

pro gente sua, & erogavit pecunias multas, & armavit viros virtutis gentis suæ, & dedit illis stipendia:

33. & munivit civitates Judææ, & Bethsuram, quæ erat in finibus Judææ, ubi erant arma hostium antea: & posuit illic præsidium viros Judæos.

34. Et Joppen munivit, quæ erat ad mare; & Gazaram, quæ est in finibus Azoti, in qua hostes antea habitabant, & collocavit illic Judæos: & quæcumque apta erant ad correptionem eorum, posuit in eis.

35. Et vidit populus actum Simonis, & gloriam quam cogitabat facere genti suæ, & posuerunt eum ducem suum, & principem sacerdotum, eò quòd ipse fecerat hæc omnia, & justitiam, & fidem, quam conservavit genti suæ, & exquisivit omni modo exaltare populum suum.

pour son peuple: il a distribué beaucoup d'argent: il a armé les plus vaillans de sa nation, & les a entretenus à ses dépens.

33. Il a fortifié les villes de Judée, & la ville de Bethsura qui étoit sur la frontière de Judée, dont les ennemis avoient fait auparavant leur place-d'armes; & il y a mis une garnison de Juifs.

34. Il a fortifié Joppé sur la côte de la mer, & Gazara qui est sur la frontière d'Azot, où les ennemis demouroient auparavant. Il y a mis des Juifs pour les garder, & les a pourvûes de toutes les choses nécessaires pour leur défense.

35. Le peuple a vû la conduite de Simon, & tout ce qu'il faisoit pour relever la gloire de sa nation; & ils l'ont établi leur Chef, & Prince des Prêtres, parce qu'il avoit fait toutes ces grandes choses, qu'il avoit conservé touûjours une justice & une exacte fidélité envers son peuple, & qu'il s'étoit efforcé par toutes sortes de moyens de relever l'honneur de sa

36. Les affaires ont réüffi de son tems tres-heureusement sous sa conduite ; en forte que les étrangers ont été bannis du païs d'Israël, & qu'il a chassé de la ville de David & de la forteresse de Jérusalem ceux qui y étoient en garnison, qui faisoient des sorties, profanoient tout aux environs du Sanctuaire, & faisoient une grande playe à la pureté // & la sainteté des lieux.

37. Et il y a établi des Juifs pour la sûreté du païs & de la ville, & a relevé les murs de Jérusalem.

38. Le roy Démétrius l'a confirmé dans la souveraine Sacrificature,

39. & en même-tems il l'a déclaré son ami, & l'a élevé dans une haute gloire.

40. Car il avoit scû que les Romains avoient appelé les Juifs, leurs amis, leurs allies, & leurs frères ; & qu'ils avoient reçu avec grand hon-

36. Et in diebus ejus prosperatum est in manibus ejus, ut tollerentur gentes de regione ipsorum, & qui in civitate David erant in Jerusalem, in arce, de qua procedebant & contaminabant omnia quæ in circuitu sanctorum sunt, & inferbant plagam magnam castitati :

37. & collocavit in ea viros Judæos ad tutamentum regionis, & civitatis, & exaltavit muros Jerusalem.

38. Et rex Demetrius statuit illi summum sacerdotium.

39. Secundum hæc fecit eum amicum suum, & glorificavit eum gloriâ magnâ.

40. Audivit enim quod appellati sunt Judæi à Romanis amici, & socii, & fratres, & quia susceperunt legatos Si-

¶. 36. Expl. Tous les Interprètes entendent ceci de la sainteté ou de la pureté du culte de Dieu.

monis gloriosè :

41. & quia Judæi , & sacerdotes eorum consenserunt cum esse ducem suum , & summum sacerdotem in æternum , donec surgat propheta fidelis :

42. & ut sit super eos dux , & ut cura esset illi pro sanctis , & ut constitueret præpositos super opera eorum , & super regionem , & super arma , & super præsidia :

43. & cura sit illi de sanctis : & ut audiatur ab omnibus , & scribantur in nomine ejus omnes conscriptiones in regione : & ut operiatur purpurâ , & auro :

44. & ne liceat ulli ex populo , & ex sacerdotibus , irritum facere aliquid horum , & contradicere his quæ ab eo dicuntur , aut convocare conventum in regione sine ipso :

neur les ambassadeurs de Simon :

41. Que les Juifs & les Prêtres avoient consenti qu'il fût leur Chef, & leur souverain Prêtre pour toujours //, jusqu'à ce qu'il s'élevât parmi eux un Prophète fidelle //.

42. En sorte qu'ayant sur eux l'autorité de Chef, il prit le soin des choses saintes, qu'il établit ceux qui devoient avoir l'intendance sur les ouvrages publics, sur la province, sur les armes & sur les garnisons;

43. qu'il veillât à la garde des lieux saints; que tous luy obéissent; que tous les Actes publics fussent écrits en son nom dans le païs, & qu'il fût vêtu de pourpre & d'étoffes tissues d'or.

44. Qu'il ne fût permis à aucun ni du peuple ni des Prêtres, de violer aucune de ces choses, ni de contredire à ce qu'il auroit ordonné; ni de convoquer aucune assemblée dans la Province sans son autorité; ni de se vêtir

¶. 41. *Expl.* c'est-à-dire, luy & ses descendans.

*Ibid.* *Autr.* digne de foy.

de pourpre, & de porter une agraphe d'or *comme luy* :

& vestiri purpurâ, & uti fibulâ aurâ.

45. & que quiconque agiroit contre cette ordonnance, ou en violeroit quelque chose, seroit tenu pour coupable.

45. qui autem fecerit extra hæc, aut irritum fecerit aliquid horum, reus erit.

46. Tout le peuple agréa donc que Simon fût établi dans cette grande autorité, & qu'on exécutât tout le contenu de cette déclaration.

46. Et complacuit omni populo statuere Simonem, & facere secundum verba ista.

47. Simon accepta le gouvernement, & il consentit à faire les fonctions de la souveraine Sacrificature, & à être Chef & Prince de la nation des Juifs & des Prêtres, & à avoir le commandement sur toutes choses.

47. Et suscepit Simon, & placuit ei ut summo sacerdotio fungeretur, & esset dux & princeps gentis Judæorum, & sacerdotum, & præesset omnibus.

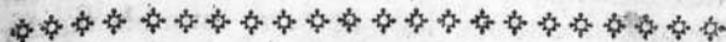
48. Il fut ordonné que cette déclaration seroit écrite sur des tables d'airain, que l'on placeroit dans les galeries du temple, en un lieu exposé à la vûe de tous;

48. Et scripturam istam dixerunt ponere in tabulis æreis, & ponere eas in peribolo sanctorum, in loco celebri :

49. & qu'on en mettroit une copie dans le trésor du temple, pour servir à Simon & à ses enfans.

49. exemplum autem eorum ponere in ærario, ut habeat Simon, & filii ejus.





## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 4. *T*out le país de Juda demeura paisible pendant tout le tems de Simon : il ne chercha qu'à faire du bien à sa nation ; & sa puissance & sa gloire furent agréables aux Juifs, tant qu'il vécut.

C'est ainsi que Dieu se jöia des vains projets, & qu'il renversa tous les desseins des ennemis de son peuple. La prise de Jonathas leur avoit fait prendre la résolution de perdre les Juifs, lors qu'ils les voyoient sans Chef, & dépouillez d'un appuy si invincible : & ils avoient espéré en venir à-bout fort aisément : Mais il arriva au contraire, que jamais ceux qu'ils haïssoient si injustement, ne jöüirent d'une plus profonde paix ; & qu'à l'ombre de Simon, ce nouveau bouclier d'Israël, ils demeurèrent inaccessibles à toute la mauvaise volonté de leurs adversaires. C'est donc le Seigneur qui leur procure contre toute attente cette paix parfaite : c'est luy qui ferme la gueule à ces lions affamez, & qui les empêche par sa puissance de faire du mal à ses serviteurs. Touché de compassion pour un peuple qui luy étoit demeuré fidelle au milieu de tant de persécutions, il arrête tout-d'un-coup le fleau des guerres en leur faveur, & leur donne du relâche, selon sa bonté ordinaire, après avoir éprouvé leur fidélité & leur patience durant le cours de plusieurs années.

Mais en admirant sa toute-puissance à l'égard

des ennemis d'Israël, admirons aussi cette incomparable douceur, & cette humble sagesse dont il remplit le grand Simon au milieu de cet éclat qui l'environnoit. Etant tout couvert de gloire, & élevé jusqu'au degré d'une autorité suprême, il ne songe point à soy, mais à son peuple: il s'applique uniquement à *faire du bien à sa nation*; & il se conduit de telle sorte, dans le comble de l'honneur & dans l'exercice d'un pouvoir que son seul mérite luy avoit acquis, que *sa puissance & sa gloire, comme parle l'Écriture, furent toujours agréables à Israël*; c'est-à-dire, que son gouvernement plein de douceur, de modestie & d'équité, ne tendant qu'à procurer l'avantage du peuple de Dieu, il n'avoit ni ennemis ni envieux, & régnoit principalement dans le cœur de ceux qui l'avoient choisi pour leur Chef & pour leur Prince: privilège que l'on pouvoit regarder comme tres-rare, puis que l'orgueil est presqu'inséparable du commandement, & que l'élevation est comme infailliblement exposée à la jalousie!

v. 8. 9. &c. *Chacun cultivoit alors sa terre en paix: les champs de Juda étoient convertis de bled. . . . . Les vieillards étoient tous assis dans les places publiques, & s'entretenoient de l'abondance des biens de la terre, &c.*

Cette paix profonde, & cette grande abondance que le courage & la sagesse de Simon procura à tout son peuple, ne nous est ici représentée par l'Écriture que comme une image de cette autre paix & de cette autre abondance que Dieu réserve dans le Ciel à ses serviteurs. Il est vray que les bénédictions temporelles étoient propo-

scées anciennement comme la récompense de la fidelle observation des préceptes de la Loy : & ceux d'entre les Juifs qui étoient charnels, se regardoient comme heureux de pouvoir *s'asseoir chacun sous sa vigne & sous son figuier ; cultiver sa terre en paix ; dépoïller son champ couvert de bled, & ses arbres chargez de fruits.* Mais les vrais Israélites, & les enfans véritables de la foy du Patriarche Abraham, ne bornoient point là leur vûë : ils envisageoient dans ces biens sensibles, d'autres biens spirituels : & regardant la vie presente comme une vie de travail & d'action, ils ne songeoient proprement à se reposer & à *s'asseoir* que dans le lieu de la paix, dans la céleste Jérusalem, qui leur étoit figurée par cette autre de la terre. Car il ne faut pas s'imaginer que cette parole si célèbre de saint Paul, par laquelle il nous déclare, que *toutes les choses qui leur arrivoient, étoient des figures, doivent s'entendre comme si ces choses n'avoient été des figures que pour nous autres.* Il est vray que ce qu'elles figureroient nous regardoit principalement, puisque l'Apôtre nous assûre qu'elles *ont été écrites pour nous servir d'instruction, à nous qui nous sommes rencontrez dans la fin des tems.* Mais on ne peut point douter qu'il n'ait regardé aussi plusieurs de ces Juifs, qui comme les saints Machabées, portoient les yeux de leur foy jusques aux choses futures & invisibles.

1. Cor.  
10. 11.

Nous sommes tous, comme dit saint Paul, *le champ que Dieu cultive : mais nous sommes en même-tems la terre que nous devons cultiver.* Dieu la cultive ; parce que, comme dit le même Apôtre, c'est Dieu qui donne l'accroissement. *Ibid. 7.*

Mais nous la cultivons aussi, parce que nous travaillons, comme il le dit, avec Dieu; & que nous plantons & arrosons ce qu'il doit faire croître par la vertu de sa bénédiction. Quoique cette culture ne se fasse point sans travail & sans combat, puisque toute cette vie n'est qu'une guerre continuelle, selon l'Écriture; elle se doit faire néanmoins dans la paix du Saint-Esprit, que saint Paul souhaite aux fidèles au commencement presque de toutes ses Lettres, & qui nous marque l'union étroite que nous sommes obligés d'avoir avec Dieu, en nous soumettant parfaitement à sa volonté. C'est alors que notre *champ*, comme il est dit en ce lieu, *est couvert de bled*, & que nos *arbres produisent beaucoup de fruits*; parce qu'il n'y a que ceux qui travaillent avec Dieu, dont les travaux ne peuvent être inutiles; & que celui qui ne recueille point avec lui, comme il le déclare, dissipe au lieu d'amasser. Ainsi les Apôtres ayant travaillé toute la nuit en l'absence du Fils de Dieu, ne prirent rien; & ayant depuis par son ordre jetté le filet, ils prirent une prodigieuse multitude de poissons.

Verf. 9.

Verf. 6.

Luc. 11.  
v. 3.

Ibid. cap.  
5. v. 5. 6.

Les vieillards de l'ancienne Loy s'entretenoient de l'abondance des biens de la terre: mais les Anciens & les Pasteurs de la Loy nouvelle ne s'appliquent qu'à méditer sur l'abondance des biens célestes, & qu'à exhorter les ames à s'enrichir tous les jours de graces nouvelles, & à soupirer après ce torrent de délices toutes saintes, dont doivent être enyvrez ceux qui auront méprisé les biens terrestres & les plaisirs sensuels. Ces *habits de guerre*, & ces *vêtemens magnifiques* dont

*se paroient les jeunes hommes*, pouvoient bien aussi nous figurer l'éclat extérieur des vertus; & sur-tout la force invincible de la charité, qui rend l'homme impénétrable à tous les traits de nos ennemis, & qui a fait dire à saint Paul, que *Rom. 8. 38.* ni la mort ni la vie, ni les choses presentes ni les futures, ne pourroient jamais le séparer de l'amour de Dieu. Enfin, JESUS-CRIST s'étant luy-même nommé une vigne; il est vray de dire que chacun *s'assit* dès ce monde & se repose *Joan. 15. 1. 5.* sous sa vigne, lors qu'il demeure attaché au Fils de Dieu & comme à couvert sous son ombre; puis-que tant qu'il ne s'en sépare point, nul n'est en état de luy donner de la crainte. C'est ainsi que tout ce qui se passoit d'une manière sensible au tems de l'ancienne Loy, peut s'expliquer d'une manière spirituelle, par rapport aux Israélites, qui le sont selon l'esprit, & qui appartiennent véritablement à la nouvelle alliance.

*Ps. 14. 15. Il protégea tous les pauvres de son peuple; il fut zélé pour l'observation de la Loy; il extermina tous les injustes & tous les méchans: il rétablit la gloire du Sanctuaire, &c.*

Ce peu de paroles qui nous representent la conduite de Simon, comprennent tous les principaux devoirs de ceux qui sont établis en autorité sur les peuples: leur puissance ne tend pas à les relever simplement, & à les faire respecter des autres: ils sont grands, non pour eux-mêmes, mais pour l'avancement de ceux qui leur sont soumis. *Protéger les pauvres, exterminer les méchans; être zélé pour la Loy de Dieu, & pour la gloire de son Sanctuaire*, qui est son Eglise; c'est le propre caractère de ceux qui sont revêtus

de l'autorité de Dieu. Car si la grandeur & la puissance ne se termine à ces effets différens, elle tend à toute autre chose qu'à sa fin : c'est un abus criminel du pouvoir de Dieu : c'est travailler pour soy-même & pour ses propres intérêts, lorsqu'on est chargé d'agir pour les intérêts du Prince qu'on a l'honneur de servir. Simon devint donc grand, honoré parmi son peuple, & redouté de ses ennemis, par la protection qu'il donna à ceux que leur pauvreté exposoit aux violences des puissans ; par la fermeté qu'il témoigna pour abatre les impies ; par le zèle qu'il fit éclater pour toutes les choses qui regardoient la gloire de Dieu. Toute autre voye que celle-là nous rend indignes de l'amour des peuples, & de la bénédiction du ciel : & c'est travailler à nôtre perte, que de travailler d'une autre manière à établir nôtre grandeur & nôtre puissance, dont les fondemens, pour être assûrez, doivent être la crainte de Dieu, l'amour de nos frères, & le zèle pour l'Eglise.

✓. 35. *Le peuple a vû la conduite de Simon . . . . & ils l'ont établi leur Chef, & Prince des Prêtres, parce qu'il avoit . . . . toujours conservé une justice & une exacte fidélité envers son peuple, &c.*

L'Ecriture a soin de nous faire remarquer, que l'on garda l'ordre parfaitement dans le choix qu'on fit de Simon. *Le peuple vit sa conduite*, dit le sacré Texte : car c'est une chose tres-bien réglée, d'établir pour la conduite des autres un homme dont la conduite particulière leur soit connuë ; afin qu'étant persuadés de sa sagesse & de sa vertu, ils luy obéissent, non à regret, mais

avec joye. Et c'est pour cette raison qu'on choissoit dans les premiers tems, pour être Pasteur d'une Eglise, quelqu'un de ceux du Clergé de cette Eglise, afin que la connoissance que l'on y avoit de sa conduite, rendît les peuples plus dociles à sa voix & à ses saintes instructions. Ce fut la justice & l'exacte fidélité de Simon, qui le rendit digne d'être établi Chef d'Israël & Prince des Prêtres : & c'est aussi sur ce modèle que toutes les élections des Pasteurs doivent être faites. Saint Paul dit, que *ce qui est à désirer principalement dans les dispensateurs des mystères de Dieu, est qu'ils soient trouvez fidelles.* Et JESUS-CHRIST avoit déclaré avant luy, que *ceux qui n'avoient pas été fidelles dans les richesses injustes, ne méritoient pas qu'on leur confiât les biens véritables.*

La justice que l'on demande aux Pasteurs, est celle qui les rendant justes devant Dieu par la pureté du cœur, les rend encore des modèles & comme des sources de justice à l'égard des peuples; c'est-à-dire, qu'il faut qu'ils soient justes, non pas seulement pour eux-mêmes, mais encore pour tous ceux dont ils doivent procurer la justification par leurs travaux, par leurs prières, par leurs exhortations, & par tous les autres moyens que Dieu leur prescrit. Leur *fidélité* n'est pas non-plus celle qui est propre à tous les particuliers, qui ne sont chargez que du bon usage des dons qu'ils reçoivent pour leur salut propre : mais comme la dispensation de tous les trésors & des mystères de Dieu est confiée à ses ministres, en faveur des peuples à qui ils sont obligez d'en faire part, selon ses règles, ils ont

besoin d'une sagesse surnaturelle, pour s'en acquitter avec cette fidélité qui est propre à leur ministère, & qui les engage à ne manquer aucune occasion de mettre à usure & de faire profiter pour le salut des ames dont le Seigneur les a chargez, les divers talens qu'ils ont reçus. C'est de cette sorte qu'ils travailleront, comme Simon, à relever l'honneur & la gloire de leur peuple, qui consiste uniquement à rendre à Dieu ce qu'ils luy doivent, par le culte véritable de leur cœur.

ÿ. 41. *Que les Juifs & les Prêtres avoient consenti qu'il fut leur Chef & leur souverain Prêtre pour toujours, jusqu'à ce qu'il s'élevât parmi eux un Prophète.*

Plusieurs Interprètes ont entendu par ce Prophète, JESUS-CHRIST même; ce Prophète par excellence, que Moïse avoit déclaré que Dieu devoit susciter après luy à sa nation; que les Juifs attendoient effectivement comme un grand Prophète; & dont on peut dire beaucoup plus véritablement, ce que saint Paul a dit de Moïse sa figure; qu'il a été fidelle dans toute la maison de Dieu, pour annoncer aux peuples tout ce qu'il falloit leur dire: puisqu'il n'étoit pas seulement serviteur, ainsi que Moïse; mais qu'il agissoit, dit le même Apôtre, comme le fils dans sa maison, qui n'est autre que nous-mêmes. Ils ajoutent, que la race de Simon fut en effet maintenuë & dans la Principauté & dans la souveraine Sacrificature jusques à Hérodes, sous lequel nâquit JESUS-CHRIST, dont les peuples étonnez de ses grands prodiges, disoient avec admiration, qu'un grand Prophète s'étoit levé parmi eux.

Deut. 18.  
15.

Joan. 1.  
45.

Hebr. 3.  
5. 6.

Luc. 7.  
16.

Mais d'autres croient que, selon le sens le *Estius*  
plus littéral & le plus simple de ce passage, il y  
est plutôt parlé en général d'un Prophète éclairé  
& fidelle; au même sens qu'il est dit en un  
autre endroit, touchant certains prêtres qui ne  
purent point prouver leur généalogie après le *1. Esdr.  
6. 2. 63.*  
retour de la captivité de Babylone; Qu'on leur  
ordonna de ne point manger de ce qui étoit  
présenté dans le Sanctuaire, jusqu'à ce qu'un  
prêtre sçavant & parfait se fût levé parmi eux.  
Il semble donc qu'il est dit ici de même; Que  
les Juifs & les prêtres consentirent que Simon fût  
leur prêtre souverain pour toujours, jusques à ce  
qu'un Prophète fidèle se fût levé parmi eux: C'est-  
à-dire, que comme il ne paroïsoit pas claire-  
ment à qui le souverain Sacerdoce appartenoit,  
à cause des troubles qui avoient depuis si long-  
tems agité toute la Judée; & qu'il n'y avoit alors  
parmi les Juifs aucun Prophète qui pût consul-  
ter le Seigneur sur cette difficulté; l'on trouva  
plus à propos de déférer la principauté & la sou-  
veraine Sacrificature à Simon, qui étoit certai- *1. Ma-  
chab. 6.  
2. 1.*  
nement de la race sacerdotale; jusqu'à ce qu'il  
se levât parmi eux quelque Prophète qui pût  
déclarer la volonté du Seigneur sur ce sujet. Et  
ce qui semble déterminer davantage les paroles  
de l'Ecriture à ce sens, est l'expression même  
dont elle se sert en disant; Que les Juifs & les  
Prêtres y consentirent. Car s'il eût été certain  
que le souverain Sacerdoce eût appartenu à Si-  
mon de droit & par sa naissance, il n'auroit  
pas eu besoin, comme le remarque fort bien  
Estius, des suffrages ni des Prêtres ni du peu-  
ple, pour en être revêtu. Ce qui néanmoins

n'empêche pas que l'autre sens, qui regarde JESUS-CHRIST, ne puisse aussi y être entendu, mais plutôt comme le sens figuré, que comme le littéral.



## C H A P I T R E   X V .

An du  
Monde  
3864.

1. **A**Lors le roy Antiochus // fils de Démétrius // écrivit, des îles // qui sont sur la côte de la mer, des lettres à Simon Grand-Prêtre & Prince des Juifs, & à toute la nation.

2. Et voici ce que contenoient ces lettres : Le roy Antiochus à Simon Grand-Prêtre, & à la nation des Juifs, salut.

3. Quelques corrupteurs de nos peuples s'étant rendu maîtres du royaume de nos pères, j'ay entrepris d'y rentrer, & de le rétablir com-

1. **E**T misit rex Antiochus filius Demetrii epistolas ab insulis maris Simoni sacerdoti, & principi gentis Judæorum, & universæ genti :

2. & erant continentes hunc modum : Rex Antiochus Simoni sacerdoti magno, & genti Judæorum, salutem.

3. Quoniam quidem pestilentes obtinuerunt regnum patrum nostrorum, volo autem vendicare regnum, &

¶ 1. *Expl.* Surnommé, *Soter*, à cause de son père, & le pieux, à cause de sa Religion. *Joseph* surnommé aussi, *Sidésès*, à cause de *Side*, ville de Pamphilie. *Trog.* & *Eusebe.*

¶ *Ibid.* *Expl.* *Soter* : & ainsi il étoit frère de Démétrius Nica-

*nor.* *Appian.* *Justin.* *Chronic.* *Euseb.*

*Ibid.* *Expl.* à Seleucia Pietia que non longe est à mari. Car ce fut de là que la guerre commença. *Joseph.* 13. 12. autrement, de Rodes. *Appian.*

restituere illud sicut erat antea : & electam feci multitudinem exercitus, & feci naves bellicas.

4. Volo autem procedere per regionem, ut ulciscar in eos, qui corruerunt regionem nostram, & qui desolaverunt civitates multas in regno meo.

5. Nunc ergo statuo tibi omnes oblationes quas remiserunt tibi ante me omnes reges, & quæcumque alia dona remiserunt tibi :

6. & permitto tibi facere percussuram proprii numismatis in regione tua.

7. Jerusalem autem sanctam esse, & liberam : & omnia arma quæ fabricata sunt, & præsidia quæ construxisti, quæ tenes, maneat tibi.

me il étoit auparavant. C'est pourquoy j'ay levé une grande armée de gens choisis, & j'ay fait construire des vaisseaux de guerre.

4. Ainsi j'ay dessein d'entrer dans mes Etats, pour me venger de ceux qui ont ravagé mes provinces, & qui ont désolé plusieurs villes dans mon royaume.

5. Maintenant donc je vous remets tous les tributs que tous les rois mes prédécesseurs vous ont remis; & je vous confirme dans toutes les' immunités qu'ils vous ont données.

6. Je vous permets de faire battre monnoye à vôtre coin dans vôtre pais.

7. J'ordonne que Jérusalem soit une ville sainte & libre // ; & que vous demeuriez maître de toutes les armes que vous avez fait faire, & de toutes les places fortes que vous avez rétablies, & que vous occupez.

Ÿ. 7. Expl. traitée comme un lieu saint, & exemte de garnisons étrangères, & de tous

impôts royaux. Voy. ci-devant chap. 10. 31.

8. Toutes les dettes du Roy, tant pour le passé que pour l'avenir, depuis ce tems & pour toujours, vous sont remises.

9. Et lorsque nous serons rentrez dans la possession de nôtre royaume, nous renouvellerons de telle sorte vôtre gloire, & celle de vôtre peuple & de vôtre temple, qu'elle éclatera dans toute la terre.

An du  
Monde  
3865.

10. En la cent soixante & quatorzième année, Antiochus entra dans le pais de ses pères, & toutes les troupes vinrent aussi-tôt se donner à luy; de sorte qu'il n'en demeurera que tres-peu avec Tryphon.

11. Le roy Antiochus le poursuivit; & il vint à Dora en s'enfuyant le long de la côte de la mer.

12. Car il se vit tout d'un coup accablé de malheurs & abandonné de l'armée.

13. Antiochus vint se camper au-dessus de Dora avec six vingt mille hommes de guerre & huit mille chevaux.

8. Et omne debitum regis, & quae futura sunt regi, ex hoc & in totum tempus remittuntur tibi.

9. Cum autem obtinuerimus regnum nostrum, glorificabimus te, & gentem tuam, & templum gloria magna, ita ut manifestetur gloria vestra in universa terra.

10. Anno centesimo septuagesimo quarto exiit Antiochus in terram patrum suorum, & convenerunt ad eum omnes exercitus, ita ut pauci relictis essent cum Tryphone.

11. Et insecutus est eum Antiochus rex, & venit Doram fugiens per maritimam,

12. sciebat enim quod congregata sunt mala in eum, & reliquit eum exercitus.

13. Et applicuit Antiochus super Doram cum centum viginti millibus virorum belligeratorum, & octo millibus equitum :

14. & circumvit civitatem, & naves à mari accefferunt: & vexabant civitatem à terra & mari, & neminem sinebant ingredi vel egredi.

15. Venit autem Numenius, & qui cum eo fuerant, ab urbe Roma, habentes epistolas regibus & regionibus scriptas, in quibus continebantur hæc.

16. Lucius consul Romanorum, Ptolemæo regi salutem.

17. Legati Judæorum venerunt ad nos amici nostri, renovantes pristinam amicitiam & societatem, missi à Simone principe Sacerdotum, & populo Judæorum.

18. Attulerunt autem & clypeum aureum mmarum mille.

19. Placuit itaque nobis scribere regibus, & regionibus, ut non inferant illis mala, neque impugnent eos, &

14. Et il investit la ville, & fit avancer les vaisseaux qui étoient sur mer; & il la pressoit par mer & par terre, sans permettre que personne y entrât ou en sortît.

15. Cependant Numenius // & ceux qui avoient été avec luy à Rome en revinrent avec des lettres écrites aux rois & aux divers peuples, qui contenoient ce qui suit :

16. Lucius consul des Romains, au roy Ptolémée, salut.

17. Les ambassadeurs des Juifs qui sont nos amis sont venus vers nous ayant été envoyez par Simon Prince des Prêtres, & par le peuple des Juifs, pour renouveler l'ancienne alliance & amitié qui est entre nous.

18. Ils ont aussi apporté un bouclier d'or de mille mines.

19. Nous avons donc résolu d'écrire aux rois & aux peuples, qu'ils ne leur fassent aucun mal; qu'ils n'attaquent ni eux, ni leurs vil-

Ÿ. 15. Expl. Simon l'avoit envoyé à Rome pour renouveler l'alliance avec les Romains. Voy. chap. 14. Ÿ. 24.

les, ni leur país; & qu'ils ne donnent aucun secours à ceux qui leur font la guerre.

20. Or nous avons cru devoir recevoir le bouclier qu'ils ont apporté.

21. Si donc quelques gens corrompus sont sortis de leur país pour se réfugier vers vous, remettez-les entre les mains de Simon prince des Prêtres, afin qu'il en fasse la punition selon sa loy.

22. Ils écrivirent ces mêmes choses au roy // Démétrius, à Attale //, à Ariarathes, à Arsaces //;

23. Et dans tous les país qui leur étoient alliez; à Lampsaque //, aux Lacédémoniens, à Délos //, à Myndos //, à Sicyone //, en Carie //, en Samos //, en Pamphylie, en Lycie, à Alicarnasse //, à Coos, à Siden //;

civitates eorum, & regiones eorum: & ut non ferant auxilium pugnantis adversus eos.

20. Visum autem est nobis accipere ab eis clypeum.

21. Si qui ergo pestilentes refugerunt de regione ipsorum ad vos, tradite eos Simoni principi sacerdotum, ut vindicet in eos secundum legem suam.

22. Hæc eadem scripta sunt Demetrio regi, & Attalo, & Ariarathi, & Arsaces,

23. & in omnes regiones: & Lampsaque, & Spartiatis, & in Delum, & in Myndum, & in Sicyonem, & in Cariam, & in Samum, & in Pamphyliam, & in Lyciam, & in Alicarnassum, & in

ŷ. 21. Expl. roy de Syrie.

Ibid. Expl. roy de Pergame.

Ibid. Expl. roy des Perfes & des Medes. Son nom propre étoit Mitridates, ou selon d'autres Phraates.

ŷ. 23. Expl. ville de Mige.

Ibid. île de la mer Egée, ou Archipel.

Ibid. ville de Carie, célèbre pour son port.

Ibid. ville du Péloponnèse.

Ibid. en général à la province de Carie.

Ibid. île dans l'Archipel, proche de la Natolie.

Ibid. ancienne ville de Carie.

Ibid. ville de Pamphylie.

Coo, & in Siden, & in Aradon, & in Rhodum, & in Phaselidem, & in Gortynam, & Gnidum, & Cyprum, & Cyrenen.

à Aradon //, à Rhodes, à Phaselides //, à Gortyne //, à Gnido //, à Cypre, & à Cyrène //.

24. Exemplum autem eorum scripserunt: Simoni principi sacerdotum, & populo Judæorum.

24. Les Romains envoyèrent une copie de ces lettres à Simon prince des Prêtres & au peuple des Juifs.

25. Antiochus autem rex applicuit castra in Doram secundò, admovens ei semper manus, & machinas faciens: & conclusit Tryphonem, ne procederet.

25. Or Antiochus // mit une seconde fois le siège devant Dora, & la serra toujours de plus près, ayant fait diverses machines: & il y renferma tellement Tryphon, qu'il n'en pouvoit plus sortir.

26. & misit ad eum Simon duo millia virorum electorum in auxilium, & argentum, & aurum, & vasa copiosa:

26. Et Simon luy envoya un secours de deux mille hommes choisis, avec de l'argent & de l'or, & beaucoup de vases précieux.

27. & noluit ea accipere, sed rupit omnia, quæ pactus est cum eo antea, & alienavit se ab eo.

27. Mais il ne voulut point les recevoir; & il rompit toute l'alliance qu'il avoit faite avec luy auparavant, & s'éloigna tout-à-fait de luy.

28. Et misit ad

28. Antiochus envoya en-

23. île de Phénicie.

Carie.

Ibid. ville maritime sur les confins de Lycie & de Pamphylie.

Ibid. ville de Lybie.

Ibid. C'étoit alors la première ville de Crète.

25. Græc. Or Antiochus, le jour d'après ( l'arrivée des ambassadeurs des Juifs ) attaqua Dora.

Ibid. ville & promontoire de

suite Athénobius, l'un de ses confidens, pour traiter avec Simon, & luy dire de sa part : Vous avez entre vos mains Joppé, Gazara, & la forteresse de Jérusalem, qui sont des villes de mon royaume.

29. Vous en avez desolé tous les environs, vous avez fait une grande playe dans le païs, & vous vous êtes rendu maître de beaucoup de lieux qui étoient de ma dépendance.

30. Ou rendez donc maintenant les villes que vous avez prises, & les tributs des différens lieux où vous avez dominé hors les frontières de la Judée :

31. Ou payez pour les villes que vous retenez, cinq cens talens d'argent ; & pour les dégâts que vous avez faits, & les tributs des villes //, cinq cens autres talens d'argent : Autrement nous viendrons à vous & vous traiterons comme ennemis.

32. Athénobius favori du Roy vint donc à Jérusalem : il vit la gloire de Simon, l'or & l'argent qui brilloit chez

cum Athenobium unum de amicis suis, ut tractaret cum ipso, dicens : Vos tenetis Joppen, & Gazaram, & arcem quæ est in Jerusalem, civitates regni mei :

29. fines earum desolastis, & fecistis plagam magnam in terra, & dominati estis per loca multa in regno meo.

30. Nunc ergo tradite civitates, quas occupastis ; & tributa locorum, in quibus dominati estis extra fines Judææ :

31. sin autem, date pro illis quingenta talenta argenti, & exterminii, quod exterminastis, & tributorum civitatum alia talenta quingenta : sin autem, veniemus, & expugnabimus vos.

32. Et venit Athenobius amicus regis in Jerusalem, & vidit gloriam Simonis, & claritatem in auro

Ÿ. 31. Expl. pour le tems passé.

& argento, & apparatus copiosum : & obstupuit : & retulit ei verba Regis.

33. Et respondit ei Simon, & dixit ei : Neque alienam terram sumpsimus, neque aliena detinemus : sed hereditatem patrum nostrorum, quæ injustè ab inimicis nostris aliquo tempore possessa est.

34. Nos verò tempus habentes, vindicamus hereditatem patrum nostrorum.

35. Nam de Joppe & Gazara quæ expostulas, ipsi faciebant in populo plagam magnam, & in regione nostra : horum damus talenta centum. Et non respondit ei Athenobius verbum.

36. Reversus autem cum ira ad regem, renunciavit ei verba ista, & glo-

luy de toutes parts, & la magnificence de sa maison ; & il en fut fort surpris. Il luy rapporta ensuite les paroles du Roy,

33. Et Simon luy répondit en ces termes : Nous n'avons point usurpé le país d'un autre, & nous ne retenons point le bien d'autrui : mais nous avons seulement repris l'héritage de nos pères, qui avoit été possédé injustement par nos ennemis pendant quelque tems.

34. Ainsi le tems nous ayant été favorable, nous nous sommes remis en possession de l'héritage de nos pères.

35. Pour ce qui est des plaintes que vous faites touchant Joppé & Gazara, c'étoient elles-mêmes qui faisoient une grande playe parmi le peuple & dans tout nôtre país : cependant nous sommes prêts de donner pour ces villes-là cent talens. Athenobius ne luy répondit pas un seul mot.

36. Mais il retourna tout en colére vers le Roy : il luy rapporta cette réponse de Si-

mon, la magnificence où il étoit, & tout ce qu'il avoit vû; & le Roy en fut extraordinairement irrité.

37. Cependant Tryphon s'enfuit dans un vaisseau à Orthosiadé //.

38. Et le roy Antiochus donna à Cendébée le commandement de toute la côte de la mer, avec une armée composée d'infanterie & de cavalerie :

39. & il luy ordonna de marcher contre la Judée, de bâtir Gédor //, de boucher les portes de la ville, & de réduire le peuple // par la force de ses armes. Cependant le Roy alla poursuivre Tryphon.

40. Cendébée étant arrivé à Jamnia, commença à vexer le peuple, à ravager la Judée, à faire un grand nombre de prisonniers, à en tuer d'autres, & à fortifier Gédor.

41. Il y mit de la cavalerie, & des gens de pied, pour faire des courses dans le pais

riam Simonis, & universa quæ vidit: & iratus est rex iramagnâ.

37. Tryphon autem fugit navi in Orthosiada.

38. Et constituit rex Cendebæum ducem maritimum, & exercitum peditum & equitum dedit illi.

39. Et mandavit illi movere castra contra faciem Judææ: & mandavit ei ædificare Gedorem, & obstruere portas civitatis, & debellare populum. Rex autem persequetur Thryphonem.

40. Et pervenit Cendebæus Jamniam, & cœpit irritare plebem, & conculcare Judæam, & captivare populum, & interficere, & ædificare Gedorem.

41. Et collocavit illic equites, & exercitum: ut egres-

¶ 37. Expl. port de Phénicie. | de Dan.

¶ 39. Expl. ville de la tribu | Ibid. Expl. des Juifs.

si perambularent de la Judée, selon que le Roy  
 viam Judææ, sicut le luy avoit commandé.  
 constituit ei rex.



### SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ŷ. 19. &c. **N**ous avons donc résolu d'écrire  
 aux Rois & aux peuples, qu'ils  
 ne leur fassent aucun mal, &c.

On doit être bien persuadé de ce qu'on a re-  
 marqué ailleurs, que le Saint-Esprit n'applique-  
 roit pas la plume des saints Ecrivains à décrire  
 tout ce petit détail, & à marquer tous les noms  
 des villes, des provinces, & des îles, à qui les  
 Romains écrivirent en faveur des Juifs, s'il n'a-  
 voit dessein de nous en faire retirer quelque  
 instruction. Il est donc tres-vrai-semblable qu'il  
 l'a fait pour nous donner lieu d'admirer sa toute-  
 puissance, qui remuoit comme il luy plaisoit,  
 le cœur de ces Conquérens du monde en faveur  
 d'une poignée de gens foibles & méprisables  
 par eux-mêmes, tels qu'étoient alors les Juifs.  
 Ainsi tantôt il humilioit son peuple, en l'expo-  
 sant aux violences des rois de Syrie, & des au-  
 tres Princes ses voisins, comme il le fit principa-  
 lement sous le règne de l'impie Antiochus, afin  
 de punir leur ingratitude, & leurs crimes : &  
 tantôt il prenoit plaisir à relever la gloire de ce  
 même peuple, en luy faisant, comme il est mar-  
 qué ici, trouver un accès si favorable auprès des  
 Romains, dont l'empire commençoit à être re-  
 douté dans toute la terre. Qu'on sçache donc  
 une bonne fois, & que l'on soit tres-fortement

convaincu, que c'est sous la main toute-puissante de Dieu qu'on doit songer à s'humilier, comme dit saint Pierre; puisque c'est à luy uniquement qu'il appartient d'abaisser ou de relever ceux qu'il luy plaît; sans que les hommes & les Princes, dont il se sert pour cela, puissent être regardés d'une autre manière que comme les instrumens de son pouvoir souverain, & les simples exécuteurs de ses adorables volontez.

1. Pet. 5.  
6.

¶. 26. 27. *Or Simon luy envoya un secours de deux mille hommes choisis, avec de l'argent & de l'or . . . . mais il ne voulut point les recevoir, & il rompit toute l'alliance qu'il avoit faite avec luy auparavant, &c,*

Lorsque Dieu veut humilier un Prince, il l'abandonne à son propre orgueil, afin que sa chute soit d'autant plus redoutable, qu'il se sera plus élevé. On en voit ici un grand exemple en la personne d'Antiochus surnommé Soter, dont la fierté & la perfidie le firent tomber à la fin dans une tres-grande confusion. Rien ne l'avoit obligé de faire à Simon, comme on le voit au commencement de ce Chapitre, toutes ces avances, qui sembloient tendre à affermir une paix solide entr'eux; ni de luy promettre tant de choses avantageuses, soit pour luy-même ou pour tous les Juifs, soit pour le saint temple du Seigneur. Il luy étoit libre de ne luy point témoigner tous ces grands empressements, pour relever la gloire du peuple de Dieu. Mais de rompre tout-d'un-coup tous les accords qu'il avoit faits avec Simon; de se moquer des paroles qu'il avoit données pour marquer sa vénération pour le saint temple; & de se porter, sans autre raison que celle de son ambition, à s'éloigner

*tout-à-fait du Grand-Prêtre du peuple de Dieu, dans le tems-même qu'il luy donnoit les plus fortes preuves de son fidelle attachement à ses intérêts; c'étoit insulter en même-tems à Dieu & aux hommes; c'étoit faire connoître à tout le monde, que s'il avoit recherché d'abord l'amitié de ce Grand-Prêtre des Juifs, la crainte seule de sa puissance l'y avoit porté; & que l'orgueil qui enflloit son cœur à-cause de l'avantage qu'il avoit alors sur Tryphon son ennemi, luy inspiroit cette rupture & cette honteuse infidélité. Nous verrons dans le Chapitre suivant l'accomplissement de cette parole du Sage, que*

*Proverb.*  
18.12.

*le cœur de l'homme s'élève avant que d'être brisé; puisque le mépris que ce Prince fit du Seigneur & de son peuple luy fit perdre honteusement la bataille, & renversa en un moment tous les grands desseins qu'il avoit formez contre cette nation, dont Dieu même s'étoit déclaré le protecteur.*

*V. 32. Athénobius favori du Roy vint donc à Jérusalem: il vit la gloire de Simon, l'or & l'argent qui brilloit chez luy de toutes parts, & la magnificence de sa maison: & il en fut fort surpris, &c.*

Qu'on ne soit pas étonné de ce qui surprit les yeux de ce favori d'Antiochus; de toute cette gloire de Simon; de tout cet or & cet argent qui brilloit chez luy; & de cette grande magnificence de sa maison que l'Ecriture nous représente. Car outre qu'on ne doit pas le considérer simplement comme Grand-Sacrificateur des Juifs, mais comme Prince de sa nation, la dignité de Grand-Prêtre ayant été jointe dans les Machabées avec la Principauté; on peut dire encore que les justes même de la Loy ancienne n'avoient pas le même éloignement pour la magnificence & pour l'éclat des richesses, qui a fait

depuis le caractère des vrais Chrétiens; JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, un Dieu fait pauvre pour sauver les hommes, ayant réservé cet amour de la pauvreté pour le tems de la Loy nouvelle.



## CHAPITRE XVI.

An du  
monde  
3866.

1. JEAN // étant venu de Gazara, avertit Simon son père de tout ce que Cendebée avoit fait contre leur peuple.

2. Et Simon ayant appelé ses deux fils aînez, Judas & Jean, il leur dit : Nous avons battu & humilié, mes frères & moy & toute la maison de mon père, les ennemis d'Israël, depuis nôtre jeunesse jusques à ce jour : & les affaires ayant réussi sous nôtre conduite, nous avons délivré Israël diverses fois.

3. Me voilà maintenant devenu vieux. Mais prenez ma place; tenez-moy lieu de frères //, & allez combattre

1. ET ascendit Joannes de Gazaris, & nunciavit Simoni patri suo quæ fecit Cendebæus in populo ipso-  
forum.

2. Et vocavit Simon duos filios seniores, Judam & Joannem, & ait illis: Ego, & fratres mei, & domus patris mei, expugnâvimus hostes Israël ab adolescentia usque in hunc diem: & prosperatum est in manibus nostris liberare Israël aliquoties.

3. Nunc autem senui, sed estote loco meo, & fratres mei, & egressi pug-nate pro gente nos-

ÿ. 1. Expl. surnommé Hyr-

can. ÿ. 3. Græc. & loco fratris,

mei; & celle de mon frère; *supl.*  
Jonathas.

tra ; auxilium verò de cælo vobiscum sit.

4. Et elegit de regione viginti milia virorum belligeratorum , & equitum ; & profecti sunt ad Cendebæum : & dormierunt in Modin.

5. Et surrexerunt manè , & abierunt in campum : & ecce exercitus copiosus in obviam illis pedatum , & equitum , & fluvius torrens erat inter medium ipsorum.

6. Et admovit castra contra faciem eorum ipse , & populus ejus , & vidit populum trepidantem ad transfretandum torrentem , & transfretavit primus : & viderunt eum viri , & transierunt post eum.

7. Et divisit populum , & equites in medio pedatum : erat autem equitatus adversariorum copiosus nimis.

8. Et exclamave-

pour vôtre peuple : je prie Dieu qu'il vous envoie son secours du ciel.

4. Après cela il choisit de tout le pais vingt mille hommes de pied , & de la cavalerie ; & ils marchèrent contre Cendebée & reposèrent à Modin //

5. Et s'étant levez dès la pointe du jour , ils se rendirent dans la plaine. Et il parut tout d'un coup une grande armée de gens de pied & de cheval qui marchoit contre eux ; & un torrent séparoit les deux armées.

6. Jean fit avancer ses troupes vers eux ; & voyant que ses gens craignoient de passer le torrent , il le passa le premier : & ses troupes l'ayant vû , passèrent après luy.

7. Il divisa son infanterie en deux corps , & mit au milieu sa cavalerie : Or les ennemis avoient un tres-grand nombre de gens de cheval.

8. Dans le moment que

ÿ. 4. Expl proche de Gédor.

l'on eut fait retentir les sacrées trompettes, Cendébée prit la fuite avec toutes ses troupes. Plusieurs furent blesez & tuez; & le reste s'enfuit dans la forteresse //.

9. Judas frère de Jean fut blessé alors; & Jean poursuivit les ennemis, jusqu'à ce qu'il arriva à Cédron que Cendébée avoit bâtie.

10. Ils s'enfuirent jusqu'aux tours qui étoient dans la campagne d'Azot. Il brûla ces tours. Et il y eut deux mille des ennemis qui furent tuez. Ensuite Jean retourna en paix en Judée //.

11. Or Ptolémée fils d'Abobus avoit été établi Gouverneur de la plaine de Jéricho; & il avoit beaucoup d'or & d'argent;

12. Car il étoit gendre du Grand-Prêtre.

13. Et son cœur s'éleva d'orgueil: il vouloit se rendre maître de tout le pais; & il cherchoit quelque

runt sacris tubis, & in fugam conversus est Cendebæus, & castra ejus: & ceciderunt ex eis multi vulnerati: residui autem in munitio-nem fugerunt.

9. Tunc vulneratus est Judas frater Joannis: Joannes autem insecutus est eos, donec venit Cedronem, quam ædificavit:

10. & fugerunt usque ad turres, quæ erant in agris Azoti, & succendit eas igni. Et ceciderunt ex illis duo millia virorum, & reversus est in Judæam in pace.

11. Et Ptolemæus filius Abobi constitutus erat dux in campo Jericho, & habebat argentum & aurum multum.

12. Erat enim gener summi sacerdotis.

13. Et exaltatum est cor ejus, & volebat obrinere regionem, & cogitabat dolum adversus

ψ. 8. Expl. de Gédor, qu'il avoit fait fortifier selon l'ordre d'Antiochus. cap. 15. 40.

ψ. 10. Expl. c'est-à-dire à Jérusalem.

Simonem, & filios ejus, ut tolleret eos.

moyen de se défaire en tra-hison de Simon & de ses fils.

14. Simon autem, perambulans civitates, quæ erant in regione Judææ, & solitudinem gerens earum, descendit in Jericho ipse, & Mathathias filius ejus, & Judas, anno centesimo septuagesimo septimo, mense undecimo: hic est mensis Sabbath.

14. Simon faisoit alors la visite des villes qui étoient dans le pais de Judée, & avoit un fort grand soin d'y régler toutes choses. Etant arrivé à Jéricho, luy & ses deux fils Mathathias & Judas l'an cent soixante & dix-sept, & l'onzième mois appelé Sabbath;

An du Monde 3869.

15. Et suscepit eos filius Abobi in munitiunculam quæ vocatur Doch, cum dolo, quam ædificavit: & fecit eis convivium magnum, & abscondit illic viros.

15. le fils d'Abobus // les reçut avec un mauvais dessein dans un petit fort qu'il avoit fait bâtir, appelé Doch; & il leur fit un grand festin, ayant caché auparavant plusieurs hommes en ce lieu.

16. Et cum inebriatus esset Simon, & filii ejus, surrexit Ptolemæus cum suis, & sumpsit arma sua, & intraverunt in convivium, & occiderunt eum, & duos filios ejus,

16. Après donc que Simon & ses fils eurent fait grand'chère //, Ptolémée se leva avec ses gens; & ayant pris leurs armes, ils entrèrent dans la sale du festin & tuèrent Simon, ses

Ÿ. 15. Expl. Ptolémée.

Ÿ. 16. Lettr. inebriatus esset.

Ce mot, selon tous les Interprètes, ne signifie pas en ce lieu, comme en plusieurs autres de l'E-

criture, s'être enyvré, comme on l'entend ordinairement de ceux qui perdent la raison; mais seulement avoir fait grand'chère.

deux fils, & quelques-uns de ses serviteurs. & quosdam pueros ejus,

17. Il commit ainsi dans Israël une grande perfidie, & rendit le mal pour le bien. 17. & fecit deceptionem magnam in Israël, & reddidit mala pro bonis.

18. Ptolémée écrivit ceci au Roy, & luy manda de luy envoyer une armée pour le secourir; promettant de luy livrer le pais avec toutes les villes, & de luy payer tribut. 18. Et scripsit hæc Ptolemæus & misit regi, ut mitteret ei exercitum in auxilium, & traderet ei regionem, & civitates eorum, & tributa.

19. Il envoya en même-tems d'autres gens à Gazara pour tuer Jean; & il écrivit aux Officiers de l'armée, de venir se joindre à luy, & recevoir de l'argent & de l'or, & plusieurs presens qu'il vouloit leur faire. 19. Et misit alios in Gazaram tollere Joannem: & tribunis misit epistolas, ut venirent ad se, & daret eis argentum & aurum, & dona.

20. Il en envoya encore d'autres pour se rendre maîtres de Jérusalem, & pour se saisir de la montagne où étoit le temple. 20. Et alios misit occupare Jerusalem, & montem templi.

21. Mais un homme les ayant prévenus arriva à Gazara, & avertit Jean que son père & ses frères avoient été tuez par Ptolémée; & qu'il avoit envoyé des gens pour le tuer aussi luy-même. 21. Et præcurrens quidam, nunciavit Joanni in Gazara, quia perit pater ejus, & fratres ejus, & quia misit te quoque interfici.

22. Ut audivit autem, vehementer expavit: & comprehendit viros qui venerant perdere eum, & occidit eos: cognovit enim quia quærebant eum perdere.

23. Et cetera sermonum Joannis, & bellorum ejus: & bonarum virtutum, quibus fortiter gessit, & ædificii murorum, quos extruxit, & rerum gestarum ejus:

24. ecce hæc scripta sunt in libro dierum sacerdotii ejus, ex quo factus est princeps sacerdotum post patrem suum.

22. Cette nouvelle l'effraya extrêmement. Il fit ensuite arrêter ceux qui venoient pour le perdre, & les fit mourir: Car il reconnut qu'ils avoient dessein de le tuer.

23. Le reste de la vie de Jean, ses guerres, les grandes actions qu'il fit avec un courage extraordinaire, le soin qu'il eut de rebâtir les murailles de *Jerusalem*, & enfin tout ce qu'il fit pendant son gouvernement;

24. est écrit au livre des annales de son Sacerdoce, à commencer depuis qu'il fut établi prince des Prêtres en la place de son père.

¶ 23. *Expl. ædificii murorum. i. e. de Jérusalem; dont il avoit fait abatre le haut des* murailles, selon Joseph, afin d'acheter la paix d'Antiochus.





## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶ 3. *M*E voilà maintenant devenu vieux ; mais prenez ma place ; tenez-moy lieu de frères , & allez combattre pour vôtre peuple. Je prie Dieu qu'il vous envoie son secours du ciel.

C'est une grande sagesse à Simon , d'engager ses fils dès son vivant , à combattre au-lieu de luy pour la gloire du Seigneur , & pour le salut de tout Israël. Il étoit vieux , & il craignoit que si ses enfans attendoient après sa mort à prendre la conduite des armées , ils fussent moins en état alors de résister à leurs ennemis. Il vouloit donc , comme un bon père , qu'ils s'accoutumassent de bonne-heure à les vaincre , & à protéger le peuple de Dieu par leur valeur ; afin que sa mort , quand elle seroit arrivée , ne pût préjudicier à la sûreté de sa nation , & qu'il revécût en quelque façon dans la personne de ses enfans , pour procurer l'avantage de tous les Juifs , qu'il regardoit principalement , comme l'avoient fait avant luy son père & ses frères. Il paroît que ce fut-là sa véritable pensée : car quoiqu'il fût avancé en âge , il ne laissoit pas d'avoir encore de la vigilance & de la vigueur , comme on le verra ensuite : & il étoit en état de combattre encore les ennemis du Seigneur , s'il n'avoit songé , comme on l'a dit , à former ses fils , en leur inspirant la même vertu qui éclatoit depuis long-tems dans la maison de son père.

La manière dont il leur parle en les envoyant

combattre, est tres-remarquable. *Prenez ma place*, leur dit-il : c'est-à-dire, Souvenez-vous dans cette guerre, de qui vous tenez la place, & songez bien à soutenir la gloire de votre père, qui n'a jamais regardé d'autre gloire que celle qu'on s'est toujours proposée dans nôtre maison, qui est de combattre pour nôtre Dieu, pour son saint temple, & pour son peuple. *Tenez-moy lieu de frères*, continuë-t-il : c'est-à-dire, Conduisez-vous avec la même valeur qu'ont fait paroître mes frères dans les guerres toutes saintes qu'ils ont soutenuës pour leur nation. *Allez combattre pour votre peuple*, ajoute-t il : c'est-à-dire, N'oubliez jamais que c'est pour le peuple d'Israël que vous combattez, & non pour vos propres intérêts : & que le bien général de tous vos frères soit toujours le but principal que vous vous proposez dans toute vôtre conduite. Enfin, dit-il, *je prie Dieu qu'il vous envoie son secours du ciel* : c'est-à-dire, Considérez bien, mes chers enfans, que quoique je vous exhorte à combattre avec courage pour la gloire du Seigneur, vous ne devez point vous appuyer sur vos propres forces, mais sur son secours, que je le prie de vous envoyer du ciel, d'où Israël a toujours reçu son salut.

Excélente instruction que le Fils de Dieu donne encore tous les jours par la bouche de ce grand homme, à ceux qu'il envoie, comme il envoya ses Apôtres, pour soutenir les saints combats dans les guerres toutes spirituelles où son Eglise se trouve exposée de la part du monde & du démon, durant tout le cours des siècles ! Il les avertit de ne jamais oublier de qui ils occu-

pent la place au milieu de son saint peuple; afin  
 que l'exemple qu'il leur a donné les engage,  
 comme il dit luy-même, en pensant à ce qu'il a  
 fait, à faire de-même: *ut quemadmodum ego feci*  
*vobis, ita & vos faciatis.* Il veut qu'ils luy tien-  
 nent lieu de frères, en prenant garde de ne dé-  
 générer pas de la haute qualité qu'ils ont, d'être  
 les enfans du Père céleste, & les coopérateurs  
 du Fils unique dans l'ouvrage du salut des peu-  
 ples. Il les envoie, non pour vivre dans la paix  
 & à leur aise, mais pour combattre pour son peu-  
 ple: c'est-à-dire, qu'il les avertit que leur mi-  
 nistère est un ministère de force, & que ceux qui  
 en sont revêtus doivent sans cesse avoir en main  
 les armes de la justice, pour combattre, comme  
 dit l'Apôtre, à droit & à gauche tout ce qui  
 s'oppose à la vérité & à la pureté des mœurs.  
 Enfin il prie pour eux, & leur souhaite le secours  
 du ciel; leur faisant entendre par-là qu'ils de-  
 voient souhaiter eux-mêmes ce qu'il souhaitoit  
 pour eux, & être bien convaincus que toute  
 grace excélente & tout don parfait vient d'enhaut,  
 comme dit saint Jacques, & descend de Dieu,  
 qui est le Père des lumières.

Joan. 13.  
 15.

2. Cor.  
 5.7.

Jac. 1. 17

v. 8. Dans le moment que l'on eut fait retentir  
 les sacrées trompettes, Cendébée s'enfuit avec tou-  
 tes ses troupes, &c.

Num. 10.  
 2. 3. 8. 9.

Ces trompettes étoient d'argent, & on les  
 nommoit les sacrées trompettes, tant parce qu'el-  
 les avoient été faites par l'ordre de Dieu, pour  
 servir à faire assembler le peuple à l'entrée du  
 Tabernacle de l'alliance, que parce que c'étoient  
 les Prêtres & les enfans d'Aaron qui en son-  
 noient, suivant le commandement que Dieu en

avoit donné. Or voici ce qu'il déclare à Israël sur le sujet de ces trompettes, & qui a rapport à ce qu'on voit arriver ici: *Si vous sortez, leur dit-il, pour aller à la guerre contre vos ennemis qui combattent contre vous, vous ferez un bruit éclatant avec ces trompettes: & le Seigneur vôtre Dieu se souviendra de vous, pour vous délivrer des mains de vos ennemis.* Ce son des sacrées trompettes étoit donc comme un signal dont il avoit plû à Dieu de convenir avec son peuple, pour le secourir dans le moment qu'elles sonneroient. Ce n'étoit pas qu'il eût besoin de ce son pour se souvenir d'Israël: mais il l'obligeoit plutôt luy-même à se souvenir, lorsqu'il entendoit sonner ces trompettes, que c'étoit de Dieu qu'il devoit attendre tout son secours, afin que cet humble souvenir luy fit mériter d'en être effectivement secouru. Ainsi lorsque nous lisons, *qu'au moment que l'on eut fait retentir les sacrées trompettes, Cendébee s'enfuit avec toutes ses trou-* pes; nous concevons aussi-tôt que Dieu, en accomplissant sa promesse, fit connoître en même-tems aux Israélites, que c'étoit luy, & non eux, qui avoit mis tous leurs ennemis en fuite; & qu'ils étoient obligez d'attribuer leur victoire à son assistance, & non pas à leur courage. Comme on a marqué ailleurs ce que peuvent signifier ces sacrées trompettes, dans le sens spirituel, il suffit d'y renvoyer, pour n'être point ennuyeux en répétant inutilement les mêmes choses,

*Ibid. us supra*

*ψ. 13. 14. Et son cœur s'éleva d'orgueil: il vouloit se rendre maître de tout le pais. . . . .*  
*Simôn faisoit alors la visite des villes qui étoient*

*dans le pais de Judée, & avoit un fort grand soin d'y régler toutes choses, &c.*

On peut remarquer ici deux conduites bien opposées l'une à l'autre, & deux hommes animez de deux esprits bien différens : L'un enflé d'orgueil, ne songeant qu'à son intérêt particulier ; & l'autre rempli d'amour pour sa patrie, ne s'appliquant qu'à procurer le bien commun : L'un ingrat envers celuy dont il avoit épousé la fille, & enyvré de la cruelle ambition de déposséder son beau-père, de le tuer, & de s'emparer de son pais ; & l'autre tout plein de reconnaissance envers Dieu & Israël, qui l'avoit choisi pour Chef & Grand-Prêtre, & tout occupé du soin de veiller pour la sûreté & pour le soulagement de ses villes : Enfin, l'un en qui il paroît jusqu'à quel excès l'orgueil est capable de précipiter le cœur de l'homme qui s'y abandonne ; & l'autre en qui le Seigneur faisoit éclater un modèle de la charité & de la vigilance infatigable des vrais Pasteurs de son peuple. Que si Dieu permit que l'orgueil & l'ambition monstrueuse de Ptolemée triompha de la bonne-foy & de la candeur de Simon ; c'est qu'il voulut faire voir, comme en tant d'autres occasions, que cette vie temporelle est peu de chose, puis qu'elle expose tous les jours ses serviteurs à la perdre par la violence des méchans : que ceux qu'il aime ne doivent point faire fonds sur la gloire & sur le bonheur du tems present, lors qu'ils s'acquittent de leurs devoirs : puisque c'est être recompensé de la recompense des justes, de mourir dans l'exercice & dans les fonctions de son ministère.

ministère. Rien n'est plus avantageux ni plus honorable à un Pasteur que de trouver, comme Simon, la fin de sa course dans le cours même de ses visites, & dans les différentes inquiétudes que le soin des ames produit dans son cœur: *perambulans civitates, & sollicitudinem gerens earum*, dit le sacré Texte. C'est ainsi que le Grand-Prêtre Simon finit une vie toute consacrée à la gloire du Seigneur & de son peuple.

Il est vray qu'on a de la peine à le voir mourir au milieu d'un grand festin; mais c'est par le cœur que Dieu juge & qu'il veut aussi que nous jugions de ses fidelles serviteurs. On voit par l'exemple des saints Patriarches, & par celui des enfans de Job, que ces anciens justes assistoient avec simplicité à ces grands festins, & y conservoient la crainte de Dieu: car le mot d'*inebriatus*, qui est dit ici de Simon, doit s'entendre, selon tous les Interprètes, & selon le sens de l'expression originale, de la bonne-chère, & non de l'ivresse qui fait perdre la raison. Et c'est ainsi qu'on l'explique encore en un autre endroit de l'Écriture, lors qu'il est dit, que Joseph ayant reconnu ses frères, & leur ayant fait servir à manger, ils burent & firent grand chère avec luy; *biberuntque, & inebriati sunt cum eo*: où il est clair, selon saint Jérôme & saint Augustin, qu'*inebriatio* se met, *pro satietate*, suivant la phrase hébraïque; c'est-à-dire, qu'ils mangèrent & qu'ils burent jusqu'à être rassasiés.

Genes.  
43. 34.

Hieron.  
in tradit.  
hebraic.  
August.  
in Genes.  
qu. 144.

¶ 23. 24. *Le reste de la vie de Jean, ses guerres, ses grandes actions . . . . & enfin tout ce qu'il fit pendant son gouvernement, est écrit au livre des Annales de son Sacerdoce, &c.*

Joseph.  
Antiqu.  
Judaic.  
lib. 13.  
c. 15. 16.  
17. 18.

C'est sans doute de ces Annales du Sacerdoce de Jean surnommé Hircan, que Joseph l'historien a pris ce qu'il en rapporte dans son Histoire. Il suffit de dire ici, qu'après qu'il eut vengé sa nation des Rois de Syrie, par la prise de plusieurs villes de leur royaume; qu'il eut assujetti les Chutéens, & domté les Iduméens; & qu'il se fut rendu maître de Samarie, laquelle il ruina entièrement, pour les mauvais traitemens qu'elle avoit faits à des peuples alliez des Juifs; & qu'après enfin qu'il eut établi la paix dans tous ses Etats, & possédé trente & un an la Principauté & la souveraine Sacrificature, il finit heureusement sa vie. Joseph témoigne, qu'on disoit des choses incroyables de ce Grand-Sacrificateur, & qu'on assuroit que Dieu même luy parloit; & qu'étant un jour seul dans le Temple, & offrant l'encens dans le même-tems que ses enfans donnérent bataille à Antiochus Cyzicénien, qui étoit venu au secours de Samarie, il entendit une voix qui luy dit, qu'ils demeureroient victorieux. Il prédit aussi, au rapport du même Historien, que les deux aînez de ses fils, nommez Aristobule & Antigone, ne jouïroient pas long-tems de l'autorité qu'il leur laissa par sa mort. Et l'événement fit connoître la vérité de cette prédiction.

*Fin du Livre I. des Machabées.*



# LES MACHABÉES.

## LIVRE SECOND.

### CHAPITRE PREMIER.

1. **E** Ratri-  
bus, qui  
sunt per  
Ægypt-  
rum, Judæis, salu-  
tem dicunt fratres,  
qui sunt in Jerosoly-  
mis, Judæi, & qui  
in regione Judææ,  
& pacem bonam.

2. Beneficiat vo-  
bis Deus, & memi-  
nerit testamenti sui,  
quod locutus est ad  
Abraham, & Isaac,  
& Jacob, servorum  
suorum fidelium :

3. & det vobis  
cor omnibus, ut co-  
latis eum, & facia-  
tis ejus voluntatem,  
corde magno, & ani-  
mo volenti.

1. **E** S Juifs qui sont  
dans Jérusalem  
& dans le païs de  
Judée, aux Juifs  
leurs frères qui demeurent  
en Egypte, salut & une heu-  
reuse paix.

2. Que Dieu vous com-  
ble de biens. Qu'il se sou-  
vienne de l'alliance qu'il a  
faite avec Abraham, Isaac &  
Jacob ses fidèles serviteurs.

3. Qu'il vous donne à  
tous un cœur, afin que vous  
l'adoriez, & que vous ac-  
complissiez sa volonté avec  
un cœur vraiment grand, &  
un esprit plein d'ardeur.

4. Qu'il ouvre vôtre cœur à la loy & à ses préceptes, & qu'il vous donne la paix.

5. Qu'il exauce vos prières, qu'il se réconcilie avec vous, & qu'il ne vous abandonne point dans le tems mauvais.

6. Quant à nous maintenant, nous sommes ici occupez à prier pour vous.

7. Sous le règne de Démétrius l'an cent soixante-neuf, nous vous écrivîmes nous autres Juifs, dans l'affliction & dans l'accablement des maux qui nous étoient survenus pendant ces années, depuis que Jason se fut retiré de la terre sainte & du royaume.

8. Ils brûlèrent la porte du temple, & ils répandirent le sang innocent. Nous priâmes le Seigneur, & nous fumes exaucez. Nous offrîmes le sacrifice *accoutumé* & de la fleur de farine. Nous allumâmes les lampes & nous exposâmes les pains *devant luy*.

9. Maintenant donc célébrez la fête des Tabernacles du mois de Casleu.

4. Adaperiat cor vestrum in lege sua, & in præceptis suis, & faciat pacem.

5. Exaudiat orationes vestras, & reconcilietur vobis, nec vos deferat in tempore malo.

6. Et nunc hic sumus orantes pro vobis.

7. Regnante Demetrio, anno centesimo sexagesimo nono, nos Judæi scripsimus vobis in tribulatione, & impetu, qui supervenit nobis in istis annis, ex quo recessit Jason à sancta terra, & à regno.

8. Portam succenderunt, & effuderunt sanguinem innocentem: & oravimus ad Dominum, & exauditi sumus, & obtulimus sacrificium, & similaginem, & accendimus lucernas, & proposuimus panes.

9. Et nunc frequentate dies scenopægiæ mensis Casleu.

Exod. c.  
25. v. 30.  
31. c. 29.  
40.

10. Anno centesimo octogesimo octavo, populus, qui est Ierolymis, & in Judæa, Senatufque & Judas, Aristobolo magistro Ptolemæi regis, qui est de genere christorum sacerdotum, & his qui in Ægypto sunt, Judæis, salutem & sanitatem.

11. De magnis periculis à Deo liberati, magnificè gratias agimus ipsi, ut pore qui adversus talem regem dimicavimus.

12. Ipse enim ebullire fecit de Perfide eos, qui pugnaverunt contra nos, & sanctam civitatem.

13. Nam cum in Perfide esset dux ipse, & cum ipso immensus exercitus, cecidit in templo Nanæ, consilio deceptus sacerdotum Nanæ.

14. Etenim cum

10. L'an cent quatre-vingt huit, Le peuple qui est dans Jérusalem & dans la Judée, le Sénat & Judas, à Aristobole precepteur du roy Ptolémée, de la race des Prêtres sacrez //, & aux Juifs qui sont en Egypte, salut & santé.

11. Dieu nous ayant délivrez de tres-grands périls, nous luy en rendons aussi de tres-grandes actions de grâces, pour avoir eu la force de combattre contre un tel Roy //.

12. Car ce fut luy qui fit sortir de Perse cette multitude de gens qui combattirent contre nous & contre la ville sainte.

13. Mais ce chef de nos ennemis étant luy-même en Perse avec une armée innombrable, périt dans le temple de Nanée, ayant été trompé par le conseil frauduleux des prêtres de cette idole.

14. Car Antiochus étant

γ. 10. L. Christorum. i. e. unctorum.

γ. 11. Expl. Antiochus.

venu avec ses amis au temple de cette Déesse, comme pour l'épouser, & pour y recevoir de grandes sommes d'argent à titre de dot.

15. Les prêtres de Nanée luy montrèrent tout cet argent, & après qu'Antiochus fut entré avec peu de gens au dedans du temple, ils le fermèrent sur luy.

16. Alors ouvrant une lucarne secrète qui regardoit sur le temple, ils l'assommèrent à coups de pierres & ceux qui étoient avec luy : & mettant leurs corps en pièces, ils leur coupèrent la tête, & les jetterent dehors.

17. Que Dieu soit beni en toutes choses, luy qui a livré ainsi les impies.

18. Devant donc célébrer le vingt-cinquième jour du mois de Casleu la purification du temple, nous avons jugé nécessaire de vous en donner avis, afin que vous célébriez aussi la fête des tabernacles, & la fête du feu qui nous fut donné lors que Néhémias ayant rebâti le temple & l'autel, offrit

ca habitaturus venit ad locum Antiochus, & amici ejus, & ut acciperet pecunias multas dotis nomine.

15. Cùmque proposuissent eas sacerdotes Nanea, & ipse cum paucis ingressus esset intra ambitum fani, clauserunt templum,

16. cùm intrasset Antiochus: aperit occulto aditu templi, mittentes lapides percusserunt ducem & eos qui cum eo erant, & diviserunt membra, & capitibus amputatis foras projecerunt.

17. Per omnia benedictus Deus, qui tradidit impios.

18. Facturi igitur quinta & vigesima die mensis Casleu purificationem templi, necessarium duximus significare vobis: ut & vos quoque agatis diem scenopegiæ, & diem ignis qui datus est quando Nehemias ædificato templo & altari obtulit sacri-

ficia.

19. Nam cum in Persidem ducerentur patres nostri, sacerdotes, qui tunc cultores Dei erant, acceptum ignem de altari occultè absconderunt in valle, ubi erat puteus altus & siccus, & in eo contutati sunt eum, ita ut omnibus ignotus esset locus.

20. Cum autem prererissent anni multi, & placuit Deo ut mitteretur Nehemias à rege Persidis: nepotes sacerdotum illorum, qui absconderant, misit ad requirendum ignem: & sicut narrauerunt nobis, non inuenerunt ignem, sed aquam crassam.

21. Et iussit eos haurire, & afferre sibi: & sacrificia, quæ imposita erant, iussit sacerdos Nehemias aspergi ipsâ aquâ, & ligna, & quæ erant superposita.

les sacrifices.

19. Car lorsque nos pères furent emmenez captifs en Perse, ceux d'entre les prêtres qui craignoient Dieu, ayant pris le feu qui étoit sur l'autel, le cachèrent secrettement dans une vallée, où il y avoit un puits profond & sec, & le mirent là pour être gardé sûrement; comme en effet ce lieu demeura inconnu à tout le monde.

20. Et beaucoup d'années s'étant passées depuis ce tems-là, lors qu'il plut à Dieu de faire envoyer Nehemias en Judée par le roy de Perse, il envoya les petits fils de ces prêtres qui avoient caché ce feu, pour le chercher; & ils ne trouvèrent point ce feu, comme ils nous l'ont dit eux-mêmes, mais seulement une eau épaisse.

21. Alors le prêtre Nehemias leur commanda de puiser cette eau, & de la luy apporter; & il leur ordonna d'en faire des aspersions sur les sacrifices, sur le bois & sur ce qu'on avoit mis dessus.

22. Ce qui ayant été fait, & le soleil qui étoit auparavant caché sous un nuage ayant commencé à luire, il s'alluma un grand feu, qui remplit d'admiration tous ceux qui étoient présens.

23. Cependant tous les prêtres faisoient la prière à Dieu, jusqu'à ce que le sacrifice fût consumé, Jonathas commençant, & les autres luy répondant.

24. Et Néhémias prioit en ces termes : Seigneur, Dieu créateur de toutes choses, terrible & fort, juste, & miséricordieux, qui êtes seul bon roy,

seul excéllent, seul juste, tout-puissant, & éternel, qui délivrez Israël de tout mal, qui avez choisi nos pères, & qui les avez sanctifiés :

26. Recevez ce sacrifice pour tout vôtre peuple d'Israël. Conservez & sanctifiez ceux que vous avez rendu vôtre portion & vôtre héritage.

27. Rassemblez tous nos

22. Utque hoc factum est, & tempus affuit, quo sol refulsit, qui prius erat in nubilo, accensus est ignis magnus, ita ut omnes mirarentur.

23. Orationem autem faciebant omnes sacerdotes, dum consummaretur sacrificium, Jonathas incohante, ceteris autem respondentibus.

24. Et Nehemias erat oratio hunc habens modum : Domine Deus omnium creator, terribilis & fortis, justus & misericors, qui solus es bonus rex,

25. solus præstans, solus justus, & omnipotens, & æternus, qui liberas Israël de omni malo, qui fecisti patres electos, & sanctificasti eos :

26. accipe sacrificium pro universo populo tuo Israël, & custodi partem tuam, & sanctifica.

27. Congrega di-

spersionem nostram, libera eos qui seruiunt Gentibus, & contemptos & abominatos respice: ut sciant Gentes quia tu es Deus noster.

28. Afflige opprimentes nos, & contumeliam facientes in superbia.

29. Constitue populum tuum in loco sancto tuo, sicut dixit Moyses.

30. Sacerdotes autem psallebant hymnos, usquequo consumptum esset sacrificium.

31. Cum autem consumptum esset sacrificium, ex residua aqua Nehemias iussit lapides maiores perfundi.

32. Quod ut factum est, ex eis flamma accensa est: sed ex lumine, quod refulsit ab altari, consumpta est.

frères dispersez; délivrez ceux qui sont sous l'esclavage des gentils; regardez favorablement ceux qui sont devenus un objet de mépris & d'abomination; afin que les nations connoissent que vous êtes nôtre Dieu.

28. Affligez ceux qui nous oppriment, & qui nous outragent avec orgueil.

29. Et établissez vôtre peuple dans vôtre saint lieu, selon que Moïse l'a prédit.

30. Cependant les prêtres chantoient des hymnes & des cantiques, jusqu'à ce que le sacrifice fût consommé.

31. Et le sacrifice étant consommé, Néhémias ordonna que l'on répandît ce qui restoit de cette eau sur les grandes pierres.

32. Ce qu'on n'eut pas plutôt fait, qu'il s'y alluma une grande flâme: mais elle fut consumée par la lumière qui reluisoit de dessus l'autel.

33. Lorsque cet événement fut rendu public, on rapporta au roy de Perse, qu'au même lieu où les prêtres qui avoient été emmenez captifs avoient caché le feu sacré, on avoit trouvé une eau, dont Néhémias & ceux qui étoient avec luy avoient purifié & consumé les sacrifices.

34. Le Roy après avoir considéré ce qu'on luy disoit, & s'être assuré par une recherche exacte de la vérité de la chose, fit bâtir en ce même lieu un temple;

35. Et se tenant assuré de ce prodige il donna aux prêtres de grands revenus, il leur donna de grands biens, & leur fit divers presens, qu'il leur distribuoit luy-même de sa propre main.

36. Néhémias appella ce lieu Nephthar; c'est-à-dire, purification: Mais il y en a plusieurs qui l'appellent Néphi.

33. Ut verò manifestata est res, renunciatum est regi Persarum, quòd in loco, in quo ignem absconderant hi qui translati fuerant sacerdotés, aqua apparuit, de qua Nehemias, & qui cum eo erant, purificaverunt sacrificia.

34. Considerans autem rex, & rem diligenter examinans, fecit ei templum, ut probaret quod factum erat.

35. Et cum probasset, sacerdotibus donavit multa bona, & alia atque alia munera, & accipiens manu sua, tribuebat eis.

36. Appellavit autem Nehemias hunc locum Nephthar, quod interpretatur purificatio. Vocatur autem apud plures Nephi.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

§. I. *Les Juifs qui sont dans Jérusalem & dans le pais de Judée, aux Juifs leurs frères qui demeurent en Egypte, salut & une heureuse paix.*

On croit que la principale raison qui porta les Juifs de Jérusalem à écrire cette lettre aux Juifs qui demeuroient en Egypte, étoit, que ceux-ci avoient violé la Loy de Dieu, qui leur défendoit d'avoir aucun autre temple que celui de Jérusalem, où il avoit plû au Seigneur d'être adoré & invoqué comme en sa sainte maison. Car l'Histoire nous apprend, que sous le règne de Ptolemée surnommé Soter, une grande multitude de Juifs ayant été enlevez par ce Prince & envoyez en Egypte, & plusieurs autres s'y étant ensuite allé établir volontairement, attirer par la fertilité du pais, & par la bonté que Ptolemée témoignoit à ceux de leur nation; ils se portèrent à la fin à bâtir un temple sur la forme de celui de Jérusalem, sans se mettre en peine des défenses que le Seigneur en avoit faites pour les raisons que l'on a marquées plusieurs fois en divers lieux.

Ils s'imaginoient honorer Dieu dans ce temple par les sacrifices qu'ils luy offroient comme au Seigneur souverain: mais il ne pouvoit agréer des sacrifices qui étoient fondez sur une desobéissance si visible, & sur ce violement d'un point si essentiel de sa Loy. Le grand & le prin-

*Joseph.  
Antiqu.  
lib. 12.  
cap. 1. &  
lib. 13.  
cap. 6.*

1. Reg. 15. 22. 23.  
 cipal sacrifice qu'il demandoit à son peuple, étoit celuy d'un cœur soumis & d'un esprit abaissé en sa présence : tous les autres, sans celuy-là, l'offensoient ; & c'étoit, comme il le fit déclarer à Saül, le premier de tous les Rois d'Israël, retomber en quelque sorte dans l'idolatrie, que de violer les ordres qu'il avoit donnez : *Numquid vult Dominus holocausta & victimas, & non potius ut obediatur voci Domini? . . . . Quoniam quasi scelus idololatriæ, nolite acquiescere.* Les Juifs de Jérusalem avoient donc dessein en écrivant à ces Juifs d'Égypte, de les porter doucement à reconnoître comment ils devoient honorer Dieu, en obéissant parfaitement à ses volontez.

ψ. 3. *Qu'il vous donne à tous un cœur, afin que vous l'adoriez, & que vous accomplissiez sa volonté avec un cœur vraiment grand, & un esprit plein d'ardeur.*

Ils avoient sans doute un cœur ; mais c'étoit un cœur humain, un cœur charnel, un cœur étroit & inanimé, incapable par luy-même d'adorer Dieu, & de l'aimer d'une manière digne de luy. Il leur falloit donc un autre cœur, qui fût grand, spirituel & plein d'ardeur, afin qu'ils pussent accomplir sa volonté, & l'adorer en vérité & en esprit. Or il n'y avoit que Dieu-même qui pût leur donner ce cœur : & c'est-là le plus grand don qu'il fasse aux hommes, puisque c'est celuy qui les rend dignes de l'aimer, & d'être en même-tems aimez de luy. C'étoit donc ce cœur que les Juifs de Jérusalem souhaitoient que Dieu donnât à leurs frères, aux Juifs qui demeuroient en Égypte.

ψ. 4. *Qu'il ouvre votre cœur à sa Loy & à*

*ses préceptes, & qu'il vous donne la paix.*

Ces Juifs de l'Egypte se flattoient en quelque sorte d'observer la Loy de Dieu, en luy immolant, comme on l'a dit, des victimes, & en luy offrant des sacrifices; puisque leur Histoire nous apprend encore, qu'ils s'étoient imaginez que le temple qu'ils bâtirent dans cette terre étrangère serviroit à réunir tous les Juifs qui y demeuroient, en les rassemblant dans un même lieu, pour célébrer les loüanges du Seigneur. Et ils s'appuyoient sur cette prédiction mal-entendue du Prophète Isaïe, qu'il y auroit dans l'Egypte un autel consacré à Dieu. Leur cœur étoit donc fermé à sa sainte Loy & à ses préceptes: & c'étoit leur propre orgueil, & leurs différentes passions, qui le tenoient ainsi fermé, en l'empêchant de découvrir la vérité, ou au-moins de s'y soumettre. C'est pourquoy les Juifs de Jérusalem touchez d'un vray zèle pour le salut de leurs frères, font cette excélente prière à Dieu; qu'il daignât ouvrir leur cœur à sa Loy & à ses préceptes; c'est-à-dire, ou leur en faire pénétrer le sens véritable, ou leur en faire accomplir la vérité. Car si c'étoit un malheur pour eux de ne pas connoître en cela la volonté du Seigneur; c'en eût été un encore plus grand de ne la pas accomplir, l'ayant connuë.

*Josephs. Antiq. lib. 13<sup>e</sup> cap. 6.*

*Isai. 9. 2.*

*v. 5. Qu'il exauce vos prières; qu'il se réconcilie avec vous; & qu'il ne vous abandonne point dans le tems mauvais.*

Les prières des Juifs de l'Egypte ne pouvoient être que desagréables à Dieu, tant qu'ils les offroient dans un temple bâti contre son précepte, & tant qu'ils ne se réunissoient point avec leurs

frères, en reconnoissant pour le seul temple de la Synagogue celui de Jérusalem. Lors donc que les Juifs qui parlent dans cette lettre, y témoignent souhaiter, *que Dieu exauçât les prières de ces autres Juifs*; ils font connoître le grand desir qu'ils avoient de voir leurs frères réunis avec eux en un seul temple, qui étoit l'unique alors où Dieu exauçoit les prières de son peuple. *Qu'il se réconcilie avec vous*, ajoutent-ils: c'est-à-dire, qu'il vous regarde d'un œil favorable, en rompant ce mur de séparation qui est entre luy & vous; afin que vous méritiez ensuite *qu'il ne vous abandonne point dans les tems mauvais*; soit de guerre, ou de tentation, ou d'autre sorte d'affliction. Car qu'est-ce qu'un peuple qui en s'éloignant de Dieu par ses crimes, s'est rendu digne d'être abandonné de luy dans le tems où ses ennemis ont reçu le pouvoir de l'affliger & de l'accabler? Et qu'est-ce qu'une ame qui ne s'est point *réconciliée avec son Dieu*, & qui mérite de n'être point *exaucée dans le tems mauvais*, lors que l'ennemi de son salut la persécute & la pousse, selon la parole d'un Prophète, dans des lieux glissans, & au milieu des ténèbres, de précipice en précipice? Mais quel est l'état sans comparaison plus effroyable de cette ame même, lorsque sortant de ce monde sans ce gage de *sa réconciliation*, elle se voit tout-d'un-coup *abandonnée de son Dieu dans ce tems vraiment mauvais*, où il n'y a plus aucune espérance, & qui est le commencement de son malheur éternel? Que nous avons donc grand sujet de solliciter sans cesse par nos *prières* cette parfaite *réconciliation* avec nôtre Dieu que nous avons offensé,

avant que ce *tems mauvais*, ce tems d'une misère sans mesure & sans consolation, soit arrivé, puis-que cet abandonnement entier d'un Dieu irrité pour toujours contre une ame qu'il a réprouvée, est quelque chose d'incompréhensible à l'homme tant qu'il est en cette vie!

ψ. 6. *Quant à nous maintenant, nous sommes ici occupez à prier pour vous.*

Tel est l'exercice continuel de la charité catholique des justes qui sont dans l'Eglise. Ils ne prient pas seulement pour eux-mêmes; mais regardant véritablement tous leurs frères comme leurs membres, ils sentent une sainte inquiétude pour leur salut, comme ils la sentent pour le leur propre. Qui n'admira une disposition si chrétienne dans ces anciens Juifs? & qui ne sera au contraire dans l'étonnement, en voyant si peu de Chrétiens aujourd'huy imiter ce zèle de la charité de ces justes de l'ancienne Loy? Chacun se contente presentement de prier pour soy, & il est même assez rare qu'on soit fidelle à s'en acquiter. Mais disons plutôt, que jamais on ne le fait comme on le doit, qu'on ne s'unisse véritablement dans la communion de tous les Saints, & qu'on n'embrasse dans sa prière tout le corps sacré de l'Eglise. Car l'Esprit de Dieu étant un esprit d'unité & de charité, ne nous fait jamais prier comme il faut, qu'il ne nous unisse en même-tems à tous les fidelles, animant tout le corps de son Eglise par son amour, & l'éclairant par sa lumière. Le gémissement de la colombe est la figure de la prière de l'Eglise, selon la pensée de saint Augustin: & c'est le gémissement de cette sainte colombe qui ressuscite les pé-

cheurs, lors que les membres vivans de l'Eglise priant pour ceux qui sont morts, leur rendent la vie. Si les marchands traversent les terres & les mers, disoit autrefois saint Jean Chrysostome, pour s'enrichir de plus en plus; si les artisans se tuënt pour ajoûter quelque chose au peu de bien qu'ils ont; comment nous autres pouvons-nous être si lâches que de nous contenter de nous sauver seuls, puisque nous hazardons nôtre propre salut si nous n'avons soin de celui des autres?

*v. 7. Sous le règne de Démétrius l'an cent soixante & neuf, nous vous écrivîmes nous autres Juifs, dans l'affliction & dans l'accablement des maux qui nous étoient survenus pendant ces années, depuis que Jason se fut retiré de la terre sainte & du royaume.*

2. Mach.

6. 4. 7.

L'an du monde trois mille huit cent vingt-neuf, Jason frère du Grand-Prêtre Onias, possédé d'une ambition tres-criminelle, conçut le dessein d'usurper & d'acheter le souverain Sacerdoce: & c'est ce qu'il fit, ayant trouvé dans le roy Antiochus surnommé l'illustre, toute la disposition possible à le seconder dans cette entreprise impie. Ce fut-là la source & la première origine de tous les maux dont les Juifs furent depuis affligés & accablés, comme ils le marquent ici: car cet apostat commença dès-lors à tout renverser dans la Religion & dans la discipline des mœurs, comme on le verra plus particulièrement dans un des Chapitres suivans. C'est donc ce que ces Juifs de Jérusalem entendent dans cette lettre, lors qu'ils y parlent à ceux de l'Egypte, de l'affliction & de l'accablement

*L'accablement des maux qui leur étoient survenus, depuis que Jafon s'étoit retiré de la terre sainte: c'est-à-dire, depuis qu'il étoit allé trouver le Roy pour acheter, comme il le fit, la souveraine Sacrificature, & qu'il s'étoit éloigné luy-même & avoit fait éloigner avec luy beaucoup de Juifs de la sainteté de la Loy, pour se joindre avec les Payens en embrassant leurs coûtumes & leurs superstitions toutes profanes. Mais ils n'écrivirent cette lettre que long-tems depuis; c'est-à-dire vers l'an 3860, ou 61, sous le règne de Démétrius, & sous le Pontificat de Simon l'un des enfans de Mathathias, lorsque le joug des nations, selon le langage de l'écriture, commençoit à être levé de dessus Israël.*

1. Mach.  
cap. 1.  
v. 12. 14.  
15. 16.  
Item 2.  
lib. cap.  
4. v. 7. 8.  
10. 12.

1. Ma-  
chab. cap.  
13. 14.

§. 10. *Le Sénat & Judas, à Aristobole Précepteur du roy Ptolémée, de la race des Prêtres sacrez, & aux Juifs qui sont en Egypte, salut & santé.*

Cette lettre fut écrite plusieurs années après la précédente; c'est-à-dire l'an 3880. & l'onzième du Pontificat de Jean surnommé Hircan, qui avoit succédé à Simon son père dans la souveraine Sacrificature des Juifs, comme on l'a vû à la fin du premier livre des Machabées. Quant à Judas qui est nommé à la tête de cette lettre, quelques-uns croient qu'il étoit de la secte des Esséniens, & celuy dont parle Joseph, lors qu'il témoigne qu'il fit beaucoup de prédictions, & qu'elles se trouvèrent toutes véritables. *Aristobole*, à qui cette lettre est adressée particulièrement, étoit, selon le sentiment de plusieurs anciens, ce Juif de la secte des Philosophes Péripatéticiens, qui composa des commentaires sur

1. Ma-  
chab. cap.  
16. v. 21.  
24.  
Joseph.  
Antiq.  
lib. 13.  
cap. 19.  
Euseb. de  
preparat.  
l. 8. c. 3.  
It. Clem.  
Alex.  
Stromat.  
lib. 1.  
pag. 342.  
& alibi.

322 LIVRE II. DES MACHABÉES.  
Moïse, & les presenta à Prolémée Philométor.

ÿ. II. &c. *Dieu nous ayant délivrez de tres-grands périls, nous luy en rendons aussi de tres-grandes actions de graces, pour avoir eu la force de combattre contre un tel Roy, &c.*

Toute l'Escriture & tous les saints Péres nous representent Dieu comme étant extrêmement jaloux de la reconnoissance de ses graces. Et en effet, plus l'homme sent sa misère, & le besoin continuel qu'il a de son assistance, à-cause des grands périls qui l'environnent, plus il se sent obligé à rendre un continuel hommage à cette infinie miséricorde de son Dieu, qui le couvre sous ses ailes, selon le langage de l'Escriture, & qui le protège contre la fureur & la malice de ses ennemis. Il est donc certain que la grandeur & le prix des graces que nous recevons sans cesse de sa bonté, est la mesure, pour le dire ainsi, de nôtre reconnoissance, qui y doit être en quelque façon proportionnée. Ainsi les Juifs de Jérusalem & du reste de la Palestine, pénétrez de la grandeur des périls dont il avoit plû à Dieu de les délivrer, font paroître cette proportion dans leur gratitude & leurs actions de graces. Sentant que la force qu'ils ont eüe de combattre contre un tel Roy, c'est-à-dire, contre un Roy si redoutable, leur venoit de Dieu, ils ne songent qu'à luy faire un sacrifice de leurs victoires, sans se les attribuer à eux-mêmes; & ils ne relèvent la puissance de leur ennemi, que pour publier d'une manière plus éclatante la toute-puissance de leur divin Libérateur.

Mais c'est une grande difficulté de connoître

qui étoit ce Roy nommé Antiochus, qui fit tant de mal aux Juifs, qu'ils se sentirent pressés de rendre à Dieu de grandes actions de graces, à cause des grands périls dont il les avoit délivrés. On se porteroit naturellement à croire, que c'étoit Antiochus surnommé Epiphanes, le plus grand persécuteur des Juifs, & cet impie blasphémateur du Nom de Dieu, dont il a été déjà beaucoup parlé dans le Livre précédent, & dont nous devons encore parler beaucoup dans celui-cy. Estius, l'un des plus habiles Interprètes de l'Ecriture, le croit ainsi : & ce qui pourroit appuyer son sentiment, est le rapport qui paroît être entre ce qui est marqué d'une-part en ce lieu touchant cet Antiochus, Qu'il étoit en Perse avec son armée, & qu'il vouloit enlever de grands tresors d'un temple profane, sous ce prétexte extravagant, d'épouser la fausse Déesse qui y étoit adorée : & ce qui est dit d'autre-part dans le premier Livre des Machabées touchant Antiochus Epiphanes, Qu'ayant appris qu'il y avoit dans une ville de Perse un temple fort riche, il y alla dans le dessein de le piller. Rien ne paroît plus conforme que deux Rois, persécuteurs du peuple Juif, portant le même nom d'Antiochus, faisant un voyage en Perse, & ayant dessein d'enlever les grandes richesses renfermées dans un temple de faux-dieux.

1. Machab. c. 6.  
v. 1. 2. 3.  
4.

Cependant la manière dont ils moururent est si différente, que quelque explication qu'on s'efforce de donner au Texte sacré, il est difficile de ne reconnoître pas que ce sont deux Rois différens. Celuy dont il est parlé en cet endroit,

1. Mach.  
ib. ut su-  
pra.  
2. Mach.  
c. 9.

entra dans le temple, étant trompé par les faux Prêtres qui luy promettoient de luy en donner les richesses, comme pour le dot de la Déesse qu'il prétendoit ridiculement épouser; & il y fut assommé à coups de pierres avec ceux qui l'accompagnoient, par ces mêmes Prêtres, qui leur coupèrent ensuite la tête, & les jettèrent hors le temple. Il est marqué au contraire tant au premier qu'au second livre des Machabées, qu'Antiochus Epiphanes étant venu dans la Perse, & ayant voulu se rendre maître de la ville où étoit le temple, pour la piller, il ne le put; parce que son dessein fut découvert par ceux qui étoient dedans, & que s'étant mis en défense, ils l'obligèrent de s'enfuir pour s'en retourner en Babylone. Et ce ne fut en effet que dans le tems de son retour qu'il fut frappé de cette playe divine & terrible dont on parlera dans la suite de ce Livre, qui le força de reconnoître, quoique trop tard, son impiété.

D'ailleurs, les tems mêmes sont difficiles à accorder; puis qu'Antiochus Epiphanes mourut environ l'an du monde trois mille huit cent quarante, & que la lettre que ces Juifs de Jérusalem écrivirent lors qu'ils venoient d'être délivrez de ces grands périls dont ils parlent, ne fut écrite que vingt ans depuis: ce qui donne tout lieu de juger, que ce roy Antiochus dont il est parlé dans ce chapitre que nous expliquons, n'est point le grand persécuteur des Juifs, surnommé Epiphanes; mais celuy qui est surnommé par quelques-uns, *Pius*, par d'autres, *Soter*, & par d'autres encore, *Siderès*, & qui étoit fils de Démétrius Soter. Ce fut luy qui feignit d'abord,

comme on le voit dans le premier livre des Machabées, de vouloir être l'ami de Simon Grand Prêtre, l'un des fils du célèbre Mathathias; & qui ensuite ayant violé l'alliance qu'il avoit faite avec luy, déclara la guerre aux Juifs; fit tuer en trahison ce Grand-Prêtre, & voulut faire un semblable traitement à Jean son fils surnommé Hircan; lequel, comme il est marqué dans l'Écriture, en fut averti, & l'évita. Ce fut donc après la mort de ce roy Antiochus, surnommé Sidetès, que les Juifs furent *délivréz* de ces *grands périls* dont ils parlent dans leur lettre, & pour lesquels ils se sentoient obligez de rendre à Dieu de grandes actions de graces. Car nous apprenons d'un Historien; qu'après la mort de ce prince, les Juifs ne furent plus assujettis à la tyrannie des Grecs; mais qu'ils firent même de grands ravages dans la Syrie. *Justin.*

¶ 19. Lorsque nos pères furent emmenéz captifs en Perse, ceux d'entre les Prêtres qui craignoient Dieu, ayant pris le feu qui étoit sur l'autel, le cachèrent secrettement dans une vallée, où il y avoit un puits profond & sec, & le mirent là pour être gardé sûrement, &c.

C'est ici le seul endroit de l'Écriture où s'est conservée une circonstance si considérable, qui n'est marquée ni dans le quatrième livre des Rois, ni dans le second des Paralipomènes, ni dans le Prophète Jérémie, & qui nous fait connoître qu'il y a eu en tout tems de vrais zélateurs de la piété & de la Religion; puis qu'au tems même de la ruine de Jérusalem, où il sembloit qu'on eût tout-à-fait oublié ce que l'on devoit à Dieu, selon que le saint prophète Jéré-

mie le témoigne en divers lieux , il se trouva néanmoins dans ce grand nombre de ministres du Seigneur qui l'avoient abandonné , *des Prêtres qui le craignoient* , comme il est marqué ici. Ce furent donc eux qui eurent soin de *cache* le feu sacré destiné pour les sacrifices , & conservé perpétuellement *sur l'autel* : & ils le firent non seulement pour empêcher qu'il ne pût être profané par les idolâtres , mais encore afin qu'il fût *surement gardé* jusqu'au tems de la délivrance d'Israël , comme on le voit par le soin qu'on eut après la captivité de s'informer des descendans de ces Prêtres , du lieu où ils l'avoient mis comme en dépôt en attendant leur retour de Babylone. Ainsi il paroît une grande foy dans ces Prêtres , sur qui la vûë d'une aussi terrible désolation qu'étoit alors celle de Jérusalem & de tout le royaume de Juda abandonnez par la justice de Dieu à la fureur des Chaldéens , eut moins de force , que la parole du saint prophète Jérémie , qui les assuroit , comme il est marqué dans le Chapitte suivant , que Dieu devoit rassembler son peuple , & luy faire miséricorde en se réconciliant un jour avec luy.

Quant à ce qui regarde ce feu sacré , pour la conservation duquel ces Prêtres témoignèrent une si sainte inquiétude , il en est parlé dans le *Levit. c.* Lévitique , où nous voyons que Dieu ordonna , *5.* que le feu qui devoit servir à l'holocauste seroit toujours pris de l'autel même ; c'est-à-dire , qu'on ne pourroit s'y servir d'un feu profane & étranger ; & que pour cette raison le feu brûleroit toujours sur l'autel , parce que le Prêtre auroit soin de l'entretenir en y mettant chaque

jour du bois au matin, sans qu'il le laissât jamais éteindre. Nous dirons ensuite ce que marquoit cette excellente figure.

ŷ. 20. 21. *Et beaucoup d'années après. . . Néhémias envoya les petits-fils de ces Prêtres qui avoient caché ce feu, pour le chercher. Et ils ne le trouvèrent point . . . mais seulement une eau épaisse. Alors le Prêtre Néhémias leur commanda de puiser cette eau, &c.*

Si la foy parut admirable dans ces Prêtres, lors qu'ils cachèrent le feu sacré de l'autel pour le conserver jusqu'au tems du retour des Juifs; elle ne parut pas moins dans le prêtre Néhémias, lorsque revenant en Palestine pour le rétablissement du temple de Jérusalem & de la Religion, il envoya les petits-fils de ces anciens Prêtres pour *chercher ce feu*, dans le lieu où ils sçavoient que leurs grands-pères l'avoient caché; ce qui s'étoit jusqu'alors tenu fort secret dans leurs familles. Mais ce qui fait éclater beaucoup davantage la foy si vive de ce grand serviteur de Dieu, est qu'ayant sçû que ce feu ne se trouvoit point, mais seulement *une eau épaisse* en sa place, il ne se rebuta point, & n'hésita en aucune sorte dans sa foy, comme si Dieu eût manqué à seconder la piété de leurs ancêtres. Car quoique rien ne paroisse plus opposé au feu que l'eau, il regarda néanmoins ce changement du feu sacré en une eau épaisse, comme une marque de la toute-puissance de Dieu; & il crut avec fermeté, qu'il ne luy seroit pas moins facile de convertir de nouveau cette eau épaisse en un feu divin, & propre pour les sacrifices qu'il se préparoit de luy offrir. C'est la raison

pour laquelle il commanda aussi-tôt que l'on puisât de cette eau, pour la répandre sur le bois, & sur les victimes qui étoient dessus. Nous nous réservons à marquer ensuite les vérités que ces figures nous représentoient.

ÿ. 22. *Ce qui ayant été fait, & le soleil, qui étoit auparavant caché sous un nuage, ayant commencé à luire, il s'alluma un grand feu, qui remplit d'admiration tous ceux qui étoient presens.*

Il ne faut pas s'imaginer que le changement de cette eau épaisse en un feu ait été produit d'une manière naturelle par la lumière du soleil qui se découvrit tout d'un coup de dessous le nuage qui le cachoit. Mais Dieu voulut seulement, en faisant luire sur cette eau le soleil qui étoit caché, & en produisant en même-tems un grand feu qui remplit d'admiration tous ceux qui étoient presens, faire admirer sa toute-puissance: il voulut convaincre par cette figure tout son peuple, que de-même que cette eau épaisse n'étoit que de l'eau, tant que le soleil demeura caché; & qu'elle fut convertie en feu dans le moment que le soleil eut paru; aussi tant que les crimes des Juifs obligèrent Dieu, comme le divin soleil de justice, de s'éloigner & de se cacher à eux, toute leur religion figurée par ce feu sacré n'étoit plus alors que comme de l'eau & une eau épaisse devant luy, incapable de servir aux sacrifices, & de consumer les holocaustes: mais que dans l'instant que sa divine miséricorde avoit regardé favorablement son peuple, & fait luire la lumière de sa grace dans leurs cœurs, il avoit produit ce changement si miraculeux d'une eau épaisse en un feu divin,

pour marquer qu'il se réconcilioit avec Israël, & qu'il agréeroit à l'avenir leurs sacrifices, qu'il avoit eu auparavant en abomination. Car la marque assez ordinaire à laquelle il faisoit connoître anciennement, qu'il recevoit d'une manière favorable ces sacrifices qu'on luy offroit, étoit lors qu'il les faisoit consumer par le feu du ciel, comme on en peut voir beaucoup d'exemples dans l'Ecriture.

Saint Ambroise, après avoir relevé la piété de ces anciens prêtres dont on a parlé, qu'il témoigne avoir été encore plus grande dans l'adversité que dans la prospérité, puis qu'au milieu des chaînes dont on chargeoit les captifs, des armes des ennemis qui massacroient tant de Juifs, & des flâmes qui consumoient Jérusalem & le temple, ils la firent éclater par le soin qu'ils eurent, non de cacher, comme il dit, pour leurs descendans des trésors d'or & d'argent, mais de conserver le feu sacré de l'autel; il ajoute; Que ce feu étoit celui qui étant tombé anciennement sur le sacrifice de Moïse, l'avoit consumé, selon qu'il est dit dans l'Ecriture; *Qu'un feu sortit du Seigneur, & consuma toutes les choses qui étoient offertes en holocauste sur l'autel*: Qu'il falloit que les sacrifices fussent sanctifiés par ce feu divin: & que ce fut la raison, pour laquelle les fils d'Aaron ayant entrepris d'offrir devant le Seigneur un feu étranger, il sortit dans le moment un feu du Seigneur qui les dévora. Le même Saint dit encore; Qu'on ne peut point ignorer ce que nous marquoit ce feu, lors qu'on lit dans l'Evangile; *Que le Seigneur a baptisé dans le Saint-Esprit & dans le*

*Ambrosi  
de Offic.  
l. 3. tom.  
4. p. 80.  
81.*

*Levit.  
c. 9. v.  
24. c.  
10. v.*

*1. 2.*

*Joan. 1.*

„ feu : & qu'ainsi ce feu étoit la figure du Saint-  
 „ Esprit, qui devoit descendre après l'Ascension  
 „ du Seigneur, & remettre les péchez de tous  
 „ les hommes, & qui comme un feu sacré enflâ-  
 „ me & embrase les cœurs des fidelles. Aussi, se-  
 „ lon la remarque du même Saint, le sacrifice fut  
 „ consumé, comme il est dit dans la suite, par ce  
 „ qu'il étoit offert, suivant la loy, pour le péché.

„ Mais d'où vient, continuë saint Ambroise,  
 „ que le feu gardé au fonds d'un puits sec devint  
 „ de l'eau, & que de cette eau il en sortit ensuite  
 „ du feu; sinon parce que la grace du Saint-Es-  
 „ prit brûle avec le feu, & lave avec l'eau nos pé-  
 „ chez? Car le péché est en même-tems & lavé  
 „ & consumé. Or ce feu sacré figuré visiblement  
 „ par celui qui consuma le sacrifice de Néhémias,  
 „ demeure caché dans le tems de la captivité; c'est-  
 „ à-dire, dans le tems du règne du péché, qui  
 „ rend les hommes captifs: mais il se découvre  
 „ dans le tems de leur liberté & de leur rédemption:  
 „ & quoique changé dans la figure extérieure de  
 „ l'eau (comme au baptême,) il ne laisse pas de  
 „ conserver la nature du feu, pour consumer le  
 „ sacrifice. *Hic ignis absconditur captivitatis tem-  
 pore, quò culpa regnat: tempore autem libertatis  
 revelatur. Et licet in aqua speciem mutatus, ta-  
 men servat ignis naturam, ut consumeret sacrifi-  
 cium.*

Levit. c.  
 6. v. 9.  
 13.

Il faut que ce feu soit pris de l'autel, selon  
 l'ordonnance de l'ancienne loy, & qu'on ait  
 soin de ne le laisser jamais éteindre: c'est-à-dire,  
 que le feu qui doit enflâmer le cœur de l'hom-  
 me, & l'offrir à Dieu en holocauste, ne doit  
 pas être un feu profane, un feu étranger, un

feu passager; mais qu'il doit venir de l'autel, qui est la figure de JESUS-CHRIST dans l'Écriture; & qu'il doit être perpétuel. C'est en effet JESUS-CHRIST qui a envoyé l'Esprit consolateur sur la terre comme un feu, pour échauffer & pour embraser les cœurs. Et cet Esprit saint descendant sur l'Église en formé de feu, marquoit l'ardeur de la charité dont nos ames devoient sans cesse brûler. Loin donc de nos cœurs tout amour profane, & tout amour étranger, qui ne pourroit que s'opposer au sacrifice tout divin que nous sommes obligez d'offrir à Dieu au fond de nos ames, & qui même nous attireroit, comme sur les fils d'Aaron, le feu consumant de la colére du Seigneur. Considérez, dit saint Ambroise, que c'est vous mêmes qui êtes la victime du sacrifice: Et examinez-en bien toutes les particularitez en silence. Songez que le Saint-Esprit descend sur vous comme une vapeur ou comme une eau que l'on y a répanduë; & qu'il semble en même-tems vous brûler, ainsi qu'un feu, lors qu'il consume vos péchez. *Hostia illa tu es. Considera tacitus singula. In te descendit vapor spiritus sancti: te videtur exurere, cum tua peccata consumit.*

Ÿ. 31. 32. Et le sacrifice étant consommé, Néhémias ordonna que l'on répandît ce qui restoit de cette eau sur les grandes pierres: Ce qu'on n'eut pas plutôt fait, qu'il s'y alluma une grande flamme. Mais elle fut consumée par la lumière qui reluisoit de dessus l'autel.

L'Écriture ne marque point la raison qui obligea Néhémias à faire répandre le reste de l'eau qui s'étoit trouvée au fond du puits, sur les

Luc. 12.

49.

Act. 2.

«Am-  
brof. de  
«Offic. l.

«3. l. 4.  
«p. 81.

*grandes pierres* dont il est parlé ici. Comme c'étoit un feu sacré, & que celui qui s'étoit déjà allumé si miraculeusement sur l'autel pour consumer le sacrifice, suffisoit pour être gardé par les prêtres avec soin, suivant l'ordonnance de la loy; il semble que Néhémias inspiré de Dieu se crut obligé de faire ainsi consumer le reste aux yeux du peuple, pour empêcher qu'il ne pût être profané. Mais il est tres-remarquable, que ce fut par *la lumière* du feu divin qui reluisoit de dessus l'autel, que cette *flâme*, qu'on avoit vû s'allumer sur ces *grandes pierres*, qui étoient sans doute de l'autel même, fut consumée. Or cela pouvoit nous représenter dans un sens spirituel, que l'amour céleste qui embrase les plus grands Saints & les membres les plus nobles du Corps de JESUS-CHRIST, figurez par ces *grandes pierres* de l'autel, doit être comme absorbé par celui de leur Chef sacré, lorsque *toutes choses*, comme dit saint Paul, *luy ayant été soumises, il sera luy-même soumis*, autant qu'homme, à celui qui luy aura soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous.

1. Cor. c.  
15. 28.

ψ. 24. Le Roy, après avoir considéré ce qu'on luy disoit, & s'être assuré par une recherche exacte de la vérité de la chose, fit bâtir en ce même lieu un temple.

Les Interprètes ont recours au Grec pour expliquer cet endroit, & ils disent, que ce qui est appelé ici *un temple*, doit être entendu dans le même sens des Septante; c'est-à-dire, que Cyrus ayant été informé de ce grand événement du feu sacré changé en eau dans le fond d'un puits, & de cette eau convertie depuis en feu, voulut

rendre le lieu où étoit ce puits un lieu sacré, & empêcher qu'on ne le profanât, en le faisant enfermer. Que si néanmoins on veut s'attacher exactement à la lettre de la Vulgate, il faut dire, que ce prince touché de respect pour la majesté & pour la grandeur de Dieu, dont la puissance avoit éclaté dans ce miracle, fit bâtir en cet endroit comme une espèce de temple, ou de chapelle; qu'il en donna la garde à des prêtres, à qui il fit de fort grands presens; & que ce lieu étoit destiné pour servir d'un monument éternel de ce prodige qui avoit frappé l'esprit de Cyrus: mais que l'on n'y offroit point de sacrifices; ce qui eût été capable d'irriter plutôt, que d'honorer Dieu, lequel avoit défendu qu'on luy en offrît autre part que dans le temple de Jérusalem.



## C H A P I T R E II.

I. **I**Nvenitur autem in descriptionibus Jeremix prophetae, quod iussit eos ignem accipere qui transmigrabant: ut significatum est, & ut mandavit transmigratis.

I. **O**R on trouve dans les écrits du Prophète Jérémie //, qu'il commanda à ceux qui alloient de Judée en un pais étranger, de prendre le feu sacré, comme on l'a marqué auparavant; & qu'il leur donna des préceptes, lors qu'ils étoient transférez,

Y. 1. Expl. ce livre est perdu presentement. Grec. dans les histoires, que le Prophète Jérémie commanda à ceux, &c.

2. Et leur enjoignit très-expressément, de n'oublier pas les ordonnances du Seigneur, & de ne pas tomber dans l'égarement d'esprit en voyant les idoles d'or & d'argent, avec tous leurs ornemens :

3. Et que leur donnant encore divers avis, il les exhortoit à n'éloigner jamais de leur cœur la loy de Dieu.

4. Il étoit aussi marqué dans le même écrit que ce Prophète, par un ordre particulier qu'il reçut de Dieu, commanda qu'on apportât avec luy le tabernacle, & l'arche, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la montagne sur laquelle Moïse étoit monté & avoit vû l'héritage du Seigneur.

5. Et Jérémie y étant arrivé y trouva une caverne, où il mit le tabernacle, l'arche & l'autel des encensemens; & il en boucha l'entrée.

6. Or quelques-uns de ceux qui l'avoient suivi s'étant approchez pour remarquer ce lieu, ils ne purent le trouver.

2. Et dedit illis legem ne obliviscentur præcepta Domini, & ut non exerarent mentibus videntes simulacra aurea & argentea, & ornamenta eorum.

3. Et alia hujusmodi dicens, hortabatur ne legem amoverent à corde suo.

4. Erat autem in ipsa scriptura, quomodo tabernaculum & arcam jussit propheta divino responso ad se facto comitari secum, usquequo exiit in montem, in quo Moyses ascendit, & vidit Dei hereditatem.

5. Et veniens ibi Jeremias invenit locum speluncæ: & tabernaculum, & arcam, & altare incensû intulit illuc, & ostium obstruxit.

6. Et accesserunt quidam simul, qui sequebantur, ut notarent sibi locum, & non potuerunt invenire.

7. Ut autem cognovit Jeremias, culpans illos, dixit: Quod ignotus erit locus, donec congreget Deus congregationem populi, & propitius fiat:

8. & tunc Dominus ostendet hæc, & apparebit majestas Domini, & nubes erit, sicut & Moyfi manifestabatur, & sicut cum Salomon petiit ut locus sanctificaretur magno Deo, manifestabat hæc.

9. Magnificè etenim sapientiam tractabat: & ut sapientiam habens, obtulit sacrificium dedicationis, & consummationis templi.

10. Sicut & Moyses orabat ad Dominum, & descendit ignis de cælo, & consumpsit holocaustum, sic & Salomon oravit, & descendit ignis de cælo, & consumpsit holocaustum.

11. Et dixit Moyses, cò quòd non sit

7. Et Jérémie l'ayant scû, les blâma, & dit que ce lieu demeureroit inconnu jusqu'à ce que Dieu eût rassemblé son peuple dispersé, & qu'il luy eût fait miséricorde.

8. Et qu'alors le Seigneur feroit voir ces choses; que la majesté du Seigneur paroîtroit de nouveau étant dans une nuée, selon qu'elle avoit paru à Moïse, & qu'elle fut manifestée lorsque Salomon demanda que le temple fût sanctifié pour le grand Dieu.

9. Car il faisoit éclater sa sagesse d'une manière magnifique, & il offrit le sacrifice de la dédicace & de la consommation du temple, comme un homme qui étoit rempli de sagesse.

10. Comme Moïse pria le Seigneur, & que le feu descendit du ciel & consuma l'holocauste; ainsi Salomon pria; & le feu descendit du ciel, & consuma l'holocauste.

11. Et Moïse dit: Parce que l'hostie qui a été offerte pour

le péché n'a point été mangée, elle a été consumée par le feu.

comestum quod erat pro peccato, consumptum est.

12. Salomon célébra aussi pendant huit jours la dédicace du temple.

12. Similiter & Salomon octo diebus celebravit dedicationem.

13. Ces mêmes choses se trouvent aussi dans les écrits & dans les mémoires de Néhémias ; où l'on voit qu'il fit une bibliothèque, ayant rassemblé de divers pays les livres des Prophètes, & de David, & les lettres des Rois, & ce qui regardoit les dons faits au temple.

13. Inferebantur autem in descriptionibus & commentariis Nehemiæ hæc eadem : & ut construens bibliothecam congregavit de regionibus libros, & Prophetarum, & David, & epistolas Regum, & de donariis.

14. Judas a encore recueilli tout ce qui s'étoit perdu pendant la guerre que nous avons eüe ; & ce recueil est entre nos mains.

14. Similiter autem & Judas ea, quæ deciderant per bellum, quod nobis acciderat, congregavit omnia, & sunt apud nos.

15. Que si vous desirez d'avoir ces écrits, envoyez-nous des personnes qui puissent vous les porter.

15. Si ergo desideratis hæc, mittite qui perferant vobis.

16. Nous vous avons donc écrit, étant sur le point de célébrer la Purification ; & vous ferez bien de célébrer cette fête comme nous.

16. Acturi itaque purificationem scripsimus vobis : bene ergo facietis, si egeritis hos dies.

17. Or nous espérons que Dieu, qui a délivré son peuple, rendu l'héritage à tous,

17. Deus autem, qui liberavit populum suum, & reddidit hæreditatem omnibus,

hibus, & regnum,  
& sacerdotium, &  
sanctificationem,

18. sicut promisit  
in lege, speramus  
quod cito nostri mi-  
sererebitur, & con-  
gregabit de sub cae-  
lo in locum sanc-  
tum.

19. Eripuit enim  
nos de magnis periculis,  
& locum pur-  
gavit.

20. De Juda ve-  
ro Machabæo, &  
fratribus ejus, & de  
templi magni purifi-  
catione, & de aræ  
dedicatione;

21. sed & de præ-  
liis, quæ pertinent  
ad Antiochum No-  
bilem, & filium ejus  
Eupatorem;

22. & de illumi-  
nationibus quæ de  
caelo factæ sunt ad  
eos, qui pro Judæis  
fortiter fecerunt, ita  
ut universam regio-  
nem, cum pauci es-  
sent, vindicarent,  
& barbaram multi-  
tudinem fugarent,

23. & famosissi-  
mum in toto orbe

& rétabli le royaume, le sa-  
cerdoce, & le lieu saint,

18. selon qu'il l'avoit  
promis dans la loy, nous  
fera bien-tôt miséricorde, &  
nous rassemblera dans son  
saint lieu de tous les pais  
qui sont sous le ciel.

19. Car il nous a déli-  
vrez de grands périls, & il a  
purifié son temple.

20. Nous avons dessein  
d'écrire ce qui regarde Ju-  
das Machabée, & ses frères;  
la manière dont le grand  
temple a été purifié, & dont  
la dédicace de l'autel s'est  
faite;

21. comme aussi les com-  
bats qui se sont donnez sous  
Antiochus l'Illustre, & sous  
son fils Eupator;

22. & les faveurs écla-  
tantes qu'ont reçûes du ciel  
ceux qui ont combattu pour  
les Juifs avec un si grand  
courage, qu'étant peu de  
gens, ils se sont rendu maî-  
tres de tout le pais; & ont  
mis en fuite un grand nom-  
bre de barbares;

23. ont recouvré le plus  
fameux temple qui soit dans

le monde ; ont délivré la ville de servitude , & remis en leur vigueur les loix qui avoient été abolies , le Seigneur les ayant favorisez par toutes sortes de témoignages de sa bonté.

24. Enfin nous avons tâché de rapporter en abrégé dans un seul livre , ce qui a été écrit en cinq livres par Jason le Cyrénéen #.

25. Car ayant considéré que la multitude des livres rend l'histoire difficile à ceux qui veulent l'apprendre , à cause de ce grand nombre de choses qu'on leur représente ;

26. nous avons tâché d'écrire celle-ci de telle sorte , qu'elle pût plaire à ceux qui voudroient la lire ; qu'elle se pût retenir facilement de ceux qui sont plus studieux ; & qu'elle pût généralement être utile à tous ceux qui la liroient.

27. Or nous engageant à faire cet abrégé , nous n'avons pas entrepris un ouvrage

templum recuperarent , & civitatem liberarent , & leges , quæ abolitæ erant , restituerentur , Domino cum omni tranquillitate propitio facto illis ;

24. itémque ab Jason Cyrenæo quinque libris comprehensa , tentavimus nos uno volumine breviate.

25. Considerantes enim multitudinem librorum , & difficultatem volentibus aggredi narrationes historiarum propter multitudinem rerum ,

26. curavimus volentibus quidem legere , ut esset animi oblectatio : studiofis verò , ut facilius possint memorie commendare : omnibus autem legentibus utilitas conferatur.

27. Et nobis quidem ipsis , qui hoc opus breviandi cau-

ψ. 24. Expl. C'étoit un Juif & un saint homme ; & non un payen , comme le prétendent les hérétiques : car il y avoit beau- coup de Juifs dans Cyrene , comme on le voit dans les Actes. cap. 6. 9.

sa suscepimus, non  
facilem laborem,  
immo verò nego-  
tium plenum vigi-  
liarum & sudoris as-  
sumpsimus.

28. Sicut hi qui  
præparant convi-  
vium, & quærunt  
aliorum voluntati  
parere, propter mul-  
torum gratiam li-  
benter laborem sus-  
tinemus.

29. Veritatem qui-  
dem de singulis auc-  
toribus conceden-  
tes, ipsi autem se-  
cundùm datam for-  
mam brevitati stu-  
dentes.

30. Sicut enim  
novæ domus archi-  
tecto de universa  
structura curandum  
est: ei verò qui pin-  
gere curat, quæ apta  
sunt ad ornatum,  
exquirenda sunt: ita  
æstimandum est &  
in nobis.

31. Etenim intel-  
lectum colligere, &  
ordinare sermonem,  
& curiosius partes  
singulas quasque dis-  
quire, historia  
congruit auctori:

ge qui soit aisé; mais un tra-  
vail qui demande une gran-  
de application, & beaucoup  
de peine.

28. Nous le prenons néan-  
moins avec joye en considé-  
rant l'avantage de plusieurs,  
comme ceux qui étant char-  
gez de préparer un festin,  
sont bien-aisés de satisfaire  
les autres.

29. Nous nous reposons  
de la vérité des choses sur  
les auteurs qui les ont écri-  
tes; mais pour nous, nous  
travaillerons seulement à les  
abréger, selon le dessein que  
nous avons pris.

30. Car comme un ar-  
chitecte qui entreprend de  
bâtir une nouvelle maison  
est tout appliqué à en régler  
toute la structure; & qu'un  
peintre cherche seulement ce  
qui est propre pour l'embel-  
lir: on doit juger de nous  
de la même sorte.

31. Il est en effet du de-  
voir de celui qui compose  
toute une histoire, de re-  
cueillir les différentes ma-  
tières, de les raconter dans  
un certain ordre, & de re-

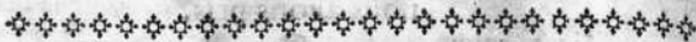
chercher avec un grand soin les circonstances particulières de ce qu'il raconte.

32. Mais on ne doit pas trouver mauvais, que celui qui fait un abrégé affecte d'être court dans ce qu'il écrit, & qu'il évite de s'étendre en de longs discours.

33. Nous commencerons donc ici nôtre narration; & nous finirons nôtre préface. Car il y auroit de la folie d'être long avant *que de commencer* une histoire, & d'être court dans l'histoire même.

32. brevitatem verò dictionis sectari, & executiones rerum vitare, brevianti concedendum est.

33. Hinc ergo narrationem incipimus: de præfatione tantum dixisse sufficiat, stultum enim est ante historiam effluere, in ipsa autem historia succingi.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 2. &c. *I*L leur enjoignit tres-expressément de n'oublier pas les ordonnances du Seigneur, & de ne pas tomber dans l'égarement d'esprit en voyant les idoles d'or & d'argent, avec tous leurs ornemens, &c.

Il est étonnant qu'après que Dieu a parlé aux hommes pour leur faire connoître ses volontez, il soit besoin qu'un Prophète recommande à ces mêmes hommes de *n'oublier pas les ordonnances du Seigneur*: comme si la voix de Dieu ne devoit pas faire une impression sans comparaison plus forte & plus vive sur leurs cœurs, que celle de

tous les Prophètes. Mais enfin, telle est la fragilité du cœur humain, & telle est son inconstance, qu'il a besoin d'être soutenu sans cesse contre les objets qui frappent ses sens, & qui l'exposent à toute heure à être emporté par l'attrait trompeur des créatures, & à oublier ou à négliger *la Loy de son Dieu*. C'étoit contre cet égarement d'esprit que le saint Prophète Jérémie travailloit à affermir les captifs de Jérusalem, lors qu'entre les autres avis qu'il leur donnoit, il les exhorta de *n'éloigner jamais de leur cœur la Loy de Dieu*; de-peur qu'il ne s'égarât en voyant les idoles d'or & d'argent des Chaldéens si-bien ornées, & ne se laissât aller à les adorer.

ψ. 4. &c. Il étoit aussi marqué dans le même écrit, que ce Prophète, par un ordre particulier qu'il reçut de Dieu, commanda qu'on apportât avec luy le Tabernacle & l'Arche, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la montagne sur laquelle Moïse étoit monté & avoit vû l'héritage du Seigneur, &c.

Quoique Dieu irrité contre son peuple à-cause de tant d'impiétez & d'abominations qu'ils avoient commises, eût résolu de livrer aux idolâtres ce temple auguste qu'il avoit choisi pour le lieu de sa demeure parmi les hommes, & auquel ils avoient eux-mêmes toujourns été si fortement attachez; il ne voulut pas néanmoins exposer aux profanations de ces infidelles ce qu'il y avoit alors de plus sacré dans la vraie Religion, qui étoit le Tabernacle, l'Arche d'alliance, & l'Autel sur lequel on faisoit brûler l'encens, pour rendre à sa divinité l'hommage qui luy étoit dû, à l'exclusion de tous les faux-dieux. Ce n'étoit pas que cette arche, toute sainte qu'elle

étoit, fût inviolable; puisqu'autrefois il l'avoit livrée entre les mains des Philistins, pour punir l'infidélité & l'ingratitude de son peuple: mais c'est qu'il vouloit, pour le dire ainsi, donner des bornes à la rigueur de sa justice, & faire connoître en même-tems à tous les hommes, que c'étoit luy, comme il l'avoit si souvent prédit, qui livroit Jérusalem, le temple, & son peuple à Nabuchodonosor, & qui retiroit d'entre leurs mains ce qu'il luy plaisoit; afin qu'on jugeât par là, que la destruction de la ville sainte étoit plus l'effet de sa rigoureuse justice envers Israël, que de la puissance de ses ennemis.

Deuter.  
34. 1.

Comme il est marqué, que ce fut *par un ordre particulier du Seigneur* que Jérémie fit apporter le Tabernacle avec l'Arche *sur cette montagne*, d'où Moïse avoit autrefois considéré toute la terre que *le Seigneur* avoit choisie pour *son héritage*, ayant promis avec serment de la donner à la postérité des saints Patriarches, & dans laquelle ce grand Législateur des Juifs n'entra point; on ne peut douter qu'une circonstance si singulière n'ait figuré quelque chose de considérable. N'étoit-il pas en effet tres-juste que Dieu s'éloignant, comme il le fit, de ce peuple impie & ingrat, marquât son éloignement par le transport qu'il fit faire des instrumens les plus sacrez de la Religion Judaïque, hors la terre qu'il avoit daigné appeller *son héritage*? Il falloit aussi leur faire voir par avance dans cette terrible image, que l'Évangile & la Foy de JESUS-CHRIST figurez par cette ancienne Arche, seroient transportez du milieu des Juifs infidelles, & passeroit dans un país étranger chez les Gentils, sur cette

*montagne élevée* qui peut nous représenter l'Eglise, selon l'idée que saint Augustin & les autres Pères nous en ont donnée, pour nous marquer & l'élevation & la visibilité de cette Eglise véritable de JESUS-CHRIST.

Il est vray que Jérémie fit cacher sur cette montagne, nommée Nebo, le Tabernacle, avec l'Arche & l'Autel des encensemens dans une caverne, dont même il boucha l'entrée; ce qui sembleroit convenir moins avec ce que nous disons, que l'Eglise Catholique, visible à toute la terre, pouvoit être figurée par cette montagne. Mais cette translation de l'Evangile du milieu des Juifs vers les Gentils, marquée par ce transport de l'Arche hors la Palestine, étoit alors effectivement une vérité cachée & un mystère qui ne devoit se développer que dans son tems. Et c'est peut-être ce que nous pouvons entendre encore d'une manière spirituelle par ce que dit Jérémie à ceux qui vouloient trop curieusement connoître le lieu où il avoit mis l'Arche du Seigneur: car blâmant l'indiscrette curiosité de ces personnes, il leur déclara, que *ce lieu demeureroit inconnu, jusqu'à ce que Dieu eût rassemblé son peuple dispersé, & qu'il luy eût fait miséricorde.* Ce que quelques-uns entendent du retour de Babylone sous Esdras. Mais comme depuis la captivité des Juifs, il n'est point parlé de l'Arche en aucun endroit de l'Ecriture; qu'on ne voit point que du tems d'Esdras, lors qu'on rebâtit le temple, on l'y ait placée; & que, selon qu'on en peut juger par l'histoire de Joseph, elle ne s'y trouva point en effet lorsque Tite se rendit maître de ce même temple & de la ville de Jérusalem.

rusalem. D'autres croyent que ce tems auquel le Seigneur devoit rassembler son peuple, ne peut s'entendre que de la fin du monde, où les restes d'Israël seront rassemblez dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, & auront part à la miséricorde de Dieu. Le lieu où l'Arche de l'alliance fut cachée, demeurera donc inconnu, jusqu'à ce que Dieu rassemble son peuple,

Matth.  
15. 24.  
Joan.  
10. 16.

Mais la grande vérité qui étoit couverte sous cette figure, est aussi demeurée cachée jusqu'à ce qu'il a plû à Dieu de rassembler dans une seule bergerie, comme parle JESUS-CHRIST, non seulement les brebis de la maison d'Israël qui étoient perduës, mais encore toutes les autres qui n'en étoient point, & qui devoient néanmoins entendre sa voix, afin qu'elles ne formassent plus toutes ensemble qu'un seul troupeau, & n'eussent plus qu'un seul Pasteur. C'est ce que nous voyons présentement accompli, dit saint Ambroise, dans l'union générale du peuple fidelle; & telle est la grande miséricorde que le Seigneur nôtre Dieu nous promettoit par la bouche de Jérémie; miséricorde qu'il nous a enfin méritée par l'excès de cet amour infini qui l'a fait mourir pour nous. *Congregationem populi tenemus: propitiationem Domini Dei nostri agnoscimus, quam propitiator in sua operatus est passione.*

Ambros.  
de Offic.  
lib. 3.  
Tom. 4.  
pag. 81.

¶ 9. Car il faisoit éclater sa sagesse d'une manière magnifique; & il offrit le sacrifice de la dédicace & de la consommation du temple, comme un homme qui étoit rempli de sagesse.

En quoy est-il vray particulièrement que Salomon ait fait éclater sa sagesse d'une manière ma-

*gnifique ?* Il la fit paroître sans doute dans la structure admirable de ce temple si auguste où devoit être révéree la grandeur & la majesté de Dieu. Mais il semble que l'Écriture nous donne lieu de juger qu'elle entend parler ici principalement de la manière dont il *offrit le sacrifice de la dédicace & de la consommation de ce même temple.* Car si c'étoit en effet quelque chose de grand, de voir un Prince si riche, si révééré de tous les peuples, & si puissant, donner toute son application pour faire bâtir à la gloire du Très-haut un temple qui fût vraiment digne de la majesté de celui auquel il devoit être consacré; rien n'est cependant plus capable de faire admirer cette profonde sagesse qu'il avoit reçûe de Dieu, & pour parler selon le langage de l'Écriture, rien n'a pû *faire éclater la sagesse de ce Prince d'une manière plus magnifique,* que ce qu'il fit & ce qu'il dit pour consommer la dédicace de ce même temple. Après avoir épuisé toutes les forces de son esprit, & consumé des richesses in-

3. Reg.  
8. 27.

finies pour bâtir ce temple au Seigneur, il s'anéantit tout-d'un-coup en sa présence, & frappé du dernier étonnement dans la vûe de cette haute majesté, il s'écrie : *Est-il donc croyable que Dieu habite véritablement sur la terre? Si les cieux & le ciel des cieux ne peuvent point vous comprendre; combien moins, Seigneur, cette maison que j'ay bâtie vous comprendra-t-elle?*

C'étoit en cela véritablement que le plus grand & le plus glorieux Prince qui fût alors dans le monde, faisoit *éclater sa sagesse d'une manière magnifique,* en reconnoissant que tout ce qu'il avoit fait, & tout ce qu'il pouvoit faire

encore pour la gloire de son Dieu, n'étoit rien en comparaison de ce qui luy étoit dû. Ainsi, que toutes les puissances de la terre mettent comme luy toute leur sagesse, non à relever leur propre grandeur, mais plutôt à s'abaisser, pour faire éclater aux yeux de leurs peuples l'élévation infinie de Dieu au-dessus de tous les hommes. Ce fut aussi pour cela que Salomon en offrant le sacrifice de cette dédicace du temple de Jérusalem, immola devant le Seigneur une si prodigieuse quantité de victimes, que l'Écriture a marqué jusques à vingt-deux mille bœufs & six-vingt mille brebis; faisant voir par la multitude de ces hosties qu'il immoloit à sa gloire, qu'il reconnoissoit publiquement l'impuissance où il étoit de rendre à Dieu un hommage proportionné à sa grandeur.

*Ibid.* v.  
62. 63.

¶ 13. Ces mêmes choses se trouvent aussi dans les écrits & dans les mémoires de Néhémias, où l'on voit qu'il fit une bibliothèque, ayant rassemblé de divers pais les Livres des Prophètes, de David, &c.

*Matth.*  
5. 18.

C'est un oracle de JESUS-CHRIST, que le ciel & la terre passeroient plutôt, que tout ce qui étoit dans la Loy ne fût accompli parfaitement, jusqu'à un seul iota & à un seul point. Ainsi il a été nécessaire que les Livres de l'Écriture, qui renferment cette Loy divine, se soient conservés, afin que les hommes ne se pussent excuser de ne l'avoir pas accomplie, pour ne l'avoir pas connue; & qu'elle fût exposée devant leurs yeux durant tout le cours des siècles, comme un monument tres-éclatant, & de la divine volonté du Créateur, & de la défobéissance inexcusable de

ses créatures. C'est pourquoy tous ces grands bouleversemens qui arrivèrent parmi le peuple de Dieu, soit lors que les dix Tribus d'Israël furent d'abord enlevées hors de leur país; soit lors que le royaume de Juda fut ensuite renversé, Jérusalem tout-à-fait détruite, le temple brûlé, & ses habitans transférez à Babylone, ne pûrent point empêcher que les Livres tout divins de la Loy & des Prophètes ne se gardassent inviolables; & celuy dont la volonté toute-puissante doit un jour rassembler en un instant devant luy les os dispersez en tous les endroits de la terre de tous les hommes qui seront morts depuis le commencement du monde, n'eut pas sans doute beaucoup de peine à *rassembler de divers país*, après la captivité de Babylone, *les Livres des Prophètes & de David*, & les autres de l'Ecriture qui s'y étoient dispersez par la dispersion générale des Juifs. Il se servit pour cela de Néhémias, qui rempli de zèle pour toutes les choses de la Religion, travailla en même-tems à rétablir le temple & la ville de Jérusalem, & à assembler *une bibliothéque* toute sainte des Livres sacrez qui contenoient & la parole de Dieu, & tout ce qui regardoit son peuple. Ce soin fut tres-digne de la piété & de la lumière de ce saint Prêtre, qui sçavoit bien que le recouvrement des Livres saints n'étoit pas moins nécessaire que le rétablissement du temple, pour le soutien de la vraye Religion; puisque le temple n'avoit même été détruit, que parce que la Loy de Dieu avoit été auparavant renversée par l'impiété de son peuple, & par la lâche complaisance de ses Ministres.

ŷ. 14. *Judas a encore recueilli tout ce qui s'étoit perdu pendant la guerre que nous avons eüe : & ce recueil est entre nos mains.*

Les grandes persécutions que les Juifs avoient souffertes depuis leur rétablissement, sur-tout sous le règne de l'impie Antiochus qui avoit tout renversé dans Jérusalem, & détruit presque la Religion du vray Dieu parmi son peuple, furent cause encore que beaucoup de choses s'étoient perduës pendant cette guerre des impies. Mais Judas, qui est, selon quelques-uns, le même que celuy dont on a parlé dans le Chapitre précédent, & dont le nom se trouve à la tête de cette lettre des Juifs de Jérusalem, prit le soin encore, comme avoit fait Néhémias long-tems avant luy, de recueillir tout ce qui s'étoit perdu, principalement des Livres saints, pendant la guerre. Car il falloit que la vérité des Ecritures demeurât toujourns inviolable, & qu'elle se conservât parmi le peuple de Dieu comme le dépôt sacré dont Dieu même l'avoit chargé, & qui devoit dans la suite passer de ce peuple à l'Eglise de JESUS-CHRIST, que cette divine parole regardoit principalement.

Que si ces anciens Ministres de la lettre de la Loy de Dieu ont été si curieux de la garder, dans le dessein que Dieu avoit de la faire passer par eux jusqu'à nous; combien sommes-nous encore plus obligez, nous que la vérité de ces Ecritures regardoit, de travailler non seulement à la conserver, mais encore à la faire croître comme une divine semence au fonds de nos cœurs, afin de ne perdre pas le fruit pour lequel elle est venue jusques à nous? Profitons donc de l'exem-

ple de ces anciens Juifs, qui n'avoient point un plus grand desir que de communiquer à leurs frères qui demeuroient en Egypte, ces livres sa-crez, pour les instruire touchant la Loy du Seigneur, & les engager de plus en plus à l'observer exactement. Car telle doit être la fin de toute la connoissance que l'on peut avoir de la Loy de Dieu: & si à mesure que l'on en connoît la vérité, on ne se porte à la pratiquer par la charité; on peut dire que la connoissance que l'on a de la volonté de son divin maître, non seulement sera inutile, mais contribuëra même à nous rendre plus coupables, & nous fera mériter, selon la parole de JESUS-CHRIST, un Luc. 12.  
47. châtement plus sévère.

ŷ. 20. 21. &c. *Nous avons dessein d'écrire ce qui regarde Judas Machabée, & ses frères; la manière dont le grand temple a été purifié, & dont la dédicace s'est faite, &c.*

Ce que l'Auteur de ce Livre a dit jusques à présent, ne regardoit point proprement le sujet de son histoire; & il a voulu seulement donner d'abord comme une idée générale de ce qui s'étoit passé à l'égard du temple de Jérusalem dans le tems qu'il fut rétabli par les soins de Néhémias depuis la captivité de Babylone; avant que de rapporter, comme il va faire dans la suite de ce Livre, ce que l'impie Antiochus fit depuis & contre les Juifs & contre le temple, & ce que firent de leur côté Judas Machabée & ses frères pour délivrer leur nation, & pour purifier la maison de Dieu des profanations des impies. On trouvera donc dans ce second Livre des Machabées plusieurs choses dont on a déjà parlé

dans le premier : & il sera nécessaire de quelques éclairciffemens pour concilier les unes avec les autres. Mais on y en trouvera auffi beaucoup de nouvelles , qui font d'une grande édification , comme le martyre d'Eléazar & des Machabées, & les réponses pleines de feu & de sagesse que ces généreux défenseurs de la Loy de Dieu firent à ceux qui vouloient les engager à abandonner leur Religion.

ψ. 27. 28. *Or nous engageant à faire cet abrégé, nous n'avons pas entrepris un ouvrage qui soit aisé, mais un travail qui demande une grande application . . . . Nous le prenons néanmoins avec joye, en considérant l'avantage de plusieurs, &c.*

Tel est le but qu'ont tous ceux qui travaillent faintement à l'ouvrage du Seigneur, d'y regarder l'avantage de leurs frères. Car ce n'est pas travailler pour Dieu, de se proposer dans un travail qui doit être tout à luy, sa propre gloire, son intérêt particulier, ou la simple satisfaction des autres. Les Livres saints sont destinez, non pour plaire aux hommes, ou pour satisfaire leurs passions & leur vaine curiosité ; mais pour les instruire, pour nourrir leurs ames, & pour les sauver : car c'est à la vérité qu'il appartient, selon JESUS-CHRIST, de nous délivrer: *veritas liberabit vos.* Ce seroit donc faire servir la vérité à un dessein indigne d'elle, de l'employer pour autre chose que pour la charité & pour le salut des ames, qui est l'usage pour lequel Dieu l'a destinée. Ce seroit la profaner, & l'appliquer, pour le dire ainsi, à des usages honteux.

Mais d'où vient que l'auteur de ce livre canonique nous represente son travail comme

*tres-pénible*, & d'une grande application ; puis que l'on sçait que les Ecrivains sacrez n'ont été que les organes du Saint-Esprit, & que leurs livres doivent être moins regardez comme leur ouvrage, que comme celuy de Dieu, qui leur inspiroit ce qu'ils doivent dire ? On peut répondre à cela, que quoiqu'il soit vray que ces grands Hommes ont parlé par l'inspiration du Seigneur, il a néanmoins tellement conduit leur plume, qu'il leur a laissé à chacun la liberté de leur stile & leur manière d'écrire, sans leur épargner la peine qu'ils pouvoient avoir dans un travail, qui leur étoit à chacun plus ou moins pénible, selon leur génie & le caractère particulier de leur esprit. C'est ainsi qu'on peut remarquer une extrême différence entre le stile de l'Évangile de saint Jean, qui a été regardé par les anciens comme un aigle, & celuy des autres Evangélistes ; entre les Epîtres de saint Paul, & celles des autres Apôtres ; entre quelques-uns des prophètes, & les autres : quoique la vérité qu'ils annoncent tous soit la même ; & que ç'ait été le même Esprit qui les animoit. N'est-ce pas aussi ce que nous voyons dans les opérations ordinaires de cet Esprit saint à l'égard des ames, en qui il agit luy-même par sa grace d'une manière toute divine, sans empêcher néanmoins qu'elles n'agissent conjointement avec luy, & sans leur ôter souvent la peine qui se trouve jointe à ces actions de vertu. Ainsi, encore que saint Paul nous déclare ; *Que ce n'étoit plus luy qui vivoit, Galat. 2. mais que c'étoit JESUS-CHRIST qui vivoit* <sup>20.</sup> *en luy : Qu'il n'y a qu'un Dieu, qui opère tout* <sup>1. Cor. 12. 6.</sup>

Philipp  
2. 13.

*en tous : Que c'est luy qui opère en nous & la volonté & l'action : il ne laisse pas de nous témoigner ailleurs les grandes peines qu'il souffroit dans l'ouvrage de son salut, jusqu'à s'écrier :*

Rom. 7.  
24.

*Malheureux que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ?*

ψ. 29. *Nous nous reposons de la vérité des choses sur les auteurs qui les ont écrites. Mais pour nous, nous travaillerons seulement à les abrégier, selon le dessein que nous avons pris.*

Esaius

Les hérétiques, qui prétendent rejeter ce livre, comme n'étant pas canonique, à cause de la prière pour les morts qui y est marquée & qu'ils condamnent, nous objectent cet endroit pour en détruire l'autorité. Voilà, disent-ils, l'auteur luy-même qui déclare nettement, qu'il ne s'est point mis en peine d'examiner la vérité de l'histoire, dont il va faire un abrégé. Mais on répond à cela premièrement, que dans le Grec il n'est point parlé de la vérité de cette histoire, mais seulement de l'exactitude à en marquer toutes les circonstances particulières : c'est-à-dire, que cet auteur laissant à celuy qui a écrit avant luy le soin de rapporter toutes les choses en particulier, il veut s'appliquer seulement à les abrégier pour la plus grande commodité des lecteurs : & ce sens du Grec est entièrement conforme à ce qui est dit dans le Latin même deux versets après. *Que si l'on s'attache à l'expression Latine de cet endroit, il faut reconnoître équitabement, qu'elle revient dans le fonds au même sens. Car comme Jason, qui étoit un saint auteur, avoit écrit cette histoire le premier, celuy-ci déclare, que tout son but étoit seulement*  
de

de l'abrégé, & qu'ainsi ce n'étoit pas luy qu'on en devoit regarder comme l'auteur véritable, à cause qu'il n'en étoit que l'abrégiateur : ce qui néanmoins ne peut empêcher l'Eglise inspirée de Dieu d'admettre son livre comme Canonique, & de reconnoître que le Saint-Esprit a communiqué véritablement sa lumière à cet auteur, pour composer son abrégé même.

ψ. 30. 31. *Car comme un architecte, qui entreprend de bâtir une nouvelle maison, est tout appliqué à en régler toute la structure; & qu'un peintre cherche seulement ce qui est propre pour l'embellir; on doit juger de nous de la même sorte, &c.*

C'est une double comparaison dont il se sert pour éclaircir ce qu'il vient de dire. Il compare donc Jason, dans toute la composition de son histoire, à un architecte appliqué à amasser tous les matériaux, & à régler tout le dessein qu'il doit suivre pour bâtir une nouvelle maison. Et il se compare luy-même, dans l'abrégé qu'il veut faire de l'histoire de Jason, à un peintre qui ne cherche uniquement que ce qui est propre pour l'embellir : c'est-à-dire, que trouvant cette histoire déjà faite par un autre, il veut seulement travailler en l'abrégéant, à la rendre & plus agréable, & plus utile à toute sorte de personnes. Que si l'on peut être surpris de cette préface, qui semble s'éloigner un peu de la simplicité du stile ordinaire de l'Ecriture, on doit reconnoître que les dons des écrivains sacrez sont différens, aussi bien que ceux des autres Ministres du Seigneur. L'élévation si prodigieuse des expressions dont se sert souvent saint Paul est tres-di-

gne de l'éminence du ministère auquel le Seigneur l'avoit appelé, quoy qu'elle semble si disproportionnée à la bassesse de la parole de la croix dont il se glorifioit luy-même. Dieu couvre quelquefois sa vérité sous les paroles les plus simples. Et il les couvre aussi d'autres fois sous un stile plus élevé & propre au génie des écrivains qu'il a choisis pour parler de sa part aux hommes. C'est assez pour nous d'être assurez par l'autorité de l'Eglise, que c'est Dieu même qui nous instruit par la bouche de cet auteur. Et si nous sommes choquez de quelques expressions dont il se sert, comme étant moins conformes à l'idée que nous avons du langage le plus ordinaire des Ecritures ; n'en soyons non plus scandalisez, que des espèces sacramentelles du pain & du vin qui frappent & qui combattent nos sens, dans le tems même que la lumière de la foy nous assure qu'un Dieu est caché sous ces voiles si peu proportionnez à sa grandeur.





CHAPITRE III.

1. **I**gitur cum sancta civitas habitaretur in omni pace, leges etiam adhuc optimè custodirentur, propter Oniæ pontificis pietatem, & animos odio habentes mala,

2. fiebat ut & ipsi reges & principes locum summo honore dignum ducerent, & templum maximis muneribus illustrarent :

3. ita ut Seleucus Asiæ rex de reditibus suis præstaret omnes sumptus ad ministerium sacrificiorum pertinentes.

4. Simon autem de tribu Benjamin præpositus templi constitutus, contendeat, obsistente sibi principe sacerdotum, iniquum ali-

1. **L**A Cité sainte jouissant donc d'une paix parfaite, & les loix y étant aussi exactement observées à cause de la piété du Grand-Prêtre Onias, & de la haine qu'il avoit dans le cœur contre tout mal ;

2. il arrivoit de là que les rois mêmes & les princes honoroient le lieu saint avec une grande vénération, & ornoient le temple de riches presens.

3. Ensorte que Séleucus roy d'Asie faisoit fournir sur son domaine toute la dépense qui regardoit le ministère des sacrifices.

4. Mais Simon qui étoit de la tribu de Benjamin, & qui commandoit à la garde du temple, s'efforçoit de faire quelque entreprise injuste dans la ville, malgré la

ψ. 1. Lettr. qu'avoient les esprits, &c. Græc. μισοπονυγίας : odium mali ; ce qui se rapporte au Grand-Prêtre seul.

résistance qu'y apportoit le prince des Prêtres.

5. Et voyant qu'il ne pouvoit vaincre Onias, il alla trouver Apollonius fils de Tharsée, qui commandoit en ce tems-là dans la Céléfyrie & dans la Phénicie.

6. Il luy déclara qu'il y avoit dans Jérusalem des sommes infinies d'argent ramassées dans un trésor; que ces sommes étoient immenses & destinées pour les affaires publiques, & non pour l'entretienement des sacrifices, & qu'on pourroit bien trouver le moyen de faire tomber tous ces trésors entre les mains du Roy.

7. Apollonius ayant donné au Roy cet avis qu'il avoit reçu touchant cette grande quantité d'argent, le roy fit venir Héliodore qui étoit son premier Ministre //, & l'envoya avec ordre de faire transporter tout cet argent.

8. Héliodore se mit aussitôt en chemin, comme pour visiter les villes de Céléfyrie & de Phénicie, mais dans

quid in civitate moliri.

5. Sed cum vincere Oniam non posset, venit ad Apollonium Tharsæ filium, qui eo tempore erat dux Cœlesyriæ, & Phœnicis:

6. & nunciavit ei, pecuniis innumerabilibus plenum esse ærarium Jerosolymis, & communes copias immensas esse, quæ non pertinent ad rationem sacrificiorum: esse autem possibile sub potestate regis cadere universa.

7. Cumque retulisset ad regem Apollonius de pecuniis quæ delatæ erant, ille accitum Heliodorum, qui erat super negotia ejus, misit cum mandatis, ut prædictam pecuniam transportaret.

8. Statimque Heliodorus iter est aggressus, specie quidem quasi per Cœlesyriam & Phœni-

¶ 7. *Autr.* Surintendant de ses finances. *Vatabl.*

een civitates esset le dessein véritablement d'ex-  
peragraturus, re ve- xécuter l'intention du Roy.  
ra autem regis pro-  
positum perfecturus.

9. Sed cum ve-  
nisset Jerosolymam,  
& benignè à summo  
sacerdote in civitate  
esset exceptus, nar-  
ravit de dato indi-  
cio pecuniarum: &  
cujus rei gratia ad-  
esset aperuit: inter-  
rogabat autem, si ve-  
rè hæc ita essent.

10. Tunc sum-  
mus sacerdos osten-  
dit deposita esse  
hæc, & victualia vi-  
duarum & pupillo-  
rum:

11. quædam verò  
esse Hircani Tobiaz  
viri valde eminentis  
in his quæ detulerat  
impius Simon: uni-  
versa autem argenti  
talenta esse quadrin-  
genta, & auri du-  
centa,

12. decipi verò  
eos, qui credidissent  
loco & templo, quod  
per univèrsam raun-  
dum honoratur, pro

9. Etant arrivé à Jérusa-  
lem, & ayant été reçu dans  
la ville par le Grand-Prêtre  
avec toute sorte d'honnête-  
té, il luy déclara l'avis qu'on  
avoit donné au Roy tou-  
chant cet argent & le vray  
sujet de son voyage; & il  
demanda si ce que l'on avoit  
dit étoit véritable.

10. Alors le Grand-Prê-  
tre luy representa, que cet  
argent étoit en dépôt dans  
le temple; que c'étoit la sub-  
sistance des veuves, & des  
orphelins;

11. qu'une partie même  
de cet argent dont l'impie  
Simon avoit donné avis ap-  
partenoit à Hircan - Tobie  
qui étoit un homme de gran-  
de considération; & que tou-  
te cette somme consistoit en  
quatre cent talens d'argent,  
& en deux cent talens d'or,

12. qu'au reste // il étoit  
absolument impossible de  
tromper ceux qui avoient  
cru ne pouvoir mieux assu-

ψ. 12. Expl. qu'on ne pouvoit point, i. e. qu'on ne pouvoit  
sans la dernière injustice: qu'on ne devoit point, &c.

rer leur argent, que de le mettre en dépôt dans un temple qui étoit en vénération à toute la terre pour sa sainteté.

13. Mais Héliodore insistant sur les ordres qu'il avoit reçûs du Roy, répondit qu'il falloit à quelque prix que ce fût, que cet argent fût porté au Roy.

14. Il entra donc dans le temple le jour qu'il avoit marqué pour exécuter cette entreprise. Cependant toute la ville étoit remplie de crainte & d'effroy.

15. Les Prêtres se prosternoient au pied de l'autel avec leurs robes sacerdotales; & ils invoquoient celui qui est dans le ciel, & qui a fait la loy touchant les dépôts de ceux qui l'avoient mis dans son temple.

16. Mais nul ne pouvoit regarder le visage du Grand-Prêtre, sans être blessé jusqu'au cœur. Car le changement de son teint & de sa couleur marquoit clairement la douleur intérieure de son ame.

*sui veneratione & sanctitate omnino impossibile esse.*

13. *At ille pro his quæ habebat in mandatis à rege, dicebat omni genere regi ea esse deferenda.*

14. *Constitutâ autem die intrabat de his Heliodorus ordinaturus. Non modica verò per universam civitatem erat trepidatio.*

15. *Sacerdotes autem ante altare cum stolis sacerdotalibus jactaverunt se, & invocabant de cælum, qui de depositis legem posuit, ut his, qui deposuerant ea, salva custodiret.*

16. *Jam verò qui videbat summi sacerdotis vultum, mente vulnerabatur: facies enim & color immutatus, declarabat internum animi dolorem.*

17. Circumfusa enim erat mœstitia quædam viro, & horror corporis, per quem manifestus aspicientibus dolor cordis ejus efficiebatur.

18. Alii etiam gregatim de domibus confluebant, publicâ supplicatione obsecrantes, pro eo quod in contemptum locus esset venturus.

19. Accinctæque mulieres ciliciis pectus, per plateas confluebant; sed & virgines, quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam, aliæ autem ad muros, quædam verò per fenestras aspiciebant:

20. universæ autem protendentes manus in cœlum, deprecabantur.

21. Erat enim miseræ commixtæ multitudinis, & magni sacerdotis in agone

17. Une certaine tristesse répandue dans tout son extérieur, & l'horreur même dont son corps paroissoit comme tout saisi, decouvroit à ceux qui le regardoient quelle étoit la playe de son cœur.

18. Plusieurs accouroient aussi en troupes de leurs maisons, conjurant Dieu par des prières publiques, de ne permettre pas qu'un lieu si saint fût exposé au mépris.

19. Les femmes revêtuës de cilices qui les couvroient jusqu'au sein alloient en foule par les ruës; Les filles mêmes qui demeuroient auparavant renfermées couroient les unes vers Onias // ; les autres vers les murailles du temple; & quelques-unes regardoient par les fenêtrés.

20. Toutes adressoient leurs prières à Dieu en étendant leurs mains vers le ciel.

21. Et c'étoit vraiment un spectacle digne de pitié, de voir toute cette multitu-

γ. 19. *Græc.* les portes. i. e. du temple.

de confuse de peuple & le Grand-Prêtre, accablé d'affliction, dans l'attente où ils étoient de ce qui arriveroit.

22. Pendant que les Prêtres invoquoient le Dieu Tout-puissant, afin qu'il conservât inviolable le dépôt de ceux qui le leur avoient confié;

23. Héliodore ne pensoit qu'à exécuter son dessein, étant luy-même présent avec ses gardes à la porte du trésor *pour le forcer.*

24. Mais l'Esprit du Dieu Tout-puissant se fit voir alors par des marques bien sensibles, enforte que tous ceux qui avoient osé obéir à Héliodore étant renversez par une vertu divine, furent frappez tout d'un coup d'une frayeur qui les mit tout hors d'eux-mêmes.

25. Car ils virent paroître un cheval, sur lequel étoit monté un homme terrible, habillé magnifiquement, & qui fondant avec impétuosité sur Héliodore, le frappa en luy donnant plusieurs coups des deux

constituti expectatio.

22. Et hi quidem invocabant omnipotentem Deum, ut credita sibi, his qui crediderant, cum omni integritate conservarentur.

23. Heliodorus autem, quod decreverat, perficiebat eodem loco ipse cum satellitibus circa ararium presens.

24. Sed spiritus omnipotentis Dei magnam fecit sue ostensionis evidentiam, ita ut omnes, qui ausi fuerant parere ei, ruentes Dei virtute, in dissolutionem & formidinem converterentur.

25. Apparuit enim illis quidam equus terribilem habens fessorem, optimis operimentis adornatus: isque cum impetu Heliodoro priores calces elisit, qui autem ei sedebat, vi-

debatur arma habere aurea.

26. Alii etiam apparuerunt duo iuvenes virtute decori, optimi gloria, speciosique amictu: qui circumsteterunt eum, & ex utraque parte flagellabant, sine intermissione multis plagis verberantes.

27. Subito autem Heliodorus concidit in terram, cumque multa caligine circumfusum rapuerunt, atque in sella gestatoria positum eiecerunt.

28. Et is, qui cum multis cursoribus & satellitibus praedictum ingressus est aerarium, portabatur nullo sibi auxilium ferente, manifestâ Dei cognitâ virtute:

29. & ille quidem per divinam virtutem iacebat murus, atque omni spe & salute privatus.

30. Hi autem Dominum benedicebant, quia magnifi-

pieds de devant : or celuy qui étoit monté dessus sembloit avoir des armes d'or.

26. Deux autres jeunes hommes parurent en même-tems, pleins de force & de beauté, brillans de gloire, & richement vêtus, qui se tenant aux deux côtez d'Héliodore, le fouettoient chacun de leur côté, & le frappaient sans relâche.

27. Héliodore tomba donc tout d'un coup par terre étant tout enveloppé d'obscurité & de ténèbres; & ayant été mis dans une chaise, on l'emporta de là, & on le chassa hors du temple.

28. Ainsi celuy qui étoit entré dans le trésor avec un grand nombre d'archers & de gardes, étoit emporté sans que personne le pût secourir, la vertu de Dieu s'étant fait connoître manifestement.

29. Cette vertu divine le réduisit à être couché par terre, sans voix & sans aucune espérance de vie.

30. Mais les autres benissoient le Seigneur, de ce qu'il relevoit la gloire de son

lieu saint; & le temple qui étoit rempli auparavant de frayeur & de tumulte, le fut ensuite d'allégresse, & de cris de joye, le Seigneur y ayant fait paroître sa Toute-puissance.

31. Alors quelques-uns des amis d'Héliodore se hâtèrent de supplier Onias, de vouloir invoquer le Très-haut, afin qu'il donnât la vie à celui qui étoit réduit à l'extrémité.

32. Le Grand-Prêtre considérant que le Roy pourroit peut-être soupçonner les Juifs d'avoir commis quelque attentat contre Héliodore, offrit pour sa guérison une hostie salutaire.

33. Et lorsque le Grand-Prêtre faisoit sa prière, les mêmes jeunes hommes, revêtus des mêmes habits, se présentèrent à Héliodore, & luy dirent: Rendez graces au Grand-Prêtre Onias; car le Seigneur vous a donné la vie à cause de luy.

34. Ayant donc été ainsi châtié de Dieu, annoncez à

cabat locum futurum; & templum, quod paulò antè timore ac tumultu erat plenum, apparente omnipotente Domino, gaudio & lætitiâ impletum est.

31. Tunc verò ex amicis Heliodori quidam rogabant confestim Oniam, ut invocaret Altissimum, ut vitam donaret ei, qui in supremo spiritu erat constitutus.

32. Considerans autem summus sacerdos, ne fortè rex suspicaretur malitiam aliquam ex Judæis circa Heliodorum consummatam, obtulit pro salute viri hostiam salutarem.

33. Cumque summus sacerdos exoreret, iidem juvenes eisdem vestibus amicti, stantes Heliodoro, dixerunt: Oniæ sacerdoti gratias age: nam propter eum Dominus tibi vitam donavit.

34. Tu autem à Deo flagellatus, nunc

cia omnibus magna-  
lia Dei, & potesta-  
tem. Et his dictis,  
non comparuerunt.

35. Heliodorus  
autem, hostiâ Deo  
oblatâ, & votis mag-  
nis promissis ei, qui  
vivere illi concessit,  
& Oniæ gratias  
agens, recepto exer-  
citu, repedabat ad  
regem.

36. Testabatur au-  
tem omnibus ea quæ  
sub oculis suis vide-  
rat opera magni Dei.

37. Cùm autem  
rex interrogasset He-  
liodorum, quis esset  
aptus adhuc semel  
Jerosolymam mitti,  
ait :

38. Si quem habes  
hostem, aut regni  
tui insidiatorem, mit-  
te illuc, & flagella-  
tum eum recipies, si  
tamen evaserit : eò  
quòd in loco sit verè  
Dei quædam virtus.

39. Nam ipse, qui  
habet in cælis habi-

tout le monde ses merveil-  
les & sa puissance. Après  
avoir dit ces paroles, ils  
disparurent.

35. Héliodore ayant of-  
fert une hostie à Dieu, &  
fait des vœux & de grandes  
promesses à celuy qui luy  
avoit redonné la vie, rendit  
graces à Onias, alla rejoin-  
dre ses troupes, & retour-  
na vers le Roy.

36. Il rendoit témoigna-  
ge à tout le monde des œu-  
vres *merveilleuses* du grand  
Dieu, qu'il avoit vûes de ses  
yeux.

37. Et le Roy luy deman-  
dant qui luy paroïssoit pro-  
pre pour être encore envoyé  
à Jérusalem, il luy répondit :

38. Si vous avez quel-  
que ennemi, ou quelqu'un  
qui ait formé des desseins  
sur vôtre royaume, envoyez-  
le en ce lieu ; & vous le ver-  
rez revenir déchiré de coups,  
si néanmoins il en revient ;  
parce qu'il y a véritable-  
ment quelque vertu divine  
dans ce temple.

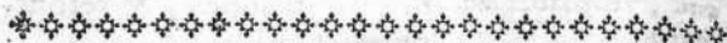
39. Car celuy qui habite  
dans le ciel est luy-même

présent en ce lieu ; il en est le protecteur, & il frappe de playes & fait périr ceux qui y viennent pour faire du mal.

tationem, visitator & adjutor est loci illius, & venientes ad malefaciendum percutit, ac perdit.

40. Voilà donc ce qui se passa à l'égard d'Héliodore, & la manière dont le trésor fut conservé.

40. Igitur de Heliodoro, & ararii custodia, ita res se habet.



### SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

Ÿ. 1. 2. 3. *P*endant que . . . les loix étoient encore exactement observées à cause de la piété du Grand-Prêtre Onias . . . les Rois mêmes & les Princes honoroient le lieu saint avec une grande vénération, & ornoient le temple de riches presens, &c.

L'exemple de ce Grand-Prêtre peut faire juger combien la vertu des Chefs est puissante pour retenir d'une-part les peuples dans leur devoir, & leur faire exactement observer les loix qui leur sont prescrites ; & pour inspirer d'autre-part aux Rois mêmes de la vénération pour les choses saintes. La piété d'Onias a donc la force de rendre les Juifs dociles & exacts observateurs de la Loy de Dieu, eux qui en tout tems se-coüoient le joug du Seigneur pour s'abandonner aux superstitions du Paganisme. Elle a le pouvoir de gagner le cœur des Princes même infidèles, & d'attirer leurs respects & leurs presens pour le saint temple de Dieu. Ce Grand-

Prêtre étoit celuy dont il est parlé au premier Livre des Machabées, à qui le Roy des Lacédémoniens avoit écrit pour renouveler l'ancienne alliance qui avoit été entre ces peuples & les Juifs. Il étoit fils de Simon second : & après la mort de son père, il luy succéda en sa dignité, qu'il posséda pendant l'espace de vingt-quatre ans.

Mais qui ne sera dans l'étonnement, de voir des Rois & des infidelles respecter la piété de ce Grand-Prêtre ; & *Simon*, l'un des principaux Officiers du temple, s'élever en même-tems contre luy, & travailler de toutes ses forces à rompre cette union si sainte & cette paix si heureuse qui régnoit dans Jérusalem & parmi le peuple de Dieu ? Il a toujours été vray, que là où se trouvent les enfans de Dieu unis, le démon s'y trouve aussi pour les tenter & les traverser.

Il est donc marqué que *Simon* s'efforça d'abord de causer du trouble dans la ville, & d'y faire des entreprises contre la justice, & que le saint Prêtre *Onias* luy résista de tout son pouvoir : mais comme il vit qu'il ne pouvoit faire plier ce Grand-Prêtre, dont la fermeté étoit un obstacle à ses desseins violens, il eut recours, selon la conduite de tous les impies, aux artifices ; & luy qui avoit la garde & l'intendance du temple, résolut, pour se venger de la juste résistance d'*Onias*, de livrer aux infidelles les trésors de ce même temple, par la plus noire de toutes les trahisons. Ainsi il arrive par un effet déplorable de la malice de l'ennemi, jaloux du bonheur des Juifs, que la piété d'*Onias* devient

une occasion de grande chûte pour Simon, & que *Séleucus roy d'Asie*, qui avoit jusques alors honoré le temple par de grands presens, étant tout-d'un-coup perverti par cet impie, se laisse emporter à son avarice, pour vouloir piller les tresors d'un temple qu'il avoit luy-même contribué à enrichir : tant il est vray que si l'exemple d'un saint Pontife est capable de remplir de bénédiction tout un peuple; le levain de la mauvaise volonté d'un seul impie n'est pas moins capable de corrompre les esprits les mieux intentionnez, & de produire les plus grands renversemens dans un Etat.

¶ 6. *Il luy déclara qu'il y avoit dans Jérusalem un tresor plein de richesses infinies : que cet argent étoit innombrable, & destiné pour les affaires publiques, & non pour l'entretien des sacrifices, &c.*

La calomnie est toujours armée de prétextes spécieux, capables d'imposer aux meilleures intentions des Princes. *Séleucus* qui honoroit, comme on l'a dit, le temple de Jérusalem, n'auroit pas été si susceptible des mouvemens d'avarice qu'on vouloit luy inspirer, si on ne luy eût représenté les tresors dont on luy parloit, comme des tresors qui n'étoient point destinez au culte sacré de la Religion des Juifs, mais aux dépenses de l'Etat. Il ne songe point à s'informer davantage de la vérité de la chose : & sans consulter si la justice permettoit qu'il fît ce que la seule avarice luy inspiroit, il donne charge à *Héliodore* d'aller enlever tout cet argent dont on luy avoit parlé. Exemple étonnant de ce que pouvoit une autorité suprême qui se laissoit con-

duire aux avis flatteurs de ceux qui s'efforçoient de la surprendre, & qui ne se tenoit point soumise aux règles que Dieu a prescrites aux Souverains pour regner, comme il régné luy-même, avec une souveraine équité sur les peuples.

¶. 9. 10. &c. . . . Il demanda si ce que l'on avoit dit étoit véritable. Alors le Grand-Prêtre luy representa que cet argent étoit en dépôt dans le temple; que c'étoit la subsistance des veuves & des orphelins. . . . Mais Héliodore insistant sur les ordres qu'il avoit reçûs du Roy, &c.

Rien n'est plus commun que la disposition du cœur d'Héliodore: il s'informe du Grand-Prêtre, si ce qu'on avoit mandé au Roy touchant ces tresors immenses gardez dans le temple, étoit véritable: & il apprend qu'ils y étoient, mais seulement en dépôt; & qu'ils étoient même en partie destinez pour la subsistance des veuves & des orphelins. Mais il ne s'attache qu'à l'une de ces deux vérités qui étoit capable de satisfaire l'avarice du Roy son maître; & il néglige l'autre qui étoit contraire au dessein qu'il avoit pris: c'est-à-dire, qu'il se contente d'être assuré de la vérité de ces tresors, sans se mettre en peine de cette autre vérité bien plus importante, qui luy apprenoit qu'il ne pouvoit pas toucher à un dépôt, & à la vie des pauvres veuves & des orphelins. C'est ainsi qu'il arrive encore tous les jours, que des vérités de l'Evangile qui nous sont prêchées, nous en prenons ce qui paroît plus conforme en quelque façon à nôtre humeur, ou moins opposé à nos inclinations; & que nous laissons à-part ce qui choque davantage la passion dominante de nôtre cœur. Nous

nous attachons à ce qui éclate, & nous rejetons ce qui nous blesse, quoique cette blessure nous pourroit être salutaire, & qu'il nous seroit beaucoup plus avantageux de nous soumettre humblement à la vérité lors qu'elle nous pique pour nôtre salut, que de nous mettre en état d'éprouver un jour, après y avoir résisté comme fit Héliodore, la rigueur de la divine justice, dont ce qu'il sentit n'étoit qu'une foible image.

ψ. 15. 16. 17. *Les Prêtres se prosternoient aux pieds de l'autel avec leurs robes sacerdotales, & ils invoquoient celui qui est dans le ciel . . . . Mais nul ne pouvoit regarder le visage du Grand-Prêtre, sans être blessé jusqu'au cœur, &c.*

On vit autrefois Moïse combattre les ennemis du peuple de Dieu, & les vaincre en étendant seulement ses mains vers le ciel, & en priant. C'est donc aussi par ces armes de la prière, & des secrets gémissemens d'un cœur percé de douleur, que ces Prêtres du Dieu vivant se disposent à résister à la violence de ce ministre emporté, qui ne regardoit que les ordres de son maître, sans envisager le respect qu'il devoit avoir pour un lieu si saint. Comme le Grand-Prêtre Onias surpassoit autant les autres par sa piété, que par l'éminence de sa dignité, aussi il sentoit encore plus vivement que tous les autres l'outrage qu'on vouloit faire au temple de Dieu, & à ces sacrés dépôts qu'on y avoit mis comme en sûreté. Son silence, & la douleur intérieure de son cœur, étoient une voix qui s'élevoit jusqu'au trône du Seigneur : & son visage tout abattu & tout interdit faisoit connoître à tous ceux qui le voyoient, quelle étoit la playe de son  
ame,

ame, & quelle devoit être aussi celle de tous les vrais serviteurs de Dieu qui sont sensibles à ses intérêts. Cependant l'impie croyoit triompher, parce qu'on ne luy oppoisoit point d'autres armes que les prières. Mais qu'il est terrible d'armer contre soy la voix secrète de tant d'ames justes qui gémissent devant Dieu ! & qu'on se trouve à la fin trompé dans ses vains projets, lorsque l'on sent tout-d'un-coup qu'on est tombé entre les mains de celuy qui fait payer rigoureusement à sa justice, le mépris que l'on a fait de sa miséricorde !

¶. 25. 26. *Ils virent paroître un cheval sur lequel étoit monté un homme terrible . . . qui fondant avec impétuosité sur Héliodore, le frappa en luy donnant plusieurs coups des deux pieds de devant, &c.*

Les prières, les soupirs, les prosternemens, tant du Grand-Prêtre Onias que des autres Prêtres, du peuple, des femmes & des filles, qui imploroient tous ensemble avec une profonde humilité le secours du ciel, firent une sainte violence à Dieu, qui humilia tout-d'un-coup le superbe Héliodore avec tous ceux de sa suite qui avoient osé attenter sur les lieux sacrez. Tout fut renversé en un instant par la vertu de l'Esprit de Dieu, qui fit sentir à tous ces impies combien ils étoient extravagans, d'entreprendre d'attaquer ainsi sa toute-puissance. *Cet homme terrible, habillé magnifiquement, & monté sur un cheval, qui parut fondre d'abord sur Héliodore pour le châtier de son orgueil, pouvoit bien représenter saint Michel, le grand protecteur du*

peuple de Dieu: & ces deux autres jeunes hommes qui parurent en même-tems tout brillans de gloire, & qui föüettèrent long-tems Héliodore, jusqu'à le laisser à-demi-mort, étoient sans doute deux autres Anges, à qui Dieu avoit donné ordre de réprimer l'insolence de cet impie, & de venger l'honneur de son temple & sa propre gloire. Saint Ambroise prenoit autrefois son peuple à témoin, combien il s'étoit souvent opposé aux Empereurs, & quels combats il avoit été obligé de soutenir pour la défense des dépôts sacrez que l'on confioit à la garde de l'Eglise; & il assûre qu'il fallut un jour se servir de l'exemple du châtiment d'Héliodore, pour faire entendre à l'Empereur qu'il entreprenoit sur des biens sacrez ausquels il étoit tres-dangereux de toucher: *Expositâ divina legis autoritate, & Heliodori periculo, vix tandem rationem Imperator accepit.*

*Ambros.  
de Offic.  
lib. 2.  
cap. 29.*

§. 32. 33. Le Grand-Prêtre considérant que le Roy pourroit peut-être soupçonner les Juifs d'avoir commis quelque attentat contre Héliodore, offrit pour sa guérison une hostie salutaire, &c.

Un si grand prodige étonna ces infidelles; & frappez de la puissance du Dieu des Juifs, ils ne doutèrent point que celuy qui par une vertu divine avoit réduit tout-d'un-coup Héliodore à une si grande extrémité, ne pût aussi l'en retirer par sa volonté toute-puissante. Ainsi la foy que ces idolâtres firent paroître en cette rencontre, étoit comme une autre espèce de prodige aussi surprenant que le premier: & cette humble soumission avec laquelle ils viennent prier le Grand-Prêtre du Seigneur, de redonner la santé à ce-

luy qui venoit de se mocquer de toutes ses remontrances, étoit une preuve des plus admirables de la vérité qu'a reconnuë un Payen célèbre, lors qu'il a dit, que les hommes les plus féroces changent de cœur & de disposition quand Dieu le veut : *Ponuntque ferocia Pœni Corda* Virgil.  
*volente Deo.*

Héliodore ne méritoit pas d'obtenir ce que ses amis demandoient pour luy : mais il étoit de la grandeur de Dieu, de faire de cet homme impie, un témoin public & de son pouvoir suprême, & de la foiblesse si méprisable des impies. Il étoit aussi de la sagesse du Grand-Prêtre, de ménager de telle sorte les intérêts du Seigneur, qu'il n'exposât pas en même-tems la Religion & sa nation à la calomnie des flatteurs qui approchoient de la personne du Roy : & d'ailleurs, le caractère des grands Serviteurs de Dieu, tels qu'étoit Onias, a toujours été un esprit de charité & de douceur, qui les porte par eux-mêmes à faire du bien à ceux qui leur font du mal, & à demander miséricorde pour ceux que la main de Dieu a frappez, lors qu'il y a lieu d'espérer que cette indulgence sera utile ou pour eux-mêmes, ou pour les autres.

Ce que les deux Anges témoignèrent à Héliodore, lorsqu'ils luy dirent en le guérissant, de rendre graces au Grand-Prêtre Onias, parce que le Seigneur luy avoit donné la vie à-cause de luy, doit faire connoître combien la prière ou la malediction des saints ministres est puissante auprès de Dieu, & combien on doit appréhender d'attirer sur soy leur juste indignation; puisque la vie

ou la mort d'Héliodore étoit alors, selon que ces Anges le déclarent hautement, entre les mains d'Onias; & que ce fut la prière & le sacrifice de ce Grand-Prêtre, qui eut la force de defarmer la justice du Seigneur qui étoit prête à l'exterminer. Craignons donc, grands & petits, princes & peuples, d'irriter par nos injustices & par nos impiétez ceux qui ont été en quelque sorte établis les médiateurs entre Dieu & nous. Craignons d'attirer la malédiction de ces saints Pontifes du Tres-haut, qui en luy *offrant*, non les anciennes victimes, mais *l'hostie* vraiment *salutaire*, ont le pouvoir de nous *procurer la vie*.

¶. 36. 37. 38. *Il rendoit témoignage à tout le monde des œuvres merveilleuses du grand Dieu qu'il avoit vûës de ses yeux. Et le Roy luy demandant, qui luy paroïssoit propre pour être envoyé à Jérusalem, il luy répondit : Si vous avez quelque ennemi, &c.*

Tout est étonnant dans cette histoire: L'impieété d'Héliodore, qui veut d'abord piller le temple malgré toutes les remontrances d'Onias; la foy de ce souverain Pontife & des autres Prêtres, qui a la force de faire une sainte violence à Dieu; la punition si miraculeuse de cet Officier du Roy; la foy surprenante de ses amis; sa guérison surnaturelle; & sa généreuse liberté à annoncer à tout le monde les merveilles & la puissance de Dieu, selon l'ordre que les Anges luy avoient donné. Mais ce qui doit paroître encore plus étonnant que toutes ces choses, est l'aveuglement & l'avarice de ce Prince, qui non seulement ne se rend point à des témoignages

si sensibles de la divine toute-puissance, mais qui semble même n'y faire aucune attention. Il entend dire à son premier Ministre la manière dont Dieu l'avoit empêché d'exécuter l'ordre qu'il avoit reçu de luy, & sa guérison miraculeuse qui avoit été l'effet des prières du Grand-Prêtre du Seigneur : mais étant sourd au tonnerre, pour le dire ainsi, de cette voix si éclatante qui étoit capable de ressusciter un mort, il demande froidement au même Ministre qui luy attestoit tous ces prodiges, lequel de ses Officiers il croyoit le plus capable d'être chargé de la même commission, & envoyé de nouveau à Jérusalem en sa place, pour en enlever tous les trésors : ce qui étoit dans le fonds la même chose que s'il luy eût demandé, qui il jugeoit digne d'être traité & fouetté par les Anges, comme luy-même l'avoit été.

C'est donc à Dieu seul qu'il appartient de changer le cœur des Princes, obsédés sans cesse par une foule de personnes qui ne travaillent qu'à leur déguiser la vérité, lors qu'ils voudroient même la sçavoir : & il se sert de qui il luy plaît pour la leur faire connoître, en inspirant, comme on peut le voir ici, une fermeté respectueuse & éclairée à ceux qu'il a destinez pour cet effet. Car l'exemple d'Héliodore nous apprend qu'on ne doit pas se rebuter tout-d'un-coup pour les premières oppositions que l'on trouve à faire goûter la vérité. Il dit au Roy ce qui luy est arrivé à Jérusalem, & ce Prince n'en est point touché. On luy demande, qui on choisira pour y envoyer en sa place : d'autres moins fidelles

aux vrais intérêts de ce Prince , auroient pu peut-être que le respect les obligeoit à ne plus parler d'une chose qui paroïssoit ne luy être pas agréable. Mais celuy-cy au-contraire sincèrement attaché à ce qu'il devoit à son maître, & pénétré de la grace qu'il avoit reçüe d'en-haut, ne craint point de luy déclarer avec force, qu'il n'y avoit qu'un ennemi déclaré qu'il pût charger d'une telle commission, pour se défaire de luy : & il fait en même-tems en sa presence cette confession publique de la Divinité, plus digne d'un Prophète que d'un Officier payen ; mais plus forte en quelque façon dans la bouche de ce payen même, que dans celle d'un Prophète ; *Que le même Dieu qui habitoit dans le Ciel étoit présent dans le temple de Jérusalem ; qu'il s'en déclaroit le protecteur ; & qu'il frappoit de playes & faisoit périr ceux qui y venoient pour faire du mal.*

Que si ces paroles ne convertirent point le cœur de ce Prince, pour le soumettre à la Foy, & pour le porter à adorer un Dieu si puissant & si terrible ; elles eurent néanmoins la force de le faire renoncer à la résolution si impie qu'il avoit prise. Il seroit à souhaiter qu'elles eussent eu en tout tems la même force, pour arrêter l'ambition & l'avarice excessive d'un grand nombre de Ministres, non des Princes de la terre, mais du Seigneur de l'Univers, qui sans être touchés d'un tel exemple, n'ont pas craint d'attenter, quoique d'une manière plus spécieuse, sur les trésors de son temple qui est son Eglise, & de regarder avec un œil, que

l'Evangile appelle mauvais, ces dépôts sacrez, destinez principalement pour la subsistance des veuves, des orphelins, & des pauvres. Qui seroit bien persuadé, comme Héliodore le fut par expérience, que *le même Dieu qui habite dans le Ciel, est present dans les lieux saints*; qu'il en est le protecteur; & qu'il frappe & fait périr si non d'une manière visible & sensible, au-moins d'une manière spirituelle & tres-réelle, ceux qui y viennent dans le dessein d'y faire du mal, par un usage aussi mauvais de ses biens sacrez, qu'est celuy que nous inspire une ambition pleine d'avarice; celuy-là seroit sans doute arrêté, comme le fut le roy Séleucus, au-moins par la crainte de ces playes divines dont il punit ceux qui font le mal dans son temple. Mais autant que ces playes toutes spirituelles sont peu sensibles à ceux qui n'ont que des yeux & qu'un cœur de chair; autant on est dur & aveugle, pour ne se pas rendre à cette importante vérité, si opposée aux desirs d'un cœur déréglé, qui ne suit que le mouvement corrompu de son injuste cupidité.





## C H A P I T R E I V.

1. **M**Ais Simon , qui avoit , comme on l'a dit, donné l'avis touchant cet argent , & qui s'étoit déclaré contre sa patrie , décrioit Onias par ses médisances , comme si c'eût été luy qui eût inspiré à Héliodore ce qu'il avoit fait , & qu'il eût été la cause de tous ces maux.

2. Et il osoit faire passer pour un traître du royaume, le protecteur de la ville, le défenseur de la nation , & l'observateur tres-zelé de la loy de Dieu.

3. Mais comme cette inimitié passa jusqu'à un tel excès , qu'il se commettoit même des meurtres par quelques amis de Simon ;

4. Onias considérant les suites dangereuses de ces querelles , & l'empyement d'Apollonius, qui ayant l'autorité de Gouverneur dans la Céléfyrie & dans la Phé-

1. **S**prædictus peccuniarum & patriæ delator, malè loquebatur de Onia, tamquam ipse Heliodorum instigasset ad hæc, & ipse fuisset inventor malorum:

2. provisorèment civitatis, ac defensorem gentis suæ, & amulatorem legis Dei, audebat insidiatorem regni dicere.

3. Sed, cum inimitiæ intantum procederent, ut etiam per quosdam Simonis necessarios homicidia fierent:

4. considerans Onias periculum contentionis, & Apollonium infanire, utpote ducem Cælesyriæ & Phœnicis, ad augendam

malitiam Simonis, ad regem se contulit,

5. non ut civium accusator, sed communem utilitatem apud semetipsum universæ multitudinis considerans.

6. Videbat enim sine regali providentia impossibile esse pacem rebus dari, nec Simonem posse cessare à stultitia sua.

7. Sed post Seleuci vitæ excessum, cum suscepisset regnum Antiochus, qui Nobilis appellabatur, ambiebat Jason frater Oniæ summum sacerdotium:

8. adito rege, promittens ei argenti talenta trecenta sexaginta, & ex redditibus aliis talenta octoginta,

9. super hæc promittebat & alia centum quinquaginta, si potestati ejus concederetur gymnasium & ephebiam sibi constituere, &

nicie, secondoit & fortifioit encore la malice de Simon, il alla trouver le Roy;

5. Non pour accuser ses citoyens, mais pour soutenir l'intérêt commun de tout son peuple, qu'il se proposoit uniquement.

6. Car il voyoit bien qu'il étoit impossible de pacifier les choses autrement que par l'autorité royale, & qu'il n'y avoit que ce seul moyen pour faire cesser les folles entreprises de Simon.

7. Mais après la mort de Séleucus, Antiochus surnommé l'illustre, luy ayant succédé dans le royaume, Jason frère d'Onias tâchoit d'usurper le souverain sacerdoce,

8. Etant venu pour cela trouver le Roy & luy promettant trois cent soixante talens d'argent, & quatre-vingt talens d'autres revenus;

9. & de plus cent cinquante autres talens, si on luy donnoit pouvoir d'établir une académie pour la jeunesse, & de faire les habitans de Jérusalem citoyens

10. Le Roy luy accorda ce qu'il demandoit. Mais il n'eut pas plûtôt obtenu la principauté //, qu'il commença à faire prendre à ceux de son pais les mœurs & les coûtumes des gentils.

11. Il abolit les privilèges que la clémence & la bonté des Rois avoit accordés aux Juifs par l'entremise de Jean père d'Eupolémus, qui avoit été envoyé en ambassade vers les Romains, pour renouveler l'amitié & l'alliance des Juifs avec eux; & il renversa les ordonnances légitimes de ses citoyens, pour en établir d'injustes & de corrompüs.

12. Car il eut la hardiesse de bâtir un lieu d'exercice public sous la forteresse même, & d'exposer les jeunes hommes les plus accomplis en des lieux infames.

13. Ce qui n'étoit pas seulement un commencement, mais un grand progrès de la vie payenne &

cos, qui in Jerosolymis erant, Antiochenos scribere.

10. Quod cum rex annuisset, & obtinuisset principatum, statim ad gentilem ritum tribules suos transferre cepit.

11. & amotis his, quæ humanitatis causa Judæis à regibus fuerant constituta, per Joannem patrem Eupolemi, qui apud Romanos de amicitia & societate functus est legatione legitima, civium jura destituens, prava instituta sanciebat.

12. Etenim ausus est sub ipsa arce gymnasium constituere, & optimos quosque ephorum in lupanaribus ponere.

13. Erat autem hoc non initium, sed incrementum quoddam, & profectus gentilis & alienige-

nae conversationis, propter impii & non sacerdotis Jasonis nefarium & inauditum scelus :

14. ita ut sacerdotes jam non circa altaris officia dediti essent, sed contempto templo, & sacrificiis neglectis, festinant participes fieri palæstræ, & præbitionis ejus injustæ, & in exercitiis disci.

15. & patrios quidem honores nihil habentes, Græcas glorias optimas arbitrabantur :

16. quarum gratia periculosa eos contentio habebat, & eorum instituta æmulabantur, ac per omnia his consimiles esse cupiebant, quos hostes & peremptores habuerant.

17. In leges enim divinas impiè agere impunè non cedit: sed hoc tempus sequens declarabit.

18. Cùm autem quinquennalis. agon

étrangère, causé par la méchanceté détestable & inouïe de l'impie Jason usurpateur du nom de Grand-Prêtre.

14. Les Prêtres mêmes ne s'attachant plus aux fonctions de l'autel, méprisant le temple, & négligeant les sacrifices, couroient aux jeux de la lutte, aux spectacles qui se representoient, & aux exercices du palet.

15. Ils ne faisoient aucun état de tout ce qui étoit en honneur dans leur païs; & ne croyoient rien de plus grand, que d'exceller en tout ce qui étoit en estime parmi les Grecs.

16. Il s'excitoit pour cela une dangereuse émulation entr'eux; ils étoient jaloux des coûtumes de ces payens, & affectoient d'être en tout semblables à ceux qui avoient été auparavant les mortels ennemis de leur païs.

17. Car on ne viole point impunément les loix de Dieu; & on le verra clairement par la suite de cette histoire.

18. Un jour que l'on célébroit à Tyr les jeux qui se

font de cinq ans en cinq ans,  
& le Roy étant present;

Tyri celebraretur;  
& rex præsens esset,

19. l'impie Jason envoya de Jérusalem des hommes couverts de crimes porter trois cent dragmes d'argent pour le sacrifice d'Hercules. Mais ceux mêmes qui les apportoient demandèrent qu'elles ne fussent pas employées à ces sacrifices, parce qu'on ne devoit pas en faire un tel usage; & qu'on s'en servît pour d'autres dépenses.

19. misit Jason facinorosus, ab Jerosolymis viros peccatores, portantes argenti didrachmas trecentas in sacrificium Herculis: quas postulaverunt hi qui asportaverant ne in sacrificiis erogarentur, quia non oporteret, sed in alios sumptus eas deputari.

20. Ainsi elles furent offertes pour le sacrifice d'Hercules par celui qui les avoit envoyées; mais à cause de ceux qui les apportèrent on les employa pour la construction des galères.

20. Sed hæ oblatæ sunt quidem ab eo, qui miserat, in sacrificium Herculis: propter præsentem autem datæ sunt in fabricam navium triremium.

21. Mais Apollonius fils de Mnésthéus ayant été envoyé en Egypte à cause des troubles qui étoient parmi les grands de la Cour du roy Ptolémée-Philométor; lors qu'Antiochus eut reconnu, qu'on l'avoit entièrement éloigné du gouvernement des affaires du royaume, songeant à procurer ses intérêts propres, il partit de là,

21. Misso autem in Ægyptum Apollonio Mnesthei filio, propter primates Ptolemæi Philometoris regis, cum cognovisset Antiochus alienum se à negotiis regni effectum, propriis utilitatibus consulens, profectus inde venit Joppen, & inde Jerosolymam.

vint à Joppé , & ensuite à Jérusalem.

22. Et magnificè ab Jafone & civitate susceptus, cum familiarum luminibus & laudibus ingressus est : & inde in Phœnicen exercitum convertit.

22. Il fut reçu magnifiquement par Jafon , & par toute la ville ; & il y fit son entrée à la lumière des flambeaux & parmi les acclamations publiques, & il retourna de là en Phénicie avec son armée.

23. Et post triennii tempus misit Jafon Menelaum, supra dicti Simonis fratrem, portantem pecunias regi, & de negotiis necessariis responsa perlaturum.

23. Trois ans après Jafon envoya Ménélaüs frère de Simon, dont il a été parlé auparavant, pour porter de l'argent au Roy, & pour sçavoir sa réponse sur des affaires importantes.

24. At ille commendatus regi, cum magnificasset faciem potestatis ejus, in semetipsum retorfit summum sacerdotium, superponens Jafoni talenta argenti trecenta.

24. Mais Ménélaüs s'étant acquis la bienveillance du Roy, par la manière dont il le flatta en relevant la grandeur de sa puissance, il trouva moyen de faire retomber entre ses mains la souveraine sacrificature, en donnant trois cent talens d'argent par dessus ce que Jafon en avoit donné.

25. Acceptisque à rege mandatis, venit, nihil quidem habens dignum sacerdotio ; animos verò crudelis tyranni, & feræ belluæ

25. Et ayant reçu les ordres du Roy, il s'en revint n'ayant rien qui fût digne du Sacerdoce, & n'apportant à cette dignité que le cœur d'un cruel tyran, & la

colère d'une bête farouche. iram gerens.

26. Ainsi Jason qui avoit surpris son propre frère // , fut trompé luy-même , & ayant été chassé , il se refugia au pais des Ammonites. 26. Et Jason quidem , qui propriam fratrem captivaverat , ipse deceptus profugus in Ammanitem expulsus est regionem.

27. Ménélaüs entra de cette sorte dans la souveraine sacrificature ; mais il ne se mit point en peine d'envoyer au Roy l'argent qu'il luy avoit promis ; quoique Softrate , qui commandoit à la forteresse , le pressât d'en faire le payement , 27. Menelaüs autem principatum quidem obtinuit : de pecuniis verò regi promissis , nihil agebat , cum exactiorem faceret Softratus , qui arci erat præpositus :

28. comme ayant l'intendance des tributs. C'est pourquoy ils reçurent un ordre tous deux de se rendre auprès du Roy. 28. ( nam ad hunc exactio vestigialium pertinebat ) quam ob causam utrique ad regem sunt evocati.

29. La dignité de Grand-Prêtre fut ôtée à Ménélaüs , & Lyfimaque son frère luy succéda dans cette charge : & le gouvernement de Chypre fut donné à Softrate. 29. Et Menelaüs amotus est à sacerdotio , succedente Lyfimacho fratre suo : Softratus autem prælatus est Cypriis.

30. Pendant que ces choses se passoient , ceux de Tharse & de Mallo excitèrent une sédition , parce qu'ils avoient été donnez à Antiochide concubine du Roy. 30. Et cum hæc agerentur , contigit Tharsenses & Mallos seditionem movere , eo quòd Antiochidi regis concubinæ dono essent

dati.

31. Festinanter itaque rex venit sedare illos, relicto suffecto uno ex comitibus suis Andronico.

32. Ratus autem Menelaüs accepisse se tempus opportunum, aurea quaedam vasa è templo furatus donavit Andronico, & alia venderat Tyri, & per vicinas civitates.

33. Quod cum certissimè cognovisset Onias, arguebat eum, ipse in loco tuto se continens Antiochiæ secus Daphnem.

34. Unde Menelaüs accedens ad Andronicum, rogabat ut Oniam interficeret. Qui cum venisset ad Oniam, & datis dextris cum jurejurando (quamvis esset ei suspectus) suavisset de asylo procedere, statim eum peremit, non veritus justitiam.

35. Ob quam cau-

Ÿ. 31. Expl. à Antioche.

31. Le Roy y vint en grand' hâte pour les appaiser, ayant laissé // pour son Lieutenant un des Grands de sa Cour nommé Andronique.

32. Mais Ménélaüs croyant que cette occasion luy étoit favorable, déroba du temple quelques vases d'or, & en donna une partie à Andronique, ayant vendu les autres à Tyr & dans les villes voisines.

33. Onias ayant sçu ceci tres-certainement, le reprochoit à Ménélaüs, se tenant cependant à Antioche dans un lieu sûr près de Daphné.

34. C'est pourquoy Ménélaüs alla trouver Andronique, & le pria de tuer Onias. Andronique étant donc venu où étoit Onias, & luy ayant persuadé, par la parole qu'il luy donna avec serment de ne luy point faire de mal, quoiqu'il le tint pour suspect, de sortir de l'asyle où il étoit, il le tua aussi-tôt, sans avoir aucune crainte de la justice.

35. Aussi non seulement

les Juifs, mais les autres nations mêmes en conçurent de l'indignation, & ne pouvoient supporter l'injustice de la mort d'un si grand homme.

36. C'est pourquoy le Roy étant revenu de Cilicie, les Juifs avec les Grecs l'allèrent trouver à Antioche, & luy firent leurs plaintes de ce meurtre si injuste d'Onias.

37. Antiochus fut saisi de tristesse au fond du cœur à cause de la mort d'Onias; il fut touché de compassion; & il répandit des larmes, se souvenant de la sagesse & de la modération qui avoit toujours éclaté dans sa conduite.

38. Et entrant en une grande colere contre Andronique, il commanda qu'on le dépouillât de la pourpre; qu'on le menât par toute la ville; & que ce sacrilège fût rué au même lieu où il avoit commis cette impiété contre Onias; le Seigneur rendant ainsi à ce misérable la punition qu'il avoit si justement méritée.

39. Or Lyfimaque ayant commis plusieurs sacrilèges

fam non solum Judæi, sed alia quoque nationes indignabantur, & molestè ferebant de nece tanti viri injusta.

36. Sed regressum regem de Ciliciâ locis, adierunt Judæi apud Antiochiam, simul & Græci, conquerentes de iniqua nece Oniæ.

37. Contristatus itaque animo Antiochus propter Oniam, & flexus ad misericordiam, lacrymas fudit, recordatus defuncti sobrietatem, & modestiam,

38. accensisque animis, Andronicum purpurâ exutum, per totam civitatem juber circumduci: & in eodem loco, in quo in Oniam impietatem commiserat, sacrilegum vitâ privari, Domino illi condignam retribuente pœnam.

39. Multis autem sacrilegiis in templo

à Lyfimacho commissis Menelai consilio, & divulgata famâ, congregata est multitudo adversum Lyfimachum, multo jam auto exportato.

40. Turbis autem insurgentibus, & animis irâ repletis, Lyfimachus armatis ferè tribus millibus iniquis manibus uti cœpit, duce quodam tyranno, ætate pariter & dementia provectoro.

41. Sed, ut intellexerunt conatum Lyfimachi, alii lapides, alii fustes validos arripuère: quidam verò cinerem in Lyfimachum jecère.

42. Et multi quidem vulnerati, quidam autem & prostrati, omnes verò in fugam conversi sunt: ipsum etiam sacrilegum secus ærarium interfecerunt.

43. De his ergo cœpit judicium adversus Menelaum agitari.

dans le temple par le conseil de Ménélaius; & le bruit s'en étant répandu, une grande multitude de peuple se souleva contre Lyfimaque, lors qu'il en avoit déjà emporté quantité d'or.

40. Comme donc ceux de la ville se soulevoient, & qu'ils étoient animez d'une grande colére, Lyfimaque arma environ trois mille hommes & commença à user de violence, ayant pour chef un certain tyran également avancé en âge, & consommé en malice.

41. Mais lorsque le peuple vit que Lyfimaque les attaquoit de cette sorte, les uns prirent des pierres, les autres de gros bâtons; & quelques-uns jettèrent de la cendre contre luy.

42. Il y eut beaucoup de ses gens blessez, & quelques-uns de tuez: & tous furent mis en fuite; & le sacrilège fut aussi tué luy-même près du trésor.

43. On commença donc à accuser Ménélaius de tous ces desordres.

44. Et le Roy étant venu à Tyr, trois députez envoyez par les anciens de la ville, luy vinrent porter leurs plaintes sur cette affaire.

45. Ménélaiis voyant qu'il succomboit sous cette accusation, promet à Ptolémée une grande somme d'argent, pour l'engager à parler au Roy en sa faveur.

46. Ptolémée ayant donc été trouver le Roy lors qu'il s'étoit mis dans un vestibule comme pour se rafraîchir, il le fit changer de résolution.

47. Et ce prince déclarant Ménélaiis innocent, quoy qu'il fût coupable de toutes sortes de crimes, condamna en même-tems à la mort ces pauvres députez qui auroient été jugez innocens par des Scythes mêmes, s'ils avoient plaidé leur cause devant eux.

48. Ainsi ceux qui avoient soutenu les intérêts de la ville & du peuple, & le respect dû aux vases sacrez, furent

44. Et cum venisset rex Tyrum, ad ipsum negotium detulerunt missi tres viri à senioribus.

45. Et cum superaretur Menclaiis, promisit Ptolemæo multas pecunias dare ad suadendum regi.

46. Itaque Ptolemæus in quodam atrio positum quasi refrigerandi gratia regem adiit, & deduxit à sententia:

47. & Menelaum quidem universæ malitiæ reum criminibus absolvit: miseros autem, qui, etiam si apud Scythas causam dixissent, innocentes indicarentur, hos morte damnavit.

48. Citò ergo injustam pœnam dederunt, qui pro civitate, & populo, & sacris vasis, causam

Ÿ. 45. Expl. C'étoit un des favoris du Roy, comme on le voit au premier livre. cap. 3. 38.

profecuti sunt.

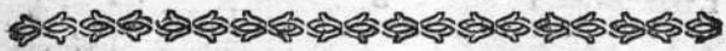
punis aussi-tôt contre toute sorte de justice.

49. Quam ob rem Tyrii quoque indignati, erga sepulturam eorum liberalissimi extiterunt.

49. C'est pourquoy les Tyriens mêmes étant touchés d'indignation, se montrèrent fort généreux dans la sépulture honorable qu'ils leur rendirent.

50. Menelaüs autem, propter eorum, qui in potentia erant, avaritiam, permanebat in potestate, crescens in malitia ad insidias civium.

50. Cependant Ménélaiüs se maintenoit dans l'autorité, à cause de l'avarice de ceux qui étoient puissans près du Roy ; & il croissoit en malice, ne travaillant qu'à dresser des piéges à ses citoyens.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

§. 1. 2. *Simon . . . qui s'étoit déclaré contre sa patrie, décrioit Onias par ses médisances, comme si ç'eût été luy qui eût inspiré à Héliodore ce qu'il avoit fait, &c.*

Ce que nous voyons ici attesté par l'autorité de l'Écriture, touchant cette horrible calomnie qu'inventa Simon contre la personne du Grand-Prêtre, a été depuis vérifié durant tout le cours de l'Église par les impostures les plus atroces que les ennemis de la piété ont répandues contre ses plus saints Pasteurs. Saint Athanase parlant autrefois des Arriens, disoit qu'ils étoient de si grands calomnieateurs, qu'ils auroient été

*Athan.  
Apol. 2.  
contra  
Arrian.  
Tom. 1.  
pag. 722.*

capables de tuer celuy dont ils l'accusoient d'être le meurtrier, afin de donner plus de fondement à leur calomnie. Tel a donc été en tout tems l'esprit de ceux qui sont vraiment les enfans du père détestable du mensonge. Ainsi, qui pourroit prétendre se mettre à-couvert des médisances de ces hommes qui sont sans religion & sans conscience, lors qu'il voit un aussi bon Prêtre qu'Onias accusé d'être l'auteur de l'attentat d'Héliodore contre le temple, par celuy-là même qui en étoit la seule cause? Mais qui ne trouve en même-tems un grand sujet de consolation dans un tel exemple, en se voyant calomnié; puis qu'il est visible que c'est le partage des vrais serviteurs de Dieu, d'être exposez à la fureur du démon, & aux impostures de ceux qu'il possède, & qu'il fait agir comme il luy plaît.

¶. 7. 8. &c. *Après la mort de Séleucus, Antiochus surnommé l'Illustre luy ayant succédé dans le royaume, Jason frère d'Onias tâchoit d'usurper le souverain Sacerdoce; étant venu pour cela trouver le Roy, & luy promettant trois cent soixante talents d'argent, &c.*

Quiconque envisage toutes ces offres d'or & d'argent que Jason fait à Antiochus, afin d'acheter de luy la souveraine Sacrificature des Juifs, & le pouvoir d'établir dans la ville même de Jérusalem une académie toute profane & toute payenne, est sans doute frappé d'horreur; & il peine à concevoir que le propre frère de ce Grand-Pontife, qui étoit si saint & si modéré selon le portrait que nous en fait l'écriture, ait pû se porter à un tel excès de brutalité & d'impunité, que de mettre à prix d'argent ce qu'il y

avoit de plus sacré dans la sainte Religion du grand Dieu, qui en avoit disposé par sa volonté souveraine en faveur d'Onias, à qui cette haute dignité étoit échûë selon l'ordre de sa naissance. Mais peut-être que l'on ne remonte pas jusqu'à l'origine de cet attentat sacrilège, & que l'on n'en envisage pas la première cause avec horreur comme on le devoit. Car c'est cette ambition secrète, & ce desir de l'élévation au dessus des autres, qui est comme la semence de ces fruits de mort, & comme la source de tous ces ruisseaux empoisonnez. Un cœur possédé de cet orgueil qui luy fait envisager avec jalousie les premières dignitez, renferme en soy le principe de toutes sortes de crimes: & l'on doit être en quelque sorte moins étonné des mauvais fruits que produit naturellement cette racine de corruption & de malice, que du principe qui les produit. Cependant comme les fruits frappent plus d'horreur que la racine; ils doivent servir au-moins à nous faire remonter jusques à cette racine malheureuse, afin d'arrêter le mal dans son principe, par la considération de ses effets si redoutables.

Si l'on veut faire effectivement tant-soit-peu de réflexion sur les degrez par lesquels Jason descendit dans cet abîme si profond de l'impiété, l'on en sera effrayé. Il conçoit d'abord le desir de l'élévation: ce desir produit en luy une noire jalousie contre son frère: cette jalousie le porte à se vouloir procurer une dignité qui ne luy appartenoit pas. Dès ce moment il se propose de se la faire donner par un Prince, qui n'avoit point d'autre droit pour la donner, que

celuy de son souverain pouvoir. Pour y parvenir, il flatte l'ambition & l'avarice de ce Roy, son ambition, en le regardant comme le maître de conférer la première dignité de la Religion des Juifs; & son avarice, en luy offrant une tres-grande somme d'argent. L'esprit tout profane avec lequel il usurpe cette souveraine Principauté, le porte à complaire au Prince payen qui la luy avoit conférée. Il commença, dit l'écriture, à faire passer ceux de son pais aux mœurs & aux coûtumes des Gentils. Il établit une académie pour instruire les jeunes gens des maximes & des loix du Paganisme: & renversant tout parmi ses concitoyens, après les avoir fait passer dans les mœurs des infidelles, il les engage dans les dernières débauches. Quelle est, ô mon Dieu, cette suite inconcevable, & ce terrible enchaînement des plus grands crimes nez les uns des autres, & sortis tous d'un même principe, dont on a cependant si peu d'horreur, qu'on peut dire que le desir de l'élévation fait le caractère des esprits que l'on regarde comme les mieux nez, & de qui l'on conçoit le plus d'espérance! Mais que l'on a peu compris cette grande & incontestable vérité, que le Fils de Dieu, en devenant le fils de l'homme par son incarnation, est venu apprendre aux hommes par son exemple, encore plus que par ses paroles, que *quiconque voudra s'élever, sera abaissé; & que quiconque s'abaissera, sera élevé!*

Matth.  
23. 12.

¶. 16. 17. *Ils étoient jaloux des coûtumes de ces payens, & affectoient d'être en tout semblables à ceux qui avoient été auparavant les mortels ennemis de leur pais: car on ne viole point impunément*

*ment les loix de Dieu, &c.*

On a vû auparavant les Prêtres de Jérusalem unis au Grand-Prêtre Onias dans la défense des trefors sacrez du temple, & prosterner en la presence de Dieu pour implorer sa protection contre la violence d'Héliodore, suscité par la malice de l'impie Simon : & l'Escriture nous représente maintenant ces Prêtres, comme *ne s'attachant plus aux fonctions de l'Autel, méprisant ce qui regardoit le temple, & courant avec ardeur aux spectacles.* Qui a pû produire un tel changement, sinon l'exemple & les conseils pervers de Jason, & la crainte qu'on avoit de son crédit ? Depuis que l'Ange *n'est point demeuré dans la vérité*, comme parle JESUS-CHRIST, *Joan. 8.* & que le dragon, selon l'expression de l'Apocalypse, a entraîné après soy une grande partie des <sup>44.</sup> *Apoc.* <sub>12. 4.</sub> étoiles ; il est vray de dire, que beaucoup de ceux qui avoient été établis par leur caractère comme les Anges de l'Eglise, & les étoiles de ce sacré Firmament, ne sont point demeurés fermes dans la véritable piété. C'est donc ici encore une suite de la première ambition de ce superbe usurpateur de la souveraine Sacrificature, qui imita dans sa chute celle du dragon qui l'animoit, lors qu'en se précipitant d'une manière si effroyable devant Dieu, dans le tems même qu'il paroissoit le plus élevé aux yeux des impies, *il entraîna avec sa queue, pour parler le langage de l'Escriture, une partie de ces Prêtres qui brilloient auparavant comme des étoiles dans le temple du Seigneur.* Autant qu'ils avoient paru zélés pour les choses saintes, autant ils furent depuis jaloux des coutumes des Payens, également

*négligens pour toutes les fonctions de leur dignité, & ardens pour tout ce que les Gentils estimoient le plus.* Mais il est tres-remarquable que l'écriture ne rend point d'autre raison d'un si étrange renversement, que celle-cy, qui est, qu'on ne viole point impunément les loix de Dieu. C'est donc, selon l'écriture, la plus terrible punition du viollement des loix du Seigneur, de ce que Dieu s'éloignant de ces injustes prévaricateurs de sa Loy, les laisse tomber de crime en crime, & d'impiété en impiété, en couvrant d'épaisses ténèbres ceux qui se sont rendu indignes de sa lumière, & les livrant, comme dit saint Paul, aux desirs de leur cœur, & à toutes sortes de dérèglemens.

Rom. 1.  
24.

¶. 21. *Lors qu'Antiochus eut reconnu qu'on l'avoit entièrement éloigné du gouvernement des affaires du royaume, songeant à procurer ses intérêts propres, il partit de là, vint à Joppé, & ensuite à Jérusalem.*

Cecy est comme l'accomplissement de la prophétie que le saint Ange Gabriel avoit faite sur le sujet d'Antiochus, en parlant à Daniel dans cette célèbre vision, où il luy prédit tous les différens bouleversemens des empires de la terre, & tout ce qui devoit arriver au peuple de Dieu jusques à l'avènement du Sauveur du monde. Car il luy marqua entr'autres choses, qu'on refuseroit à ce Prince la dignité de Roy; mais qu'il viendroit en secret, & s'empareroit du royaume par artifice & par tromperie. Ainsi, quoique Démétrius fils de Séleucus dût succéder à son père dans son royaume, Antiochus s'en rendit le maître par adresse: & comme il voulut

Daniel.  
41.21.

encore usurper le royaume de l'Egypte, sous prétexte d'en être établi Régent pendant la minorité de Ptolémée Philométr, lors qu'il s'en vit éloigné, il songea, dit l'écriture, à ses propres intérêts; c'est-à-dire, qu'il pensa à s'affermir dans l'usurpation du royaume qui ne luy appartenoit pas. Ainsi il partit de Tyr, & vint par Joppé se rendre à Jérusalem. Car cette ville étoit regardée par les Rois d'Asie comme une place de conséquence, dont il leur étoit tres-avantageux de s'assûrer, aussi-bien que de tout le peuple des Juifs.

¶ 24. 25. &c. Mais Ménélaüs s'étant acquis la bienveillance du Roy, par la manière dont il le flatta en relevant la grandeur de sa puissance, il trouva moyen de faire retomber entre ses mains la souveraine Sacrificature, &c.

Tous les impies ne sont pas punis dès ce monde de l'impiété qui leur a servi de degré pour s'élever au-dessus des autres. Mais Dieu en fait néanmoins quelquefois des exemples éclatans, pour établir dans l'esprit des hommes la vérité de sa providence, & pour affermir dans la foy tous les justes, lors qu'ils se voyent accablez par la puissance des impies. Il est important d'envisager la facilité avec laquelle il se jouë, quand il luy plaît, de tous les mauvais desseins des ennemis de ses serviteurs. Jason se regarde comme possesseur paisible du fruit de son crime, Onias Vers. 33. ayant été obligé de se retirer à Antioche pour y être en sûreté. Il agit en souverain Prêtre des Juifs, lors qu'il n'en est qu'un phantôme: & continuant à faire sa Cour au Roy, il luy envoie un homme semblable à luy; c'est-à-dire Méné-

*laüs*, digne frère de l'impie Simon qui avoit été le premier auteur de tous les troubles arrivez à Jérusalem. Cet homme rempli d'orgueil, comme celuy dont il étoit député, songe à procurer sa propre élévation : & la souveraine Sacrificature étant exposée alors comme à l'enchère, il en offre au Roy trois cent talens d'argent, plus que Jason ne luy en avoit promis. La plus grande somme l'emporta sur l'esprit de ce Prince avare ; & où il n'y avoit aucun mérite de part ni d'autre, le plus scélérat fut préféré : Celuy, dit l'Ecriture, qui n'avoit rien qui fût digne du Sacerdoce, s'ingéra en cette dignité avec le cœur d'un tyran, & la fureur d'une bête carnaciére. Ainsi Dieu, sans prendre part à la malice de Jason, permet qu'Onias ce saint Prêtre soit éprouvé & purifié, étant obligé de sortir de Jérusalem : & sans approuver non-plus en aucune sorte la trahison de Ménélaüs, il permet que Jason soit dépossédé par celuy-là même dont il se servoit dans son ministère d'impiété ; purifiant de cette sorte ses élus par la fureur des méchans, & punissant ensuite ces méchans mêmes les uns par les autres, sans se servir pour cela d'autres armes que de leur propre cupidité, qui les rend mutuellement ennemis par un effet de l'ambition qui les possède également.

✽. 33. 34. *Onias ayant scû cecy tres-certainement, le reprochoit à Ménélaüs . . . C'est pourquoy Ménélaüs alla trouver Andronique, & le pria de tuer Onias, &c.*

L'Ecriture en nous marquant qu'Onias ne reprocha à Ménélaüs l'enlèvement des vases sacrez qu'après qu'il en eut été *tres-assûré*, semble vou-

loir nous instruire touchant la sagesse avec laquelle on se doit conduire dans les répréhensions. Il faut *connoître tres-certainement* la vérité des choses dont sont accusez ceux qu'on veut reprendre; parce qu'il est aussi dangereux de s'élever injustement contre les personnes innocentes accablées par la calomnie, que de tolérer & de laisser impunis des méchans couverts de crimes. Plus même les accusations sont atroces, comme l'étoit celle dont on chargeoit Ménélaüs; plus l'équité & la charité nous obligent de les avérer exactement, pour ne tomber pas dans des fautes presque irréparables contre la réputation de nos frères. Que de jugemens précipitez & téméraires seroient arrêtez par la sagesse de cette conduite, dont ce saint Prêtre nous montre ici un si bel exemple! Que de calomnies seroient étouffées dès leur naissance, si l'on n'avoit pour principe que de s'éclaircir de la vérité! Que de calomniateurs seroient même retranchez du milieu des hommes, s'ils sçavoient qu'on ne dût les écouter que pour les convaincre de fausseté! Onias connoissoit l'impiété de Ménélaüs, & il pouvoit bien juger qu'un homme qui avoit eu l'insolence d'enlever à prix d'argent la souveraine Sacrificature, étoit incapable aussi d'enlever les vases sacrez du temple & de les vendre; mais ce n'étoit pas assez à un saint Prêtre comme Onias, de connoître en général la corruption de cet impie, pour l'accuser de cette impiété particulière qu'on luy imputoit, s'il n'en avoit eu *une connoissance tres-certaine*.

Aussi-tôt qu'il en eut été assuré, il ne craignit

point de luy reprocher ce sacrilège, s'acquittant de ce qu'il devoit à la sainteté de son ministère, & se mettant néanmoins, autant qu'il put, à couvrir de sa fureur. Que si Dieu permit que sa généreuse liberté à reprendre cet impie, fut suivie de la trahison & du meurtre qu'on commit en sa personne; c'est que ce Grand-Prêtre s'étoit rendu par sa piété & par sa fidélité à s'acquitter de sa charge, tres-digne de s'offrir luy-même au Seigneur en sacrifice, après luy avoir offert tant de fois les victimes de la Loy, qui étoient des sacrifices beaucoup moins dignes de la majesté & de la grandeur de celuy dont il étoit le Pontife, & dont il devint la victime en mourant pour la justice.

*v. 37. Antiochus fut saisi de tristesse au fond du cœur à cause de la mort d'Onias . . . & il répandit des larmes, se souvenant de la sagesse & de la modération qui avoit toujours éclaté dans sa conduite.*

Qui ne sera effrayé en voyant ici Antiochus pleurer & venger tres-sévèrement la mort d'Onias; & faire luy-même dans la fuite mourir tres-cruellement le saint vieillard Eléazar, & les jeunes Machabées? Mais qui ne sera surpris d'autre part, de voir que ce prince qui témoignoit être si touché de la sagesse & de la modération de ce grand homme, après qu'il fut mort, l'ait luy-même dépossédé, autant qu'il étoit en son pouvoir, de la souveraine sacrificature, & qu'il en ait revêtu un scélérat comme étoit Jason, & ensuite Ménélaus, qui s'en étoient emparez tyranniquement? Des mouvemens si opposés dans un même cœur sont des marques bien déplo-

rables de son inconstance, & de son néant, & du peu de fond que l'on peut faire sur un homme qui n'a que soy-même, c'est-à-dire, qu'un roseau pour appuy. Qu'il y a de larmes semblables à celles d'Antiochus, qui sont des larmes d'une compassion toute humaine, & des effets d'un amour propre, qui trouve sa complaisance dans la douceur & dans la modération des gens de bien ! Tant que cette modération & cette douceur ne les choque point, ils en sont les admirateurs : mais du moment qu'ils n'y trouvent plus ce qui les flattoit, & qu'au contraire ils les trouvent opposez à leurs injustes desseins, ils sont tout prêts, comme Antiochus, de les sacrifier à leur caprice : & l'on est alors aussi étonné de voir des Eléazars devenus les victimes de leur fureur ; qu'on l'étoit auparavant de voir des Onias les objets de leur admiration.

v. 47. *Et ce prince déclarant Ménélaius innocent, quoy qu'il fût coupable de toutes sortes de crimes, condamna en même-tems à la mort ces pauvres députez, qui auroient été jugez innocens par des Scythes mêmes, &c.*

L'exemple d'Antiochus pleurant la mort du saint pöntrife Onias, dont il avoit néanmoins autorisé tres-injustement la persécution ; & déclarant Ménélaius innocent de cette mort, & de tous les autres troubles arrivez à Jérusalem, quoy qu'il en fût le premier auteur, en même-tems qu'il condamne ses accusateurs au supplice comme criminels, est quelque chose d'étonnant, & a donné lieu de déplorer la condition des plus grands princes, que le rang qu'ils tien-

nent parmi les hommes expose infiniment plus  
 que tous les autres à être surpris par les arti-  
 fices des méchans. Ménélaius est l'ennemi dé-  
 claré du tres-saint prêtre Onias , dont il avoit  
 usurpé la suprême dignité. Il arme Andronique  
 & l'engage à aller massacrer ce grand homme.  
 Il fait ensuite commettre plusieurs sacrilèges  
 dans le temple , & il est cause d'une fort grande  
 sédition qui s'excite dans la ville , où beaucoup  
 de gens sont tuez ou blesez. On députe con-  
 tre luy vers Antiochus : & il est prêt de *suc-*  
*comber sous cette accusation tres-bien prouvée.*  
 Mais offrant alors une tres-grosse somme d'ar-  
 gent à un des Grands de la Cour , il trouve moyen  
 par cette forte recommandation de faire chan-  
 ger l'arrêt de mort que ce prince étoit tout prêt  
 de prononcer contre luy , & de le faire au con-  
 traire retomber sur ceux qui demandoient que  
 l'on fît justice d'un homme si criminel. L'on  
 a de l'horreur de ce qu'un prince payen sollici-  
 té par un favori fit alors contre toutes ses lu-  
 mières pour la justification d'un scélérat & d'un  
 sacrilège , & pour la condamnation de plusieurs  
 personnes innocentes : & l'Ecriture voulant  
 nous donner une idée plus vive de cette hor-  
 rible injustice , ajoute , en effet , Que les *Scy-*  
*thes mêmes* , les plus cruels de tous les hommes,  
 n'auroient pas pu se résoudre de prononcer un  
 jugement si visiblement injuste.

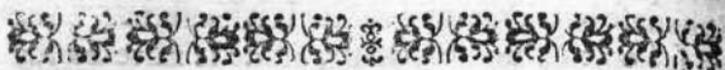
Mais que dira-t-on en voyant qu'au milieu  
 du sein de l'Eglise , & sous le règne du premier  
 Empereur Chrétien , les ennemis déclarez du  
 Fils de Dieu ont eu le crédit , après même qu'on  
 les avoit convaincus de plusieurs crimes , de

faire passer dans l'esprit du grand Constantin, Athanase le tres-saint évêque d'Alexandrie, pour un scélérat & un séditieux, & de le faire exiler en un pais tres-éloigné de son diocèse ? Que pensera-t-on en considérant que dans toute la suite du cours de l'Eglise les méchans & les ennemis de la piété triomphoient presque toujours des plus saints évêques & des plus grands serviteurs de Dieu ; qu'un saint Chrysostome, la gloire des évêques de son siècle, fut déposé par un faux Concile & exilé par Arcade ; qu'un saint Flavien de Constantinople fut de même déposé par un faux Concile d'Ephèse, & sa déposition appuyée de l'autorité de Théodose le Jeune ; qu'un saint Cyrille d'Alexandrie fut encore déposé dans un Conciliabule autorisé du même empereur ; & que tant d'autres furent accablez comme eux par le grand crédit de leurs ennemis, qui avoient toujours l'adresse de prévenir & de surprendre la piété des princes Chrétiens ? Disons donc à Dieu avec l'Apôtre ; disons en adorant la profondeur de la sagesse de sa conduite sur les élus : *Que vos jugemens, Seigneur, sont incompréhensibles, & que vos voyes sont impénétrables* à toute autre lumière qu'à celle de votre Esprit saint, qui nous assure par la bouche de votre Prophète ; *Que vous êtes toujours juste, & que votre jugement est toujours tres-équitable !* *Justus es, Domine ; & rectum judicium tuum.*

Rom. c.  
11. 33.

Ps 118.  
137.





## CHAPITRE V.

1. **E**N ce tems-là Antiochus se préparoit pour faire une seconde fois la guerre en Egypte.

2. Or il arriva que l'on vit dans toute la ville de Jérusalem pendant quarante jours des hommes à cheval qui couroient en l'air habillez de draps d'or, & armez de lances comme des trouppes de cavalerie ;

3. des chevaux rangez par escadrons qui couroient les uns contre les autres ; des combats de main à main ; des boucliers agitez ; une multitude de gens armez de casques & d'épées nuës ; des dards lancez ; des armes d'or toutes brillantes ; & des cuirasses de toutes sortes.

4. C'est pourquoy tous prioient Dieu que ces prodiges tournassent à leur avantage.

5. Mais comme un faux bruit de la mort d'Antio-

1. **E**odem tempore Antiochus secundam profectio-nem paravit in Ægyptum.

2. Contigit autem per universam Jerosolymorum civitatem videri diebus quadraginta per aëra equites discurrentes auratas stolas habentes, & hastis, quasi cohortes, armatos,

3. & cursus equorum, per ordines digestos, & congressiones fieri cominus, & scutorum motus, & galeatorum multitudinem gladiis districtis, & telorum jactus, & aureorum armorum splendorem, omnisque generis loricarum.

4. Quapropter omnes rogabant in bonum monstra converti.

5. Sed cum falsus rumor exisset, tam-

quam

quam vita excessisset Antiochus, assumptis Jason non minus mille viris repente aggressus est civitatem: & civibus ad murum convolantibus, ad ultimum apprehensa civitate, Menelæus fugit in arcem:

6. Jason verò non parcebat in cæde civibus suis, nec cogitabat prosperitatem adversum cognatos malum esse maximum, arbitrans hostium & non civium se trophæa capturum.

7. Et principatum quidem non obtinuit, finem verò insidiarum suarum confusionem accepit, & profugus iterum abiit in Ammaniten.

8. Ad ultimum, in exitum sui conclusus ab Aréta Arabum tyranno, fugiens de civitate, omnibus odiosus, ut refuga

chus se fut répandu, Jason ayant pris mille hommes avec luy, vint attaquer tout d'un coup la ville: & les citoyens accourant de tous côtez aux murailles, il s'en rendit maître à la fin; & Ménelæus s'enfuit dans la forteresse.

6. Cependant Jason fit un grand carnage, sans songer à épargner ses citoyens. Il ne considéroit point que c'est un tres-grand malheur, d'être heureux dans la guerre qu'on fait à ses proches; & il croyoit remporter un trophée de ses ennemis, & non de ses citoyens.

7. Il ne put pas néanmoins se mettre en possession de la principauté. Mais tout le fruit de sa trahison & de sa malice, fut sa propre confusion. Et il se vit obligé de s'enfuir de nouveau, & de se retirer au país des Ammonites.

8. Il fut enfin mis en prison par Aréta roy des Arabes qui le vouloit perdre; d'où s'étant sauvé, & fuyant de ville en ville, haï de tout le monde comme un viola-

teur de toutes les loix, comme un homme exécrationnable, comme un ennemi déclaré de sa patrie & de ses citoyens; il fut chassé en Egypte.

9. Ainsi celui qui avoit chassé tant de personnes hors leur pais, périt luy-même hors du sien, étant allé à Lacédémone, pour y trouver quelque refuge, à cause de la parenté.

10. Et comme il avoit fait jetter les corps de plusieurs, sans les faire ensevelir, le sien fut jetté de même sans être pleuré & sans être enseveli; & sans qu'il ait pu trouver de tombeau, ni dans son pais, ni parmi les étrangers.

11. Ces choses s'étant passées de la sorte, le Roy s'imagina que les Juifs pourroient bien abandonner l'alliance qu'ils avoient faite avec luy. Ainsi il partit d'Egypte plein de fureur; & ayant emporté la ville // par force;

12. il commanda à ses soldats de tuer tout, de n'épargner aucun de tous ceux

legum & execrabilis, ut patriæ & civium hostis, in Ægyptum extrusus est:

9. & qui multos de patria sua expulerat, peregrè periiit, Lacedæmonas profectus, quasi pro cognatione ibi refugium habiturus:

10. & qui impultos multos abjecerat, ipse & illamentatus, & impultus abjicitur, sepulturâ neque peregrinâ usus, neque patrio sepulchro participans.

11. His itaque gestis, suspicatus est rex societatem deserturos Judæos: & ob hoc profectus ex Ægypto efferatis animis, civitatem quidem armis cepit.

12. Jussit autem militibus interficere, nec parcere oc-

curfantibus, & per domos ascendentes trucidare.

13. Fiebant ergo cædes juvenum ac seniorum, & mulierum & natorum exterminia, virginumque & parvulorum neces.

14. Erant autem toto triduo octoginta millia interfecti, quadraginta millia vincti, non minùs autem venundati.

15. Sed nec ista sufficiunt: ausus est etiam intrare templum universâ terrâ sanctius, Menelao ductore, qui legum & patriæ fuit proditor:

16. & scelestis manibus sumens sancta vasa, quæ ab aliis regibus & civitatibus erant posita ad ornatum loci, & gloriam, contrectabat indignè, & contaminabat.

17. Ita alienatus mente Antiochus,

qu'ils rencontreroient; & de monter même dans les maisons pour y égorger tout ce qui s'y trouveroit.

13. Ils firent donc un carnage général des jeunes hommes & des vieillards, des femmes & de leurs enfans; & ni les filles, ni les plus petits enfans ne purent éviter la mort.

14. Il en fut tué quatre-vingt mille pendant trois jours. Quarante mille furent faits captifs: & il n'y en eut pas moins de vendus.

15. Mais comme si cette cruauté n'eût pas suffi à Antiochus, il osa même entrer dans le temple qui étoit le lieu le plus saint de toute la terre, ayant pour conducteur Ménélaiüs, l'ennemi des loix, & de sa patrie.

16. Et prenant avec ses mains criminelles les vases sacrez, que les autres rois & les villes avoient placez en ce lieu saint, pour en être l'ornement & la gloire, il les manioit d'une manière indigne & les profanoit.

17. Ainsi Antiochus ayant perdu toute la lumière de

l'esprit, ne considéroit pas, que si Dieu faisoit éclater pour un peu de tems sa colère contre les habitans de cette ville, c'étoit à cause de leurs péchez; & que c'étoit pour cela qu'un lieu si saint avoit été exposé à ce mépris.

18. Car autrement, s'ils n'avoient été coupables de plusieurs crimes, ce prince à l'exemple d'Héliodore, qui fut envoyé par le roy Séleucus pour piller le *saint* trésor, auroit été foüetté comme luy au moment de son arrivée, & empêché d'exécuter son entreprise insolente.

19. Mais Dieu n'a pas choisi le peuple à cause du temple; il a choisi au contraire le temple à cause du peuple.

20. C'est pourquoy ce lieu saint a eu part aux maux qui sont arrivez au peuple: comme il aura part aussi aux biens qu'il doit recevoir. Et après avoir été quelque tems abandonné à cause de la colère du Dieu Tout-puissant; il sera encore élevé à une souveraine gloire, lorsque le

non considerabat, quòd propter peccata habitantium civitatem, modicum Deus fuerat iratus: propter quod & accidit circa locum despectio:

18. alioquin nisi contigisset eos multis peccatis esse involutos, sicut Heliodorus, qui missus est à Seleuco rege ad expoliandum ærarium, etiam hic statim adveniens flagellatus & repulsus utique fuisset ab audacia.

19. Verùm non propter locum, gentem, sed propter gentem, locum Deus elegit.

20. Ideoque & ipse locus particeps factus est populorum: postea autem fiet socius bonorum: & qui derelictus in ira Dei omnipotentis est, iterum in magni Domini reconciliatione cum summa gloria exaltabitur.

grand Dieu se reconciliera avec son peuple.

21. Igitur Antiochus mille & octingentis ablatis de templo talentis, velociter Antiochiam regressus est, existimans se præ superbia terram ad navigandum, pelagus verò ad iter agendum deducturum propter mentis elationem.

22. Reliquit autem & præpositos ad affligendam gentem: Jerosolymis quidem Philippum genere Phrygem, moribus crudeliorem eo ipso, à quo constitutus est:

23. in Garizim autem Andronicum & Menelaum, qui gravius quàm cæteri imminebant civibus.

24. Cùmque appositus esset contra Judæos, misit odiosum principem Apollonium cum exercitu viginti & duobus millibus, præcipiens

21. Antiochus ayant donc emporté du temple dix-huit cent talens, s'en retourna promptement à Antioche, s'abandonnant à un tel excès d'orgueil, & s'élevant dans le cœur d'une manière si extravagante, qu'il s'imaginait pouvoir naviger sur la terre, & faire marcher ses troupes sur la mer.

22. Il laissa aussi des hommes, qu'il établit en autorité afin qu'ils affligent le peuple; sçavoir dans Jérusalem, Philippe originaire de Phrygie, plus cruel que celui qui l'y avoit établi;

23. & à Garizim Andronique & Ménélaius, plus acharnez que tous les autres à faire du mal à leurs citoyens //.

24. Ménélaius étant plein de haine contre les Juifs, leur envoya le détestable Apollonius, avec une armée de vingt-deux mille hommes qu'il commandoit, & luy

¶. 23. Græc. plus emporté que les autres contre ses citoyens; ce qui s'entend de Ménélaius en particulier. Et la suite le fait voir.

donna ordre de tuer tous ceux qui seroient dans un âge parfait, & de vendre les femmes & les jeunes hommes.

25. Lors donc qu'il fut arrivé à Jérusalem, il feignit de ne chercher que la paix, & il demeura en repos jusqu'au saint jour du Sabbat: mais les Juifs se tenant alors dans le repos auquel le Sabbat les obligeoit, il commanda à ses gens de prendre les armes.

26. Il tailla en pièces tous ceux qui étoient venus pour les regarder; & courant toute la ville avec ses soldats, il tua un grand nombre de personnes.

27. Cependant Judas Machabée s'étoit retiré luy dixième en un lieu desert, où il vivoit avec les siens sur les montagnes parmi les bêtes; & ils demeuroient là, sans manger autre chose que l'herbe des champs, afin de ne prendre point de part à ce qui souilloit les autres.

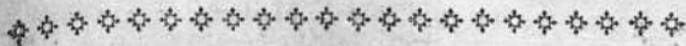
ei omnes perfectæ ætatis interficere, mulieres ac juvenes vendere.

25. Qui cum venisset Jerosolymam, pacem simulans, quievit usque ad diem sanctum sabbati: & tunc feriatissimè Judæis, arma capere suis præcepit.

26. Omnesque qui ad spectaculum processerant, trucidavit: & civitatem cum armatis discurrens, ingentem multitudinem peremit.

27. Judas autem Machabeus, qui decimus fuerat, secesserat in desertum locum, ibique inter feras vitam in montibus cum suis agebat: & fœni cibo vescerentur, ne participes essent coinquinationis.





## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

v. 2. 3. *O*R il arriva que l'on vit dans toute la ville de Jérusalem pendant quarante jours des hommes à cheval, qui couroient en l'air, . . . des chevaux rangez par escadrons, qui couroient les uns contre les autres, &c.

C'étoient des signes & des prodiges par lesquels il plut à Dieu d'avertir son peuple des grands malheurs qui arriveroient dans Jérusalem, & de réveiller la foy de ses serviteurs, pour les empêcher d'en être surpris. Car la persécution d'Antiochus fut une des plus terribles tentations pour les Juifs, puis qu'il y en eut un fort grand nombre qui succombèrent à l'impiété, & que les autres ne purent demeurer fermes qu'é-tant soutenus tres-puissamment par le secours de celui qui a sauvé tous les justes de l'ancienne Loy, comme il a sauvé depuis & qu'il sauvera dans toute la suite des siècles tous les justes de la Loy nouvelle. Ces escadrons de chevaux qui se combattoient les uns les autres, marquoient sans doute les guerres & les combats différens que les généreux Machabées devoient soutenir contre les armées des Infidelles, & des Juifs mêmes apostats. Mais ils pouvoient bien aussi figurer, selon un sens plus spirituel, les combats des saints Anges en faveur des vrais serviteurs de Dieu, contre les Anges rebelles & ennemis de son peuple. Car, comme on voit dans le Prophète Da-

Daniel.  
cap. 10.  
v. 13. 10.  
21.

cette célèbre vision dont il parle, & qui regardoit en partie les guerres mêmes d'Antiochus; qu'il combattoit avec saint Michel contre le Prince, c'est-à-dire, contre le démon des Perses, & que ce combat avoit déjà duré vingt & un jours; nous avons tout lieu de croire que ces saints Anges, destinez de Dieu pour protéger le peuple Juif, combattirent tres-fortement durant tous ces troubles de la Judée contre les puissances des ténèbres, ennemies de la piété. C'étoient donc eux qui soutenoient la cause de Dieu & de sa Religion, en secondant le saint zèle des Machabées. C'étoient eux qui les remplissoient de force, non seulement contre les troupes du Roy payen qui vouloit détruire le culte du Dieu d'Israël, mais encore contre ces Esprits superbes qui les animoient, & qui depuis qu'ils ont osé disputer la gloire au Tres-haut, en s'élevant contre luy dans le ciel, n'ont point cessé de faire tous leurs efforts sur la terre pour luy dérober sa divinité dans le cœur des hommes, en se faisant adorer, autant qu'ils l'ont pû, comme les dieux de l'Univers.

§. II. 12. &c. *Ces choses s'étant passées de la sorte, le Roy s'imagina que les Juifs pourroient bien abandonner l'alliance qu'ils avoient faite avec luy. Ainsi il partit d'Egypte plein de fureur: & ayant emporté la ville par force, il commanda à ses soldats de tuer tout, &c.*

Les sujets de ce soupçon que le roy Antiochus conçut contre le peuple Juif, étoient, selon un Auteur, de ce que le bruit de sa mort avoit été répandu parmi eux; de ce qu'ils avoient assemblé à coups de pierres Lysimachus, établi par

son autorité dans la souveraine Sacrificature; de ce que quelques-uns d'entr'eux avoient rappellé Jason, qu'il regardoit comme un ennemi; & enfin, de ce que la ville de Jérusalem étant partagée en différentes factions, le plus grand nombre de ses habitans étoit opposé à Ménélaüs, dont il s'étoit, comme on l'a vû, déclaré le protecteur, en punissant même de mort ses accusateurs. Il est étonnant, comment les plus grands malheurs ont souvent pour cause des imaginations & des soupçons sans fondement. Le faux-bruit de la mort du Roy qui s'étoit ainsi répandu, n'avoit pas fait révolter les habitans de Jérusalem: mais ils souffrirent au-contraire une grande violence, & éprouvèrent les dernières cruautés de Jason, qui se servit de l'occasion de ce faux-bruit pour causer des massacres épouvantables dans la ville, & qui méritoit tout seul que la haine d'Antiochus retombât sur luy. Ce qui arriva aussi à l'égard de Lyfimachus ne pouvoit leur être imputé avec justice, puis qu'ils ne se soulevèrent contre luy, que lorsque de son autorité particulière, & sans l'ordre du Roy même, il avoit commis plusieurs sacrilèges dans le temple, & en avoit emporté quantité d'or. Cependant sur une imagination si mal fondée, ce Prince conçoit une haine pleine de fureur contre la ville de Jérusalem; il s'en rend le maître par force, & il y fait faire un si terrible carnage, que quatre-vingt mille personnes y furent tuées, quarante mille faits prisonniers, & autant de vendus comme des esclaves: & c'est sur ce même fondement qu'on le vit depuis commencer cette horrible persécution contre le culte

sacré du temple, & la sainte Religion du Dieu d'Israël. Déplorable effet du renversement de l'esprit d'un homme, qui se voyant élevé en autorité au-dessus des autres, ne prend pour règle de sa conduite que l'emportement de sa passion, sans examiner s'il a raison dans ce qu'il pense & dans ce qu'il fait, & si ceux qu'il charge de tout le poids de sa fureur sont coupables ou innocens!

v. 17. 18. 19. *Ainsi Antiochus ayant perdu toute la lumière de l'esprit, ne considéroit pas, que si Dieu faisoit éclater pour un peu de tems sa colère contre les habitans de cette ville, c'étoit à cause de leurs péchez; & que c'étoit pour cela qu'un lieu si saint avoit été exposé à ce mépris. Car . . . Dieu n'a pas choisi le peuple à cause du temple, &c.*

La connoissance de tant de prodiges que Dieu avoit faits en faveur du peuple Juif dans le cours de tous les siècles depuis son établissement, auroit dû convaincre en effet ce Prince, qu'il falloit bien que ce même Dieu fût en colère contre son peuple, lorsqu'il permettoit à ses ennemis d'en faire un si grand carnage, & de profaner ainsi son temple & les vases consacrez à son saint culte. Il est donc tres-vray, qu'il avoit perdu toute la lumière de l'esprit, en se prévalant ridiculement de ce pouvoir que Dieu luy donnoit pour punir les péchez des Juifs, comme s'il ne l'avoit pas reçu de luy. Car il n'étoit point absolument nécessaire d'avoir la foy pour en juger de la sorte: & la lumière naturelle de la raison devoit luy suffire pour le détromper de sa sottise vanité. Il devoit sçavoir ce que tant de

Princes avant luy avoient éprouvé, que le peuple d'Israël avoit en tout tems paru invincible, tant qu'il avoit observé fidèlement la Loy de son Dieu : qu'ainsi ce mépris auquel il avoit permis nouvellement que son saint temple fût exposé, étoit un effet de sa juste indignation contre les crimes des Juifs ; puisque l'exemple tout recent du châtement si sévère d'Héliodore, que le Roy son prédécesseur avoit envoyé pour piller ce temple, pouvoit luy faire juger que le même Dieu qui l'avoit si hautement protégé contre la violence de Séleucus, n'étoit pas moins redoutable qu'il l'avoit été alors, pour faire encore éclater sa toute-puissance.

Ce n'étoit pas, comme l'Ecriture le dit icy admirablement, *ce n'étoit pas à-cause du temple* qu'il avoit plû au Seigneur de choisir Israël pour son peuple : c'étoit au-contraire *à-cause de son peuple d'Israël*, qu'il avoit choisi ce temple : c'est-à-dire, que Dieu n'aimoit pas les Juifs à-cause du temple de Jérusalem ; mais que c'étoit en considération des Juifs qu'il aimoit ce temple. Car il plut à Dieu d'abord de choisir les Juifs pour son peuple, en faisant une alliance avec eux : & après qu'il eut fait ce choix d'un peuple pour le consacrer à son service, il choisit un lieu où ils devoient l'adorer. Or ce lieu, quelque saint qu'il fût, ne pouvoit luy plaire, si ceux pour qui il l'avoit choisi ne luy plaisoient pas, mais l'irritoient par leurs crimes : & il ne pouvoit punir leur ingratitude d'une manière plus sensible à leur vanité, qu'en permettant que ce lieu saint, dont ils se glorifioient parmi toutes les nations, & qui servoit en effet à les distinguer de tous

les autres peuples de la terre, fût exposé aux profanations de ces mêmes peuples : car il leur faisoit connoître par cette conduite, que comme ce qu'il cherchoit principalement, étoit le culte véritable de leur cœur ; en même-tems qu'ils manquoient à le luy rendre, il avoit en abomination, selon qu'il le dit ailleurs, tous leurs sacrifices & toutes leurs cérémonies.

On n'oseroit presque en tirer la conséquence qui regarde ceux qui imitent ces Juifs infidèles, depuis l'établissement de la Religion de JESUS-CHRIST. Il est vray que le grand & auguste Sacrifice de la Loy nouvelle ne peut manquer d'être en tout tems agréable à Dieu : mais ceux qui l'offrent dans la même disposition où étoient alors les Juifs, choquent d'autant plus la sainteté de cette adorable victime, & de celui à qui elle est offerte, que l'impiété qu'ils commettent est plus grande que n'étoit celle d'Israël : & rien n'est capable de nous faire concevoir l'énormité de ce crime des mauvais Chrétiens, comme les profanations que Dieu a permis souvent qui se soient faites, & de nos saints temples, & de l'Hostie toute divine qu'on y immole sur nos Autels ; puis qu'elles ne pouvoient être que des suites tres-funestes des profanations intérieures des ames, & des sacrilèges qui se commettoient dans le fonds des cœurs contre le culte le plus essentiel de la Religion, qui est celui de la charité & d'une piété véritable, que le Fils de Dieu a exprimée, en disant, que ceux qui l'adorent, doivent l'adorer en esprit & en vérité.

Joan. 4.  
24.

§. 21. Antiochus . . . s'en retourna promptement à Antioche, s'abandonnant à un tel excès

*d'orgueil, & s'élevant dans le cœur d'une manière si extravagante, qu'il s'imaginait pouvoir naviger sur la terre, & faire marcher ses troupes sur la mer.*

Il paroît par-là qu'il n'y a rien de plus fou & de plus extravagant que l'orgueil; & qu'ainsi, plus un homme s'élève en luy-même, plus il croît effectivement en folie, s'éloignant de plus en plus de la vraie sagesse, qui consiste à se connoître, & à connoître Dieu; c'est-à-dire, à se mépriser autant soy-même, que l'on connoît combien Dieu est grand & infiniment élevé au-dessus de toutes les créatures. Mais quel fut donc le sujet de ce grand élèvement de l'esprit d'Antiochus, qui le faisoit regarder comme extravagant par tous ceux qui avoient quelque lumière d'esprit & quelque sagesse? C'étoit sans doute de ce qu'il n'avoit trouvé aucune résistance à commettre tant d'excès de cruauté dans Jérusalem, & tant de profanations par lesquelles il s'étoit moqué de la sainteté du temple & de la grandeur de Dieu. Etrange raisonnement, mais très-digne d'un impie abandonné à l'aveuglement de son propre cœur! Ce qui devoit davantage le faire trembler, étoit ce qui le rendoit plus insolent. Le silence du Dieu d'Israël, qui livroit son peuple pour quelque tems à la peine dûë à ses crimes, luy faisoit croire qu'il pouvoit tout, parce que Dieu ne s'opposoit point à sa fureur: il s'imaginait déjà que toute la nature étoit soumise à ses loix, parce que le peuple qui appartenait au Seigneur de tout l'Univers luy étoit assujetti, & qu'il avoit pû fouler sous ses pieds la sainteté de son temple: il se regardoit com-

me ayant acquis un droit & un empire absolu sur la mer aussi-bien que sur la terre, & qu'il changeroit comme il luy plairoit la nature de ces élémens; parce qu'il se regardoit comme ayant vaincu en quelque sorte Dieu même, & comme étant plus puissant que luy. Prince aveugle & malheureux, qui prend pour marque de sa grandeur & de sa puissance, ce qui est plutôt la preuve de sa réprobation! Car Dieu ne luy laisse faire tout ce qui luy plaît, que parce qu'il l'a entièrement abandonné. C'est un malade desespéré que le médecin livre à sa propre fantaisie, & qui avance d'autant plus sa mort, que nul ne s'oppose à tout ce qu'il veut. Que ce mystère de la conduite rigoureuse de Dieu envers les méchans, est peu compris par la plus grande partie des hommes! On envie souvent cet état de mort sans le connoître: on regarde comme puissans ceux qui sont tout prêts d'être brisez par le bras fort & invincible de Dieu; on adore des victimes couronnées de fleurs & parées pour quelque tems, qui doivent être immolées éternellement à sa justice. Mais que l'on verra les choses d'une vûë bien différente, lors que le voile qui est à present sur nos yeux sera levé, & que la vérité se fera connoître à tous telle qu'elle est.

v. 27. *Cependant Judas Machabée s'étoit retiré luy dixième en un lieu desert, où il vivoit avec les siens sur les montagnes parmi les bêtes: & ils demouroient là sans manger autre chose que l'herbe des champs, afin de ne prendre point de part à ce qui soüilloit les autres.*

On a vû dans le premier livre des Macha-

bées, que des gens envoyez par le roy Antiochus pour forcer les Juifs de renoncer à la loy de Dieu, n'ayant pu persuader à Mathathias ni à ses enfans, d'immoler des bêtes & de brûler de l'encens aux idoles, ce père si généreux se retira de la ville de Modin avec ses fils dans les montagnes, abandonnant tous leurs biens pour mettre leur vie & leur salut en sûreté. Judas Machabée, qui succéda à son père dans sa charge, & dans son zele pour la défense de la Religion des Juifs, vivoit donc ainsi dans les deserts avec les siens, préférant la compagnie des bêtes farouches, à celle des hommes impies; & aimant mieux ne manger que l'herbe des champs, que se souiller, comme tant d'autres, qui mangeoient des viandes ou défenduës par la loy, ou offertes aux idoles.

1. Machab. cap.  
2. v. 15.  
25. 28.

Telle étoit la vie d'un homme que Dieu destinoit pour sauver son peuple; vie vraiment digne de l'ancien législateur des Israélites, de celui que le même Dieu avoit autrefois préparé dans les deserts à devenir le ministre de tant de prodiges qu'il devoit faire pour les retirer de la servitude de Pharaon, & de l'oppression des Egyptiens. C'étoit dans cet éloignement du monde; dans ce manquement de toutes les choses nécessaires à la vie; dans cette compagnie des bêtes, que le Seigneur les affermissoit pour ses grands ouvrages, qu'il les formoit & les rendoit invincibles à leurs ennemis, en leur tenant lieu de tout luy-même, en parlant dans la solitude à leur cœur; & en leur communiquant son Esprit avec abondance. Qui auroit cru qu'une telle école eût été capable de former les chefs

de son peuple , & les généraux de ses armées ; Mais c'est que la force , la lumière ; & la sagesse des héros de Dieu ne consiste que dans celle qu'ils reçoivent de Dieu même ; & qu'ainsi plus ils s'éloignent du monde qui est l'ennemi de Dieu , plus ils s'approchent de sa souveraine sagesse , & de sa souveraine lumière , & se remplissent de sa vertu invincible.



## CHAPITRE VI.

1. **P**eu de tems après le Roy envoya un certain vieillard d'Antioche pour forcer les Juifs à abandonner les loix de Dieu , & celles de leur país ;

2. pour profaner le temple de Jérusalem , & l'appeler le temple de Jupiter-Olympien ; & pour donner au temple de Garizim le nom du temple de Jupiter-l'Etranger , comme l'étoient ceux qui habitoient en ce lieu.

3. Ainsi l'on vit fondre tout d'un coup sur tout le peuple comme un déluge terrible de toutes sortes de maux.

4. Car le temple étoit

1. **S**ed non post multum temporis , misit rex senem quendam Antiochenum , qui compelleret Judæos , ut se transferrent à patriis & Dei legibus :

2. contaminare etiam quod in Jerusalemis erat templum , & cognominare Jovis Olympii : & in Garizim , prout erant hi , qui locum inhabitabant , Jovis hospitalis.

3. Pessima autem & universis gravis erat malorum incurfio :

4. nam templum luxuria

luxuriâ & comestationibus Gentium erat plenum, & scortantium cum meretricibus, sacratisque ædibus mulieres se ultrò ingerebant, intrò ferentes ea, quæ non licebat.

rempli des dissolutions & des festins de débauche des Gentils ; d'hommes impudiques mêlez avec des courtisannes ; & de femmes qui entroient insolemment dans ces lieux sacrez, portant des choses, qu'il leur étoit défendu d'y porter.

5. Altare etiam plenum erat illicitis, quæ legibus prohibebantur.

5. L'autel étoit plein aussi de viandes impures, qui nous sont interdites par nos loix.

6. Neque autem sabbata custodiebantur, neque dies solemnes patrii servabantur, nec simpliciter Judæum se esse quisquam confitebatur.

6. On ne gardoit point les jours de sabbat ; on n'observoit plus les fêtes solennelles du pais ; & nul n'osoit plus avoüer simplement qu'il étoit Juif.

7. Ducebantur autem cum amara necessitate in die natalis regis ad sacrificia : & cum Liberi sacra celebrarentur, cogebantur hederâ coronati Libero circuire.

7. Ils étoient menez par une dure nécessité aux sacrifices *profanes*, le jour de la naissance du Roy ; & lorsque l'on célébroit la fête de Bacchus, on les contraignoit d'aller par les rues couronnez de lierre, à l'honneur de ce faux dieu.

8. Decretum autem exiit in proximas Gentilium civitates suggerentibus Ptolemæis, ut pari modo & ipsi adver-

8. Les Ptolémées // suggérèrent aussi & furent cause qu'on publia un Edit dans les villes prochaines des Gentils, pour les obliger d'a-

¶ 8. *Græc.* Ptolémée au singulier.

gir de la même sorte contre les Juifs, & de les contraindre à sacrifier;

9. ou de ruer ceux qui ne voudroient point embrasser les coutumes des Gentils. Ainsi on ne voyoit que misère.

10. Car deux femmes ayant été accusées d'avoir circoncis leurs enfans, furent menées publiquement dans toute la ville, ayant ces enfans à leurs mammelles; & ensuite précipitées du haut des murailles.

11. D'autres s'étant assembles en des cavernes voisines, & y célébrant secrètement le jour du sabbat; comme Philippe en fut averti, il les fit tous consumer par les flâmes, n'ayant osé se défendre à cause du grand respect qu'ils avoient pour l'observation du sabbat.

12. Je conjure ceux qui liront ce livre, de ne se scandaliser point de tant d'horribles malheurs; mais de considérer que tous ces maux sont arrivez, non pour perdre, mais pour châtier nôtre nation.

sus Judæos agerent; ut sacrificarent:

9. eos autem, qui nollent transire ad instituta Gentium, interficerent: erat ergo videre miseriam.

10. Duæ enim mulieres delatæ sunt natos suos circumcidisse: quas, infantibus ad ubera suspensis, cum publice per civitatem circumduxissent, per muros præcipitaverunt.

11. Alii verò, ad proximas coeuntès speluncas, & latenter sabbati diem celebrantes, cum indicati essent Philippo, flammis succensiti sunt, eò quòd verebantur, propter religionem & observantiam, manu sibi met auxiliùm ferre.

12. Obsecro autem eos, qui hunc librum lecturi sunt, ne abhorrescant propter adversos casus, sed reputent, ea, quæ acciderunt, non ad interitum, sed ad correptionem esse

generis nostri.

13. Etenim multo tempore non finire peccatoribus ex sententia agere, sed statim ultiones adhibere, magni beneficii est indicium.

14. Non enim, sicut in aliis nationibus, Dominus patienter expectat, ut eas, cum iudicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat:

15. ita & in nobis statuit, ut peccatis nostris in finem devolutis, ira demum in nos vindicet.

16. Propter quod numquam quidem à nobis misericordiam suam amovet: corripit verò in adversis, populum suum non derelinquit.

17. Sed hæc nobis ad commonitionem legentium dicta sint paucis. Jam autem veniendum est ad narrationem.

18. Igitur Eleazarus unus de primoribus scribarum,

13. Car c'est la marque d'une grande miséricorde de Dieu envers les pécheurs, de ne les laisser pas longtemps vivre selon leurs desirs, mais de les châtier promptement.

14. Car le Seigneur n'agit pas à nôtre égard, comme à l'égard des autres nations, qu'il souffre avec patience; se réservant à les punir dans la plénitude de leurs péchez, lorsque le jour du jugement sera arrivé:

15. Et il n'attend pas de même pour nous punir, que nos péchez soient montez à leur comble.

16. Ainsi il ne retire jamais sa miséricorde de dessus nous; & parmi les maux dont il afflige son peuple pour le châtier, il ne l'abandonne point.

17. Après avoir dit ce peu de paroles pour l'instruction des lecteurs; il faut reprendre maintenant ma narration.

18. Eléazar l'un des premiers d'entre les Docteurs

de la loy, qui étoit un vieillard d'un visage vénérable, fut pressé de manger de la chair de pourceau, & on vouloit l'y contraindre en luy ouvrant la bouche par force.

19. Mais luy préférant une mort pleine de gloire à une vie criminelle //, alla volontairement & de luy-même au supplice.

20. Considérant ce qu'il luy faudroit souffrir // en cette rencontre, & demeurant ferme dans la patience; il résolut de ne rien faire contre la loy pour l'amour de la vie.

21. Ceux qui étoient présents, touchés d'une injuste compassion, à cause de l'ancienne amitié qu'ils avoient pour luy, le prirent à part, & le supplièrent de trouver bon qu'on luy apportât des viandes dont il luy étoit permis de manger, afin qu'on pût feindre, qu'il avoit mangé des viandes du sacrifice, selon le commandement du Roy;

22. & qu'on le sauvât ainsi de la mort. Ils usoient

vir atate provectus, & vultu decorus, aperto ore hians compellebatur carnem porcinam manducare.

19. At ille gloriosissimam mortem magis quam odibilem vitam complectens, voluntarie præibat ad supplicium.

20. Intuens autem, quemadmodum oporteret accedere, patienter sustinens, destinavit non admittere illicita propter vitæ amorem.

21. Hi autem qui astabant, iniqua miseratione commoti, propter antiquam viri amicitiam, tolentes eum secretò rogabant afferri carnes, quibus vesci ei licebat, ut simularetur manducasse, sicut rex imperaverat, de sacrificii carnibus:

22. ut, hoc facto, à morte libera-

✓. 19. Lettr. digne de haine.

✓. 20. Antr. comment il devoit se conduire, &c.

retur: & propter veterem viri amicitiam, hanc in eo faciebant humanitatem.

23. At ille cogitare cœpit ætatis ac senectutis suæ eminentiam dignam, & ingenitæ nobilitatis canitiem, atque à puero optimæ conversationis actus: & secundum sanctæ & à Deo conditæ legis constituta, respondit citò, dicens, præmitti se velle in infernum.

24. Non enim ætati nostræ dignum est, inquit, fingere: ut multi adolescentium, arbitantes Eleazarum nonaginta annorum transisse ad vitam alienigenarum:

25. & ipsi propter meam simulationem, & propter modicum corruptibilitatæ tempus deciviantur, & per hoc

donc de cette espèce d'humanité à son égard, par un effet de l'ancienne affection qu'ils luy portoient.

23. Mais pour luy il comença à considérer ce que demandoient de luy un âge & une vieillesse si vénérable, ces cheveux blancs qui acompagnoient la grandeur de cœur qui luy étoit naturelle, & cette vie innocente & sans tache qu'il avoit menée depuis son enfance: & il répondit aussi-tôt, selon les ordonnances de la loy sainte établie de Dieu; qu'il aimoit mieux descendre dans le tombeau, *que de consentir à ce qu'on luy proposoit.*

24. Car il n'est pas digne de l'âge où nous sommes, leur dit-il, d'user de cette fiction, qui seroit cause que plusieurs jeunes hommes, s'imaginant qu'Eléazar à l'âge de quatre-vingt-dix ans auroit passé de la vie des Juifs à celle des payens,

25. seroient eux-mêmes trompez par cette feinte dont j'aurois usé pour conserver un petit reste de cette vie corruptible; & ainsi

j'attirerois une tache hon-  
teuse sur moy , & l'exécra-  
tion des hommes sur ma  
vieillesse.

26. Car encore que je me  
délivrasse presentement des  
supplices des hommes , je ne  
pourrois néanmoins fuir la  
main du Tout-puissant , ni  
pendant ma vie ni après ma  
mort.

27. C'est pourquoy mou-  
rant courageusement , je pa-  
roîtray digne de la vieillesse  
où je suis ;

28. & je laisseray aux  
jeunes gens un exemple de  
fermeté , en souffrant avec  
constance & avec joye une  
mort honorable pour le sa-  
cré culte de nos loix tres-  
saintes. Aussi-tôt qu'il eut  
achevé ces paroles , on le  
traîna au supplice.

29. Et ceux qui le con-  
duisoient , ayant paru aupa-  
ravant plus doux envers luy,  
passèrent tout d'un coup  
dans une grande colere , à  
cause de ces paroles qu'il  
avoit dites, qu'ils attribuoient  
à orgueil.

30. Lors qu'il étoit prêt  
de mourir des coups dont

maculam, atque exe-  
crationem meam se-  
nectuti conquiram.

26. Nam, etsi in  
presenti tempore  
suppliciis hominum  
eripiar, sed manum  
Omnipotentis nec  
vivi, nec defunctus  
effugiam.

27. Quamobrem  
fortiter vitâ exce-  
dendo, senectute  
quidem dignus ap-  
parebo:

28. adolescenti-  
bus autem exem-  
plum forte relin-  
quam, si prompto  
animo, ac fortiter  
pro gravissimis ac  
sanctissimis legibus  
honestam mortem per-  
fungar. His dictis,  
confestim ad suppli-  
cium trahebatur.

29. Hi autem, qui  
eum ducebant, &  
paulo antè fuerant  
mitiores, in iram  
conversî sunt propter  
sermones ab eo dic-  
tos, quos illi per  
arrogantiam prola-  
tos arbitrabantur.

30. Sed, cum pla-  
gis perimeretur, in-

gemit, & dixit: Domine, qui habes sanctam scientiam, manifeste tu scis, quia, cum à morte possem liberari, duos corporis sustineo dolores: secundum animam verò propter timorem tuum libenter hæc patior.

on l'accabloit, il jetta un grand soupir, & il dit: Seigneur, qui avez une science toute sainte, vous connoissez clairement, qu'ayant pû me délivrer de la mort, je souffre dans mon corps de tres-sensibles douleurs; mais que dans l'ame je sens de la joye de les souffrir pour vôtre crainte.

31. Et iste quidem hoc modo vitâ decessit, non solum juvenibus, sed & universæ genti memoriæ mortis suæ ad exemplum virtutis & fortitudinis derelinquens.

31. Il mourut ainsi, en laissant non seulement aux jeunes hommes, mais aussi à toute la nation, un grand exemple de vertu & de fermeté dans le souvenir de sa mort.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. 2. *P*Eu de tems après le Roy envoya un certain vieillard d'Antioche pour forcer les Juifs à abandonner la Loy de Dieu, & celles de leur pais; pour profaner le temple de Jérusalem . . . . & pour donner au temple de Garizim, le nom du temple de Jupiter l'Etranger; &c.

La même année que Mathathias s'étoit retiré avec ses fils dans les montagnes, & quelque tems après que les Officiers du Roy étoient venus à Modin pour forcer les Juifs à apostasier;

d d iiii

Antiochus envoya à Jérusalem ce vieillard dont il est parlé ici, pour y faire la même chose, & pour profaner aussi le temple de Dieu. C'étoit l'accomplissement de ce qui avoit été prédit à Daniel dans cette célèbre vision dont on a déjà parlé, lors qu'il luy fut déclaré plus de trois cent cinquante ans auparavant, que le Sanctuaire du Dieu tres-fort seroit souillé; qu'on seroit cesser le sacrifice perpétuel, & que l'abomination de la désolation seroit placée dans le temple. Ce fut donc en l'année trois mille huit cent trente-sept, le quatorzième du mois de Casleu, que le saint temple de Jérusalem fut profané, lors que par l'ordre de l'impie Antiochus on plaça sur l'Autel du Dieu vivant l'idole abominable de Jupiter Olympien, dont il voulut même qu'on donnât le nom à ce temple si auguste consacré à la majesté du Seigneur de l'Univers.

Daniel.  
xi. 37.

1. Mach.  
ii. 57.

Joseph.  
Antiq.  
lib. 11.  
cap. 8. &  
lib. 12.  
cap. 7.

Ce Prince donna ordre encore au même vieillard, d'appeller aussi du nom de Jupiter le temple de Garizim. Ce temple étoit celui des Samaritains, qu'un Gouverneur de Samarie nommé Sanabaleth fit bâtir sur la montagne de Garizim en faveur de Manassé, frère du Grand Sacrificateur des Juifs, à qui il avoit donné sa fille en mariage, & qu'il voulut établir Grand Sacrificateur comme son frère. Quoique ce temple fût un temple schismatique, & bâti expressément contre la Loy du Seigneur, lequel avoit défendu aux Juifs, pour les raisons qu'on a marquées plusieurs fois, d'avoir aucun autre temple que celui de Jérusalem; c'étoit néanmoins un temple où le vray Dieu étoit adoré: & cela seul suffisoit à un impie comme Antiochus, pour en

ordonner la profanation. Ce que l'Ecriture ajoute, qu'il voulut luy faire donner le nom de *Jupiter l'Etranger, comme l'étoient ceux qui habitoient en ce lieu*; signifie que ceux qui y demeuroient, étoient étrangers, & non originaires du lieu; & que pour cette raison il étoit bien-aïse que le nom même du Dieu auquel il vouloit consacrer leur temple, le marquât & le fît connoître à tout le monde. En effet, Manassé & les autres Juifs qui se joignirent à luy, ne s'étoient, selon Joseph, venus établir dans Samarie que pour éviter les reproches de ceux de leur nation, qui les accusoient d'avoir d'abord violé la Loy de Dieu en se mariant à des étrangers.

Nous apprenons du même Joseph une circonstance considérable touchant la maniere dont il dit que cet ordre d'Antiochus fut exécuté à l'égard du temple de Garizim. Comme ces Samaritains étoient, selon luy, de grands politiques, ils se disoient descendus des Juifs, ou étrangers à leur égard, selon qu'ils voyoient l'état des Juifs ou florissant ou misérable. Ainsi ils se gardèrent bien, dit Joseph, lors qu'ils virent la Judée exposée à la fureur d'Antiochus, de dire qu'ils tiroient leur origine d'une même race qu'eux, & que leur temple de Garizim étoit consacré au Dieu tout-puissant : mais ils déclarèrent dans une requête qu'ils envoyèrent présenter à Antiochus, qu'ils étoient Sidoniens; que leur temple qui étoit bâti sur la montagne de Garizim, avoit été consacré par leurs ancêtres à l'honneur d'un Dieu anonyme; & qu'ainsi ils le prioient de trouver bon que ce temple, qui n'avoit porté le nom d'aucun Dieu jusques alors

fut nommé à l'avenir le temple de Jupiter Grec; Et ceci répond assez à l'interprétation que quelques Auteurs donnent aux paroles grecques du Texte sacré, qu'ils expliquent de cette manière; *Pour donner au temple de Garizim, le nom de Jupiter l'étranger, comme le vouloient les habitans de ce lieu.*

Que si cela arriva de la sorte, on peut dire que la profanation volontaire du temple de Garizim, quoique d'un temple schismatique, des-honoroit Dieu en quelque façon davantage que celle même du temple de Jérusalem, qui étoit l'effet d'une pure violence. Car rien n'est plus opposé à la vérité d'un culte qu'on doit à Dieu, que cette damnable politique qui fait plier, & pour user d'une expression de l'Écriture, boiter des deux côtez, en se donnant à Dieu, ou au monde & au démon, selon que les tems sont plus ou moins favorables; & qu'il y a ou à perdre ou à gagner selon le siècle, de s'attacher à l'un ou à l'autre de ces deux maîtres si différens. C'est-là proprement le caractère de ceux qui n'ont point de Religion, ou qui font servir la Religion qu'ils ont à leurs intérêts; au-lieu de faire céder tous leurs intérêts à cette Religion, qui doit être l'unique règle de leur conduite.

ψ. 12. *Je conjure ceux qui liront ce livre, de ne se scandaliser point de tant d'horribles malheurs; mais de considérer que tous ces maux sont arrivez, non pour perdre, mais pour châtier nôtre nation.*

Ce scandale dont il est parlé ici, & que l'Auteur de ce Livre canonique craignoit pour ceux qui y verroient tant de malheurs arrivez au

peuple de Dieu, consiste dans un affoiblissement de la foy, causé tres-souvent par la vûe des grandes persécutions où se trouvent exposez ceux qui vivent dans la piété : car quoiqu'il fût vray que le peuple d'Israël s'étoit attiré la juste colère de Dieu par ses crimes, il y avoit néanmoins beaucoup de justes qui luy rendoient un culte sincère, & qui cependant éprouvoient comme les autres, & plus que les autres, la cruauté d'Antiochus. Sans parler des Machabées qui souffrirent le martyre, & des enfans de Mathathias qui soutinrent tant de travaux pour la défense de leur patrie & de leur sainte Religion; on le voit assez par l'exemple de ces Juifs mêmes dont il est parlé ici, & à l'occasion desquels l'Ecrivain sacré conjure tous les lecteurs de n'être point scandalisez : car le soin qu'ils eurent de se retirer *dans des cavernes, & d'y célébrer secrettement le jour du Sabbat*, marquoit assez qu'ils avoient de l'attachement à la vraye Religion : & la fermeté qu'ils firent paroître, aimant mieux se laisser brûler tout vifs, que de violer, comme ils l'auroient crû, la sainteté du Sabbat en prenant les armes pour se défendre, fait admirer la fidélité avec laquelle ils craignoient de se départir de l'observation de la Loy de Dieu.

C'étoit donc véritablement un grand scandale au tems de l'ancienne Loy, de voir tant de justes & de fidelles serviteurs de Dieu périr, au lieu des coupables dont un grand nombre se rachetoient en trahissant leur Religion. Mais quoique la Loy promît effectivement toute sorte de bonheur à ceux qui l'accompliroient, les vrais enfans d'Israël & d'Abraham ont toujours

compris par la lumière de la vraye foy qui avoit anciennement éclairé ce père de tous les fidelles, que les biens qu'on leur promettoit, étoient d'autres biens que ceux d'ici-bas, qui n'en étoient qu'une image: & ainsi ils pratiquoient par avance cette vérité que saint Pierre a long-tems depuis enseignée à toute l'Eglise, lors qu'il disoit aux fidelles, de n'être point surpris lorsque Dieu les éprouvoit par le feu des afflictions, comme si quelque chose d'extraordinaire leur arrivoit; mais de se réjoûir plutôt de ce qu'ils participoient ainsi aux souffrances du Sauveur. Souffrant donc, comme dit encore le même Apôtre, selon la volonté de Dieu, ils se contentoient de remettre leurs ames entre les mains de celui qui en étoit le créateur, & qui ne pouvoit manquer de leur être fidelle, pour récompenser leurs bonnes œuvres. C'est cette foy touchant la conduite adorable de nôtre Dieu dans les châtimens qu'il exerce sur son peuple, que l'Auteur de cette histoire sacrée veut inspirer à ses lecteurs, pour les empêcher d'être affoiblis par la vûe de tant de malheurs, dans leur piété, & dans l'attache fidelle à tous leurs devoirs.

1. Petr.

4. 12.

Vers. 19.

ÿ. 13. 14. Car c'est la marque d'une grande miséricorde de Dieu envers les pécheurs, de ne les laisser pas long-tems vivre selon leurs desirs, mais de les châtier promptement, &c.

Dieu usoit de ses châtimens en deux différentes manières durant ces grandes persécutions. Il en usoit à l'égard des justes, pour les éprouver, pour les purifier, & pour les donner comme un exemple de fidélité & de patience à tous les autres. C'est ainsi que nous allons voir le

saint vieillard Eléazar, & les jeunes Machabées avec leur mère, devenir des modèles d'une foy & d'une confiance toute divine pour tous les Juifs. Et il en ufoit au-contraire à l'égard des pécheurs, pour les obliger, en les punissant dans cette vie, de quitter leurs égaremens & de retourner à luy. Car au-lieu, dit l'Ecriture, qu'il témoigne jusqu'à la fin sa patience pour souffrir les infidelles, se réservant à les punir *pleinement* dans le tems de la rigueur de sa justice; il se hâte *par miséricorde* de punir ici son peuple; & ne voulant pas *les laisser vivre toujours selon leurs desirs*, il les châtie de bonne-heure, afin de ne les pas punir selon la plénitude de leurs péchez; c'est-à-dire, pour leur épargner les châtimens éternels. Mais que cette divine théologie a toujours été peu comprise, & encore moins goûtée! & qu'il est vray cependant qu'elle est capable d'affermir le cœur & de le rendre invincible à tout l'effort des plus rudes persécutions! Car si on les regardoit, soit qu'on soit juste ou qu'on soit pécheur, comme des preuves de *la grande miséricorde de Dieu* envers nous qu'il veut sauver; qui pourroit se plaindre ou s'abandonner au murmure, de ce qu'il veut faire grace à ses serviteurs? Nous sommes tous des malades, & dans une profonde ignorance de nos propres maladies, & des remèdes les plus propres pour les guérir: laissons faire le Médecin tout-puissant, qui sçait ce qu'il coupe & ce qu'il brûle dans nous, & dont la main est salutaire, lors même que la douleur qu'elle nous cause nous est plus sensible. Malheur à ceux qui ne sentent point les coups de cette main favorable: & malheur en-

core à ceux qui en les sentant la repoussent avec murmure, & refusent de s'y soumettre.

ÿ. 16. *Ainsi il ne retire jamais sa miséricorde de dessus nous : & parmi les maux dont il afflige son peuple pour le châtier, il ne l'abandonne point.*

Il parle ici, non d'un particulier, mais de tout le peuple de Dieu en général. Ainsi il est vray de dire, que quoique Dieu retirât alors sa miséricorde de dessus plusieurs pécheurs, qui devoient persévérer jusqu'à la fin dans l'impiété, *il ne la retiroit jamais entièrement de dessus son peuple ;* parce qu'encore qu'il le châtiât par un grand nombre de maux dont il l'affligeoit, *il ne l'abandonnoit point tout-à-fait ;* mais leur faisoit même recueillir des fruits de vie & de salut de ces grandes afflictions, en sauvant plusieurs pécheurs par les châtimens qu'il leur envoyoit, & renouvelant comme un bon père dans ses enfans par ces coups de verges qu'il leur faisoit sentir, l'amour qu'ils devoient avoir pour luy. Que les pécheurs ne se flattent donc pas de ces paroles, comme s'ils pouvoient impunément persévérer dans leurs péchez, sans craindre que *Dieu retire jamais sa miséricorde de dessus eux.* Ils se tromperoient grossièrement s'ils raisoient de la sorte, & s'ils prétendoient tirer une telle conséquence de ces paroles du texte sacré que nous expliquons. Jamais Dieu ne retirera sa miséricorde de dessus l'Eglise : mais plusieurs membres de cette Eglise doivent craindre de devenir par leurs péchez des membres indignes de la miséricorde de leur Dieu. Que s'ils ont lieu d'espérer cette divine miséricorde,

c'est lors qu'ils sont affligés avec son peuple, & qu'il ne les abandonne point au milieu des maux dont il les afflige, mais qu'il les soutient divinement par sa grace.

v. 18. *Eléazar l'un des premiers d'entre les Docteurs de la loy, qui étoit un vieillard d'un visage vénérable, fut pressé de manger de la chair de pourceau : & on vouloit l'y contraindre, en luy ouvrant la bouche par force.*

C'est le cœur, & ce qui sort de ce cœur, qui souille l'homme, ainsi que le Fils de Dieu l'a déclaré, lors qu'il a dit; *Que ce n'est pas ce qui* Matth. 15. 11. 18. *entre dans la bouche de l'homme, qui le rend impur; mais que ce qui rend l'homme impur, est ce qui sort de son cœur.* Ainsi le saint vieillard Eléazar n'avoit pas sujet de craindre d'être souillé par ces viandes défenduës, tant qu'il ne consentoit point à en manger, & qu'on luy *ouvroit la bouche par force, pour le contraindre d'en avaler malgré luy.* Mais il témoignoit seulement par sa résistance, que ce qu'on faisoit alors étoit contre sa volonté. Et il est si vray, que l'impureté légale de ces viandes ne le pouvoit point souiller malgré luy, ni même celles qui avoient été offertes aux idoles, que, selon saint Augustin, la violence que les barbares font souffrir durant les guerres soit à des vierges ou à des femmes tres-chastes, lors qu'elles se trouvent exposées tout-d'un-coup à éprouver leur brutalité, ne leur peut nuire. Car la chasteté, dit ce grand cc Aug. de Civ. Dei lib. 1. cap. 28. Saint, ne leur a pas été ravie alors; mais plutôt l'humilité a été affermie en elles; parce que cette vertu est toute dans la volonté aidée de la grace, qui fait que le corps & l'esprit se conser-

» vent également saints. Et de même que quel-  
 » ques-uns font enlevés de ce monde, de peur  
 » que la corruption qui y régné ne les pervertif-  
 » se; aussi on peut dire que quelque chose a été  
 » enlevé par violence à ces saintes femmes, de  
 » peur que la prospérité ne corrompît à la fin leur  
 » humilité & leur modestie.

¶. 21. 22. *Ceux qui étoient présens, tou-  
 chez d'une injuste compassion à cause de l'ancien-  
 ne amitié qu'ils avoient pour luy, le prirent à part,  
 & le supplièrent de trouver bon qu'on luy appor-  
 tât des viandes dont il luy étoit permis de man-  
 ger, &c.*

Ce conseil luy fut donné sans doute par de  
 faux frères, & par des Juifs apostats, qui l'ai-  
 moient humainement, & qui vouloient à quel-  
 que prix que ce fût luy sauver la vie. C'étoit-là,  
 dit le sacré Texte, une *injuste compassion*, puis  
 qu'elle tendoit à le faire devenir comme un piè-  
 ge & un sujet de scandale à beaucoup de Juifs,  
 qui auroient été trompez par son exemple; &  
 qu'elle n'étoit capable que de le perdre devant  
 Dieu, en le sauvant devant les hommes. Mais

Verf. 19.  
20. il avoit supputé, selon l'Écriture, *ce qu'il luy  
 faudroit souffrir en cette rencontre: & n'étant point  
 ébranlé dans sa patience, ni par l'amour de la  
 vie, ni par la crainte d'une mort qu'il regardoit  
 comme glorieuse, ni par ce moyen spécieux, mais  
 trompeur qu'on luy presentoit; il répondit ces  
 excéllentes paroles qui ont été regardées de tou-  
 te la postérité, comme une règle inviolable de  
 la conduite toute sincère dont on doit user,  
 quand il s'agit de donner une attestation publi-  
 que de nôtre foy:*

¶. 24. 25. *Il n'est pas digne de l'âge où nous sommes, d'user de cette fiction, qui seroit cause que plusieurs jeunes hommes, s'imaginant qu'Eléazar à l'âge de quatre-vingt-dix ans auroit passé de la vie des Juifs à celle des payens, seroient trompez, &c.*

Cette fiction n'auroit été digne d'aucun âge; puisque tous les hommes de quelque âge qu'ils puissent être, sont obligez de donner aux autres l'exemple d'une foy sincère, & d'une piété sans déguisement. Mais il est vray que le scandale que cause la chute d'un homme chargé d'années, & consommé dans les exercices de la piété, est d'une autre conséquence sans comparaison, que celuy que causeroit la chute d'une personne ordinaire. La grande estime que l'on a conçûe pour la vertu & pour la lumière du premier, donne un poids particulier à toutes ses actions. Il ne fait rien qui ne soit, non pas seulement un fruit, mais une semence de vie ou de mort pour plusieurs personnes, qui le regardent comme un modèle que l'on doit suivre. Ainsi le saint homme Eléazar raisonnoit fort juste, quand il répondit à ceux qui vouloient luy inspirer cette fiction; *Qu'elle auroit été indigne de son grand âge: non qu'elle eût pu convenir à un âge moins avancé; mais parce que sa vieillesse auroit rendu son exemple plus dangereux pour plusieurs jeunes personnes, qu'il auroit trompées par ce déguisement dont on vouloit qu'il usât, & à qui il seroit ainsi devenu un grand sujet de scandale.*

Il préféra donc, comme il le dit, de laisser plutôt aux jeunes gens un exemple de fermeté,

que de *conserver un petit reste de cette vie corruptible* par une dissimulation si pernicieuse tant à son salut qu'à celui de tous ses frères. Aussi nous voyons dans l'Histoire, que l'exemple de ce saint vieillard servit fort long-tems depuis à un grand Saint d'Angleterre nommé *Gilbert*, pour le rendre inébranlable dans la persécution qu'il soustenoit pour la défense de saint Thomas de Cantorbery, lors qu'il résolut d'éviter de donner le moindre scandale aux foibles, & qu'il craignoit jusqu'aux plus petites apparences qui pouvoient faire juger qu'il n'avoit pas pour l'Eglise, & pour ses Ministres persécutez, toute la vénération qu'il leur devoit : en sorte qu'il n'appréhenda ni l'exil, ni la ruine même de ses Monastères dont il étoit menacé ; parce qu'il se regardoit comme redevable à toute l'Eglise & à tous ses frères d'un exemple de fermeté.

*Monastic.  
Anglic.  
Tom. 2.  
Vit. S.  
Gilbert.  
de Sem-  
plingi  
pag. 864.*

✓. 30. *Seigneur qui avez une science toute sainte, vous connoissez clairement, qu'ayant pu me délivrer de la mort, je souffre dans mon corps de tres-sensibles douleurs; mais que dans l'ame je sens de la joye de les souffrir pour vôtre crainte.*

La science de Dieu est toute sainte, en ce qu'elle est toute pure & exemte de tout mélange d'erreur : elle est sainte encore, en ce qu'elle naît de la source même de la sainteté : & elle n'est point semblable à la nôtre, que quelque levain d'enflure & d'orgueil secret souille presque toujours; rien n'étant plus rare en cette vie qu'une science humble & fondée sur la charité. Le saint homme Eléazar s'adresse donc à Dieu même au milieu de ses plus grandes souffrances, comme à celui qui *connoissoit seul clairement* le fond de

son ame, & dont la science ne pouvoit être suspecte d'aucune tache ni d'aucune erreur; & il le prend à témoin de la véritable disposition de son cœur. J'ay pû, Seigneur, luy dit-il, & vous le scavez; j'ay pû me délivrer de la mort presente. C'est donc volontairement que je m'expose à mourir: mais si je meurs, ce n'est point par entêtement, ni par vaine gloire, ni par aucune considération humaine: c'est par le seul mouvement de votre crainte: c'est par le seul desir que j'ay de ne vous pas offenser. Et quoique je souffre dans mon corps de tres-sensibles douleurs, mon esprit & mon ame est dans la joye de les souffrir pour l'amour de vous. Il faisoit cette déclaration, non pas tant à Dieu qui avoit, comme il le dit, *une science toute sainte*, & une parfaite connoissance du fond de son cœur; qu'à tous ceux qui étoient presens, à qui il vouloit que sa mort ne devint pas un sujet d'affoiblissement & de scandale, mais plûtôt une occasion de s'affermir dans la piété & dans la crainte de Dieu, dont il leur donnoit un si bel exemple par la sainte fermeté qu'il faisoit paroître au milieu de la foiblesse de son grand âge. C'est ainsi, dit saint Ambroise, qu'Eléazar ne voulut point étant vieil, devenir un piège pour faire tomber les jeunes gens, luy qui leur avoit servi jusques alors de modèle pour les sauver; & qu'il regarda sa vieillesse comme un port, & non pas comme un écueil où il dût faire naufrage & perdre le fruit de toute sa vie passée. *Senectus portus debet esse, non vita superioris naufragium.* C'est ainsi, dit saint Grégoire de Nazianze, que ce saint Prêtre & ce vénérable vieillard paroissant à la tête de ceux

Ambros.  
de Jacob.  
lib. 2.  
cap. 10.  
Tom. 1.

Gregori.  
de Naz.  
Orat.  
c. 22.

„ qui souffrirent avant JESUS-CHRIST, comme  
 „ Etienne a paru depuis à la tête de tous ceux qui  
 „ sont morts pour JESUS-CHRIST; & ayant  
 „ offert auparavant des sacrifices & des prières  
 „ pour le peuple, s'offrit à la fin luy-même à Dieu  
 „ comme une victime tres-parfaite en expiation  
 „ pour ce même peuple, & commença le premier  
 „ à combattre avec un succès si avantageux. Saint  
 „ Jean Chrysofome a fait aussi son éloge presque  
 „ dans les mêmes termes. Il l'appelle le Chef des  
 „ généreux combattans; la base & le fondement  
 „ des anciens Martyrs; la porte de la carrière où  
 „ ont couru ceux qui ont remporté le prix; le Gé-  
 „ néral des saints Héros; le précurseur qui a don-  
 „ né à tous les autres un modèle de constance;  
 „ le vieillard en qui éclata toute la force de la jeu-  
 „ nesse; le premier Martyr de l'ancienne Loy;  
 „ l'image de Pierre le Chef des Apôtres. O nou-  
 „ velle espèce de victoire, s'écrie ce grand Saint!  
 „ Un seul vieillard tout chargé de coups & cou-  
 „ vert de playes renverse toute une armée bandée  
 „ contre luy.

Chrysoft.  
 hom. 50.  
 de Mach.  
 serm. 3.

La raison qui a porté les saints Pères à don-  
 ner cette qualité singulière de *premier Martyr de  
 l'ancienne Loy* à Eléazar, a été, de ce qu'étant  
 mort pour la Loy de Dieu avec une si grande  
 piété, il luy offrit en même-tems, dit saint Gré-  
 goire de Nazianze, les sept frères Machabées  
 comme des fruits excélens de sa sainte éduca-  
 tion, comme des hosties vivantes & agréables au  
 Seigneur, & comme des victimes plus illustres  
 & plus pures, que toutes celles qu'on offroit dans  
 ces anciens sacrifices. Car quoique plusieurs fis-  
 sent autrefois difficulté d'honorer ces Saints

Gregor.  
 Naz. ibid.  
 ut sup.

comme des Martyrs, à-cause qu'ils n'avoient point souffert après JESUS-CHRIST, le même Père nous assure qu'ils méritent d'autant plus d'être révérez de tous les fidelles, qu'ayant souffert avant JESUS-CHRIST, ils nous donnent lieu de juger ce qu'ils auroient fait, s'ils avoient été persécutez depuis JESUS-CHRIST, & qu'ils eussent eu à imiter le grand exemple de cet amour ineffable d'un Homme-Dieu qui est mort pour nous. Et il ajoûte, que ni luy ni tous ceux qui aimoient Dieu véritablement, ne pouvoient douter que nul homme avant JESUS-CHRIST n'étoit parvenu à la vraye justice, sans la foy en JESUS-CHRIST; parce que quoique le Verbe adorable n'ait été prêché publiquement que dans la suite & dans le tems propre marqué par sa providence, il ne laissoit pas néanmoins d'être connu dès-auparavant de ceux qui avoient l'esprit & le cœur pur.

C'est ce que saint Augustin a déclaré encore plus précisément sur le sujet même de ces saints Martyrs de l'ancienne Loy dont nous parlons.

*Aug. de divers. ser. 107.*

Il est vray, dit-il, que JESUS-CHRIST n'étoit pas encore mort: mais JESUS-CHRIST néanmoins qui devoit mourir, étoit celuy qui faisoit qu'ils étoient martyrs. *Nondum quidem erat mortuus Christus: sed eos martyres fecit moriturus Christus.* Ils étoient Chrétiens par la foy, & ils ont prévenu par leurs actions le nom de Chrétiens, qu'on n'a connu que depuis . . . Les nouveaux Martyrs ont souffert pour JESUS-CHRIST lorsque l'Evangile nous a été révélé, & les anciens ont souffert pour le nom de JESUS-CHRIST caché encore sous les voiles

„ de la Loy. Les uns & les autres appartiennent  
 „ à JESUS-CHRIST: JESUS-CHRIST les a  
 „ assistez les uns & les autres lors qu'ils combat-  
 „ toient: il les a tous couronnez, & il a paru en  
 „ cela comme un Prince tres-puissant, accompa-  
 „ gné d'un grand nombre de Ministres & d'Offi-  
 „ ciers, dont les uns marchent devant, & les au-  
 „ tres vont après. *Tanquam quidam potentissimus*  
 „ *incedens cum agmine obsequentium, aliis preceden-*  
 „ *tibus, aliis sequentibus.* Et afin que vous ne puis-  
 „ siez douter, ajoûte le même Saint, que ceux qui  
 „ sont morts en défendant la Loy de Moïse, sont  
 „ morts effectivement pour JESUS-CHRIST;  
 „ écoutez parler JESUS-CHRIST même: *Si vous*  
 „ *croyez Moïse, disoit-il aux Juifs, vous me croi-*  
 „ *riez aussi; parce que c'est de moy qu'il a écrit.*  
 „ S'il est vray donc que Moïse a écrit de JESUS-  
 „ CHRIST; celui qui est mort véritablement  
 „ pour la défense de la Loy de Moïse, a souffert  
 „ par-conséquent pour JESUS-CHRIST: *Si de*  
 „ *Christo Moïses scripsit, qui pro lege Moïsi veraci-*  
 „ *ter mortuus est, pro Christo animam posuit.*



CHAPITRE VII.

1. **C**ontigit autem & septem fratres unâ cum matre sua apprehensos, compelli à rege edere contra fas carnes porcinas, flagris & taureis cruciatos.

2. **U**nus autem ex illis, qui erat primus, sic ait: Quid queris, & quid vis discere à nobis? Parati sumus mori, magis quam patrias Dei leges prævaricari.

3. **I**ratu itaque rex, iussit sartagine & ollas æneas succendi: quibus statim succensis,

4. iussit, ei qui prior fuerat locutus, amputari linguam: & cute capitis abstracta, summam quoque manus & pedes

1. **O**R il arriva que l'on prit aussi sept frères avec leur mère, & le Roy voulut les contraindre à manger contre la défense de la Loy de la chair de pourceau, en les faisant déchirer avec des foüets & des escourgées de cuir de taureau.

2. Mais l'un d'eux qui étoit l'aîné luy dit: Que demandez-vous, & que voulez-vous apprendre de nous? Nous sommes prêts de mourir plutôt que de violer les loix de Dieu, & de nôtre país.

3. Le Roy entrant en colère commanda qu'on fît chauffer sur le feu des poïles & des chaudières d'airain; & lors qu'elles furent toutes brûlantes,

4. il ordonna qu'on coupât la langue à celuy qui avoit parlé le premier; qu'on luy arrachât la peau de la tête, & qu'on luy coupât les

extrémitez des mains & des pieds, à la vûe de ses frères & de sa mère.

5. Après qu'il l'eut fait ainsi mutiler par tout le corps //, il commanda qu'on l'approchât du feu, & qu'on le fît rôtir dans la poêle pendant qu'il respiroit encore. Et dans tout le tems qu'il étoit tourmenté, ses autres frères s'encourageoient l'un l'autre avec leur mère à mourir constamment,

*Deut. c.*  
32. 36.

6. en disant: Le Seigneur Dieu considérera la vérité, il sera consolé en nous, selon que Moïse le déclare dans son Cantique // par ces paroles: & il sera consolé dans ses serviteurs.

7. Le premier étant mort de cette sorte, ils menoient le second pour le tourmenter avec insulte: & luy ayant arraché la peau de la tête avec les cheveux; ils luy demandoient s'il vouloit manger des viandes qu'on luy presentoit avant que d'être puni dans tous les membres

ei præscindi, ceteris ejus fratribus & matre inspicientibus.

5. Et, cum jam per omnia inutilis factus esset, justit ignem ad moveri, & adhuc spirantem torreretur in sartagine: in qua cum diu cruciaretur, ceteri unà cum matre invicem se hortabantur mori fortiter,

6. dicentes: Dominus Deus aspiciet veritatem, & consolabitur in nobis, quemadmodum in protestatione cantici declaravit Moyses: Et in servis suis consolabitur.

7. Mortuo itaque illo primo, hoc modo, sequentem deducebant ad illudendum: &, cute capitis ejus cum capillis abstracta, interrogabant, si manducaret prius, quam toto corpore per membra singula puniretur.

†. 5. *Lestr.* rendu entièrement inutile.

†. 6. *Exp!* c'est ainsi que le porte le Grec du Deutéronome: περιελθὼν ἐπὶ τῶν

de son corps.

8. At ille, respondens patria voce, dixit: Non faciam. Propter quod & iste, sequenti loco, primi tormenta suscepit:

9. & in ultimo spiritu constitutus, sic ait: Tu quidem scelestissime in presenti vita nos perdis: sed Rex mundi defunctos nos pro suis legibus in æternæ vitæ resurrectione suscitabit.

10. Post hunc tertius illuditur, & linguam postulatus citò protulit, & manus constanter extendit:

11. & cum fiducia ait: E cælo ista possideo, sed propter Dei leges nunc hæc ipsa despicio, quoniam ab ipso me ea recepturum spero:

12. ita ut rex, & qui cum ipso erant, mirarentur adolescentis animum, quòd tamquam nihilum duceret cruciatus.

8. Mais il répondit d'une manière digne de ses pères; Je n'en feray rien. C'est pourquoy il souffrit aussi les mêmes tourmens que le premier.

9. Et étant prêt de rendre l'esprit, il dit au Roy: Vous nous faites perdre, ô tres-méchant prince, la vie présente. Mais le Roy du monde nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle, après que nous serons morts pour la défense de ses loix.

10. Après celuy-cy on insulta encore au troisième. On luy demanda sa langue, qu'il presenta aussi-tôt; & il étendit ses mains constamment;

11. & dit avec confiance: J'ay reçu ces membres du ciel; mais je les méprise maintenant pour la défense des loix de Dieu; parce que j'espère qu'il me les rendra un jour:

12. De sorte que le Roy, & ceux qui l'accompagnoient admirèrent le courage de ce jeune homme, qui considéroit comme rien les plus

grands tourmens.

13. Celuy-cy étant aussi mort de la sorte, ils tourmentèrent de même le quatrième.

14. Et lors qu'il étoit prêt de rendre l'esprit, il dit: Il est plus avantageux d'être tué par les hommes, dans l'espérance que Dieu nous rendra la vie en nous ressuscitant: Car pour vous vôtre résurrection ne fera point pour la vie.

15. Ayant pris le cinquième, ils le tourmentèrent comme les autres. Alors regardant le Roy, il luy dit:

16. Vous faites ce que vous voulez, parce que vous avez reçu la puissance parmi les hommes, quoique vous foyez vous même un homme mortel. Mais ne vous imaginez pas que Dieu ait abandonné nôtre nation.

17. Attendez seulement un peu; & vous verrez quelle est la grandeur de sa puissance, & de quelle manière il vous tourmentera, vous & vôtre race.

18. Après celuy-cy ils menèrent au supplice le sixième.

13. Et hoc ita defuncto, quartum vexabant similiter torquentes.

14. Et, cum jam esset ad mortem, sic ait: Potius est ab hominibus morti datos spem expectare à Deo, iterum ab ipso resuscitandos: tibi enim resurrectio ad vitam non erit.

15. Et cum admovissent quintum, vexabant eum. At ille respiciens in eum, dixit:

16. Potestatem inter homines habens, cum sis corruptibilis, facis quod vis: noli autem putare genus nostrum à Deo esse derelictum.

17. Tu autem patienter sustine, & videbis magnam potestatem ipsius, qualiter te & semen tuum torquet.

18. Post hunc ducebant sextum, & is,

mori incipiens, sic ait : Noli frustra errare : nos enim propter nosmetipsos hæc patimur, peccantes in Deum nostrum, & digna admiratione facta sunt in nobis :

19. tu autem ne existimes tibi impunè futurum, quòd contra Deum pugna-  
re tentaveris.

20. Supra modum autem mater mirabilis, & bonorum memoriâ digna, quæ pereuntes septem filios sub unius diei tempore conspiciens, bono animo ferebat, propter spem quam in Deum habebat :

21. singulos illorum hortabatur voce patria fortiter, repleta sapientiâ : & femineæ cogitationi masculinum animum inferens,

22. dixit ad eos : Nescio qualiter in utero meo apparuisti : neque enim ego

me : & lors qu'il étoit prêt de mourir, il dit : Ne vous trompez pas vainement vous même. Car si nous souffrons cecy, c'est parce que nous l'avons mérité, ayant péché contre nôtre Dieu : & ainsi nous nous sommes attiré ces fléaux si épouvantables.

19. Mais ne vous imaginez pas que vous demeurerez impuni, après avoir entrepris de combattre contre Dieu même.

20. Cependant leur mère, plus admirable qu'on ne peut dire, & digne de vivre éternellement dans la mémoire des bons, voyant périr en un même jour ses sept enfans, souffroit constamment leur mort, à cause de l'espérance qu'elle avoit en Dieu.

21. Elle exhortoit chacun d'eux en particulier avec des paroles fortes & dignes de ses pères étant toute remplie de sagesse : & mêlant un courage mâle avec la tendresse d'une femme ;

22. Elle leur disoit : Je ne sçay comment vous avez été formez dans mon sein :

car ce n'est point moy qui vous ay donné l'ame , l'esprit & la vie ; ni qui ay joint tous vos membres pour en faire un corps.

23. Mais le Créateur du monde , qui a formé l'homme dans sa naissance , & qui a donné l'origine à toutes choses , vous rendra encore l'esprit & la vie par sa miséricorde , en récompense de ce que vous vous méprisez maintenant vous-mêmes.

24. Or Antiochus croyant qu'on le méprisoit , & voyant toutes les insultes qu'il avoit faites à ces jeunes hommes devenuës inutiles , comme le plus jeune de tous étoit resté , il commença non seulement à l'exhorter par ses paroles , mais à l'assurer avec serment , qu'il le rendroit riche & heureux ; qu'il le mettroit au rang de ses favoris , & luy donneroit toutes les choses nécessaires , s'il vouloit abandonner les loix de ses pères.

25. Mais ce jeune homme ne pouvant être ébranlé par ces promesses ; le Roy

*spiritum & animam donavi vobis & vitam , & singulorum membra non ego ipsa compegi :*

23. *sed enim mundi Creator , qui formavit hominis nativitatē , quique omnium invenit originem , & spiritum vobis iterum cum misericordia reddet & vitam , sicut nunc vosmetipsos despicitis propter leges ejus.*

24. *Antiochus autem , contemni se arbitratus , simul & exprobrantis voce despecta , cum adhuc adolescentior superesset , non solum verbis hortabatur , sed & cum juramento affirmabat , se divitem & beatum facturum , & translatum à patriis legibus amicū habiturum , & res necessarias ei præbiturum.*

25. *Sed ad hæc cum adolescens nequaquam inclinaretur , vocavit rex ma-*

trem, & suadebat ei ut adolescenti fieret in salutem.

26. Cùm autem multis eam verbis esset hortatus, promisit suasuram se filio suo.

27. Itaque inclinata ad illum, irridens crudelem tyrannum, ait patria voce: Fili mi, misereere mei, quæ te in utero novem mensibus portavi, & lac triennio dedi & alui, & in ætatem istam perduxì.

28. Peto, nate, ut aspicias ad cælum & terram, & ad omnia quæ in eis sunt: & intelligas, quia ex nihilo fecit illa Deus, & hominum genus:

29. ita fiet, ut non timeas carnificem istum; sed dignus fratribus tuis effectus particeps, suscipe mortem, ut in illa miseratione cum fratribus tuis te recipiam.

appella sa mère, & l'exhorta à inspirer à son fils des sentimens plus salutaires.

26. Après donc qu'il luy eut dit beaucoup de choses pour la persuader, elle luy promet d'exhorter son fils.

27. Elle s'abaiſſa en même-tems pour luy parler; & se moquant de ce cruel tyran, elle luy dit avec des paroles dignes de ses pères: Mon fils, ayez pitié de moy, qui vous ay porté neuf mois dans mon sein, qui vous ay nourri de mon lait pendant trois ans, & qui vous ay élevé jusques à l'âge où vous êtes.

28. Je vous conjure, mon fils, de regarder le ciel & la terre, & toutes les choses qui y sont renfermées, & de bien comprendre que Dieu les a créées de rien aussi-bien que tous les hommes.

29. Ainsi vous ne craindrez point ce cruel bourreau: Mais vous rendant digne d'avoir part aux souffrances de vos frères, vous recevrez de bon cœur la mort, afin que je vous reçoive de nouveau avec vos frères dans cette mi-

éricorde que nous attendons.

30. Lors qu'elle parloit encore, ce jeune homme se mit à crier : Qu'attendez-vous de moy ? Je n'obéis point au commandement du Roy, mais au précepte de la loy, qui nous a été donnée par Moïse.

31. Quant à vous, qui êtes l'auteur de tous les maux dont on accable les Hébreux, vous n'éviterez pas la main de Dieu //.

32. Car pour nous, c'est à cause de nos péchez que nous souffrons toutes ces choses :

33. Et si le Seigneur nôtre Dieu s'est mis un peu en colère contre nous pour nous châtier & nous corriger, il se réconciliera de nouveau avec ses serviteurs.

34. Mais pour vous qui êtes le plus scélérat & le plus abominable de tous les hommes, ne vous flattez pas inutilement par de vaines espérances, en vous enflâmant de fureur contre les

30. Cùm hæc illa adhuc diceret, ait adolescens : Quem sustinetis ? non obedio præcepto regis, sed præcepto legis, quæ data est nobis per Moysen.

31. Tu verò, qui inventor omnis malitiæ factus es in Hebræos, non effugies manum Dei.

32. Nos enim pro peccatis nostris hæc patimur.

33. Et si nobis propter increpationem & correptionem Dominus Deus noster modicum iratus est : sed iterum reconciliabitur servis suis.

34. Tu autem, ô sceleste, & omnium hominum flagitiosissime, noli frustra extolli vanis spebus in servos ejus inflammatus.

serviteurs de Dieu.

35. Nondum enim omnipotentis Dei, & omnia inspicientis, judicium effugisti.

36. Nam fratres mei, modico nunc dolore sustentato, sub testamento æternæ vitæ effecti sunt: tu verò judicio Dei justas superbiæ tuæ pœnas exolves.

37. Ego autem, sicut & fratres mei, animam & corpus meum trado pro patriis legibus: invocans Deum maturius genti nostræ propitium fieri, tæque cum tormentis & verberibus confiteri quòd ipse est Deus solus.

38. In me verò & in fratribus meis desinet omnipotentis ira, quæ super omne genus nostrum justè superducta est.

35. Car vous n'avez pas encore échapé le jugement de Dieu qui peut tout, & qui voit tout.

36. Et quant à mes frères, après avoir supporté une douleur passagère //, ils sont entrez maintenant dans l'alliance de l'éternelle vie //: mais pour vous, vous souffrirez au jugement de Dieu la peine que vôtre orgueil a justement méritée.

37. Pour ce qui est de moy, j'abandonne volontairement, comme mes frères, mon corps & mon ame pour la défense des loix de mes pères, en conjurant Dieu de se rendre bientôt favorable à nôtre nation, & de vous contraindre par les tourmens & par plusieurs playes, à confesser qu'il est le seul Dieu.

38. Mais la colére du Tout-puissant, qui est tombée justement sur tout nôtre peuple, finira à ma mort, & à celle de mes frères.

ψ. 36. *Autr. légère.*

Ibid. *Expl.* Ils jouissent de l'effet de l'alliance qui promet la vie éternelle à ceux qui l'ont observée.

39. Alors le Roy tout enflâmé de colére , fit éprouver sa cruauté à celuy cy encore plus qu'à tous les autres , ne pouvant souffrir que l'on se mocquât ainsi de luy.

40. Il mourut donc dans la pureté de son innocence comme les autres , avec une parfaite confiance en Dieu.

41. Enfin la mère souffrit aussi la mort après ses enfans.

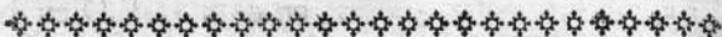
42. Mais nous avons assez parlé & des sacrifices *profanes* , & des excessives cruautéz d'Antiochus.

39. Tunc rex accensus irâ, in humè super omnes crudelius defavit, indignè ferens se derisum.

40. Et hic itaque mundus obiit, per omnia in Domino confidens.

41. Novissimè autem post filios & mater consumpta est.

42. Igitur de sacrificiis, & de nimis crudelitatibus satis dictum est.



### SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

§. 2. *M*ais l'un d'eux, qui étoit l'aîné, luy dit: Que demandez-vous, & que voulez-vous apprendre de nous? Nous sommes prêts de mourir plutôt que de violer les loix de Dieu & de nôtre país.

Ambros.  
de Jacob.  
lib. 2.  
cap. 11.  
Tom. 1.

On doit se moquer, dit saint Ambroise, du vain artifice de ce tyran, qui crut devoir commencer à exercer sa fureur sur un vieillard tout accablé de foiblesse, sans songer qu'il choissoit en sa personne un maître excélt, dont l'exemple devoit servir à rendre plus forts & plus courageux

rageux ses disciples. *Insultare licet tyranno, qui dum callidè à sene incipiendum putat, magistrum elegit quo discipulos faceret fortiores.* Antiochus s'imagina que des enfans comme ceux qu'il attaquoit, se pourroient laisser gagner par les récompenses qu'il leur promettoit, ou intimider par ses menaces. Mais ils parurent, ajoûte le meme Saint, comme de braves soldats, dignes d'un tel Chef qui venoit de leur donner un si bel exemple; & ils résolurent de le suivre, comme des enfans leur père, & des disciples leur maître: *Sequamur patrem filii, discipuli doctorem.*

L'aîné luy ayant donc été présenté le premier, il se moqua du tyran, dit saint Ambroise, & luy fit connoître, que c'étoit tres-justement qu'il gardoit à son égard l'ordre même de la nature: qu'il se réjouissoit de ce qu'il vouloit commencer par luy; mais qu'il pouvoit l'assurer qu'il se trompoit, s'il s'imaginait que ses frères, quoique ses cadets, n'eussent pas tous le même courage que leur aîné pour la défense de la piété: *Et pro pietate quidem omnes maximi sumus.* Que cherchez-vous, luy dit-il? Je vous déclare que nous servons le grand Dieu: & vous-même vous nous apprenez ce que nous avons à faire; puisque cette grande attache avec laquelle vous vous efforcez de nous arracher la vérité, nous prend en même-tems à nous y tenir attachez de toutes nos forces.

De quelque cruels supplices dont on usât envers luy, sa piété l'emporta sur la fureur du tyran. S'il perdit sa figure extérieure lors qu'on luy fit enlever toute la peau de la tête, il acquit en

*Idem  
Ambros.  
de Offic.  
lib. 1.  
cap. 41.*

450 LIVRE II. DES MACHABÉES.  
même-tems un nouveau courage & une nouvelle  
force au fonds de son cœur : *Corium capitis exu-*  
*tus, speciem mutaverat, virtutem auxerat.*

¶. 5. Après qu'il l'eut fait ainsi mutiler par  
tout le corps, il commanda qu'on l'approchât du  
feu, & qu'on le fît rôtir dans la poëlle pendant  
qu'il respiroit encore, &c.

*Chrysof.*  
*hom. 44.*

L'esprit est frappé d'horreur à la vûë d'un tel  
spectacle, & l'homme n'est point par luy-même  
capable de concevoir une si grande constance,  
jointe à une si grande foiblesse, au milieu de tant  
de supplices effroyables. Mais il ne faut pas,  
comme dit fort bien saint Jean Chrysostome,  
juger de ces combats tout divins de nôtre sainte  
Religion, comme des spectacles profanes, où  
ceux qui les representent font dépendre la vic-  
toire de leurs athlètes, de la jeunesse & de la  
grande vigueur de leurs corps. Les combats de  
ceux qui appartiennent à JESUS-CHRIST  
sont tout différens. Car ce ne sont point des  
hommes qui combattent contre d'autres hom-  
mes; mais ce sont des hommes qui combattent  
contre des démons. Ainsi JESUS-CHRIST ne  
nous propose point ici de jeunes hommes ro-  
bustes & aguerris, mais des enfans, un vieillard,  
& une femme qui est âgée, & mère de ces en-  
fans. Qui avoit jamais entendu parler de cette  
espèce de combat & de spectacle si nouveau &  
si surprenant? Mais c'est que celuy qui y préside,  
qui est JESUS-CHRIST, ne fait pas dépendre  
entièrement comme les autres, l'issuë du com-  
bat de la force des combattans. Il est luy-même  
présent parmi eux; il les assiste divinement; il  
leur tend sa main invisible; & enfin l'heureux

succès de leurs combats est l'effet principale-  
ment du secours même qu'il leur donne.

Lors donc que vous considérez une personne  
foible triompher de toute la cruauté d'un tyran,  
& de toute la fureur du démon, admirez la gra-  
ce de celui qui la soutient dans ce grand com-  
bat ; adorez la toute-puissance de JESUS-CHRIST  
dans ses athlètes, qui ne vainquent pas leur en-  
nemi par la force de leur corps, mais par l'ar-  
deur de leur foy ; & qui se trouvent aussi puis-  
sans par l'onction toute divine de la grace, qu'ils  
sont foibles & fragiles par leur nature. Ne les  
envisagez pas par le dehors ; mais pénétrez jus-  
ques au fond de leur ame, pour y remarquer la  
vertu toute-puissante de leur foy. *Obstupescite in  
intuenda Christi virtute, cujus athleta non corpor-  
is robore, sed fidei virtute luctantur. Infirma eo-  
rum natura : sed qua eos unxit gratia, potens est.*

¶. 6. Le Seigneur nôtre Dieu considérera la  
vérité ; & il sera consolé en nous, selon que Moïse  
le déclare dans son Cantique par ces paroles : Et il  
sera consolé dans ses serviteurs.

Tout étant divin dans ce combat des saints  
Machabées, nous n'en devons pas juger humainement.  
La vûe de tant de cruels supplices qu'  
avoit soufferts le premier de tous, eût été capa-  
ble d'affoiblir les autres, s'ils n'avoient été,  
pour le dire ainsi, comme enyvrez par avance du  
calice du Seigneur, dont le desir tres-ardent les  
transportoit comme hors d'eux-mêmes. Au-lieu  
donc d'être effrayez par les souffrances de leur  
frère, ils en sont encouragez ; & élevant tous en-  
semble leur cœur vers Dieu, d'où ils attendoient  
toute leur force, ils s'exhortent mutuellement

avec leur mère à tout souffrir : *Le Seigneur nôtre Dieu*, se disoient-ils, *considérera la vérité* ; c'est-à-dire, la vérité de ses promesses, la vérité & la justice de ses ordonnances, la vérité de sa sainte Religion pour laquelle nous nous exposons à tout souffrir : *& il sera consolé en nous* ; c'est-à-dire, que nous recevrons nous-mêmes en luy une consolation ineffable.

C'est la vûë fixe de cette joye du Seigneur, préparée à ses fidelles serviteurs, qui les soutient d'une manière admirable pendant cette vie, & qui les empêche de s'affoiblir dans les plus grandes souffrances. C'est ce qui fait que saint Ambroise exprimant les sentimens intérieurs de l'un de ces saints Martyrs, luy met dans la bouche ces excéllentes paroles : *Qu'il est agréable de mourir pour la Religion ! Que l'amertume de la mort la plus cruelle devient douce à ceux qui la souffrent pour la piété, lors qu'ils envisagent la récompense infinie de leurs travaux qui les attend ! Les tourmens que vous souffrez, ô Prince, sont plus grands que les supplices que nous souffrons ; & vous êtes plus cruellement déchiré que nous, quand vous vous sentez vaincu malgré tous les efforts de vôtre puissance.*

*Ambros.  
de Jacob.  
lib. 2.  
cap. 11.*

¶ 9. *Etant prêt de rendre l'esprit, il dit au Roy : Vous nous faites perdre, ô tres-méchant Prince, la vie présente : mais le Roy du monde nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle, &c.*

*Estius*

On peut remarquer ici, que ces saints Martyrs parlent beaucoup de la résurrection : ce qui n'étoit pas ordinaire avant ce tems-là : & l'on croit que la raison qui les y portoit, pouvoit être de ce que, selon Joseph, la secte des Saddu-

céens qui nioient la réſurrection des morts, s'étoit élevée vers ce même tems au milieu des Juifs. Ainſi les ſaints Machabées combattant l'erreur de cette doctrine impie, atteſtoient publiquement, que le motif qui les engageoit à mépriſer *la vie preſente que ce méchant Prince leur faiſoit perdre*, étoit l'aſſurance qu'ils avoient, que le Roy de l'Univers les reſſuſciteroit un jour pour une vie qui ne ſeroit plus périffable, mais éternelle. En effet, il eût été impoſſible qu'ils ſe fuſſent ſouſtenus dans de ſi cruels tourmens, ſi l'eſpérance d'une autre vie plus heureuſe ne leur avoit inſpiré un vray mépriſ pour tous les maux de celle-ci : car ce n'eſt pas ſans raiſon que ſaint Paul a déclaré, que *ſi nous n'avions d'eſpérance* <sup>1. Cor.</sup> *en JESUS-CHRIST que pour cette vie, nous* <sup>15. 19.</sup> *ſerions les plus miſérables de tous les hommes.* Et pouvoit-on effectivement ſe figurer un état plus malheureux que celui de ces Machabées, à qui l'on coupoit tous les membres l'un après l'autre, à qui l'on arrachoit la peau de la tête, & que l'on faiſoit rôtir tout vivans dans des poëſſes ardentes, ſ'il eût été vray, ſelon que l'aſſuroient les Sadducéens, que leur ame dût mourir avec leur corps ?

C'étoit donc la plus pernicioſe doctrine que l'on pût enſeigner, & la plus directement oppoſée à la piété ; puis qu'elle n'étoit capable que de faire des apoſtats & des impies, qui n'eſpérant & ne craignant rien après cette mort, ſe donnent une entière liberté de vivre preſentement comme ils l'entendent, ſans conſulter d'autres règles que celles de leurs paſſions & de leur caprice.

ψ. 10. 11. 12. On luy demanda sa langue, qu'il presenta tout-d'un-coup : & il étendit ses mains constamment ; & dit avec confiance : J'ay reçu ces membres du ciel ; mais je les méprise maintenant pour la défense des loix de Dieu ; parce que j'espère qu'il me les rendra un jour, &c.

Il ne craint point qu'en donnant sa langue à couper, il ne puisse plus confesser le nom de son Dieu ; parce que cette *constance* avec laquelle il la perdoit pour la défense de sa Religion, étoit la plus noble confession qu'il pût faire de sa foy. Aussi saint Ambroise, qui ne peut assez admirer la généreuse disposition de ces saints Martyrs, fait dire encore à celuy-cy ces paroles si touchantes : Vous voilà vaincu, ô Antiochus, du moment que vous commandez que l'on me coupe l'instrument de ma voix. C'est confesser publiquement que vous êtes dans l'impuissance de répondre à nos raisons, & que les coups de notre langue vous sont plus sensibles que ne nous le sont tous ceux que vous nous faites souffrir. Mais vous vous trompez, si en nous ôtant la voix, vous croyez par-là vous échaper : car sçachez que Dieu entend ses serviteurs, lors même que leur langue ne luy parle pas ; & qu'il les entend même alors d'autant plus, qu'ils ne luy parlent que par les cris de leur cœur. Ainsi vous pouvez couper ma langue ; mais vous ne pouvez me dépouiller de la constance que Dieu m'inspire ; vous ne pouvez m'empêcher de rendre témoignage à la vérité ; vous ne pouvez étouffer le cri de mon cœur. Le sang a sa voix par laquelle il crie vers Dieu : & celuy qui entend nos pensées les plus secretes, entend en-

*Ambroise*,  
de *Fa-*  
*cab.*  
lib. 2.  
cap. 11.  
*Idem*  
de *Offic.*  
lib. 1.  
cap. 41.

core plutôt la voix du sang qui s'élève jusqu'à son trône. *Habet & sanguis vocem suam quâ clamat ad Deum: audit enim sanguinis vocem, qui audit internas cogitationes.*

Il est marqué que le Roy & ceux qui l'accompagnoient, ne pûrent s'empêcher d'admirer eux-mêmes le courage de ce jeune homme: mais on ne sçait presque ce que l'on doit admirer le plus; ou ce courage tout divin des saints Martyrs, qui donnoient leur langue & leurs autres membres à couper, & leur tête à écorcher, comme si leur corps eut été le corps d'un autre; ou la fureur & l'obstination presque incroyable de ce Roy, qui se contente d'admirer dans ceux qu'il persécutoit des effets si surprenans, sans se mettre en peine de remonter jusqu'à la cause d'une résolution si divine. Ce sont deux prodiges presque également incompréhensibles à l'esprit de l'homme; si ce n'est toutefois que l'on voit bien que l'un est l'effet des ténèbres les plus profondes d'un cœur plongé dans l'impiété & dans l'orgueil; & que l'autre est au-contraire un effet surnaturel de la lumière de la grace toute-puissante de celui, qui de-même qu'il vit dans les justes; *vivit verò in me Christus*, disoit autrefois Galat. 2. 20. saint Paul, souffre aussi en quelque façon dans les Martyrs, selon l'excelente parole d'une tres-illustre Martyre, qui étoit sainte Félicité. Car Act. Perpet. & Felicit. souffrant les grandes douleurs de l'enfantement, comme un de ses gardes luy demanda ce qu'elle feroit étant exposée aux bêtes, si elle crioit presentement, elle luy fit aussi-tôt cette admirable réponse: *C'est moy*, luy dit-elle, *qui souffre à present: mais là il y en aura un autre qui souff-*

*frira pour moy, parce que je souffriray pour luy.*

ψ. 16. 17. *Vous faites ce que vous voulez, parce que vous avez reçu la puissance parmi les hommes, quoique vous soyez vous-même un homme mortel : mais ne vous imaginez pas que Dieu ait abandonné nôtre nation : attendez seulement un peu, &c.*

Que les grands & les puissans de la terre regardent tant qu'ils voudront comme un grand bonheur & comme le comble de tous leurs souhaits, de faire icy-bas tout ce qu'ils veulent, & de ne trouver aucuns obstacles à leurs desirs. Ils ne peuvent empêcher que ceux qui regardent les choses avec les yeux de la foy, comme ces saints Machabées, ne jugent d'une autre manière de ce bonheur apparent dont ils se flattent, & ne l'envisagent au contraire comme un grand malheur. *Vous faites, dit ce saint martyr à Antiochus, ce que vous voulez.* Mais sçachez que vous ne le faites que parce que vous en avez reçu la puissance : c'est-à-dire ; ne vous attribuez point ce pouvoir ; comme si vous l'aviez de vous même ; & songez que vous êtes un homme mortel, comme ceux parmi lesquels vous avez reçu la puissance dont vous vous vantez. *Ne croyez pas que l'autorité qu'il a plu à Dieu de vous donner parmi les hommes, pour châtier son peuple, soit une preuve qu'il a abandonné nôtre nation.* Mais attendez quelque peu, qu'il se soit servi de vous pour nous corriger ; & vous verrez par vôtre propre expérience, quelle est la grandeur de la puissance de celuy qui doit venger le sang de ses serviteurs.

Tel a été en tout tems le raisonnement & le

sentiment des saints martyrs , qui ont toujours regardé leurs propres persécutions comme l'effet , non de la puissance de leurs ennemis , mais de la justice miséricordieuse de leur Dieu ; & qui ont été plus frappez de la vûë que la foy leur donnoit des supplices réservés aux persécuteurs , que de celle des tourmens passagers qu'ils souffroient eux-mêmes. Le *peu de tems* qu'on a à attendre , paroît long à l'impatience & à la foiblesse de la plûpart des personnes qui sont affligées. On n'envisage que la *puissance* présente des méchans , & cette funeste liberté qu'ils ont souvent de *faire tout ce qu'ils veulent*. On se croit *abandonné de Dieu* en quelque façon , lors qu'on se trouve exposé aux épreuves différentes de sa justice. Mais la *grandeur de sa puissance* n'éclate jamais d'une manière plus digne de luy , que dans la patience avec laquelle il supporte les impies , & attend qu'ils ayent comblé la mesure de leur iniquité. Car c'est une marque de la foiblesse de ceux qu'on regarde comme puissans sur la terre , de ce qu'ils se hâtent de faire éclater leur vengeance. La crainte qu'ils ont d'être traversez dans leurs desseins , les fait agir avec précipitation & emportement. Mais le Seigneur dont les volontez s'exécutent d'une manière infallible , & à qui nulle puissance ne peut s'opposer , agit toujours avec une souveraine paix ; & il fait paroître qu'il est vraiment *grand* & vraiment *puissant* , en ce qu'il attend *les momens* que sa justice a marquez pour la punition des impies , & qu'il a , comme il dit luy-même , réservés à son souverain pouvoir.

A. 1. 1. 1.

ψ. 18. Ne vous trompez pas vainement vous-

même. Car si nous souffrons cecy ; c'est parce que nous l'avons mérité , ayant péché contre nôtre Dieu : ainsi nous nous sommes attiré ces fléaux si épouventables. Mais ne vous imaginez pas que vous demeurerez impuni , &c.

Quelques-uns considérant la piété si admirable de ces Saints, pourroient peut-être s'imaginer que cette déclaration si authentique, par laquelle ils reconnoissent avoir mérité & s'être attiré ces grands fléaux par leurs péchez , est peu sincère. Mais l'humilité des justes est toujours fondée sur la vérité. Ainsi il est vray de dire , qu'ils se regardoient sincèrement comme pécheurs, soit parce que , selon saint Jean , *si nous disons que nous sommes sans péché , nous nous séduisons nous-mêmes , & la vérité n'est point en nous ;* soit parce qu'ils ne parloient pas seulement en leurs personnes, mais en se joignant à tout le peuple , comme avoient fait avant eux Daniel , Tobie , & les autres justes de l'ancienne Loy , qui se regardoient toujours comme membres d'un seul corps avec tous les Juifs, quelque innocens qu'ils fussent d'ailleurs. Or la crainte qu'ont toujours eüe ces grands serviteurs de Dieu, que ceux qui les persécutoient ne s'attribuaissent témérairement un pouvoir qui ne leur étoit donné que pour un tems , ne manquoit jamais de leur inspirer un saint zele pour la défense de la gloire du Dieu d'Israël. C'est ce qui porte ce saint martyr à déclarer hautement à Antiochus, que c'étoient leurs propres péchez, qui l'avoient rendu si puissant contr'eux ; mais qu'après avoir servi d'instrument à la divine Justice pour les punir , il devoit s'attendre à en éprouver luy-

même toutes les rigueurs , pour avoir *osé combattre contre Dieu même.*

Mais comment donc combattoit-il contre Dieu , lors qu'il servoit de ministre à Dieu pour châtier son peuple ? C'est qu'en punissant ce peuple , il n'avoit dessein que de satisfaire son impiété , & de détruire la Religion du vray Dieu. Et néanmoins Dieu , dont les conseils adorables font élevez au-dessus des pensées de tous les hommes , ne laissoit pas de faire servir à l'exécution de ses desseins sur son peuple la volonté de ce prince impie , toute criminelle qu'elle étoit ; parce qu'il n'est pas au pouvoir des plus méchans d'empêcher que Dieu ne tire par sa bonté , du mal qu'ils font , tout le bien qu'il veut.

*ŷ. 20. Cependant leur mère plus admirable qu'on ne peut dire . . . . . voyant périr en un même jour ses sept enfans , souffroit constamment leur mort , à cause de l'espérance qu'elle avoit en Dieu.*

Tous les Pères ont été effectivement dans la dernière admiration de la constance & de la foy presque incroyable de cette mère de tant de martyrs. Saint Grégoire de Nazianze dit ; Qu'elle sçut joindre tres-parfaitement l'amour de Dieu avec celui de ses enfans : Qu'elle sentoit ses entrailles déchirées , mais d'une manière qui paroissoit toute opposée à la nature ; parce qu'elle n'étoit pas touchée de voir ses enfans souffrir ; mais qu'elle étoit au contraire dans la dernière inquiétude par la crainte que quelqu'un d'eux ne souffrît pas comme les autres : Qu'elle offrit à Dieu en quelque façon un sacrifice plus grand ,

*Gregor.  
Nazianz.  
Orat. 22.  
Chrysost.  
hom. 44.  
Aug. de  
divers.  
ser. 109.*

que celui même d'Abraham ; puisque ce saint patriarche n'offrit au Seigneur qu'un seul fils, quoy qu'il fût à la vérité un fils unique, & l'enfant de la promesse ; mais qu'elle luy consacra tout à la fois toute une troupe d'enfans qu'elle aimoit tres-tendrement ; Qu'elle surpassa par cette action si pleine de foy, & par cette oblation volontaire de tant de victimes raisonnables qui se hâtoient de mourir pour Dieu, & toutes les mères & tous les sacrificateurs, lors qu'elle monroit ses mammelles à ceux qu'elle avoit nourris ; lors qu'elle leur remettoit devant les yeux la peine & les soins qu'elle avoit pris pour les élever ; & lors qu'enfin elle leur representoit sa vieillesse, pour les engager plus fortement, non à conserver leur vie, mais à souffrir & à mourir pour leur Dieu, ne craignant rien tant que le retardement de leur mort.

Saint Jean Chrysostome témoigne ; Qu'il ne sçavoit ce qu'il devoit admirer le plus en elle ; ou la foiblesse du sexe, ou l'état même de la vieillesse, ou la tendresse si compatissante d'une mère pour ses enfans, qui étoient comme il le dit, trois grands obstacles à la constance dont elle eut besoin pour courir dans une si rude carrière. Mais il ajoûte qu'il y en avoit encore un autre, où la malice du démon, & la fermeté de cette mère incomparable se remarquèrent plus  
 » sensiblement. Considérez, dit ce grand Saint,  
 » qu'on ne la fit pas entrer la première dans le  
 » combat, mais après tous ses enfans ; afin qu'é-  
 » tant amollie par leurs supplices, & les forces de  
 » son esprit & de son corps étant toutes consu-  
 » mées par la vûe de tant de souffrances de ceux

qu'elle regardoit comme sa chair propre, elle fut moins en état de soutenir les attaques de son ennemi. Car il faut se représenter, qu'à chaque fois que l'on tourmentoit l'un de ses fils, elle souffroit en elle-même des tourmens encore plus cruels qu'eux; & qu'elle mouroit en quelque façon autant de fois, qu'elle en voyoit quelqu'un mourir avant elle.

Mais disons plutôt avec le même Saint, que cette mère si généreuse ne regardoit pas le sang qui couloit sur terre des playes de leur corps, mais les couronnes de justice qu'on leur préparoit dans le ciel; ni les grandes ouvertures qu'on faisoit dans leurs côtes en les déchirant, mais les tentes éternelles qu'ils se dressaient par leurs souffrances; ni les bourreaux qui se fatiguoient à les tourmenter, mais les anges qui les assistoient & les soutenoient dans leurs tourmens. Si donc l'on demande, comment son ame ne se sépara point de son corps à la vûe de tant de supplices effroyables; Saint Chrysostome répondra; Que ce fut parce qu'elle ne tenoit point ses yeux baissés vers la terre, mais qu'elle portoit toutes ses vûes & tous ses desirs vers le ciel; & qu'ainsi elle ne craignoit qu'une seule chose, qui étoit que le tyran n'épargnât quelqu'un d'entre ses enfans; Qu'il ne fît cesser trop-tôt le combat; & qu'il ne causât par là une fâcheuse séparation dans la sainte troupe de ses fils qu'elle desiroit immoler tous ensemble à Dieu.

C'étoit par un mouvement de cette sainte inquiétude, qu'elle exhortoit, selon que le marque le texte sacré, *chacun d'eux en particulier avec des paroles fortes & dignes de ses pères, étant*

toute remplie de sagesse ; mais d'une sagesse qui n'étoit point celle de la chair, & qui ne pouvoit venir que d'enhaut, non plus que sa force, qui éclatoit d'autant plus en elle, qu'elle étoit, comme dit saint Jean Chrysostome, & femme, & âgée, & mère ; & qu'ainsi tout conspiroit du côté de la nature à l'affoiblir, & à luy faire desirer de sauver la vie à ses enfans. Que les femmes apprennent donc, dit saint Augustin, de ce prodige de patience & de cette force ineffable qui éclate dans une mère, à conserver leurs enfans, comme elle sçut si parfaitement conserver les siens. Elle sçavoit les posséder, lors qu'elle ne craignoit pas de les perdre pour l'amour de Dieu. *Habere noverat, quæ perdere non timebat.* Elle les voyoit tous souffrir ; & elle les aimoit tous dans leurs souffrances. Elle souffroit par les yeux ce qu'ils souffroient dans leur chair : & non seulement elle n'en étoit point effrayée ; mais elle n'en devenoit que plus forte pour les exhorter à ne rien craindre. *Ferebat in oculis, quod in carne omnes : nec solum non terrebat, sed etiam exhortabatur.* Ecoutons-la donc parler à ses fils, & leur inspirer cette grande ardeur pour le martyre, qu'elle sentoit elle-même :

ψ. 22. 23. Elle leur disoit : Je ne sçay comment vous avez été formés dans mon sein : car ce n'est point moy qui vous ay donné l'ame, l'esprit & la vie ; ni qui ay joint tous vos membres pour en faire un corps. Mais le créateur du monde, qui a formé l'homme dans sa naissance . . . vous rendra encore l'esprit & la vie, &c.

Aug. De  
anima. l.  
1. c. 14.

La mère de ces jeunes Machabées, qui parut, selon la parole de saint Augustin, plus féconde

par ses vertus dans la mort de ses enfans, qu'elle ne l'avoit été selon la nature par leur naissance, *fœcundior virtutibus quando filii passi sunt, quam fœtibus quando nati sunt*; ne doutoit pas qu'elle n'eût conçu ces enfans dans son sein comme un fruit tres-chaste de son mariage. Ainsi lors qu'elle témoigne, Qu'elle ne sçavoit comment ils y avoient été formez, elle prétend seulement leur faire entendre, qu'ils étoient plus l'ouvrage de Dieu que le sien. Et c'est la manière dont le roy prophète parle à Dieu même, lors qu'il luy dit : *Mes os ne vous sont point ca-* Ps. 138:  
*chez, à vous qui les avez faits dans le secret, ni* 14. 15  
*toute ma substance que vous avez formée comme au fond de la terre.* La conséquence que cette femme si éclairée en veut donc tirer, est que, puisque c'étoit Dieu luy-même qui les avoit tous formez dans ses entrailles par un effet de sa puissance, & qui leur avoit donné l'ame, l'esprit, & la vie, ils devoient le regarder principalement comme leur Seigneur & leur créateur, & attendre avec certitude de son pouvoir souverain, qu'après les avoir formez dans leur naissance, il leur rendroit de nouveau l'esprit & la vie, s'ils la méprisoient pour l'amour de luy.

C'est-là le sens le plus naturel & le plus simple qu'il semble qu'on puisse donner à cet endroit: & rien n'est plus digne d'une mère de martyrs, que d'exhorter ses enfans à ne la point regarder dans leurs souffrances, mais à porter tous leurs regards vers Dieu seul comme vers le suprême auteur de leur être. Car c'est de-même que si elle leur eût dit: Je ne veux point, mes enfans, que vous vous affoiblissiez sur mon su-

jet, ni que vous me regardiez selon la chair, comme je ne vous regarde point non-plus moy-même selon cette vûë charnelle. Nous n'avons servi vôtre père & moy à votre égard que de foibles instrumens à la route-puissance de Dieu; c'est luy qui a sçu joindre d'une manière si admirable tous vos membres pour en faire un corps, & luy inspirer ensuite une ame. Montrez-vous donc de dignes enfans d'un tel père, & espérez de la miséricorde de celuy qui vous a créés, qu'il sçaura bien vous renouveler & dans l'ame & dans le corps, après que vous vous ferez immolez à sa gloire.

¶. 25. 26. &c. *Le Roy appella sa mère, & l'exhorta à inspirer à son fils des sentimens plus salutaires . . . Elle luy promit d'exhorter son fils . . . Elle luy dit avec des paroles dignes de ses pères: Mon fils, ayez pitié de moy, qui vous ay porté neuf mois dans mon sein, &c.*

Aug. de  
divers.  
ser. 109.

Le persécuteur Antiochus jugeoit, dit saint Augustin, de la disposition de cette femme si généreuse, par celle des autres mères. *Persuadez à vôtre fils*, luy disoit ce Prince, *de ne pas périr par sa faute. Je l'exhorteray*, luy répondit-elle. Mais elle entendoit ces paroles d'une manière toute différente de ce qu'il croyoit: car elle vouloit luy procurer la vraie vie, en l'exhortant à mourir; au-lieu qu'il auroit voulu l'engager dans une mort éternelle, en luy conservant la vie présente. Mais quelle est donc, ajoute le même Saint, la conférence qu'a la mère avec le fils? Combien est-elle remplie de piété, & digne d'une vraie mère! Et combien le secret qu'elle enfermoit, pouvoit-il d'abord être interprété

interprété différemment par les hommes spiri-  
 tuels & par les charnels ! *Qualis collocutio ! quàm*  
*pia ! quàm materna ! quàm inter spirituales & car-*  
*nales in ambiguo suspensa !* MON fils , luy dit-  
 elle, ayez pitié de moy qui vous ay porté neuf mois  
 dans mon sein ; qui vous ay nourri de mon lait pen-  
 dant trois ans , & qui vous ay élevé jusqu'à cet  
 âge où vous êtes. Tous ceux qui l'auroient ainsi  
 entendu parler, eussent cru, dit saint Augustin,  
 qu'elle alloit ensuite ajoûter ces autres paroles :  
 Consentez, mon fils, à ce que demande Antio-  
 chus, & ne soyez pas si dur que d'abandonner  
 vôtre mère. Mais elle bien éloignée d'un tel lan-  
 gage, exhorta son fils à ne se soumettre qu'à  
 Dieu, & à ne se séparer pas d'avec ses frères.  
 Ne diminuez pas, mon fils, luy disoit-elle, le  
 nombre de mes couronnes. Soyez uni à vos frè-  
 res dans les souffrances du martyr, comme  
 vous l'avez été dans les entrailles qui vous ont  
 enfanté. Que la vertu ne vous rende pas moins  
 frères que la nature. Et enfin, ne faites pas, mon  
 cher fils, qu'étant mère de sept enfans, je ne le  
 fois que de six martyrs. Où sont maintenant,  
 s'écrie saint Jean Chrysostome, ceux qui refusent  
 de faire à Dieu même de leurs biens quelques  
 offrandes, lorsque cette mère offre aujourd'huy  
 à son divin Maître, sept jeunes enfans tout à la  
 fois, & qu'elle n'hésite point à luy faire ce grand  
 sacrifice du fond de ses propres entrailles ?

Ce jeune enfant crut donc sa mère plutôt  
 qu'Antiochus, parce qu'il craignoit plus Dieu  
 que ce Prince ; & il luy parla d'une manière si  
 forte, qu'on est obligé d'en juger, non-pas par  
 la véhémence de ses paroles, mais par l'ardeur

du zèle divin qui brûloit au fond de son cœur.

*Chrysof.  
hom. 49.*

Aussi le même saint Chrysofote a regardé ce Martyr, comme ayant voulu blesser salutairement le Roy par la force de ses paroles si piquantes. Il auroit bien désiré, dit-il, faire passer le tyran de l'impiété où il étoit, dans les sentimens de piété qu'il avoit luy-même : mais ne l'ayant pû, il ne songea plus qu'à accomplir son propre devoir, & à se livrer volontairement au supplice. On voyoit donc d'une-part ce Prince témoigner de la compassion de la jeunesse du Martyr, & d'autre-part ce Martyr déplorer l'impiété de ce Prince : car ils avoient l'un & l'autre des regards bien différens. Leurs yeux, quant à la chair, étoient les mêmes ; mais non-pas quant à la foy. L'un regardoit seulement la vie présente ; & l'autre la vie future à laquelle il étoit prêt d'arriver. Le tyran voyoit les poësles ardentes qu'il préparoit au Martyr ; & le Martyr envisageoit les feux éternels où le tyran étoit prêt de se précipiter. Enfin, craignant qu'une fausse compassion de ce Prince ne le portât à l'épargner, & à l'arracher de la sainte compagnie de ses frères, il n'attendit point que les bourreaux le vinssent saisir ; il se presenta luy-même, & les prévint : il entra dans les chaudières boüillantes, comme si ç'avoient été des fontaines d'une eau rafraîchissante, & les regarda comme luy devant servir d'un bain tout divin & d'un batême. *Tanquam inlaticum frigidorum fontem, in lebetes desiliebat, divinum lavacrum illos existimans & baptismum.*

*Ambros.  
de Jacob.  
lib. 2.  
cap. 11.*

Heureuse la mère, s'écrie saint Ambroise, d'avoir ainsi enfanté une seconde fois tous ses fils pour l'éternité par la force de sa foy, & de les avoir

conduits par sa piété jusques au port assuré de leur salut! *Quàm bonus fidei portus! quàm tutus portus iste pietatis!*

v. 41. *Enfin, la mère souffrit aussi la mort après ses enfans.*

Voici, mes frères, s'écrie saint Augustin, un grand spectacle exposé aux yeux de nôtre foy : nous venons d'entendre une mère qui desiroit par des vœux bien opposez à tous ceux des autres mères, de voir ses enfans sortir avant elle de cette vie. Car au-lieu que c'est l'ordinaire de tous les hommes de vouloir mourir avant leurs enfans; celle-ci vouloit au-contraire mourir la dernière; parce qu'en les envoyant à Dieu devant soy, elle ne considéroit pas la vie qu'ils quittoient, mais la vie où ils entroient. C'est ainsi que cette femme & cette mère si admirable nous a représenté en sa personne & exposé devant nos yeux la sainte Eglise, cette mère unique de tous les fidelles, qui exhorte aussi ses enfans par toute la terre à mourir pour la défense du Nom de celuy de qui elle les a conçus & enfanté divinement : car c'est en cette manière que le monde ayant été rempli du sang des Martyrs, comme d'une divine semence qui y a été répandue, la moisson de la sainte Eglise s'est accrûe & multipliée dans la suite. *Sic sanguine Martyrum impletus orbis præactatis seminibus seges Ecclesia pullulavit.*

« Aug. de  
« divers.  
« serm.  
« 110.

Gregor.  
Nazianz.  
Orat. 22.

Jusques alors, dit saint Grégoire de Nazianze, la mère tres-digne des généreux Machabées avoit été comme entre la joye & la crainte; tantôt se réjouissant du courage & de la force toute divine de ceux de ses fils qui mouroient dans les souffrances, & tantôt craignant par une sainte

inquiétude pour ceux qui étoient encore exposez à des supplices si effroyables : Semblable en cela , dit encore ce grand Saint, à une poule qui est mère de plusieurs petits , & qui voyant approcher ou un serpent , ou quelqu'autre bête pour les prendre , voltige , & bat des ailes avec un grand bruit ; elle s'agitoit de-même , & s'empressoit pour soutenir le courage de ses enfans : elle combattoit avec eux , & s'efforçoit par ses paroles & par ses actions de les rendre victorieux de l'ennemi : mais après qu'elle les vit tous consacrez par le martyre , & que leur mort si sainte luy ôta tout lieu de craindre encore pour eux , elle commença alors , ajoute-t-il , à lever la tête dans de saints transports de joye , comme ayant été elle-même victorieuse en la personne de ses enfans. Et elle disoit au fonds de son cœur :

„ Je n'ay plus rien laissé au pouvoir du monde :

„ J'ay tout remis entre les mains de mon Dieu ;

„ tout mon trésor , & toutes les espérances de ma

„ vieillesse.

*Elle souffrit donc aussi la mort après ses enfans*, dit le sacré Texte : & après avoir été , selon l'expression de saint Augustin , sept fois martyre en la personne des sept Martyrs dont elle étoit mère , elle ne fut point séparée d'eux dans la mort même : *Facta mater septem martyrum septies martyr . . . & filiis addita moriendo*. L'Écriture ne marque point de quelle manière elle mourut. Saint Grégoire de Nazianze témoigne que ce fut par le feu. Qui sera l'homme , s'écrie saint Jean Chrysostome ; qui sera la femme ; qui sera le vieil ou le jeune , qui se pourra excuser „ dans l'appréhension qu'il a d'être exposé à

*Aug. de  
divers.  
ser. 109.*

*Gregor.  
Nazianz.  
Orat. 22.  
Chryf.  
homil.  
44.*

quelques dangers pour l'amour de JESUS-CHRIST, s'il considère qu'une femme, & une femme âgée, qui étoit mère de tant d'enfans, a souffert pour le Seigneur avec tant de force & de courage de si grands tourmens, avant le tems de la grace, & avant que l'empire du péché & de la mort eût été détruit? Gravons donc tres-fortement dans le fond de nôtre cœur tous ses saints combats: que le souvenir continuel de sa constance invincible affermissè & élève nôtre ame au-dessus de tous les maux que l'on pourra nous faire souffrir. Imitons ici la vertu de tous ces Saints, si nous prétendons avoir part à leurs couronnes. Autant qu'ils ont fait paroître de sagesse & de constance dans les tourmens, autant soyons fermes pour résister à toutes les passions déréglées; à la colere, à l'avarice, à l'impureté, à la vaine gloire. Car si nous avons la force de surmonter toutes ces flâmes criminelles des passions, de-même qu'ils ont surmonté les feux qui brûloient leur chair, nous pouvons bien espérer d'avoir une place auprès d'eux, & de jouir d'une semblable confiance auprès de Dieu.

Saint Grégoire de Nazianze fait encore cette remarque sur le martyre des Machabées; Que leur constance fut le sujet de l'admiration & de la joye de toute la Palestine, qui regarda le triomphe de ces saints Martyrs, comme celuy de tout le peuple de Dieu. Car il s'agissoit alors, dit ce Père, du combat le plus important qui fut jamais touchant la Religion & la Loy des Juifs, & qui sembloit devoir décider, si cette

*Gregor.  
Nazianz.  
Orat. 22.*

Loy sainte seroit détruite en ce jour-là, ou relevée avec éclat : & les affaires de toute la nation des Hébreux étoient réduites à une telle extrémité, que le bon & le mauvais succès paroïssoit dépendre en quelque façon de la manière dont ils combattroient. Cecy néanmoins ne doit pas s'entendre, comme si la vraye Religion eût dépendu ou du courage ou de la foiblesse de quelques fidelles ; puis qu'il est certain que la vérité de Dieu est toujours la même, & indépendante soit de ceux qui la défendent, ou de ceux qui l'abandonnent ; & que ce ne sont pas les défenseurs qui la délivrent : mais que c'est elle au contraire, comme le dit JESUS-CHRIST, qui délivre ses défenseurs : *Veritas liberabit vos.* Ainsi saint Grégoire entend seulement parler de ce qui pouvoit en paroître aux yeux des Payens, & de la plûpart des Juifs mêmes, qui étant charnels jugeoient des choses par ce qui tomboit sous leurs sens, & ne s'élevoient presque jamais par la foy jusques aux desseins de Dieu, & aux raisons de sa conduite si rigoureuse sur son peuple.





## C H A P I T R E V I I I .

1. **J**udas verò Machabæus, & qui cum illo erant, introibant latenter in castella: & convocantes cognatos & amicos, & eos, qui permanserunt in Judaismo, assumentes, eduxerunt ad se sex millia virorum.

2. Et invocabant Dominum, ut respueretur in populum, qui ab omnibus calcabatur: & misereretur templo, quod contaminabatur ab impiis:

3. misereretur etiam exterminio civitatis, quæ esset illico complananda, & vocem sanguinis ad se clamantis audiret:

4. memoraretur quoque iniquissimas mortes parvulorum innocentum, & blasphemias nomini suo

1. **C**ependant Judas Machabée, & ceux qui étoient avec luy, entroient secrettement dans les villages & les châteaux; & faisoient venir leurs parens & leurs amis, & prenant avec eux ceux qui étoient demeurez fermes dans la Religion Judaïque, ils attirèrent à eux jusqu'à six mille hommes.

2. Et ils invoquoient le Seigneur, afin qu'il regardât favorablement son peuple, que tout le monde fouloit aux pieds; qu'il fût touché de compassion pour son temple, qui étoit profané par les impies;

3. Qu'il eût pitié des ruines de la ville qui alloit être détruite & rasée, & qu'il écoutât la voix du sang qui crioit jusques à luy:

4. Qu'il se souvint aussi des meurtres si injustes des petits innocens, & des blasphêmes que l'on avoit pro-  
g g iij

férez contre son nom, & qu'il conçût de l'indignation contre ces excès.

5. Machabée ayant donc rassemblé près de soy beaucoup de gens, devenoit formidable // aux nations. Car la colere du Seigneur se changea alors en miséricorde.

6. Il surprenoit tout d'un coup les villages & les villes, & les brûloit. Et se saisissant des lieux les plus avantageux, il tailloit en pièces un grand nombre d'ennemis.

7. Il faisoit principalement ces courses pendant la nuit; & le bruit de sa valeur se répandit de toutes parts.

8. Mais Philippe // voyant le progrès que ce grand homme faisoit de jour en jour, & le bonheur de ses entreprises qui réussissoient presque toujours, écrivit à Ptolémée, qui commandoit dans la Céléfyrie & dans la Phœnicie, de luy envoyer du secours pour fortifier le parti du Roy.

ŷ. 5. Lettr. insupportable.

ŷ. 8. Expl. Celuy qu'Antiochus avoit établi dans Jérusalem pour affliger & pour tourmenter les Juifs. cap. 5. 22.

illacas, & indignatur super his.

5. At Machabæus, congregara multitudine, intolerabilis gentibus efficiebatur: ira enim Domini in misericordiam conversa est.

6. Et superveniens castellis, & civitatibus improvisus, succendebat eas: & opportuna loca occupans, non paucas hostium strages dabat:

7. maximè autem noctibus ad hujusmodi excursus ferebatur, & fama virtutis ejus ubique diffundebatur.

8. Videns autem Philippus paulatim virum ad profectum venire, ac frequentius res ei cedere prosperè, ad Ptolemæum ducem Cœlesyriæ & Phœnicis scripsit, ut auxilium ferret regis negotiis.

9. At ille veloci-  
ter misit Nicanorem  
Patrocli de primori-  
bus amicum , datis  
eis de permistis gen-  
tibus , armatis non  
minùs viginti milli-  
bus , ut universum  
Judæorum genus de-  
leteret , adjuncto ei &  
Gorgia viro milita-  
ri , & in bellicis re-  
bus experientissimo.

10. Constituit au-  
tem Nicanor , ut regi  
tributum , quod Ro-  
manis erat dandum ,  
duo millia talento-  
rum , de captivitate  
Judæorum supplere-  
ret :

11. Statimque ad  
maritimas civitates  
misit , convocans ad  
coemptionem Judai-  
corum mancipio-  
rum , promittens se  
nonaginta mancipia  
talento distractu-  
rum , non respiciens  
ad vindictam , quæ  
eum ab Omnipotentè  
esset consecutura.

12. Judas autem  
ubi comperit , indi-  
cavit his qui secum  
erant Judæis , Nica-

9. Ptolémée luy envoya  
aussi-tôt Nicanor fils de Pa-  
trocle l'un des plus grands  
de la Cour , & son ami , à qui  
il donna environ vingt mil-  
le hommes de guerre , de di-  
verses nations , afin qu'il ex-  
terminât tout le peuple Juif :  
& il joignit avec luy Gor-  
gias , grand capitaine , &  
homme d'une longue expé-  
rience dans les choses de la  
guerre.

10. Nicanor résolut de  
payer le tribut de deux mil-  
le talens que le Roy devoit  
aux Romains , de l'argent  
qui reviendroit de la vente  
des esclaves Juifs.

11. Et il envoya en mê-  
me-tems vers les villes mari-  
times , pour inviter les mar-  
chands à venir acheter des  
esclaves Juifs , promettant  
de leur en donner quatre-  
vingt-dix pour un talent ;  
sans faire réflexion sur la ven-  
geance du Tout-puissant qui  
devoit bientôt tomber sur  
luy.

12. Judas ayant appris  
l'arrivée de Nicanor , en  
avertit les Juifs qui l'ac-

compagnoient.

13. Quelques-uns étant faisis de crainte, & n'ayant pas assez de confiance en la justice de Dieu, prirent la fuite.

14. Les autres vendoient tout ce qui pouvoit leur être resté; & en même-tems ils conjuroient le Seigneur de les délivrer de l'impie Nicanor, qui, avant même que de s'être approché d'eux les avoit vendus;

15. & de vouloir bien le faire, sinon pour l'amour d'eux-mêmes, au-moins en considération de l'alliance qu'il avoit faite avec leurs pères, & de l'honneur qu'ils avoient de porter son Nom si grand & si saint #.

16. Machabée ayant fait assembler les sept mille hommes qui étoient avec luy, les conjura de ne se point réconcilier avec leurs ennemis, & de ne point craindre cette multitude d'adversaires qui venoient les attaquer injustement, mais de combattre avec grand courage;

17. Ayant devant les yeux

noris adventum.

13. Ex quibus quidam formidantes, & non credentes Dei justitiæ, in fugam verrebantur:

14. alii verò si quid eis supererat vendebant, simulque Dominum deprecabantur, ut eriperet eos ab impio Nicanore, qui eos, prius quàm cominus veniret, vendiderat;

15. & si non propter eos, propter testamentum tamen quod erat ad patres eorum, & propter invocationem sancti, & magnifici nominis ejus super ipsos.

16. Convocatis autem Machabæus septem millibus, qui cum ipso erant, rogabat ne hostibus reconciliarentur, neque metuerent iniquè venientium adversum se hostium multitudinem, sed fortiter contenderent,

17. ante oculos

Y. 15. Expl. étant appellez le peuple de Dieu. Vatabl.

habentes contumeliam, quæ loco sancto ab his injustè esset illata, itémque & ludibrio habitæ civitatis injuriam, adhuc etiam veterum instituta convulsa.

18. Nam illi quidem armis confidunt, ait, simul & audacia: nos autem in omnipotente Domino, qui potest & venientes adversum nos, & universum mundum uno nutu delere, confidimus.

19. Admonuit autem eos & de auxiliis Dei, quæ facta sunt erga parentes: & quòd sub Sennacherib centum octogintaquinque millia perierunt:

20. & de prælio, quod eis adversus Galatas fuit in Babylonia, ut omnes, ubi ad rem ventum est, Macedonibus sociis hæsitantibus, ipsi sex millia soli peremerunt centum viginti millia, propter auxilium illis datum de cælo, &

la profanation si indigne dont ils avoient deshonoré le lieu saint, les insultes & les outrages qu'on avoit faits à la ville, & le violement des ordonnances des anciens.

18. Car pour eux, ajoûte-t-il, ils se fient sur leurs armes, & sur leur audace; mais pour nous, nous mettons nôtre confiance dans le Seigneur Tout-puissant, qui peut renverser par un clin d'œil, & tous ceux qui nous attaquent, & le monde entier.

19. Il les fit souvenir aussi des secours que Dieu avoit autrefois donnez à leurs pères; & des cent quatre-vingt cinq mille hommes qui furent tuez du tems de Sennacherib;

20. & de la bataille qu'ils avoient donnée contre les Galates en Babylone, dans laquelle les Macédoniens, qui étoient venus à leur secours, étant ébranlez, six mille d'entr'eux seulement avoient tué six vingt mille hommes, à cause du secours qu'ils avoient reçu du ciel;

& avoient ensuite obtenu pour récompense de grandes faveurs.

21. Ces paroles les remplirent de courage, en sorte qu'ils étoient prêts à mourir pour leurs loix & pour leur patrie.

22. Il divisa son armée en plusieurs corps, & en donna le commandement à ses frères, Simon, Joseph, & Jonathas; chacun d'eux ayant sous soy quinze cens hommes.

23. Esdras leur ayant lû aussi le livre saint, le Général après les avoir assurés du secours de Dieu, se mit lui-même à la tête de l'armée, & marcha contre Nicanor.

24. Et le Seigneur Tout-puissant s'étant déclaré en leur faveur, ils tuèrent plus de neuf mille hommes; & la plus grande partie de l'armée de Nicanor s'étant affoiblie par les blessures qu'elle avoit reçues, ils la forcèrent de prendre la fuite.

25. Ils prirent tout l'argent de ceux qui étoient venus pour les acheter, & les poursuivirent bien loin.

*beneficia pro his plurima consecuti sunt.*

21. *His verbis constantes effecti sunt, & pro legibus & patriâ mori parati.*

22. *Constituit itaque fratres suos duces utriusque ordinis, Simonem, & Josephum, & Jonathan, subiectis unicuique millenis & quingentis.*

23. *Ad hoc etiam ab Esdra lecto illis sancto libro, & dato signo adjutorii Dei, in prima acie ipse dux commisit cum Nicanore.*

24. *Et factis sibi adjutore Omnipotente, interfecerunt super novem millia hominum: majorem autem partem exercitus Nicanoris vulneribus debilem factam fugere compulerunt.*

25. *Pecuniis verò eorum qui ad emptionem ipsorum venerant, sublatis, ipsos usquequaque*

persecuti sunt,

26. sed reversi sunt hora conclusi: nam erat ante sabbatum: quam ob causam non perseveraverunt insequentes.

27. Arma autem ipsorum & spolia congregantes, sabbatum agebant: benedicentes Dominum, qui liberavit eos in isto die, misericordiae initium stillans in eos.

28. Post sabbatum verò, debilibus, & orphanis, & viduis diviserunt spolia: & residua ipsi cum suis habuere.

29. His iraque gestis, & communitè ab omnibus facta obsecratione, misericordem Dominum postulabant, ut in finem servis suis reconciliaretur.

30. Et ex his, qui cum Timotheo & Bacchide erant contra se contendentes, super viginti millia interfecerunt, & munitiones excel-

26. Mais ils revinrent se voyant pressés de l'heure, parce que c'étoit la veille du sabbat; ce qui les empêcha de continuer à les poursuivre.

27. Ayant ensuite ramassé les armes & les dépouilles des ennemis, ils célébrèrent le sabbat, en bénissant le Seigneur, qui les avoit délivrés en ce jour-là, & qui avoit répandu sur eux comme les premières gouttes de la rosée de sa miséricorde.

28. Après le sabbat ils firent part des dépouilles aux infirmes, aux orphelins, & aux veuves; & ils retinrent le reste pour eux & pour ceux qui leur appartenoient.

29. Ils firent après la prière tous ensemble, en conjurant le Seigneur tres-miséricordieux, de se réconcilier pour toujours avec ses serviteurs.

30. Ils tuèrent dans la suite plus de vingt mille hommes des gens de Timothée & de Bacchides qui combattoient contr'eux. Ils

se rendirent maîtres de diverses places fortes, & ils firent un grand butin, qu'ils partagèrent également entre les malades, les orphelins, les veuves, & même les vieillards.

31. Ils ramassèrent avec soin les armes de leurs ennemis, qu'ils mirent en réserve dans des lieux avantageux; & ils portèrent le reste des dépouilles à Jérusalem.

32. Ils tuèrent aussi Philarque qui étoit un homme tres-méchant, & l'un de ceux qui accompagnoient Timothée, & qui avoit fait aux Juifs beaucoup de maux.

33. Et lors qu'ils rendoient à Dieu dans Jérusalem des actions de grâces pour cette victoire, ils découvrirent que Callisthène, qui avoit brûlé les portes sacrées, s'étoit sauvé dans une certaine maison, & ils l'y brûlèrent; Dieu luy rendant de la sorte une digne récompense pour toutes les impiétez qu'il avoit commises.

34. Mais Nicanor cet homme tout couvert de cri-

fas obtinuerunt: & plures prædas dividerunt, æquam portionem debilibus, pupillis & viduis, sed & senioribus facientes.

31. Et cum armorum diligenter collegissent, omnia composuerunt in locis opportunis, residua verò spolia Jerosolymam detulerunt:

32. & Philarchen qui cum Timotheo erat, interfecerunt, virum scelestum qui in multis Judæos afflixerat.

33. Et cum epinicia agerent Jerosolymis, eum, qui sacras januas incenderat, id est, Callisthenem, cum in quoddam domicilium refugisset, incenderunt, digna ei mercede pro impietatibus suis reddita.

34. Facinorosissimus autem Nica-

nor, qui mille negotiantes ad Judæorum venditionem adduxerat,

35. humiliatus auxilio Domini, ab his quos nullos existimaverat, deposita veste gloriæ, per mediterranea fugiens, solus venit Antiochiam, summam infelicitatem de intuitu sui exercitus consecutus.

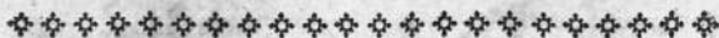
36. Et qui promiserat Romanis se tributum restituere de captivitate Jerusalemorum, prædicabat nunc protectorem Deum habere Judæos, & ob ipsum invulnerabiles esse, eo quod sequerentur leges ab ipso constitutas.

mes, qui avoit amené mille marchands, pour leur vendre les esclaves Juifs,

35. ayant été humilié avec le secours du Seigneur, par ceux mêmes qu'il avoit regardés comme des gens de néant, s'enfuit par la mer méditerranée, après s'être dépoüillé des riches habits qui le distinguoient, & arriva seul à Antioche, ayant trouvé le comble de ses malheurs dans la perte de son armée.

36. Et celui qui avoit promis de payer le tribut aux Romains du prix de la vente des habitans de Jérusalem qu'il feroit esclaves, publioit alors que les Juifs avoient Dieu pour protecteur, & qu'ils étoient invulnerables, à cause qu'ils s'attachoient à suivre les loix qu'il leur avoit données.





## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶ 5. *M* Achabée ayant donc rassemblé près de soy beaucoup de gens , devenoit formidable aux nations. Car la colere du Seigneur se changea alors en misericorde.

2. Machab. cap. 7. 38. Le dernier des saints martyrs Machabées avoit déclaré, en parlant à Antiochus ; Que la colere du Tout-puissant , qui étoit tombée sur tout son peuple , devoit finir à sa mort & à celle de ses frères. Et c'est l'accomplissement de cette prédiction qui est marqué en ce lieu que nous expliquons ; lorsque le Seigneur ayant rempli de son Esprit & de sa force le célèbre Judas Machabée fils de Mathathias , rassembla auprès de luy beaucoup de personnes zélées pour la défense de sa sainte loy ; & qu'ainsi sa grande indignation contre son peuple commença à se changer , selon qu'il est dit icy , en misericorde. Car en effet ni Antiochus , ni ses successeurs n'eurent plus , depuis ce tems-là , la liberté de fouler aux pieds , comme auparavant , le peuple Juif , & de profaner impunément le saint temple du Seigneur. Au contraire leurs armées furent presque toujours vaincues par un petit nombre de Juifs conduits par Judas & par ses frères ; & la puissance du Dieu d'Israël , qu'ils avoient soin d'invoquer , & en laquelle ils mettoient leur principale confiance , éclatoit publiquement par les victoires miraculeuses qu'il leur faisoit remporter sur leurs ennemis , selon qu'on l'a vû déjà

au

au premier livre de cette histoire, & qu'on le verra encore dans la suite de celuy-cy.

Dieu fit donc connoître à Israël, en *changeant* ainsi tout-d'un-coup *sa colere en miséricorde*, que, comme ils l'avoient forcé de les traiter selon la rigueur de sa justice, lors qu'ils l'avoient irrité par leurs crimes, & fait blasphémer son Nom par les nations; il s'étoit laissé *fléchir* par leur pénitence & par leurs prières, & *toucher de compassion pour son temple*, lors qu'ils s'étoient humiliés sous luy, & qu'ils l'avoient *invocé* comme leur Dieu. Car lors qu'il punit les peuples, c'est pour leur faire *miséricorde*, demandant la conversion, & non la mort des pécheurs.

¶. 12. 13. *Judas ayant appris l'arrivée de Nicanor, en avertit les Juifs qui l'accompagnoient. Quelques-uns étant saisis de crainte, & n'ayant pas assez de confiance en la justice de Dieu, prirent la fuite, &c.*

Ceux-cy furent donc *saisis de crainte*, parce qu'ils *manquoient de confiance en Dieu*, & qu'ils ne s'assuroient pas sur *sa justice*, qui étant *fléchie* par leurs larmes, ne pouvoit manquer de se faire sentir à leurs ennemis. Judas au-contraire envisageant cette guerre comme celle du Seigneur, méprisoit le nombre & l'orgueil de ces infidelles; parce qu'il sçavoit qu'un million d'hommes qui osent s'attaquer à Dieu, ne sont devant luy que comme une armée de mouches qu'il peut dissiper en un instant par le souffle de sa bouche. La foy étoit donc ce qui le distinguoit luy & ses gens, de ces autres Juifs timides. Ces derniers *prenant la fuite*, étoient regardez

dès ce moment comme vaincus par leurs ennemis; mais Judas demeurant ferme par la confiance qu'il avoit en Dieu, s'assuroit en même-tems la victoire & se mettoit en état de faire fuir ses adversaires. Tel fut alors, & tel sera durant tout le cours des siècles, le vray caractère & des bons & des méchans, dont les premiers sont toujours victorieux par un effet de cette foy dont *Hebr. 11.* saint Paul relève si-fort le mérite dans tous les justes de la Loy ancienne; & les derniers sont toujours vaincus par un effet de cette vaine confiance qu'ils ont en eux-mêmes, & qui les rend lâches & timides dans le combat.

*v. 19. 20. Il les fit souvenir aussi des secours que Dieu avoit autrefois donnez à leurs pères . . . & de la bataille qu'ils avoient donnée contre les Galates en Babylone, &c.*

On ne voit point qu'il soit parlé en aucun autre lieu de l'Écriture de cette guerre contre les Galates, & de cette victoire miraculeuse que remportèrent les Juifs contr' une armée si puissante, quoiqu'ils fussent en si petit nombre. Il est difficile aussi de juger du tems où arriva cet événement si remarquable. Quelques-uns croient que ce fut sous le règne d'Antiochus surnommé *Soter*; parce que ce Prince, selon que l'écrit un Historien, repoussa les Galates qui étoient venu fondre de l'Europe dans l'Asie. Et ce qui est dit ici que les Juifs, ensuite de cette fameuse victoire, obtinrent pour récompense de grandes faveurs, s'accorde avec ce que plusieurs Historiens, mêmes profanes, ont remarqué, que de grands honneurs & des privilèges tres-considérables

*Appian.  
in Syriac.*

leur furent accordez tant par ce Prince que par son fils.

Quoy qu'il en soit, rien ne paroissoit plus propre pour affermir le courage des *sept mille hommes* qui accompagnoient Judas Machabée, que cet exemple qu'il leur rapporta de *six mille Juifs* qui avoient tué *six-vingt mille hommes* par le secours qu'ils avoient reçu du ciel : & c'étoit avec tres-grande raison que Machabée conjuroit ses compagnons par le souvenir de ce grand miracle, *de ne point craindre la multitude des ennemis* qui venoient les attaquer si injustement ; parce que Dieu ne se déclareroit pas moins pour eux, lors qu'ils ne pensoient qu'à venger les profanations de son saint temple.

Quelle foy dans ce grand Homme, lors que méprisant la vaine confiance que ses ennemis avoient en leurs armes & en leur audace, il obligeoit tous les siens de regarder tout cet appareil de leur armée si puissante, comme le jouet de la toute-puissance du Seigneur, qui pouvoit, dit-il, d'un clin d'œil renverser même le monde entier ! Ce n'est pas que l'on ne soit assez convaincu en général du pouvoir infini de Dieu, & de l'impuissance de tous les hommes unis ensemble, s'il étoit possible, contre luy ; mais c'est que l'on manque trop souvent à faire l'application de cette grande vérité aux différentes occasions qui se présentent. Or il n'appartient qu'à la foy, & à une foy non chancelante de la faire, & non au raisonnement, qui trompe presque toujours quand il s'agit de faire passer de l'esprit au cœur ce qui ne peut nous servir qu'étant réduit en pratique.

*Vers. 18.*

v. 22. 23. *Il divisa son armée en plusieurs corps, dont il donna le commandement à ses frères Simon, Joseph, & Jonathas . . . . Esdras leur ayant lu aussi un livre saint, le Général, après les avoir assurés du secours de Dieu, se mit luy-même à la tête de l'armée, &c.*

Cet endroit paroît difficile à expliquer : car on ne voit point au premier livre des Machabées, chapitre second, où il est dit expressément que Mathathias avoit cinq fils, & où leurs noms & surnoms sont marquez exactement, qu'il y en eût un nommé Joseph. Quelques-uns croient que c'est le même que Jean : & cela peut être. Le texte grec de tout ce passage paroît différent. Il y est dit, que Judas avoit six mille hommes avec luy; *qu'ayant partagé ses troupes en quatre corps, il en donna la conduite à ses frères; un corps à chacun, à Simon, à Joseph, à Jonathas, qui commandoient chacun quinze cens hommes; & encore à Eléazar* : C'est-à-dire, que ces quatre frères commandoient en tout les six mille hommes, & que Judas Machabée étoit à la tête, pour donner les ordres à toutes les troupes. Le Grec, sans parler d'Esdras, ajoute, *qu'il leur fit la lecture du saint livre* : c'est-à-dire, selon les Interprètes, de quelque endroit du Deutéronome, ou de quelqu'autre livre de l'Écriture, pour leur inspirer plus fortement la confiance en Dieu, qui leur étoit nécessaire pour vaincre leurs ennemis; parce qu'il ne falloit pas qu'ils se pussent attribuer à eux-mêmes la victoire, qu'il promettoit principalement à leur foy. Il est remarquable, qu'il avoit déjà harangué ses troupes : mais il jugea à-propos, pour

vers. 16.  
22.

les préparer encore mieux au combat, de leur faire entendre la parole de Dieu même. C'est en effet cette parole du Dieu vivant jointe à la prière, qui a la force de mettre en fuite tous les ennemis de son peuple : & ce fut d'elle dont J E S U S - C H R I S T même voulut se servir dans ce combat si célèbre qu'il soutint contre le démon, pour confondre son orgueil, pour dissiper tous ses artifices, & pour détruire tous ses efforts.

*Math. 4.*

*v. 28. Après le sabbat, ils firent part des dépouilles aux infirmes, aux orphelins & aux veuves; & ils retinrent le reste pour eux & pour ceux qui leur appartenoient.*

L'Écriture a soin de nous faire remarquer la fidélité de ces troupes du Seigneur à accomplir sa divine Loy: car elle témoigne qu'au milieu de cette ardeur avec laquelle ils poursuivoient leurs ennemis dans leur déroute, ils s'arrêtèrent tout-d'un-coup, à-cause de la veille du sabbat, pour être en état le lendemain de le célébrer, comme ils firent avec toutes sortes d'actions de grâces, en reconnoissance de ces *prémices de la rosée de la divine miséricorde* qu'il avoit plu au Seigneur de répandre sur son peuple. Agir de la sorte, c'étoit attester aux ennemis mêmes, qu'Israël n'étoit invincible & invulnérable que par son attachement à suivre les loix de son Dieu, selon la déclaration authentique que Nicanor se vit luy-même forcé de faire après sa défaite.

*Vers. 36.*

Mais la charité avec laquelle ils partagèrent dans la suite les dépouilles de leurs ennemis aux infirmes, aux orphelins, & aux veuves, est quelque chose de si grand, & de si digne de la Re-

ligion même de JESUS-CHRIST, qu'il n'y a aucun lieu de s'étonner que des troupes, dont toute la force consistoit dans leur charité & dans leur foy, ayent paru invincibles à leurs propres ennemis. Que cette union des forts avec les infirmes, des riches avec les pauvres & les orphelins, & des puissans avec les veuves abandonnées & sans secours, est un spectacle digne de l'Eglise & de l'Epouse de celuy qui s'est fait infirme pour nous guérir; qui s'est fait pauvre pour nous enrichir; & qui daigne s'appeller le père & le protecteur des veuves & des orphelins! Mais que ce seroit au-contraire une chose indigne & honteuse, qu'après ce grand & incomparable exemple de la charité de JESUS-CHRIST, qui a bien voulu ensuite de sa victoire sur le démon, en partager les dépouilles avec nous, & nous en communiquer tous les avantages, nous parussions moins zéléz & moins ardens dans la pratique d'une vertu si nécessaire, que ne l'ont été ces anciens Juifs, avant qu'ils eussent un si excellent modèle devant les yeux pour l'imiter!





## C H A P I T R E IX.

1. **E**odem tempore Antiochus inhonestè revertèbatur de Perside.

2. Intraverat enim in eam, quæ dicitur Persèpolis, & tentavit expoliare templum, & civitatem opprimere: sed multitudine ad arma concurrente, in fugam versi sunt: & ita contigit ut Antiochus post fugam turpiter rediret.

3. Et cùm venisset circa Ecbatanam, recognovit quæ erga Nicanorem & Timotheum gesta sunt.

4. Elatus autem in ira, arbitrabatur se injuriam illorum qui se fugaverant, posse in Judæos retorquere: ideoque jussit agitari currum suum, sine intermissione agens iter, cælesti eum judicio perurgente, eò quòd ita superbe lo-

1. **E**N ce tems-là Antiochus revint de Perse après un succès honteux de cette guerre.

2. Car étant entré dans la ville de Persépolis, & se disposant à piller le temple, & à accabler la ville, tout le peuple courut aux armes, & le mit en fuite avec ses gens. Ainsi Antiochus fut obligé, après cette fuite honteuse, de s'en retourner en son royaume.

3. Lors qu'il fut venu vers Ecbatanes, il reçut les nouvelles de la défaite de Nicanor & de Timothée.

4. Et étant transporté d'orgueil & de colère, il s'imaginoit qu'il pourroit se venger sur les Juifs de l'outrage que luy avoient fait ceux qui l'avoient mis en fuite. C'est pourquoy il commanda à celuy qui conduisoit son chariot de toucher sans cesse, & de hâter son

voyage, étant luy-même poursuivi par la vengeance du ciel, à cause de cette parole insolente qu'il avoit dite; Qu'il iroit à Jérusalem, & qu'il en feroit le tombeau de tous les Juifs.

5. Mais le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui voit toutes choses, frappa ce Prince d'une playe incurable & invisible. Car dans le moment qu'il eut proféré cette parole, il fut attaqué d'une effroyable douleur dans les entrailles, & d'une colique qui le tourmentoit cruellement.

6. Et ce fut sans doute avec beaucoup de justice; puis qu'il avoit déchiré luy-même les entrailles des autres par un grand nombre de nouveaux tourmens, & qu'il n'avoit point depuis renoncé à sa malice.

7. Au contraire se laissant aller aux transports de son orgueil, ne respirant que feu & flâmes contre les Juifs, il commanda qu'on précipitât son voyage. Mais lors que ses chevaux couroient avec impétuosité, il tomba

cutus est se venturum Jerosolyman, & congeriem sepulchri Judæorum eam facturum.

5. Sed qui universa conspicit Dominus Deus Israël, percussit eum insanabili & invisibili plagâ. Ut enim finivit hunc ipsum sermonem, apprehendit eum dolor dirus viscerum, & amara internorum tormenta:

6. & quidem satis justè, quippe qui multis & novis cruciatibus aliorum torferat viscera, licet ille nullo modo à sua malitia cessaret.

7. Super hoc autem superbiâ repletus, ignem spirans animo in Judæos, & præcipiens accelerari negotium, contingit illum impetueuntem de curru cadere, & gravi corporis collisione

membra vexari.

de son chariot, & eut tout le corps froissé, & les membres tout meurtris par cette chute.

8. Isque qui sibi videbatur etiam fluctibus maris imperare, supra humanum modum superbiâ repletus, & montium altitudines in statera appendere, nunc humiliatus ad terram in gestatorio portabatur, manifestam Dei virtutem in semetipso contestans :

8. Ainsi celuy qui s'élevant par son orgueil au-dessus de la portée de l'homme, s'étoit flatté de pouvoir même commander aux flots de la mer, & peser dans une balance les montagnes les plus hautes, se trouva alors humilié jusqu'en terre, & étoit porté tout mourant dans une chaise, attestant publiquement la Toute-puissance de Dieu qui éclatoit en sa propre personne.

9. ita ut de corpore impii vermes scaturirent, ac viventis in doloribus carnes ejus effluerent, odore etiam illius & fœtore exercitus gravaretur.

9. Car il sortoit du corps de cet impie comme une source de vers; & vivant au milieu de tant de douleurs, toutes les chairs luy tomboient par pièces, avec une odeur si effroyable, que toute l'armée n'en pouvoit souffrir la puanteur.

10. & qui paulò antè sidera cæli contingere se arbitrabatur, eum nemo poterat propter intolerantiam fœtoris portare.

10. Celuy qui s'imaginait auparavant qu'il pourroit atteindre jusqu'aux étoiles du ciel, étoit alors en un tel état, que nul ne pouvoit plus le porter, à cause de l'infection insupportable qui sortoit de luy.

11. Il commença donc à quitter ce grand orgueil dont il étoit possédé, & à entrer dans la connoissance de soy-même, étant averti de ce qu'il étoit, par la playe dont il se sentoît frappé, & ses douleurs se redoublant à chaque moment,

12. Ainsi ne pouvant plus luy-même souffrir la puanteur qui venoit de luy, il dit : Il est juste que l'homme soit soumis à Dieu, & que celui qui est mortel ne s'égalé pas au Dieu souverain.

13. Or ce scélérat prioit le Seigneur, de qui il ne devoit point recevoir miséricorde,

14. Luy qui se hâtoit auparavant d'aller à Jérusalem pour la raser jusqu'en terre, & pour n'en faire qu'un sepulcre de corps morts entassez les uns sur les autres, il souhaite maintenant de la rendre libre :

15. & il promet d'égalé aux Athéniens ces mêmes Juifs qu'il avoit jugé indignes de sepulture, & de qui il avoit dit ; Qu'il expose-

11. Hinc igitur cœpit ex gravi superbia deductus ad agnitionem sui venire, divinâ admonitus plagâ, per momenta singula doloribus suis augmenta capientibus.

12. Et cum nec ipse jam fœtorem suum ferre posset, ita ait : Justum est subditum esse Deo, & mortalem non paria Deo sentire.

13. Orabat autem hic scelestus Dominum, à quo non esset misericordiam consecuturus.

14. Et civitatem, ad quam festinans veniebat ut eam ad solum deduceret, ac sepulchrum congef-torum faceret, nunc optat liberam reddere :

15. & Judæos, quos nec sepulturâ quidem se dignos habiturum, sed avibus ac feris diripiendos traditurum, & cum

parvulis exterminaturum dixerat, æquales nunc Atheniensibus facturum pollicetur ;

16. templum etiam sanctum, quod prius expoliaverat, optimis donis ornaturum, & sancta vasa multiplicaturum, & pertinentes ad sacrificia sumptus de redditibus suis præstaturum :

17. Super hæc, & Judæum se futurum, & omnem locum terræ perambulaturum, & prædicaturum Dei potestatem.

18. Sed non cessantibus doloribus (supervenerat enim in eum justum Dei judicium) desperans scripsit ad Judæos in modum deprecationis epistolam hæc continentem :

19. Optimis civibus Judæis plurimam salutem, & bene valere, & esse felices, rex & princeps Antiochus.

20. Si bene valetis, & filii vestri,

roit en proye leurs corps morts aux oiseaux du ciel & aux bêtes farouches ; & qu'il les exterminerait, jusqu'aux plus petits enfans.

16. Il s'engage aussi à orner de dons précieux le saint temple qu'il avoit pillé auparavant ; à y augmenter le nombre des vases sacrez ; & à fournir de ses revenus les dépenses nécessaires pour les sacrifices ;

17. & même à se faire Juif, & à parcourir toute la terre pour publier la Toutepuissance de Dieu,

18. Mais comme il vit que ses douleurs ne cessoiert point ; parce que le juste jugement de Dieu étoit enfin tombé sur luy ; commençant à perdre l'espérance, il écrivit aux Juifs une lettre en forme de supplication, qui contenoit ce qui suit :

19. Le roy & prince Antiochus souhaite le salut, la santé, & toute sorte de prospéritez aux Juifs ses bons citoyens.

20. Si vous êtes en santé, vous, & vos enfans, & si

tout vous réussit comme vous le souhaitez, nous en rendons de grandes graces à Dieu.

21. Etant maintenant dans la langueur, & n'ayant pour vous que des sentimens de bonté, dans cette grande maladie dont je me suis trouvé surpris, lorsque je revenois de Perse, j'ay cru nécessaire de prendre le soin des intérêts communs de mon Etat.

22. Ce n'est pas que je desespère de ma santé: Mais j'ay au contraire une grande confiance, que je reviendray de ma maladie.

23. Ayant donc considéré, que mon père luy-même, lors qu'il marchoit avec son armée dans les hautes Provinces, déclara qui devoit régner après luy;

24. afin que s'il arrivoit quelque malheur, ou si on venoit à publier quelque fâcheuse nouvelle, ceux qui étoient dans les provinces de son royaume n'en pussent être troublez, sçachant qui étoit celuy qu'il avoit laissé

& ex sententia vobis cuncta sunt, maximas agimus gratias.

21. Et ego in infirmitate constitutus, vestri autem memor benignè, reversus de Persidis locis, & infirmitate gravi apprehensus, necessarium duxi pro communi utilitate curam habere:

22. non desperans memetipsum, sed spem multam habens effugiendi infirmitatem.

23. Respiciens autem quod & pater meus, quibus temporibus in locis superioribus ducebat exercitum, ostendit qui post se susciperet principatum:

24. ut si quid contrarium accideret, aut difficile nunciretur, scientes hi qui in regionibus erant, cui esset rerum summa derelicta, non turbarentur.

héritier de sa couronne :

25. Ad hæc considerans de proximo potentes quosque & vicinos temporibus insidiantes, & eventum expectantes, designavi filium meum Antiochum regem, quem sæpe recurrans in superiora regna multis vestrum commendabam: & scripsi ad eum quæ subiecta sunt.

26. Oro itaque vos & peto, memores beneficiorum publicè & privatim, ut unusquisque conservet fidem ad me & ad filium meum.

27. Confido enim, eum modè & humanè acturum, & sequentem propositum meum, & commanem vobis fore.

25. Et sçachant de plus, que ceux qui sont proches de nous & les plus puissans de nos voisins observent les tems favorables à leurs desseins, & se préparent à profiter des conjonctures qui leur seront propres, j'ay désigné mon fils Antiochus pour régner après moy, luy que j'ay souvent recommandé à plusieurs d'entre vous, lorsque j'étois obligé de me transporter dans les hautes provinces de mes Etats. Je luy ay écrit // ce qui est joint cy-dessous.

26. Je vous prie donc & je vous conjure, que vous souvenant des graces que vous avez reçues de moy en public & en particulier, vous gardiez la fidélité que vous devez & à moy & à mon fils.

27. Car j'espère qu'il se conduira avec modération & avec douceur, selon mes intentions, & qu'il vous donnera des marques de sa bonté.

¶. 25. *Expl.* C'étoit une lettre particulière, qu'il avoit jointe à celle-cy.

28. Enfin ce meurtrier, & ce blasphémateur, frappé d'une horrible playe, & traité de même qu'il avoit traité les autres, étant sur les montagnes, & loin de son pais, finit sa vie par une misérable mort.

29. Philippe son frère de lait prit le soin de transporter son corps. Et craignant le fils d'Antiochus //, il s'en alla en Egypte vers Ptolémée Philométor.

28. Igitur homicida & blasphemus pessimè percussus, & ut ipse alios tractaverat, peregrè in montibus miserabili obitu vitâ functus est.

29. Transferebatur autem corpus Philippus collactaneus, ejus, qui metuens filium Antiochi, ad Ptolemæum Philometorem in Ægyptum abiit.

¶. 29. Expl. C'est-à-dire, Lyfias qui s'étoit emparé de l'administration du royaume pour Antiochus-Eupator fils d'Antiochus.



### SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 4. &c. *ET* étant tout transporté d'orgueil & de colere, il s'imaginoit qu'il pourroit se venger sur les Juifs, de l'outrage que luy avoient fait ceux qui l'avoient mis en fuite. C'est pourquoy il commanda à celuy qui conduisoit son chariot, de toucher sans cesse & de hâter son voyage, étant luy-même poursuivi par la vengeance du ciel, &c.

1. Mach.  
6.6.

Comme en expliquant le premier livre des Machabées, nous avons déjà fait voir l'extravagance de l'orgueil d'Antiochus, nous nous contentons de faire icy remarquer seulement

dans l'exemple de ce prince impie , combien tous ceux qui font gloire comme luy de fouler aux pieds ceux qu'ils haïssent , se trompent dans leurs projets ; combien leur vaine prudence se trouve à bout lors qu'elle s'attaque à Dieu même en la personne de ses serviteurs ; & par quels degrez ils arrivent à la fin , sans qu'ils y pensent , au comble de leur malheur. La patience plus qu'humaine avec laquelle les saints Machabées & leur mère avoient surmonté les plus effroyables supplices qu'il leur avoit fait souffrir , luy avoit , comme on l'a vû , causé de l'admiration à luy-même. Et c'étoit déjà une grace que Dieu luy faisoit , qui auroit dû l'engager à reconnoître & à condamner son impiété. Mais le mépris qu'il fit de cette expérience , qui luy avoit fait sentir que le Dieu des Machabées étoit plus puissant que luy , contribua à faire croître encore son aveuglement & son orgueil.

Son avarice l'ayant ensuite porté à vouloir piller un temple profane , la disgrâce qu'il reçut dans cette nouvelle entreprise , lors qu'il fut mis honteusement en fuite , luy tenoit lieu comme d'un second avertissement , qui auroit dû luy faire faire quelque réflexion sur son néant. Mais par un nouveau surcroît d'orgueil, il se flate forttement , qu'il se vengera sur le peuple du Seigneur de cet affront qu'il avoit reçu en Perse ; quoique la nouvelle qu'il apprit en même-tems de la défaite de ses Généraux & de la victoire des Juifs sembloit devoir luy faire tirer une conséquence toute contraire.

Enfin plus Dieu luy faisoit connoître l'inutilité & la vanité de tous ses efforts , plus il cou-

roit & se précipitoit vers sa propre perte, en faisant toute la diligence possible, pour être en état de satisfaire sa fureur contre Israël, selon qu'il le desiroit; mais en effet, selon le secret & adorable jugement de Dieu, pour combler plus promptement la mesure de son impiété, & pour éprouver plutôt toute la rigueur de la divine Justice. *Il commanda*, dit l'Écriture, *que l'on hâtât son voyage*, dans l'impatience où il étoit de faire un carnage général dans Jérusalem. *Mais il étoit*, ajoute le texte sacré, *poursuivi luy-même par la vengeance du ciel*. Ainsi le Seigneur se hâtoit de punir ce prince, à proportion que ce prince se hâtoit de détruire Jérusalem. Et chaque pas qu'il faisoit pour procurer la perte de cette sainte cité, étoit autant de démarches par lesquelles il avançoit, sans y penser, vers le châtement terrible qui l'attendoit.

Nous ne nous arrêtons point à parler icy de l'humiliation effroyable où il se vit tout d'un coup réduit, lorsque frappé par la main de Dieu en un instant, il se sentit déchirer les entrailles par de cruelles douleurs; & que transporté d'orgueil & de fureur, ayant fait courir avec encore plus d'impétuosité ses chevaux, il tomba de son chariot; eut le corps froissé & tous les membres meurtris; vit sortir de ce même corps comme une source de vers, & toute sa chair tomber par morceaux, & jeter une insupportable puanteur. Il suffit de lire le texte sacré, pour avoir lieu de s'anéantir dans la vûë des suites si redoutables de son orgueil, & de ce terrible châtement qu'il mérita d'éprouver dès cette vie.

Mais

Mais il paroît important de parler icy de la fausse pénitence d'Antiochus, & des raisons qui ont empêché qu'il n'obtint miséricorde, quoiqu'il parût au-dehors & dans ses paroles vraiment pénitent & vraiment touché.

ψ. 11. 12. 13. *Il commença donc à quitter ce grand orgueil dont il étoit possédé, & à entrer dans la connoissance de soy-même . . . . Il dit : Il est juste que l'homme soit soumis à Dieu ; & que celui qui est mortel, ne s'égale pas au Dieu souverain. Or ce scélérat prioit le Seigneur, de qui il ne devoit point recevoir miséricorde.*

Il paroît d'abord tres-difficile de concilier ces paroles l'une avec l'autre ; & on a peine à comprendre, comment il peut être vrai, que ce Prince commença à quitter ce grand orgueil dont il étoit possédé, & à entrer dans la connoissance de soy-même ; & que néanmoins il étoit encore un scélérat aux yeux du Seigneur : Qu'il confessa, qu'il étoit juste que l'homme fût soumis à Dieu ; & qu'il étoit regardé de Dieu en même-tems comme un superbe : & qu'enfin il le prioit, sans qu'il dût recevoir miséricorde. Quoy donc, s'il est vrai que ce Prince quitta son orgueil, le Saint-Esprit n'a-t-il pas promis de se reposer sur celui qui est humble ? S'il entra véritablement dans la connoissance de soy-même, & s'il reconnut la justice avec laquelle tous les hommes doivent se soumettre à Dieu, ne cessoit-il pas par-conséquent d'être superbe ? Et enfin, s'il prioit le Seigneur dans cette disposition d'humilité & de foy, n'étoit-il pas digne d'obtenir miséricorde de celui qui la promet à ceux qui

l'invoqueront ? Cependant la sainte Ecriture nous dit ici nettement, que ce Prince étoit *scélérat*, lors même qu'il prioit le Seigneur ; & que nonobstant cette protestation publique, par laquelle il déclara, qu'*il étoit juste que l'homme fût soumis à Dieu, il ne devoit point recevoir miséricorde.*

Difons donc fans crainte, qu'il est tres-visible qu'Antiochus ne renonça point sincérement à son orgueil ; que la connoissance qu'il eut de soy-même ne l'humilia point véritablement devant Dieu ; & que sa prière ne parloit point d'un cœur pénitent. Il est vray qu'étant frappé d'une si terrible playe, sa chair fut humiliée, & son esprit abatu & renversé : mais il paroît que son cœur n'en fut pas touché. Il ne quitta donc ce grand orgueil qu'à l'extérieur seulement : c'est-à-dire, qu'il cessa de se vanter comme auparavant avec insolence, de ruiner Israël ; parce que la pesanteur de la main de Dieu l'avoit terrassé. Il commença à se connoître luy-même : c'est-à-dire, qu'il connut par la douleur & par l'horreur de cette playe si sensible dont il fut frappé, que Dieu étoit sans comparaison plus fort que l'homme, & qu'*il étoit juste qu'un homme mortel ne s'égalât pas au Dieu souverain.* Mais ce sentiment étoit plutôt un sentiment de la chair, ou tout-au-plus de l'esprit, que non pas d'un cœur pénétré sincérement de son néant & de la grandeur de Dieu. Il ne parloit de la sorte que par un fond de desespoir, semblable à celui de cet autre Prince Julien l'Apostat, qui ayant été abatu de-même par la main toute-

puissante du Tres-haut, lors qu'il ne respiroit, comme celuy-cy, que feu & flâmes contre les Fidelles, se sentit forcé de se déclarer vaincu, & de dire d'une manière desespérée, en s'adressant à JESUS-CHRIST même: *Vicisti, Galilee.*

*Theodor.  
ret. Hist.  
Eccles.  
lib. 3.  
cap. 20.  
August.  
ex und.  
homil. 2.*

Saint Augustin dit, que Dieu sauva les trois jeunes hommes des flâmes de la fournaise de Babylone, pour faire grace à Nabuchodonosor, afin que ce grand miracle le portât à croire en luy; & qu'ainsi la délivrance de leur corps fut le salut de son ame: mais qu'Antiochus, qui tourmenta si cruellement les Machabées, se rendit indigne d'une telle grace; & qu'ainsi s'étant réjoui lors qu'il vit ces saints Martyrs consumez par le feu & par les autres tourmens, cette joye cruelle devint en luy la source d'une effroyable humiliation.

Le même Saint dit encore ailleurs, en parlant de la différence des péchez, que quoy qu'il soit vray que l'on doive pardonner toujours au pécheur qui est pénitent, il y a certains péchez, tel que fut celuy de Judas, ( & nous pouvons ajouter celuy d'Antiochus ) dont la malice est si grande, qu'elle empêche ceux qui les ont commis, d'entrer dans des sentimens d'une vraye humilité, pour en demander le pardon comme ils le doivent; quoique d'ailleurs leur mauvaise conscience soit forcée de reconnoître & de publier leur péché: *quia illius peccati tanta labe, ut deprecandi humilitatem subire non possit, etiamsi peccatum suum mala conscientia &*

*Idem de  
ser. Dom.  
in monte  
lib. 1.  
cap. 22.*

*agnoscere, & enuntiare cogatur.* C'est pourquoy, ajoute ce Père, il est important de discerner la pénitence qui mérite le pardon de Dieu. Car il y en a beaucoup qui confessent tres-promtement qu'ils ont péché, & qui entrant en colere contr'eux-mêmes, souhaiteroient extrêmement de n'être point tombez dans le péché qu'ils confessent: mais cependant ils n'humilient & ne brisent point leur cœur, pour en implorer le pardon. *Multum interest quali pœnitentiâ ignoscatur Deus: multi enim multo citius se fatentur peccasse, atque ita sibi succensent, ut vehementer se peccasse nollent: sed tamen animum ad humiliandum & obtinendum cor, implorandamque veniam non deponunt.*

Que si l'on veut objecter, qu'Antiochus ayant prié le Seigneur, sembloit n'être pas dans cette disposition dont parle ici saint Augustin; on peut répondre que sa prière n'étoit pas telle que ce saint Evêque veut qu'elle soit pour obtenir le pardon; puis qu'elle ne parloit pas d'un cœur humilié, comme il le dit, & brisé; mais que c'étoient des paroles que la violence de la douleur arrachoit à un homme qui se sentoit accablé sous le poids de la divine Justice. C'est néanmoins ce que nous n'oserions pas avancer, si le Saint-Esprit n'avoit déclaré en termes formels, que ce Prince étoit un scélérat dans le tems-même qu'il le prioit; & que sa prière ne devoit point obtenir miséricorde. L'homme, dit saint Cyprien, voit la surface; mais Dieu regarde le fond du cœur: il pénètre ce qu'il y a de caché; il considère ses replis les plus secrets,

Cypr.  
de laps.

& nul ne peut s'échaper à la lumière de ses yeux perçans. Adorons donc ses redoutables jugemens sur les impies, & apprenons de cet exemple d'Antiochus, quel crime c'est, selon que le dit saint Jérôme, de s'élever, comme fit ce Roy, contre le Prince des Princes, contre le Seigneur des Seigneurs, & le Roy des Rois; puis qu'il fut brisé, dit ce Père, sans la main des hommes, & qu'il périt accablé de tristesse & de desespoir.

Hieron.  
inDaniel.  
9. 14.

*N. 26. &c. Je vous prie donc & je vous conjure, que vous souvenant des graces que vous avez reçues de moy en public & en particulier, vous gardiez la fidélité que vous devez & à moy & à mon fils: car j'espère qu'il se conduira avec modération & avec douceur, selon mes intentions, &c.*

Quand l'Escriture ne nous auroit pas assuré de la disposition véritable d'Antiochus, & n'auroit pas fait cette terrible déclaration de luy, que c'étoit un scélérat indigne de miséricorde, dans le tems-même qu'il prioit & qu'il sembloit converti; ces paroles qu'il dit aux Juifs touchant sa dernière volonté, découvrent tres-clairement l'hypocrisie de son cœur: car comment pouvoit-il les prier de se souvenir des graces qu'ils avoient reçues de luy, eux qu'il avoit accablez de maux depuis son avènement à la Couronne, & qu'il avoit résolu enfin d'exterminer entièrement? N'étoit-ce pas là la plus grande insulte qu'il pût leur faire, & la plus insigne fourberie dont il pût combler toutes les marques précédentes de sa cruauté envers le peuple de Dieu? Il est bien vray néanmoins que tous ces maux qu'il leur

avoit faits, pouvoient être regardez du côté de Dieu comme autant de grâces qu'il avoit faites à Israël, pour le châtier, pour le purifier, & pour l'obliger de rentrer dans son devoir, auquel il avoit manqué: mais du côté d'Antiochus, c'étoient des effets de la plus horrible impiété, qui méritoit que sa race fût exterminée de dessus la terre.

Ce qu'il ajoute de la *modération* dont son fils devoit user *selon ses intentions*, doit être considéré de la même sorte par rapport à ce qu'en a dit la sainte Ecriture, & à ce qu'elle continue d'en dire aussi-tôt après, en le nommant *un meurtrier & un blasphémateur*; c'est-à-dire, en déclarant, que dans le tems-même qu'il parloit de *modération*, de *douceur* & de *bonté* envers Israël, & qu'il s'engageoit de *publier par toute la terre la toute-puissance de Dieu*, il avoit effectivement le *meurtre* & le *blasphème* dans le fond du cœur: Vérité sans doute plus terrible qu'on ne sçauroit l'exprimer, qui nous apprend à nous défier beaucoup de ces sortes de conversions précipitées; & à ne remettre pas nôtre pénitence à un tems, où tous les signes que nous pouvons nous donner à nous-mêmes & aux autres d'un vray repentir, sont équivoques & très-douteux, selon que tous les saints Pères & les Conciles en ont jugé.



## CHAPITRE X.

1. **M**Achabæus autem, & qui cum eo erant, Domino se protegente, templum quidem, & civitatem recepit:

2. aras autem, quas alienigenæ per plateas extruxerant, itémque delubra demolitus est.

3. Et purgato templo, aliud altare fecerunt: & de ignitis lapidibus igne concepto sacrificia obtulerunt post biennium, & incensam, & lucernas, & panes propositionis posuerunt.

4. Quibus gestis, rogabant Dominum prostrati in terram, ne ampliùs talibus malis inciderent: sed &, si quando peccassent, ut ab ipso

1. **C**ependant Machabée & ceux qu'il avoit avec luy, étant soutenus par la protection du Seigneur, reprirent le temple & la ville:

2. Ils détruisirent les autels que les infidèles // avoient dressés dans les places publiques, & les temples des idoles.

3. Et après avoir purifié le temple, ils y élevèrent un autre autel; & ayant fait sortir quelques étincelles des pierres à feu, ils offrirent des sacrifices deux ans après // & ils y mirent l'encens, les lampes, & les pains qu'on exposoit devant le Seigneur.

4. Cela étant fait ils se prosternèrent en terre & ils conjuroient le Seigneur de ne plus permettre qu'ils tombassent en de si grands maux; mais de vouloir bien les

ÿ. 2. *L.* Les étrangers.

ÿ. 3. *Expl.* que Judas Machabée eut succédé à Mathathias son père.

châtier plus doucement, s'il arrivoit quelque jour qu'ils péchassent contre luy, & de ne les plus livrer à des barbares & à des blasphémateurs de son Nom.

5. Il est remarquable que le temple fut purifié le même jour //, qu'il avoit été profané par les étrangers; c'est-à-dire, le vingt-cinq du mois de Casleu.

6. Ils célébrèrent cette fête avec grande joye pendant huit jours, comme celle des tabernacles, se souvenant qu'ils avoient passé peu de tems auparavant, la fête solemnelle des tabernacles sur les montagnes & dans les cavernes, où ils vivoient comme les bêtes.

7. C'est pourquoy ils portoient des bâtons couverts de feuillages //, des rameaux verts, & des palmes, à l'honneur de celuy qui leur avoit procuré ce bonheur de pouvoir purifier son temple.

8. Et ils enjoignirent par une déclaration & une or-

mitius corripentur, & non barbaris ac blasphemis hominibus traderentur.

5. Qua die autem templum ab alienigenis pollutum fuerat, contigit eadem die purificationem fieri, vigesima quinta mensis, qui fuit Casleu.

6. Et cum lætitia diebus octo egerunt in modum tabernaculorum, recordantes quòd ante modicum temporis, diem solemnem tabernaculorum in montibus, & in speluncis more bestiarum egerant.

7. Propter quod Thyrsos, & ramos virides, & palmas præferabant ei, qui prosperavit mundi locum suum.

8. Et decreverunt communi præ-

ψ. 5. *Expl.* trois ans auparavant.

ψ. 7. *Expl.* Thyrsus. i. e. baculus frondibus ornatus. *Horat.*

cepto & decreto, universæ genti Judæorum, omnibus annis agere dies istos.

9. Et Antiochi quidem, qui appellatus est Nobilis, vitæ excessus ita se habuit.

10. Nunc autem de Eupatore Antiochi impii filio, quæ gesta sunt narrabimus, breviantes mala, quæ in bellis gesta sunt.

11. Hic enim suscepto regno, constituit super negotia regni Lyfiam quendam, Phœnicis & Syriæ militiæ principem.

12. Nam Ptolemæus, qui dicebatur Macer, justus tenax erga Judæos esse constituit, & præcipuè propter iniquitatem quæ facta erat in eos, & pacificè agere cum eis.

13. Sed ob hoc accusatus ab amicis

donnance unanime à toute la nation des Juifs, de célébrer cette fête tous les ans pendant les mêmes jours.

9. Telle fut la mort d'Antiochus qui fut appelé l'illustre.

10. Nous représenterons maintenant les actions d'Eupator fils de cet impie Antiochus, & nous abrègerons le récit des maux qui sont arrivez pendant ses guerres.

11. Ce prince étant parvenu à la couronne, établit pour la conduite des affaires de son royaume un certain Lyfias Général des armées de Phénicie & de Syrie.

12. Car Ptolémée // surnommé le Maigre, résolut d'observer religieusement la justice envers les Juifs, principalement à cause de ce traitement si injuste qu'on leur avoit fait; & d'agir toujours avec un esprit de paix à leur égard.

13. C'est pourquoy étant accusé auprès d'Eupator par

¶ 12. Expl. le fils de Doryni, qui avoit été choisi par Lyfias, avec Nisanor, & Gorgias pour aller combattre les Juifs. 1. Mach. 3. 38.

ses favoris, qui le traitoient souvent de traître, parce qu'il avoit abandonné Chypre que le roy Philométrus luy avoit confiée, & qu'après être passé dans le parti d'Antiochus l'illustre, il s'étoit encore éloigné de luy //, il s'empoisonna luy-même, & se fit mourir.

14. Or Gorgias, qui commandoit vers la Palestine, ayant pris avec luy des troupes étrangères, combattoit souvent & maltraitoit fort les Juifs.

15. Mais les Juifs //, qui tenoient des places fortes & d'une situation avantageuse, recevoient ceux qui avoient été chassés de Jérusalem //, & cherchoient les occasions de faire la guerre //.

16. Cependant ceux qui étoient avec Machabée ayant conjuré par leurs prières le Seigneur de venir à leur secours, attaquèrent avec une grande vigueur les forteresses des Iduméens.

apud Eupatorem, cum frequenter proditor audiret, eò quòd Cyprum creditam sibi à Philometore deseruisset, & ad Antiochum Nobilem translatus etiam ab eo recessisset, veneno vitam finivit.

14. Gorgias autem, cum esset dux locorum, assumptis advenis frequenter Judæos debellabat.

15. Judæi verò, qui tenebant opportunas munitiones, fugatos ab Ierosolymis suscipiebant, & bellare tentabant.

16. Hi verò qui erant cum Machabæo, per orationes Dominum rogantes ut esset sibi adjutor, impetum fecerunt in munitiones Idumæorum :

ψ. 13. *Expl.* par l'affection qu'il témoignoît à l'égard des Juifs.

ψ. 15. *Græc.* les Iduméens, selon la Vulgate, on doit enten-

dre les méchans Juifs qui étoient d'intelligence avec Eupator.

*Ibid Expl.* les Apostats.

*Ibid. Expl.* aux Juifs attachés à l'observation de la loy.

17. multaque vi  
insistentes, loca ob-  
tinuerunt, occurren-  
tes interemerunt, &  
omnes simul non mi-  
nus viginti millibus  
trucidaverunt.

18. Quidam au-  
tem, cum confugif-  
sent in duas turres  
valde munitas, om-  
nem apparatus ad  
repugnandum ha-  
bentes,

19. Machabæus  
ad eorum expugna-  
tionem, relicto Si-  
mone, & Josepho,  
itemque Zachæo, eis-  
que qui cum ipsis  
erant satis multis,  
ipse ad eas, quæ am-  
plius perurgebant,  
pugnans conversus  
est.

20. Hi verò qui  
cum Simone erant,  
cupiditate ducti, à  
quibusdam qui in  
turribus erant, suasi  
sunt pecuniâ: & sep-  
tuaginta millibus di-  
drachmis acceptis,  
dimiserunt quosdam  
effugere.

21. Cum autem  
Machabæo nuncia-  
tum esset quod fac-  
tum est, principibus

17. Et après un rude com-  
bat, ils s'en rendirent les  
maîtres, taillèrent en pièces  
tout ce qu'ils rencontrèrent,  
& tous ensemble ne tuèrent  
pas moins de vingt mille  
hommes.

18. Quelques-uns s'étant  
retirez en deux tours extrê-  
mement fortes, où ils avoient  
tout ce qui étoit nécessaire  
pour se bien défendre;

19. Machabée laissa pour  
les forcer Simon, Joseph, &  
Zachée, & des troupes assez  
nombreuses qu'ils avoient  
avec eux: & pour luy il mar-  
cha avec ses gens pour des  
expéditions plus pressantes.

20. Mais les gens de Si-  
mon poussez par un mouve-  
ment d'avarice, se laissant  
gagner pour de l'argent par  
quelques-uns de ceux qui  
étoient dans ces tours, &  
ayant reçu soixante & dix  
mille dragmes, en laissèrent  
échapper quelques-uns.

21. Ce qui étant rappor-  
té à Machabée, il assembla  
les premiers du peuple, &

accusa ses gens-là d'avoir vendu leurs frères pour de l'argent , en laissant échapper leurs ennemis.

22. Et après avoir fait mourir ces traîtres , il força aussi-tôt les deux tours.

23. // Et tout cédant heureusement à la valeur de ses armes , il tua dans ces deux places plus de vingt mille hommes.

24. Mais Timothée , qui avoit auparavant été vaincu par les Juifs // , ayant levé une armée de troupes étrangères , & assemblé de la cavalerie d'Asie , vint en Judée , s'imaginant s'en rendre maître par les armes.

25. Dans le tems même qu'il approchoit , Machabée & ceux qui étoient avec luy , conjurèrent le Seigneur , jetant de la cendre sur leurs têtes , ayant ceint leurs reins d'un cilice ,

26. & se prosternant au pied de l'autel , de leur être favorable , & de se déclarer

populi congregatis accusavit , quod pecuniâ fratres vendissent , adversariis eorum dimissis.

22. Hos igitur proditores factos interfecit , & confestim duas turres occupavit.

23. Armis autem ac manibus omnia prosperè agendo , in duabus munitibus plus quàm viginti millia peremit.

24. At Timotheus , qui prius à Judæis fuerat superatus , convocato exercitu peregrinæ multitudinis , & congregato equitatu Asiatico , advenit quasi armis Judæam capturus.

25. Machabæus autem , & qui cum ipso erant , appropinquante illo , deprecabantur Dominum , caput terrâ aspergentes , lumbosque ciliciis præcincti ,

26. ad altaris crepidinem provoluti , ut sibi propi-

ψ. 23. Expl. Il brûla même ces tours , selon qu'il est dit. 1. Mach. 5. 5.

ψ. 24. Expl. sa défaite est rapportée. 1. Mach. 6. 5.

ius, inimicis autem eorum esset inimicus, & adversariis adversaretur, sicut lex dicit.

27. Et ita post orationem, sumptis armis, longius de civitate procedentes, & proximi hostibus effecti, resederunt.

28. Primo autem solis ortu utrique commiserunt; isti quidem victoriæ & prosperitatis sponsores cum virtute Dominum habentes: illi autem ducem belli animum habebant.

29. Sed, cum veniens pugna esset, apparuerunt adversariis de cælo viri quinque in equis, frenis aureis decori, ducatum Judæis præstantes:

30. ex quibus duo Machabæum medium habentes, armis suis circum septum incolumem conservabant: in adversarios autem tela & fulmina jaciebant,

l'ennemi de leurs ennemis, & l'adversaire de leurs adversaires, selon la parole de la Loy.

27. Ainsi ayant pris les armes après la prière, & s'étant avancez assez loin de la ville, ils s'arrêtèrent lors qu'ils furent près des ennemis.

28. Aussi-tôt que le soleil commença à paroître, les deux armées marchèrent l'une contre l'autre; les uns ayant, outre leur valeur, le Seigneur même pour garant de la victoire & du succès de leurs armes; & les autres n'ayant pour guide dans le combat, que leur courage.

29. Mais lors que le combat étoit opiniâtré de part & d'autre, les ennemis virent paroître du ciel cinq hommes sur des chevaux, ayant des freins d'or qui les rendoient éclatans, & servant de guides aux Juifs.

30. Deux d'entr'eux marchant aux deux côtes de Machabée, le couvroient de leurs armes, afin qu'il ne pût être blessé, & lançoient des traits & des foudres contre les ennemis, qui étant frappez d'a-

veuglement, & mis en desordre, tomboient morts devant eux.

31. Il y en eut vingt mille cinq cent de tuez, & six cent chevaux.

32. Timothée s'enfuit à Gazara, qui étoit une place forte où commandoit Chéreas.

33. Machabée & ceux qui étoient avec luy, tout remplis de joye, assiégèrent cette forteresse pendant quatre jours.

34. Ceux qui étoient dedans, se confiant sur la force de la place, les outrageoient extraordinairement par leurs injures, & proféroient des paroles abominables.

35. Mais dès le matin du cinquième jour vingt jeunes hommes de ceux qui étoient avec Machabée, animez par ces blasphèmes, s'approchèrent courageusement de la muraille, & y montèrent avec une résolution incroyable;

36. & d'autres y étant montez ensuite, commencèrent à mettre le feu aux tours & aux portes, & brûlèrent

ex quo & cæcitate confusi, & repleti perturbatione cadebant.

31. Interfecti sunt autem viginti millia quingenti, & equites sexcenti.

32. Timotheus vero confugit in Gazaram præsidium munitum, cui præerat Chæreas.

33. Machabæus autem, & qui cum eo erant, lætantes obsederunt præsidium diebus quatuor.

34. At hi qui intus erant, loci firmitate confisi, supra modum maledicebant, & sermones nefandos jactabant.

35. Sed cum dies quinta illucesceret, viginti juvenes ex his qui cum Machabæo erant, accensi animis propter blasphemiam, viriliter accesserunt ad murum, & feroci animo incedentes ascendebant:

36. sed & alii similiter ascendentes, turres portâsque succendere aggressi

sunt , atque ipsos maledicos vivos concremare. tout vifs ces blasphémateurs.

37. Per continuum autem biduum præsidio vastato, Timotheum occultantem se, in quodam repertum loco peremerunt : & fratrem illius Chæream & Apollophanem occiderunt.

38. Quibus gestis, in hymnis & confessionibus benedicebant Dominum, qui magna fecit in Israël, & victoriam dedit illis.

37. Ils pillèrent & ravagèrent tout dans la place pendant l'espace de deux jours entiers ; & ayant trouvé Timothée en un certain lieu où il se cachoit , ils le tuèrent avec son frère Chéreas, & Apollophanes.

38. Après cela ils benis-  
soient en chantant des hymnes & des cantiques, le Seigneur qui avoit fait ces grandes choses en Israël, & qui les avoit rendu victorieux de leurs ennemis.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 3. *A*près avoir purifié le temple, ils y bâtirent un autre autel ; & ayant fait sortir quelques étincelles de pierres à feu, ils offrirent des sacrifices deux ans après, &c.

On a vû auparavant, que Dieu avoit défendu aux Juifs de se servir dans les sacrifices d'un feu étranger ; c'est-à-dire, d'un autre feu que celui qui étoit anciennement descendu du ciel sur le sacrifice d'Aaron, & que les Prêtres étoient obligés de conserver pour cela avec grand soin. On a aussi remarqué, que ce fut pour cette raison que lors que la ville de Jérusalem fut dé-

truite avec le temple par Nabuchodonosor ; on cacha ce même feu au fond d'un puits sec, où les Juifs le retrouvèrent après leur retour de Babylone, changé en une eau épaisse ; & que cette eau répandue par l'ordre de Néhémias sur le sacrifice & sur les pierres de l'autel, se convertit de nouveau en feu. Ainsi le temple de Dieu ayant été profané par l'impiété & par les abominables sacrifices d'Antiochus ; comme le feu sacré s'étoit sans doute perdu par la violence de la persécution de ce Prince si cruel, il fallut, lors que Judas Machabée purifia le même temple, renouveler le feu destiné pour les sacrifices. Il semble donc qu'il se servit pour cela de *pierres à feu*, pour en tirer une flâme toute pure qui fût propre pour consumer devant Dieu les victimes que l'on devoit luy offrir. D'autres croient néanmoins que Machabée obtint de Dieu par ses prières qu'il se fît alors un miracle semblable en quelque façon à celui dont nous venons de parler au sujet du rétablissement du temple sous Néhémias ; & qu'ainsi l'on doit entendre en ce lieu, non-pas des *pierres à feu*, qui étant frappées avec le fer produisent des étincelles, mais des pierres enflammées miraculeusement par un feu du ciel, qui s'alluma tout-d'un-coup pour suppléer à celui qui s'étoit perdu.

Il est dit ensuite, que ce feu étant allumé, *ils offrirent des sacrifices au bout de deux ans* : ce qui se doit expliquer par rapport, non à la mort d'Antiochus, ni à la profanation du temple, mais au tems que Judas Machabée avoit succédé à Mathathias son père. Car Antiochus n'étoit mort que depuis tres-peu de tems, & il y avoit justement

justement trois ans que l'on avoit commencé à offrir des sacrifices profanes dans le temple du Seigneur, quoique dès six mois auparavant on en eût déjà profané la sainteté.

ψ. 28. *Aussi-tôt que le soleil commença à paroître, les deux armées marchèrent l'une contre l'autre; les uns ayant, outre leur valeur, le Seigneur même pour garant de la victoire . . . & les autres n'ayant pour guide dans le combat, que leur courage.*

Il est sans doute tres-remarquable, que la victoire que Judas remporta sur Timothée quelque tems auparavant, ne luy ait point élevé du-tout le cœur. La foy qui le convainquoit que c'étoit Dieu qui le rendoit victorieux, le tenoit toujours dans la même assiette d'esprit devant luy, & luy inspiroit également avant & après la victoire des sentimens d'une profonde humilité en sa presence. C'est pourquoy il est dit ici, que lors qu'il vit approcher ce Général qu'il avoit déjà vaincu, *il se prosterna avec les siens devant Dieu, se couvrit la tête de cendre, & ceignit ses reins d'un cilice, pour le conjurer de se vouloir déclarer l'ennemi de leurs ennemis.* Il n'agissoit pas ainsi par timidité, mais par un effet de cette foy éclairée, qui luy faisoit regarder le Tout-puissant comme le Dieu des armées & le Seigneur des batailles. Car il est parlé expressément en ce même lieu de *la valeur* de Judas & de ses troupes: mais l'Ecriture nous fait connoître qu'ils ne s'y appuyoient pas, en ajoûtant, qu'*outre cette valeur, ils avoient le Seigneur même pour garant de la victoire*: c'est-à-dire, que mettant principalement leur confiance dans le Seigneur, c'étoit

Verf. 25.  
26.

cette même confiance en Dieu qui les assureroit qu'ils seroient victorieux. Car on ne doit pas s'imaginer que la piété véritable inspire la lâcheté; puisque la foy au contraire rend les hommes intrépides. Elle ne les rend donc pas lâches, mais humbles, & par-conséquent courageux & invincibles. Elle ne retranche du cœur de l'homme que l'enflure de l'orgueil, qui le priveroit du secours de Dieu : & l'empêchant de fonder, comme ces peuples dont il est parlé ici, sa victoire sur sa propre force, elle l'oblige, sans le dépouiller de sa valeur, de *prendre pour guide dans ses combats*, le Seigneur même qui se déclare toujours pour les humbles, & qui résistant aux superbes, fit mériter à l'humble Judas & à ses saints compagnons, de triompher de l'orgueil de leurs ennemis.

*v. 29. 30. Lors que le combat étoit opiniâtre de part & d'autre, les ennemis virent paroître du ciel cinq hommes sur des chevaux ayant des freins d'or qui les rendoient éclatans, & servant de guides aux Juifs, &c.*

Dieu rendoit quand il vouloit son peuple victorieux, sans qu'il fût paroître aucun Ange pour le protéger : mais quelquefois il faisoit voir ces Esprits célestes, soit pour effrayer davantage ses ennemis, soit pour inspirer un plus grand courage à ses serviteurs, & les affermir en même-tems dans l'humilité par la vûe même de ceux qui combattant à leur tête, leur procuroient la victoire. L'écriture ne dit point ici, si ces Anges du Seigneur revêtus extérieurement de la figure & de l'apparence d'hommes, furent vûs des Juifs : elle ne marque autre chose, sinon

qu'ils parurent du ciel aux ennemis : c'est-à-dire, qu'ils leur parurent comme descendre du ciel : & peut-être effectivement que ni Judas ni ses gens ne les virent point, Dieu exerçant davantage leur foy par-là, & ayant dessein seulement d'effrayer les infidèles, à qui il les faisoit voir pour abatre leur orgueil, & pour les confondre tout-d'un-coup dans ce vain courage sur lequel ils s'appuyoient.

La lumière de la foy nous fait donc connoître que les Anges du Seigneur combattent pour nous, quand nous combattons pour luy, lors même que nous ne les voyons pas. Ils sont ses ministres pour nous assister dans toutes nos guerres spirituelles ; & ils marchent, pour le dire ainsi, à nos côtez, selon qu'il est dit de ces deux qui marchaient aux deux côtez de Machabée ; afin de couvrir nos ames de leurs armes invincibles, & d'empêcher que nous ne soyons blessés par les traits empoisonnez des ennemis de nôtre salut. Ceux qui n'agissent que par les sens, & qui ne voyent que par les yeux de la chair, ont de la peine à se persuader cette vérité attestée par tant de célèbres apparitions dont il est parlé dans les livres de l'ancien & du nouveau Testament : mais ceux à qui le Seigneur daigne ouvrir les yeux, comme il les ouvrit au serviteur d'Elisée, lors qu'il luy fit voir ce grand nombre de chevaux & de chariots de feu qui environnoient son maître ; ou plutôt comme il les ouvrit long-tems depuis d'une manière si admirable à saint Jean l'Evangéliste, pour luy montrer toutes ces armées spirituelles, & tous ces prodiges dont il parle dans l'Apocalypse ; ceux-là, dis-je, se tiennent aussi

4. Reg. 6.  
16. 17.

Apocal.  
cap. 6. 2.  
cap. 9. 16.  
17. &c.

assurez de la presence perpétuelle des saints Anges pour les assister, que de celle des démons, qui tournent sans cesse, comme dit saint Pierre, pour les dévorer. Et ils s'affermirent humblement contre toute crainte de la part des hommes ou des démons, par la vérité de ces paroles du même Elisée, que nous n'avons rien à craindre, lors que nous considérons qu'il y en a plus pour nous que contre nous; & de cette autre de saint Paul: *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?*

1. Petr.  
5. 8.

Rom. 8.  
31.



## CHAPITRE XI.

1. **P**eu de tems après Lyfias Gouverneur du Roy & son parent, qui avoit la conduite de toutes les affaires du royaume, étant sensiblement touché de ce qui étoit arrivé,

2. assembla quatre-vingt mille hommes de pied avec toute la cavalerie, & marcha contre les Juifs, s'imaginant qu'il prendroit la ville, & qu'il la feroit servir de retraite aux nations;

3. Qu'il tireroit de l'argent du temple de Dieu, comme des autres temples

1. **S**ed parvo post tempore, Lyfias procurator regis, & propinquus, ac negotiorum prepositus, graviter ferens de his quæ acciderant,

2. congregatis octoginta millibus, & equitatu universo, veniebat adversus Judæos, existimans se civitatem quidem captam Gentibus habitaculum facturum,

3. templum verò in pecuniæ questum, sicut cetera delubra Gentium, ha-

biturum, & per singulos annos vanae sacerdotium:

4. nusquam recogitans Dei potestatem, sed mente effrenatus, in multitudine pedum, & in millibus equitum, & in octoginta elephantis confidebat.

5. Ingressus autem in Judæam, & appropians Bethsuræ, quæ erat in angusto loco, ab Jerosolyma intervallo quinque stadiorum, illud præsidium expugnabat.

6. Ut autem Machabæus, & qui cum eo erant, cognoverunt expugnari præsidia, cum fletu & lacrymis rogabant Dominum, & omnis turba simul, ut bonum angelum mitteret ad salutem Israël.

7. Et ipse primus Machabæus, sumptis armis, ceteros adhortatus est simul se-

des payens; & qu'il vendroit tous les ans la dignité de Grand-Prêtre.

4. Ne faisant aucune réflexion sur le souverain pouvoir de Dieu, mais s'abandonnant à l'emportement de son orgueil; il mettoit toute sa confiance dans la multitude de son infanterie; dans le grand nombre de sa cavalerie; & dans quatre-vingt éléphants.

5. Etant entré en Judée, & ayant approché de Bethsura, qui étoit en un lieu étroit, à cinq stades de Jérusalem, il attaqua cette place.

6. Lorsque Machabée & ceux qui étoient avec luy eurent sçû, que les ennemis commençoient à attaquer les forteresses, ils conjurèrent le Seigneur avec tout le peuple par leurs prières & par leurs larmes, d'envoyer son bon Ange pour le salut d'Israël.

7. Et Machabée prenant les armes le premier, exhorta les autres à s'exposer com-

me luy au péril, & à secourir leurs frères.

8. Et lors qu'ils marchoient tous ensemble avec un courage assuré, il parut au sortir de Jérusalem un homme à cheval, qui marchoit devant eux revêtu d'un habit blanc avec des armes d'or, & une lance qu'il tenoit en sa main.

9. Alors ils benirent tous ensemble le Seigneur plein de miséricorde, & ils s'animerent d'un grand courage, étant prêts de combattre, non seulement les hommes, mais les bêtes les plus feroches, & de passer au travers des murailles de fer.

10. Ils marchaient donc avec une grande ardeur, ayant le Seigneur qui se déclaroit du haut du ciel leur protecteur, & qui faisoit éclater sur eux ses miséricordes.

11. En même-tems ils se jettèrent impétueusement sur leurs ennemis comme des lions, & ils tuèrent onze mille hommes de leur infanterie, & seize cens chevaux.

cum periculum subire, & ferre auxilium fratribus suis.

8. Cùmque pariter prompto animo procederent, Jerosolymis apparuit præcedens eos eques in veste candida, armis aureis hastam vibrans.

9. Tunc omnes simul benedixerunt misericordem Dominum, & convulnerunt animis: non solum homines, sed & bestias ferocissimas, & muros ferreos parati penetrare.

10. Ibant igitur prompti, de cælo habentes adjutorem, & miserantem super eos Dominum.

11. Leonum autem more impetu irruentes in hostes, prostraverunt ex eis undecim millia pedatum, & equitum mille sexcentos:

12. universos autem in fugam vertentem in fugam vertentem, plures autem ex eis vulnerati nudi evaserunt. Sed & ipse Lysias turpiter fugiens evasit.

13. Et quia non insensatus erat, secum ipse reputans, factam erga se diminutionem, & intelligens invictos esse Hebræos, omnipotentis Dei auxilio innitentes, misit ad eos:

14. promisitque se consensurum omnibus quæ justa sunt, & regem compulsurum amicum fieri.

15. Annuit autem Machabæus precibus Lysia, in omnibus utilitati consulens: & quæcumque Machabæus scripsit Lysia de Judæis, ea rex concessit.

16. Nam erant scriptæ Judæis epistolæ à Lysia quidem hunc modum conti-

12. Ils firent fuir tout le reste, dont la plupart ne se sauvèrent qu'étant blessés & sans armes //. Lysias même ne s'échapa que par une fuite honteuse.

13. Comme il ne manquoit pas de sens, considérant en luy-même la perte qu'il avoit faite, & reconnoissant que les Hébreux étoient invincibles lors qu'ils s'appuyoient sur le secours du Dieu Tout-puissant, il leur envoya des ambassadeurs;

14. & il leur promit de consentir à toutes les conditions de paix qui seroient justes, & de persuader au Roy de faire alliance & amitié avec eux.

15. Machabée se rendit aux prières de Lysias, n'ayant pour but en toutes choses que l'intérêt du public: & le Roy accorda toutes les choses que Machabée demanda en écrivant à Lysias en faveur des Juifs.

16. Car la lettre que Lysias écrivit aux Juifs sur cela étoit conçüe en ces ter-

¶ 12. Expl. nudi. i. e. sine armis. Vatabl.

mes. Lyfias au peuple Juif, salut.

nentes : Lyfias populo Judæorum salutem.

17. Jean & Abfalom que vous m'avez envoyez, m'ayant rendu vos lettres, m'ont demandé que j'accomplisse les choses qu'elles contenoient.

17. Joannes & Abefalom, qui missi fuerant à vobis, tradentes scripta, postulabant ut ea, quæ per illos significabantur, implem.

18. Ainsi ayant fait sçavoir au Roy tout ce qui pouvoit luy être représenté, il a accordé ce que ses affaires luy ont pu permettre.

18. Quæcumque igitur regi potuerunt perferri, exposui : & quæ res permittebat, concessi.

19. Si donc vous demeurerez fidèles au Roy dans vos traitez, je tâcheray à l'avenir de vous procurer tout le bien que je pourray.

19. Si igitur in negotiis fidem conservaveritis, & deinceps bonorum vobis causa esse tentabo.

20. Pour ce qui regarde les autres choses j'ay chargé ceux que vous m'avez envoyez & ceux que je vous envoie d'en conférer en détail avec vous.

20. De ceteris autem per singula verbo mandavi, & istis, & his qui à me missi sunt, colloqui vobiscum.

21. Adieu : l'an cent quarante-huit le vingt-quatrième du mois de Dioscore,

21. Bene valete. Anno centesimo quadragesimo octavo mensis Dioscori die vigesima & quarta.

22. La lettre du Roy contenoit ce qui suit. Le roy Antiochus à Lyfias son frère, salut.

22. Regis autem epistola ista continebat : Rex Antiochus Lyfiæ fratri salutem.

23. Le Roy nôtre père

23. Patre nostro

inter deos translato,  
nos volentes eos, qui  
sunt in regno nostro,  
sine tumultu agere,  
& rebus suis adhibere  
diligentiam,

24. audivimus Ju-  
dæos non consensisse  
patri meo ut trans-  
ferrentur ad ritum  
Græcorum, sed tene-  
re velle suum insti-  
tutum, ac propterea  
postulare à nobis  
concedi sibi legiti-  
ma sua,

25. Volentes igitur  
hanc quoque  
gentem quietam esse,  
statuentes judicavi-  
mus, templum resti-  
tui illis, ut agerent  
secundum suorum  
majorum consuetu-  
dinem.

26. Bene igitur  
feceris, si miseris ad  
eos, & dexteram de-  
deris: ut cognita  
nostra voluntate,  
bono animo sint, &  
utilitatibus propriis  
deserviant.

ayant été transféré entre les  
dieux, & nous desirant que  
ceux qui sont dans nôtre  
royaume vivent en paix,  
pour pouvoir s'appliquer  
avec soin à leurs affaires;

24. Nous avons appris  
que les Juifs n'ont pu con-  
sentir au desir de mon père,  
de les faire passer aux céré-  
monies des Grecs, mais qu'ils  
veulent conserver toujourns  
leurs coûtumes; & que pour  
cette raison ils nous deman-  
dent, qu'il leur soit permis  
de vivre selon leurs loix.

25. C'est pourquoy vou-  
lant aussi que ce peuple soit  
paisible comme les autres,  
nous avons arrêté & ordon-  
né, que leur temple // leur  
sera rendu, afin qu'ils vi-  
vent selon les coûtumes de  
leurs ancêtres.

26. Vous ferez donc bien  
d'envoyer vers eux, & de  
faire alliance avec eux; afin  
qu'ayant connu nôtre volon-  
té, ils reprennent courage,  
& qu'ils s'appliquent à ce  
qui regarde leurs intérêts

¶ 25. *Expl.* Quoique les Juifs en fussent alors les maîtres, il seint de leur rendre, parce qu'il leur accordoit la liberté toute entière d'y exercer leur Religion.

522 LIVRE II. DES MACHABÉES.  
particuliers.

27. La lettre du Roy aux Juifs contenoit ce qui suit : Le roy Antiochus au Sénat des Juifs, & à tous les autres Juifs, salut.

28. Si vous vous portez bien, vous êtes en l'état que nous souhaitons : & nous nous portons bien aussi nous-mêmes.

29. Ménelaüs s'est adressé à nous, & nous a dit que vous desirez venir trouver vos gens qui sont auprès de nous //.

30. Nous donnons donc un passeport pour ceux qui voudront venir jusqu'au trentième du mois de Xanthique :

31. Et nous permettons aux Juifs d'user de leurs viandes & de vivre selon leurs loix comme auparavant; sans qu'on puisse faire la moindre peine à aucun d'eux pour les fautes qui ont été faites // par ignorance.

32. Nous avons aussi en-

27. Ad Judæos verò regis epistola talis erat : Rex Antiochus senatui Judæorum, & ceteris Judæis salutem.

28. Si valetis, sic estis ut volumus: sed & ipsi bene valemus.

29. Adiit nos Menelaüs, dicens velle vos descendere ad vestros, qui sunt apud nos.

30. His igitur, qui comitant usque ad diem trigesimum mensis Xanthici, damus dextras securitatis,

31. ut Judæi utantur cibis & legibus suis, sicut & prius: & nemo eorum ullo modo molestiam patiatur de his quæ per ignorantiam gesta sunt.

32. Misimus au-

ψ. 29. Expl. pour conférer plus amplement de ce qui regarde la conservation de vos droits, & de votre Religion.

ψ. 31. Expl. Il parle en roy;

& veut faire passer pour des fautes d'ignorance, ce qu'ils avoient fait par l'ordre de Dieu pour se défendre.

tem & Menelaum, qui vos alloquatur.

33. Valet. Anuo centesimo quadragesimo octavo, Xanthici mensis quinta decima die.

34. Miserunt autem etiam Romani epistolam, ita se habentem. Quintus Memmius, & Titus Manilius, legati Romanorum, populo Judæorum salutem.

35. De his, quæ Lyfias cognatus regis concessit vobis, & nos concessimus.

36. De quibus autem ad regem judicavit referendum, confestim aliquem mittite, diligentius inter vos conferentes, ut decernamus, sicut congruit vobis: nos enim Antiochiam accedimus.

37. Ideoque festinate rescribere, ut nos quoque sciamus cujus estis voluntatis.

voÿé Ménélais, afin qu'il en confère avec vous.

33. Adieu. L'an cent quarante-huit le quinziesme du mois de Xantique.

34. Les Romains envoyèrent aussi une lettre conçûe en ces termes: Quintus Memmius, & Titus Manilius // envoyez des Romains au peuple des Juifs, salut.

35. Nous vous accordons les mêmes choses que Lyfias parent du Roy vous a accordées.

36. Et pour ce qui est de celles qu'il a crû devoir être représentées au Roy, envoyez quelqu'un au plutôt, après en avoir bien délibéré entre vous, afin que nous ordonnions ce qui vous sera le plus avantageux. Car nous allons à Antioche.

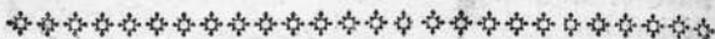
37. C'est pourquoy hâtez-vous de nous récrire, afin que nous soyons informez de ce que vous souhaitez;

ŷ. 34. *Expl.* Ils étoient alors dans le camp avec Lyfias, & s'en alloient à Antioche: & le sujet de leur députation étoit peut-être, pour obliger Antiochus de

brûler les vaisseaux, & de ruer les éléphans, qui passoient le nombre que les Romains luy avoient limité. *Appian. in Syriac.*

38. Adieu. L'an cent quarante-huit le quinzième du mois de Xantique.

38. Bene valet.  
Anno centesimo quadragésimo octavo, quintadecima die mensis Xanthici.



### SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

Ÿ. 1. 2. &c. *P*eu de tems après *Lysias* Gouverneur du Roy & son parent, qui avoit la conduite de toutes les affaires du royaume, ne pouvant souffrir ce qui étoit arrivé, assembla quatre-vingt mille hommes de pied, &c.

L'aveuglement des impies a quelque chose d'incompréhensible, & leur orgueil entraîne avec soy des ténèbres qui les portent jusques à l'extravagance. Tant d'expériences réitérées auroient dû faire connoître à un homme qui auroit usé de la seule lumière de la raison, qu'il y avoit quelque chose de surnaturel dans les avantages que Machabée remportoit sur ses ennemis. Plus le petit nombre de ses troupes pouvoit paroître méprisable à *Lysias*, plus il étoit obligé de croire que Dieu combattoit pour eux : & le dernier prodige de cette apparition miraculeuse de cinq Anges sous la figure de cinq hommes qui avoient mis en déroute l'armée du Roy, étoit seul capable de faire rentrer ce Général en luy-même, si l'excès de son desespoir & de son orgueil ne l'eût emporté au-dessus de sa raison. Il s'abandonna donc à l'impétuosité de son esprit que la fureur aveugloit, & qui ne pouvoit, dit l'Écriture, souffrir ce qui étoit arrivé ; c'est-à-dire, & la

mort de Timothée, & la défaite de ses troupes : son extrême ambition & son avarice excessive luy faisoient d'ailleurs envisager la ville de Jérusalem, le temple de Dieu, & la dignité de Grand-Prêtre, comme des objets tres-propres pour satisfaire l'une & l'autre, à-cause de la grande gloire & des grands trésors qu'il espéroit recueillir de cette conquête qui luy paroissoit facile. Ainsi ne songeant en aucune sorte au pouvoir suprême du Dieu d'Israël, il se confia uniquement dans la force de son infanterie & de sa cavalerie, & des éléphants armez & exercez au combat.

Telle est fort souvent la source du renversement des plus grands Etats : & telle est aussi, selon le sens spirituel figuré par le littéral, l'origine des plus grandes chûtes & de la perte d'un grand nombre d'ames. Dieu renverse quelquefois tous nos desseins ; & pour punir nôtre orgueil, il permet que nous devenions comme le joiïet de nos ennemis. On doit regarder cette première punition comme un châtiment de miséricorde, qui nous avertit d'humilier nôtre esprit sous sa main toute-puissante. Que si par une confiance présomptueuse en nous-mêmes nous osons nous affermir en quelque façon contre luy, nôtre orgueil ne peut alors que nous attirer une plus grande confusion & une plus dangereuse chûte. Heureux néanmoins, si à la fin nous reconnoissons, comme Lyfias, que la main de Dieu est invincible.

ÿ. 8. *Et lors qu'ils marchaient tous ensemble avec un courage assuré, il parut au sortir de Jérusalem un homme à cheval qui marchoit devant*

*eux, revêtu d'un habit blanc & d'armes d'or, & qui agitoit une lance avec sa main.*

Judas & les siens avoient demandé à Dieu par leurs larmes & par leurs prières, qu'il voulût bien envoyer son bon Ange pour le salut d'Israël. Ainsi on ne peut douter que cet homme qui parut au sortir de Jérusalem marcher à cheval à leur tête, n'ait été l'Ange favorable au peuple de Dieu, qu'ils luy avoient demandé; c'est-à-dire, apparemment l'Ange saint Michel, le protecteur des Hébreux, & de tous les justes. *Ils marchaient déjà avec un courage assuré*, dit le sacré Texte, lors que cet Ange leur apparut. Ainsi ils étoient soutenus invisiblement, avant même que Dieu leur fît voir le ministre de sa puissance qu'il envoyoit pour les secourir. Car ils vivoient, comme on l'a dit, de la foy, & ils agissoient par le mouvement de cette vertu surnaturelle, qui rendoit visibles aux yeux de leur cœur les choses mêmes les plus invisibles. Pourquoi donc Dieu leur fait-il voir cet homme à cheval, puis qu'ils marchaient sans cela avec une entière confiance en son secours, & qu'il sembloit qu'ils n'eussent aucun besoin de cette apparition afin d'en être assurés? C'étoit peut-être pour les affermir plus puissamment dans l'humilité, & les préserver dans la suite d'une aussi grande tentation que le pouvoit être leur victoire même. Car qu'une armée de quatre-vingt mille hommes de pied, de quatre-vingt éléphants, & d'une nombreuse cavalerie, soit défaite par une petite troupe de sept ou huit mille hommes, c'est quelque chose de si surprenant & de si grand, qu'on peut dire que ç'auroit été pour les Juifs le sujet

d'une tres-redoutable tentation. Ainsi on ose assurer que Dieu leur fit une grace sans comparaison plus grande, en leur ôtant par avance tout sujet de s'élever de leur victoire, qu'en leur procurant la victoire même sur leurs ennemis. Car comme *les Juifs n'étoient invincibles*, selon *Verf. 13.* que Lyfias luy-même le reconnut publiquement dans la fuite, que *parce qu'ils s'appuyoient sur le secours tout-puissant de Dieu*; c'étoit les rendre toujours invincibles, que d'empêcher qu'ils ne s'appuyassent sur d'autres secours.

v. 15. *Machabée se rendit aux prières de Lyfias, n'ayant pour but en toutes choses que l'intérêt du public, &c.*

Qui n'admira la grandeur de Dieu, & son *Verf. 2. 3.* extrême bonté envers son peuple? Celui qui s'étoit vanté auparavant, de rendre Jérusalem la retraite des nations, de s'enrichir des dépouilles du temple de Dieu, & de se faire un revenu considérable de la vente annuelle de la dignité de Grand-Prêtre, qui étoit la plus sainte dignité qui fût alors; celui qui fouloit aux pieds le pouvoir suprême du Dieu d'Israël, & qui se livroit tout entier à l'emportement de son orgueil; celui qui se regardoit comme invincible au milieu de cette multitude de troupes armées qui l'environnoient, est abatu tout-d'un-coup; & d'audacieux qu'il étoit, devient suppliant. Il reconnoît la toute-puissance du secours de Dieu: il donne luy-même aux Hébreux la qualité d'invincibles, à-cause de ce secours du Seigneur qu'il appelle le Tout-puissant: enfin il est le premier à demander à Machabée qu'on traite de paix. Or comme Judas n'avoit en vûe, selon l'écriture,

que l'intérêt du public en toutes choses, il se rendit aux prières de Lysias.

Mais l'intérêt du public n'étoit-il donc pas de pousser plus loin sa victoire, & d'achever de détruire des ennemis qui cherchoient toujours les occasions de perdre Israël, & qui ne cessoient de luy insulter que lors qu'ils étoient dans l'impuissance de le faire? Il est vray que la politique du siècle auroit peut-être demandé qu'on en usât de la sorte : mais ce n'étoit point la sagesse que Dieu inspiroit à Machabée. Quelque courageux qu'il fût, & quelqu'invincible qu'il parût, il n'envisageoit la guerre que comme un moyen pour parvenir à la paix, selon l'excélente idée que nous en donne saint Augustin dans ses Ouvrages :

*August.*  
*Ep. 205.*  
*ad Bonif.*

*Pacem habere debet voluntas, bellum necessitas : non enim pax queritur, ut bellum excitetur ; sed bellum geritur, ut pax acquiratur.* Il sçavoit que toutes les guerres même les plus justes sont comme de tres-grandes maladies, & des fièvres tres-dangereuses qui peuvent être la ruine des Etats : il se tenoit assuré du secours de Dieu dans celles qu'on luy suscitoit, & qu'il étoit obligé de soutenir pour la défense de sa gloire : mais il avoit au contraire tout lieu de douter de son assistance, s'il s'engageoit par luy-même à combattre ses ennemis, & s'il refusoit de procurer à ses frères un aussi grand bien qu'étoit celui de la paix, lors qu'on la luy demandoit, & la liberté de s'acquitter tranquillement de tous les devoirs de la vraye Religion. C'étoit en cela qu'il regardoit l'intérêt public du peuple de Dieu, plutôt que sa propre gloire, qui auroit pu le porter comme les héros du siècle à chercher

les occasions de se rendre nécessaire à sa patrie : car il jugeoit que la seule chose qui fût nécessaire alors , étoit de donner la paix à ses frères ; & il se crut obligé de regarder les offres que luy en faisoit Lyfias , plutôt comme luy étant faites par le Seigneur même , que non-pas par ses ennemis ; puis qu'elles étoient l'effet de la victoire que le Dieu d'Israël luy avoit fait remporter sur eux.



CHAPITRE XII.

1. **H**Is factis pactionibus, Lyfias pergebat ad regem , Judæi autem agriculturæ operam dabant.

2. Sed hi qui confederant , Timotheus, & Apollonius Gennæi filius, sed & Hieronymus, & Demophon super hos, & Nicanor Cypriarches , non sinebant eos in silentio agere , & quiete.

3. Joppitæ verò

1. **C**E traité ayant été fait, Lyfias s'en retourna vers le Roy // ; & les Juifs s'occupoient alors à cultiver leurs champs.

2. Mais ceux qui étoient demeurez dans le pais // ; Timothée , & Apollonius fils de Genneus , & de plus Jérôme , Démophon , & Nicanor // Gouverneur de Cypre ne les laissoient point vivre en paix ni en repos.

3. Or ceux de Joppé

Ÿ. 1. *Expl.* avec les envoyez des Romains.

Ÿ. 2. *Expl.* Les Officiers du Roy qui demeurèrent dans les environs de la Judée.

Ibid. *Expl.* Timothée, Apol-

lonius , & Nicanor qui sont nommez en ce lieu , sont différens de ceux dont on a parlé auparavant , & qui étoient déjà morts.

commirent alors une grande perfidie. Ils prièrent les Juifs avec lesquels ils habitoient, de monter avec leurs femmes & leurs enfans sur des barques qu'ils avoient préparées, comme n'y ayant aucune inimitié entr'eux;

4. suivant un Edit arrêté d'une commune voix dans la ville, & auquel les Juifs eux-mêmes s'accordèrent, n'ayant aucun mauvais soupçon, à cause de la paix qui étoit entr'eux. Mais lors qu'ils furent avancez en pleine mer, ceux de Joppé en noyèrent environ deux cens;

5. Lorsque Judas eut appris cette cruauté qu'on avoit commise contre les gens de sa nation, il commanda à ceux qui étoient avec luy de prendre les armes; & après avoir invoqué Dieu qui est le juste juge;

6. il marcha contre ces meurtriers de leurs frères: il brûla leur port pendant la nuit, il mit le feu à leurs barques, & fit passer par le fil de l'épée ceux qui s'étoient échappés des flâmes.

tale quoddam flagitium perpetrarunt: rogaverunt Judæos, cum quibus habitabant, ascendere scaphas, quas paraverant, cum uxoribus & filiis, quasi nullis inimicitiis inter eos subjacentibus.

4. Secundum commune itaque decretum civitatis, & ipsis acquiescentibus, pacisque causa nihil suspectum habentibus: cum in altum processissent, submerferunt non minus ducentos.

5. Quam crudelitatem Judas in suæ gentis homines factam ut cognovit, præcepit viris qui erant cum ipso: & invocato justo judice Deo,

6. venit adversus interfectores fratrum: & portum quidem noctu succendit, scaphas exussit, eos autem, qui ab igne refugerant, gladio peremit.

7. Et cum hæc ita egisset, discessit quasi iterum reversurus, & universos Joppitas eradicaturus.

8. Sed cum cognovisset & eos, qui erant Jamniæ, velle pari modo facere habitantibus secum Judæis,

9. Jamnitis quoque nocte supervenit, & portum cum navibus succendit: ita ut lumen ignis appareret Jerosolymis à stadiis ducentis quadraginta.

10. Inde cum jam abiissent novem stadiis, & iter facerent ad Timotheum, commiserunt cum eo Arabes, quinque millia viri, & equites quingenti.

11. Cumque pugna valida fieret, & auxilio Dei prospere cessisset, residui Arabes victi, petebant à Juda dextram sibi dari, promittentes se pasqua daturus, & in ceteris profuturos.

7. Après cette action il partit dans le dessein d'y revenir pour exterminer tous ceux de Joppé.

8. Car comme il fut averti que ceux de Jamnia vouloient user d'une semblable perfidie à l'égard des Juifs qui demeuroient avec eux,

9. Il les surprit de même la nuit, & brûla leur port avec leurs vaisseaux, de sorte que la lumière de ce feu parut jusqu'à Jérusalem, éloignée de deux cens quarante stades de ce lieu-là.

10. Lors qu'il fut parti de Jamnia avec ses gens, ayant déjà fait neuf stades, & marchant contre Timothée, il fut attaqué par les Arabes qui avoient cinq mille hommes d'infanterie & cinq cens chevaux.

11. Et après un rude combat, Judas ayant réussi heureusement par le secours de Dieu, les Arabes qui étoient restez se voyant vaincus luy demandèrent qu'il composât avec eux, luy promettant de luy donner des pâturages, & de l'assister en tout.

12. Judas croyant qu'effectivement ils pourroient luy être utiles en beaucoup de choses, leur promet la paix; & la composition étant faite, ils se retirèrent en leurs tentes.

13. Il attaqua aussi une bonne place nommée Casphin, environnée & fortifiée par des ponts-levis & de hautes murailles, où habitoit un mélange de diverses nations.

14. Ceux de dedans se confiant en la force de leurs murailles, & en l'abondance des vivres dont ils avoient fait provision, se défendoient négligemment, & disoient des injures à Judas, mêlées de blasphêmes & de paroles détestables.

15. Mais Machabée ayant invoqué le grand Prince du monde, qui au tems de Josué fit tomber tout d'un coup sans machines & sans beliers les murs de Jéricho, monta avec furie sur les murailles.

16. Et ayant pris la ville par la volonté du Seigneur,

12. Judas autem, arbitratus verè in multis eos utiles, promisit pacem: dextrisque acceptis, discessere ad tabernacula sua.

13. Aggressus est autem & civitatem quandam firmam, pontibus murisque circumseptam, quæ à turbis habitabatur Gentium promiscuarum, cui nomen Casphin.

14. Hi verò qui intus erant, confidentes in stabilitate murorum, & apparatu alimoniarum, remissius agebant, maledictis laceffentes Judam, & blasphemantes, ac loquentes quæ fas non est.

15. Machabæus autem invocato magno mundi Principe, qui sine arietibus & machinis temporibus Jesu præcipitavit Jericho, irruit ferociter muris:

16. & capta civitate per Domini

voluntatem innumera-  
biles cædes fecit,  
ita ut adjacens stag-  
num stadiorum duo-  
rum latitudinis, san-  
guine interfectorum  
fluere videretur.

17. Inde discesse-  
runt stadia septin-  
genta quinquaginta,  
& venerunt in Cha-  
raca ad eos, qui di-  
cuntur Tubianæi,  
Judæos :

18. & Timo-  
theum quidem in il-  
lis locis non com-  
prehenderunt, nul-  
lòque negotio per-  
fecto regressus est,  
relictò in quodam  
loco firmissimo præ-  
sidio.

19. Dositheus au-  
tem & Sosipater, qui  
erant duces cum  
Machabæo, pereme-  
runt à Timotheo re-  
lictos in præsidio,  
decem millia viros.

20. At Macha-  
bæus, ordinatis cir-  
cum se sex millibus,  
& constitutis per co-  
hortes, adversus Ti-  
motheum processit,  
habentem secum  
centum viginti mil-

il y fit un carnage incroya-  
ble, de sorte que l'étang  
d'auprès qui avoit deux sta-  
des de large sembloit tout  
rouge du sang des morts.

17. Etant parti de là, ils  
marchèrent sept cens cin-  
quante stades, & vinrent à  
Characa vers les Juifs qui  
étoient appelez Tubianéens.

18. Et ils ne purent pren-  
dre Timothée en ce lieu-là // ;  
parce que comme il n'avoit  
pu y rien faire, il s'en étoit  
retourné ayant laissé en un  
certain lieu une garnison  
tres-forte.

19. Mais Dosithee & So-  
sipatre, qui commandoient  
les troupes avec Machabée,  
tuèrent dix mille hommes  
que Timothée avoit laissez  
pour la garde de cette place.

20. Cependant Macha-  
bée ayant mis en ordre au-  
tour de luy six mille hom-  
mes de ses troupes, & les  
ayant distribuez par cohortes,  
il marcha contre Timo-

ŷ. 18. Expl. Le Grec fait | Et ce sens est confirm é par le  
connoître visiblement, que cela | verset qui suit.  
doit se rapporter à Timothée.

thée, qui avoit six vingt mille hommes de pied, & deux mille cinq cens chevaux.

21. Timothée ayant scû l'arrivée de Judas, envoya devant les femmes, les enfans, & le reste du bagage dans une place nommée Carnion, qui étoit imprenable, & dont l'accès paroïssoit fort difficile, à cause des lieux tres-étroits par lesquels il faisoit passer.

22. Mais la première cohorte de Juda ayant paru, les ennemis furent frappez de terreur par la presence de Dieu qui voit toutes choses; & ils furent renversez & mis en fuite les uns par les autres, en sorte qu'ils étoient percez plutôt par leurs propres épées, que par celles des ennemis.

23. Judas les poursuivit avec la dernière vigueur, en punissant ces profanes, & il en tua trente mille.

24. Timothée étant tombé entre les mains de Dosithee & de Sosipatre, les conjura avec de grandes instan-

lia peditum, equitumque duo millia quingentos.

21. Cognito autem Judæ adventu, Timotheus præmisit mulieres, & filios, & reliquum apparatus, in prælidium, quod Carnion dicitur: erat enim inexpugnabile, & accessu difficile propter locorum angustias.

22. Cùmque cohors Judæ prima apparuisset, timor hostibus incussus est, ex præsentia Dei, qui universa conspicit, & in fugam versi sunt alius ab alio, ita ut magis à suis dejicerentur, & gladiorum suorum ictibus debilitarentur.

23. Judas autem vehementer instabat puniens profanos, & prostravit ex eis triginta millia virorum.

24. Ipse verò Timotheus incidit in partes Dosithei & Sosipatris: & multis precibus postulabat

ut vivus dimitteretur, eò quòd multorum ex Judæis parentes haberet, ac fratres, quos morte ejus decipi eveniret.

ces, qu'ils voulussent le laisser aller en vie, parce qu'il avoit fait prisonniers plusieurs pères & plusieurs frères des Juifs, qui perdroient par sa mort l'espérance de recouvrer la liberté.

25. Et cum fidem dedisset restitutum se eos secundum constitutum, illam cum dimiserunt propter fratrum salutem.

25. Et leur ayant donné sa foy qu'il leur rendroit ses prisonniers, selon l'accord fait entr'eux, ils le laissèrent aller sans luy faire aucun mal, dans la vûe de sauver leurs frères.

26. Judas autem egressus est ad Carnion, interfectis viginti quinque millibus.

26. Judas retourna ensuite à Carnion, où il tua vingt-cinq mille hommes.

27. Post horum fugam, & necem, movit exercitum ad Ephron civitatem munitam, in qua multitudo diversarum gentium habitabat: & robusti juvenes pro muris consistentes fortiter repugnabant: in hac autem machinæ multæ, & telorum erat apparatus.

27. Après la fuite & le carnage de ces ennemis, il fit marcher son armée vers Ephron, qui étoit une ville forte, habitée par une grande multitude de divers peuples. Ses murailles étoient bordées de jeunes hommes fort vaillans, qui les défendoient vigoureusement; & il y avoit plusieurs machines de guerre, & toutes sortes de traits & de dards.

28. Sed, cum omnipotentem invocassent, qui potestate sua vires hostium

28. Mais ayant invoqué le Tout-puissant, qui renverse par son pouvoir toutes

les forces des ennemis, ils prirent la ville, & tuèrent vingt-cinq mille hommes de ceux de dedans.

29. De là ils allèrent à la ville de Scythopolis, éloignée de six cens stades de Jérusalem :

30. Et les Juifs qui demeuroient parmi ceux de Scythopolis, protestant eux-mêmes que ces peuples les avoient fort bien traitez, & avoient usé d'une grande modération à leur égard dans le tems même de leur malheur ;

31. Judas leur en rendit graces ; & les ayant exhortez de continuer à l'avenir de témoigner la même bonté à ceux de sa nation, il vint à Jérusalem avec ses gens, lors que la fête solennelle des semaines // étoit proche.

32. Ils partirent après la Pentecôte, & marchèrent contre Gorgias gouverneur d'Idumée.

33. Judas // l'alla attaquer avec trois mille hom-

confringit, ceperunt civitatem : & ex eis qui intus erant, vigintiquinque millia prostraverunt.

29. Inde ad civitatem Scytharum abierunt, quæ ab Jerosolymis sexcentis stadiis aberat.

30. Contestantibus autem his, qui apud Scythopolitas erant, Judæis, quod benignè ab eis haberentur, etiam temporibus infelicitatis quòd modestè secum egerint :

31. gratias agentes eis, & exhortati etiam de cetero erga genus suum benignos esse, venerunt Jerosolymam die solemnè septimanarum instante.

32. Et post Pentecosten abierunt contra Gorgiam præpositum Idumææ.

33. Exivit autem cum peditibus tribus

✓. 31. Expl. de la Pentecôte.

✓. 33. Expl. Le Grec fait

connoître que cecy s'entend de Judas & des siens, & non de Gorgias.

millibus, & equibus quadringentis.

34. Quibus congressis, contigit paucos luere judæorum.

35. Dositheus vero quidam de Bacenoris eques, vir fortis, Gorgiam tenebat: & cum vellet illum capere vivum, eques quidam de Thracibus irruit in eum, humerumque ejus amputavit: atque ita Gorgias effugit in Maresa.

36. At illis, qui cum Esdrin erant, diutius pugnantibus & fatigatis, invocavit Judas Dominum adjutorem & ducem belli fieri:

37. incipiens voce patria, & cum hymnis clamorem extollens, fugam Gorgiæ militibus incussit.

38. Judas autem

mes de pied & quatre cens chevaux.

34. Et les deux armées en étant venuës aux mains, quelque peu de Juifs demeurèrent sur la place.

35. Un certain cavalier de ceux de Bacénoris //, nommé Dosithee, qui étoit un vaillant homme, se saisit de Gorgias; & lors qu'il vouloit le prendre vif, un cavalier de ceux de Thrace se jeta sur luy, & luy ayant coupé l'épaule, donna lieu à Gorgias de se sauver à Maresa.

36. Mais ceux qui étoient commandez par Esdrin // combattant depuis longtemps, & se trouvant fatiguez, Judas invoqua le Seigneur, afin qu'il devint luy-même leur protecteur & leur chef dans le combat.

37. Et commençant à parler dans l'esprit de ses pères, poussant vers le ciel des cris avec des hymnes & des cantiques, il mit en fuite les soldats de Gorgias.

38. Judas rassembla en-

ψ. 35. Expl. On entend par Bacenoris, ou un des chefs de l'armée de Judas, ou un des ancêtres de Dosithee. ψ. 36. Expl. l'un des chefs de l'armée de Judas.

suite ses gens, & vint à la ville d'Odolla, où, le septième jour étant arrivé, ils se purifièrent, selon la coutume, & célébrèrent le sabbat.

39. Le jour suivant Judas vint avec ses gens pour emporter les corps de ceux qui avoient été tuez, & pour les ensevelir avec leurs parens dans le tombeau de leurs pères.

40. Or ils trouvèrent sous les tuniques de ceux qui étoient morts au combat, des choses qui avoient été consacrées aux idoles qui étoient dans Jamnia, & que la Loy interdit aux Juifs. Tout le monde reconnut donc clairement que ç'avoit été la cause de leur mort.

41. C'est pourquoy tous benirent le juste jugement du Seigneur, qui avoit découvert ce que l'on avoit voulu cacher.

42. Et se mettant en prières, ils conjurèrent le Seigneur d'oublier le péché qu'ils avoient commis: mais

collecto exercitu venit in civitatem Odollam: & cum septima dies superveniret, secundum consuetudinem purificati, in eodem loco sabbatum egerunt.

39. Et sequenti die venit cum suis Judas, ut corpora prostratorum tolleret, & cum parentibus poneret in sepulchris paternis.

40. Invenerunt autem sub tunicis interfectorum de donariis idolorum, quæ apud Jamniam fuerunt, à quibus lex prohibet Judæos: omnibus ergo manifestum factum est, ob hanc causam eos corruisse.

41. Omnes itaque benedixerunt justum judicium Domini, qui occulta fecerat manifesta.

42. Atque ita ad preces conversi, rogaverunt, ut id quod factum erat delictum oblivioni tra-

deretur. At verò fortissimus Judas hortabatur populum conservare se sine peccato, sub oculis videntes quæ facta sunt pro peccatis eorum qui prostrati sunt.

43. Et facta collatione, duodecim millia drachmas argenti misit Jerosolymam offerri pro peccatis mortuorum sacrificium, bene & religiosè de resurrectione cogitans.

44. ( nisi enim eos, qui ceciderant, resurrecturos speraret, superfluum videretur & vanum orare pro mortuis, )

45. & quia considerabat quòd hi, qui cum pietate dormitionem acceperant, optimam haberent repositam gratiam.

46. Sancta ergo & salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut à peccatis solvantur.

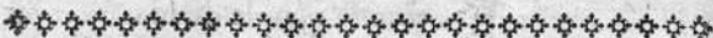
le tres vaillant Judas exhortoit le peuple de se conserver sans péché, en voyant devant leurs yeux ce qui étoit arrivé à-cause des péchez de ceux qui avoient été tuez.

43. Et ayant recueilli d'une quète qu'il fit faire deux mille dragmes d'argent, il les envoya à Jérusalem, afin qu'on offrit un sacrifice pour les péchez de ces personnes qui étoient mortes, ayant de bons & de religieux sentimens touchant la résurrection.

44. ( Car s'il n'avoit espéré que ceux qui avoient été tuez ressusciteroient un jour, il eût regardé comme une chose vaine & superflue de prier pour les morts. )

45. Ainsi il considéroit qu'une grande miséricorde étoit réservée à ceux qui étoient morts dans la piété.

46. C'est donc une sainte & salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrez de leurs péchez.



## SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 4. *S* Vivant un Edit arrêté d'une commune voix dans la ville, & auquel les Juifs eux-mêmes s'accordèrent, n'ayant aucun mauvais soupçon à cause de la paix qui étoit entr'eux, &c.

Il semble que le sens de cet endroit, qui paroît obscur, peut bien être celui-cy. Ceux de Joppé préméditant cette noire trahison dont ils avoient résolu d'user à l'égard des Juifs qui demeuroient dans leur ville, firent un Edit par lequel ils établissoient une nouvelle alliance avec eux, soit pour trafiquer ensemble, soit pour vivre entr'eux avec encore plus d'union. Les Juifs qui ne soupçonnoient, selon qu'il est dit ici, aucun mal, & qui regardoient ceux de Joppé comme étant bien intentionnez à leur égard, consentirent à cet Edit: mais ces hommes si perfides les ayant ensuite engagez sous prétexte d'amitié, à monter eux, leurs femmes & leurs enfans avec eux sur des barques qu'ils leur avoient préparées, ils en noyèrent tout-d'un-coup environ deux cens, lors qu'ils furent avancez en pleine mer. Judas, qui étoit alors l'homme du Seigneur & comme l'Ange tutelaire de sa nation, ayant appris cette perfidie, se crut obligé de venger ses frères: mais ayant Dieu dans le cœur, & ne suivant point l'impétuosité de son humeur, il ne marcha, comme il est marqué expressément, contre ces injustes meurtriers, qu'après qu'il eut invoqué Dieu le juste Fuge de tous les hommes.

Aussi la fidélité avec laquelle il s'acquittoit en toutes rencontres dans la vûë de Dieu seul, de ce qu'il devoit à son peuple, le rendoit digne de l'avoir toujourns pour protecteur, & de faire tous les jours, comme un Josué, de nouveaux prodiges, renversant tous ses ennemis, & dissipant par la vertu de sa foy des armées nombreuses & redoutables, ainsi que des mouchérons. Ce Chapitre est tout rempli de ces actions éclatantes, qu'on ne doit pas néanmoins tant admirer par rapport à cette multitude d'ennemis qui fuyoient, & qui tomboient devant luy comme des enfans, que par rapport à la grandeur de sa foy qui étoit la cause de tant de merveilles.

*v. 15. 16. Mais Machabée ayant invoqué le grand Prince du monde, qui au tems de Josué fit tomber tout-d'un-coup, sans machines & sans belliers, les murs de Jéricho, monta avec furie sur les murailles: & ayant pris la ville par la volonté du Seigneur, il y fit un carnage incroyable, &c.*

Qui n'admira un homme si courageux, & néanmoins si défiant de luy-même; un homme si saint, & en même-tems si sanguinaire; un homme si plein de bonté envers le peuple de Dieu, & d'autre-part si plein de rigueur à l'égard de leurs ennemis? On le voit tantôt brûler le port de Joppé & de Jamnia avec leurs vaisseaux, *Verf. 6. 9.* & faire passer au fil de l'épée ceux qui s'étoient *Verf. 19.* échapez des flâmes: tantôt tuer dix mille hom- *Verf. 23.* mes d'une garnison; tantôt trente mille de l'ar- *26.* mée de Timothée; tantôt vingt-cinq mille à une *Verf. 27.* place nommée Carnion; tantôt vingt-cinq mille hommes d'une ville forte nommée Ephron: enfin, on peut dire qu'il faisoit un carnage per-

pétuel des ennemis du peuple de Dieu ; mais sans perdre néanmoins de vûë celui dont il défendoit la gloire ; pour la Religion duquel il combattoit ; & dont il sçavoit que le secours seul le rendroit victorieux d'un si grand nombre d'adversaires , quoiqu'il ne les attaquât ordinairement qu'avec une petite poignée de gens choisis , & fidelles comme luy à ce qu'ils devoient à Dieu.

Nous voyons ici , qu'il vient attaquer une place tres-considerable & tres-fortifiée, nommée Casphin , qui étoit une retraite de diverses nations infidelles , ennemies de Dieu & de son peuple. On pourroit s'imaginer que *les injures* qu'ils vomirent contre Judas , le portèrent dans la suite à y faire ce *carnage*, que l'Écriture exagère en quelque sorte , en disant, que *ceux qu'il y fit mourir étoient innombrables* : mais il est beaucoup plus juste de croire au-contraire , que ce grand Homme se conduisant par l'esprit de Dieu dans toute cette sainte guerre , eut plus d'égard aux *blasphêmes* & aux *paroles détestables* qu'ils proférèrent , qu'à celles qui le regardoient en particulier. Aussi il est dit principalement en cet endroit , *qu'il invoqua le grand Prince du monde*, en comparaison duquel tous les Princes de la terre ne sont rien ; & qu'il implora la toute-puissance de celui qui au tems de Josué fit tomber en un instant sans machines les murailles de Jéricho ; pour faire voir qu'il regardoit ces blasphémateurs de Casphin , comme Josué avoit regardé anciennement ceux de cette ville des Chananéens ; c'est-à-dire , comme des impies condamnés par la justice du Seigneur à périr. C'est

pourquoy le Texte sacré ajoûte aussi-tôt, que ce fut par la volonté de Dieu qu'il prit cette place.

Mettons donc une extrême différence entre la conduite des Braves du siècle, & de ces Héros de Dieu. Ils répandent les uns & les autres le sang de leurs ennemis : mais les premiers le font souvent en suivant leur passion, & pour satisfaire leur ambition ; au-lieu que ces derniers ne regardoient que *la volonté de Dieu*, & n'accomplissoient que ses ordres en tuant cette multitude d'infidèles opposez à sa Religion & à son peuple. C'est pourquoy ils l'invoquoient dans toutes leurs entreprises : & il ne manquoit jamais de se déclarer pour eux, parce qu'ils agissoient uniquement pour sa gloire. Ils le regardoient comme *le grand Prince du monde* ; & dans ce moment tous les autres Princes qui osoient se déclarer contre luy, disparoissoient en quelque sorte à leurs yeux : ils se souvenoient de cette vertu toute-puissante, qui par la seule présence de l'Arche, & par le son des sacrées trompettes, avoit fait tomber les murs de la place la plus forte des Chananéens : & dès l'instant même les plus fortes villes ne leur paroissoient que comme des toiles d'araignées.

Ce grand carnage que faisoit par-tout Judas, étoit donc l'effet de sa piété envers Dieu, & non de sa cruauté : & c'est une chose qu'on ne peut assez admirer, qu'un homme engagé à tous momens à tuer les ennemis d'Israël, ait pû au milieu de tant de sang répandu & de tant de morts, ne perdre jamais la présence du Seigneur, & dépendre à chaque instant de sa volonté & de son

secours : car ce qui doit nous faire juger plus sûrement de son exacte fidélité en ce point, est l'accident même qui arriva à quelques-uns de ses gens, que l'Écriture a eu soin de remarquer, & qui nous fera connoître par la punition de ceux qui manquèrent de fidélité, combien il étoit luy-même avec tous les autres, fidelle à Dieu.

¶. 34. 35. 36. &c. *Les deux armées en étant venues aux mains, quelque peu de Juifs demeurèrent sur la place . . . . . Mais ceux qui étoient commandez par Esdrin combattant depuis longtems, & se trouvant fatiguez, Judas invoqua le Seigneur . . . . . & commençant à parler dans l'esprit de ses pères, poussant vers le ciel des cris avec des hymnes & des cantiques, il mit en fuite les soldats de Gorgias.*

La mort de ces Juifs qui demeurèrent sur la place, & cette fatigue extraordinaire qu'eurent les autres, jointe à l'opiniâtreté des ennemis qui les combattoient, marquoient trop visiblement que le bras de Dieu s'étoit un peu ralenti, & qu'il y avoit quelque raison pour laquelle il différeroit de les secourir comme auparavant. C'est pourquoy l'humble Machabée l'invoqua avec plus d'ardeur; & redoublant ses prières & ses cris, & y joignant les loüanges & les cantiques pour relever la grandeur & la majesté de celuy qu'il invoquoit avec la foy de ses pères, il obtint enfin la grace de surmonter ceux qui étoient tout prêts de triompher du peuple de Dieu, pour la faute de quelques-uns d'eux. Judas ignoroit la cause de ce petit desavantage qu'il avoit souffert : mais après qu'ils se furent purifiez selon l'ordonnance de la Loy, à-cause du sang répandu  
dans

dans le combat, & qu'ils eurent célébré le saint jour du sabbat, Dieu luy fit la grâce de luy découvrir & à ses gens *la vraye raison de la mort* de leurs compagnons.

On a vû auparavant, qu'ils avoient brûlé le port avec les vaisseaux de la ville de Jamnia. Quelques-uns d'entr'eux, tentez peut-être par quelque avarice, avoient réservé des choses consacrées aux idoles qu'adoroient les habitans de Jamnia. Cependant, quoique le nombre de ceux qui étoient tombez dans cette faute fût tres-petit, Dieu fit sentir sa justice en punissant les coupables par une mort temporelle, & en effrayant salutairement tous les autres par cette punition de leurs frères, dont *ils reconnurent clairement*, dit l'Écriture, que leur péché avoit été la cause. Ce qu'il y eut d'étonnant, c'est que tous les Juifs qui accompagnoient Machabée furent en danger de périr par la faute de ce petit nombre de coupables; & qu'il fallut une prière aussi ardente, soutenüe par une foy aussi vive que celle que ce Général d'Israël fit paroître en cette rencontre, pour l'opposer à la colére de Dieu, & pour attirer de nouveau sa miséricorde sur ses troupes.

Que les innocens ne se flattent donc point de leur innocence, comme s'ils pouvoient être indifférens aux péchez des autres. L'Église est un corps, dont les membres qui sont sains doivent s'intéresser aux membres malades comme à leurs propres membres. Dans nôtre corps naturel, la main qui se porte bien ne néglige point & ne peut point regarder indifféremment le pied lors qu'il est malade; parce que la liaison qui est sen-

sible entre ces membres, fait sentir la nécessité des uns aux autres. Elle n'est pas moindre, selon saint Paul, entre tous les membres du corps spirituel de l'Eglise, quoiqu'elle soit moins sensible : mais Dieu, pour en augmenter le sentiment, permet quelquefois, comme il fit alors, que les innocens souffrent effectivement & se trouvent en péril pour les coupables, afin que la charité les unissant tous ensemble plus étroitement, leur inspire une sainte inquiétude les uns pour les autres, & une plus grande ardeur à s'entr'aider mutuellement à se sauver.

Maïs qui ne sera surpris d'ailleurs en considérant l'étonnement où furent ces Juifs, lors qu'ils virent quelque peu d'entr'eux tuez par les ennemis; comme si en tant de combats où ils tailleroient en pièces des armées, il n'eût pas été plutôt étonnant que beaucoup des leurs ne demeurassent pas sur la place? C'étoit donc visiblement par un miracle continuel, que ces Hébreux qui étoient tantôt au nombre de six à sept mille, & tantôt au nombre de trois mille hommes seulement, remportoient la victoire sans perdre un seul de leurs frères. Et ce prodige par lequel ils étoient ainsi conservez, (paroissant, comme le dit un des Généraux d'Antiochus, *invulnérables*) n'étoit que l'effet d'un autre miracle beaucoup plus grand, par lequel l'Esprit de Dieu les affermissoit d'une manière admirable dans la piété & dans la foy, qui les rendoit dignes de combattre jusqu'à la fin pour sa gloire. Nous allons voir dans la suite quel pouvoit être le péché de ceux qui moururent dans le combat, & pour lesquels Judas Machabée fit offrir le sacrifice.

¶ 43. &c. *Ayant recueilli d'une quête qu'il fit faire, deux mille dragmes d'argent, il les envoya à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchez de ces personnes qui étoient mortes, ayant de bons & de religieux sentimens touchant la résurrection, &c.*

Ce passage de l'Écriture, qui autorise si formellement la doctrine de l'Église Catholique touchant la prière que l'on offre pour les morts, a si fort choqué les hérétiques de ces derniers tems, qu'ils ont mieux aimé rejeter ce livre des Machabées, comme n'étant point de l'Écriture, mais apocryphe. Cependant le consentement des saints Pères Grecs & Latins, & l'autorité des Conciles qui l'ont reçu comme canonique, sont certainement préférables au sentiment particulier de ces ennemis de l'Église. Il est vrai, dit saint Augustin, que selon l'Apôtre saint \* Paul, nous devons tous comparoître devant le tribunal de JESUS-CHRIST, afin que chacun de nous reçoive ce qui luy est dû pour les bonnes ou pour les mauvaises actions qu'il a faites étant dans son corps; & cette déclaration apostolique nous avertit, qu'il faut faire avant nôtre mort ce qui peut nous être utile après nôtre mort; & ne remettre pas à le faire, lors qu'il est tems de recevoir la récompense de ce qu'on a fait. Mais cela n'empêche pas qu'il ne soit encore vrai, que nous pouvons vivre de telle sorte dans ce corps mortel; que ce que l'on fait pour nous après nôtre mort nous soit utile: & ainsi ce que dit l'Apôtre se trouve en effet vérifié en nous, lors que nous ne sommes soulagez par les choses que la piété porte les fidelles à faire pour nous après nôtre

Concil.  
Cartha-  
gin. III.  
can. 47.  
Trident.  
sess. 4.  
Innocent.  
epist. 3.  
Chrysoſt.  
Orat. de  
Machab.  
Clemens  
Stromat.  
lib. 1.  
August.  
de Doctr.  
Christ.  
lib. 2. c. 8.  
De cur.  
pro mort.  
gerend.  
cap. 1.  
\* 2. Cor.  
5. 10.

mort, qu'à-proportion de ce que nous avons fait nous-mêmes pendant nôtre vie : *Secundùm ea quæ per corpus gesserunt, eis quæ post corpus religiosè pro illis facta fuerint, adjuvantur.* Car il y en a, ajoute ce Père, à qui ces choses que l'on fait pour eux après qu'ils sont morts, sont tout-à-fait inutiles : & ce sont ou ceux dont la vie a été si méchante, qu'ils sont indignes d'être aidés par tous ces devoirs de la piété; ou ceux au contraire dont la vie a été si pure, qu'ils n'ont point besoin de ces assistances. C'est donc par la manière dont on a vécu, qu'on se rend digne ou indigne d'éprouver après sa mort l'effet salutaire de ce que la piété fait faire pour nous aux fidèles : car c'est en vain que l'on cherche après cette vie un mérite qui nous rende ces choses utiles, si nous n'avons pas eu soin d'en acquérir pendant que nous vivions. *Nam meritum per quod ista prosint, si nullum comparatum est in hac vita, frustra queritur post hanc vitam.*

Quoiqu'on ne puisse donc douter de l'utilité du Sacrifice offert pour les morts, attestée par l'Écriture, & confirmée, comme dit saint Augustin, par l'autorité de l'Église universelle, qui dans les prières qu'elle offre à Dieu à l'Autel, y joint la recommandation pour ceux qui sont morts dans la piété; il peut naître de cet endroit même des Machabées une difficulté tres-considérable : car il semble que le péché de ces Juifs, qui moururent dans le combat, pouvoit être regardé comme tenant en quelque façon de l'idolâtrie. Ils avoient pris & portoient sur eux des choses que les Payens avoient consacrées à leurs idoles : & en cela ils avoient commis un viole-

ment de la Loy de Dieu, & une infidélité capable de scandaliser leurs frères, & de les porter eux-mêmes insensiblement à l'idolatrie, qui étoit le vice auquel ces anciens Hébreux avoient le plus de penchant. Il est difficile de répondre, qu'ils pouvoient bien avoir ignoré que ce qu'ils prenoient fût consacré aux idoles : car l'écriture marquant, ainsi qu'elle fait, qu'aussi tôt qu'on eut trouvé sous leurs tuniques ces dons offerts aux idoles, tout le monde reconnoît clairement que ç'avoit été la cause de leur mort, nous donne lieu de juger qu'il étoit facile par-conséquent de le reconnoître.

Il est donc besoin de reconnoître, que si les prières & les sacrifices que Judas Machabée fit offrir pour eux dans le temple de Jérusalem, leur servirent devant Dieu ; ce fut parce qu'ayant combattu, & *étant morts*, selon l'expression de l'écriture, *dans la piété*, ou pour la piété ; c'est-à-dire, pour la défense de la vraie Religion & du saint Temple ; le Seigneur leur fit sans doute la grâce, ou à tous ou à quelques-uns d'entr'eux, de se reconnoître avant leur mort ; & que néanmoins il ne voulut pas laisser leur faute impunie, même aux yeux des hommes ; afin que ce châtiment affermit tous les autres dans leur devoir.





## CHAPITRE XIII.

L'an du  
Monde  
3841.

1. **L**A cent quarante-neuvième année, Judas apprit qu'Antiochus Eupator marchoit avec de grandes troupes contre la Judée;

2. accompagné de Lyfias Régent & premier Ministre du royaume; & qu'il avoit avec luy cent dix mille hommes de pied, & cinq mille chevaux, vingt-deux éléphans, & trois cens chariots armez de faulx.

3. Ménelaüs // se mêla aussi avec eux, & il faisoit dans un esprit de dissimulation & de tromperie des prières à Antiochus, qui ne tendoient pas véritablement à procurer le salut de sa patrie, mais à s'établir par son moyen dans la souveraine autorité, selon l'espérance

1. **A**Nno centesimo quadagesimonono, cognovit Judas Antiochum Eupatorem venire cum multitudine adversus Judæam,

2. & cum eo Lyfiam procuratorem & præpositum negotiorum, secum habentem peditum centum decem millia, & equitum quinque millia, & elefantos viginti duos, currus cum falcibus trecentos.

3. Commiscuit autem se illis & Menelaüs: & cum multa fallacia deprecabatur Antiochum, non pro patriæ salute, sed sperans se constitui in principatum.

ψ. 3. *Expl.* Qui avoit été établi autrefois par Antiochus Epiphanes, souverain pontife pour une grande somme d'argent. 2. *Mach. cap. 4. 24.*

qu'il en avoit.

4. Sed Rex regnum suscitavit animos Antiochi in peccatorem : & suggerente Lysia hunc esse causam omnium malorum , jussit ( ut eis est consuetudo ) apprehensum in eodem loco necari.

4. Mais le roy des rois suscita le cœur d'Antiochus contre ce méchant homme ; & Lysias luy ayant dit , que c'étoit luy qui étoit la cause de tous les maux , il commanda qu'on le prît , & que l'on le fît mourir , selon la coûtume de ce même lieu.

5. Erat autem in eodem loco turris quinquaginta cubitorum , aggestum undique habens cineris : hæc prospectum habebat in præceps.

5. Or il y avoit en cet endroit une tour de cinquante coudées de haut , qui étoit environnée de toutes parts d'un grand monceau de cendres , & du haut de laquelle on ne voyoit tout autour qu'un grand précipice.

6. Inde in cinerem dejici jussit sacrilegum , omnibus eum propellentibus ad interitum.

6. Il commanda donc que ce sacrilège fût précipité de là dans la cendre , tous luy insultant & le poussant à la mort.

7. Et tali lege prævaricatorem legis contigit mori , nec terræ dari Ménélaum.

7. Ce fut de la sorte que Ménélaüs prévaricateur de la loy mourut sans que son corps fût mis dans la terre ;

8. Et quidem factis justè : nam quia multa erga aram Dei delicta commisit , cuius ignis & cinis erat sanctus ; ipse in cineris morte damnatus est.

8. Et cela sans doute arriva par un jugement bien juste. Car comme il avoit commis beaucoup d'impiétez contre l'autel de Dieu , dont le feu & la cendre étoient des choses saintes ,

il fut condamné justement luy-même à être étouffé dans la cendre.

9. Cependant le Roy s'avancoit avec un esprit tout plein de fureur, dans le dessein de se montrer encore plus violent que son père à l'égard des Juifs.

10. Judas en ayant été averti, commanda au peuple d'invoquer le Seigneur jour & nuit, afin qu'il les assistât, comme il avoit toujours fait,

11. dans la crainte qu'ils avoient de se voir privez de leur loy, de leur patrie, & de son saint temple; & qu'il ne permît pas que son peuple qui commençoit seulement à respirer quelque peu, fût assujetti de nouveau aux nations qui blasphémoient son saint Nom.

12. Tous firent conjointement ce qu'il leur avoit ordonné, & implorèrent la miséricorde du Seigneur par leurs larmes & par leurs jeûnes, se tenant toujours prosternez devant luy trois jours durant. Alors Judas les exhorta à se tenir prêts :

9. Sed rex mente effrenatus veniebat, nequiores se patre suo Judæis ostensus.

10. Quibus Judas cognitis, præcepit populo ut die ac nocte Dominum invocarent, quò, sicut semper, & nunc adjuvaret eos :

11. quippe qui lege, & patriâ, sanctoque templo privati vererentur: ac populum, qui nuper paululum respirasset, ne sineret blasphemis rursus nationibus subdi.

12. Omnibus itaque simul id facientibus, & petentibus à Domino misericordiam, cum fletu & jeuniis, per triduum continuum prostratis, hortatus est eos Judas ut se præpararent.

13. Ipse verò cum senioribus cogitavit, prius quàm rex amoveret exercitum ad Judæam, & obtineret civitatem, exire, & Domini iudicio committere exitum rei.

14. Dans itaque potestatem omnium Deo mundi creatori, & exhortatus suos ut fortiter dimicarent, & usque ad mortem pro legibus, templo, civitate, patriâ, & civibus starent, circa Modin exercitum constituit.

15. Et dato signo suis Dei victoriæ, juvenibus fortissimis electis, nocte aggressus aulam regiam in castris interfecit viros quatuor millia, & maximum elephantorum cum his qui superpositi fuerant :

16. summòque metu ac perturbatione hostium castra replentes, rebus pro-

13. Et ayant tenu conseil avec les anciens, il résolut de marcher contre le Roy, avant qu'il eût fait entrer ses troupes dans la Judée, & qu'il se fût rendu maître de la ville; & d'abandonner au jugement du Seigneur l'événement de cette entreprise.

14. Remettant donc toutes choses au pouvoir de Dieu, le créateur de l'univers, & ayant exhorté ses gens à combattre vaillamment & jusqu'à la mort pour la défense de leurs loix, de leur temple, de leur ville, de leur patrie, & de leurs concitoyens, il fit camper son armée près de Modin.

15. Et après avoir donné aux siens pour signal, *la victoire de Dieu*, & pris avec luy les plus braves d'entre les jeunes hommes, il attaqua la nuit le quartier du Roy, & tua dans son camp quatre mille hommes, & le plus grand des éléphans avec tous ceux qu'il portoit.

16. Ayant rempli de la sorte tout le camp des ennemis d'effroy & de trouble,

ils s'en retournèrent après cet heureux succès.

17. Cette action se fit à la pointe du jour, le Seigneur ayant assisté de sa protection Machabée.

18. Mais après que le Roy eut fait cet essay de l'audace extraordinaire des Juifs, il tâchoit de prendre les villes fortes par artifice.

19. Il vint donc mettre le siège devant Béthsurā, qui étoit une des places des Juifs les mieux fortifiées; mais les gens furent repoulléz, & renversez, & ils souffrirent beaucoup de perte.

20. Judas cependant envoyoit aux assiégez les choses qui leur étoient nécessaires.

21. Mais un nommé Rodochus de l'armée des Juifs alloit découvrir aux ennemis les secrets de son parti; & après quelques recherches qui en furent faites, il fut pris, & mis en prison.

22. Le Roy ayant fait parler encore à ceux qui étoient dans Béthsurā, leur donna sa parole, la reçut d'eux, & s'en retourna.

spere gestis, abierunt.

17. Hoc autem factum est die illucelcente, adjuvante eum Domini protectione.

18. Sed rex, accepto gustu audaciæ Judæorum, arte difficultatem locorum tentabat:

19. & Bethsurā, quæ erat Judæorum præsidium munitum, castra admovebat: sed fugabatur, impingebat, minorbatur.

20. His autem, qui intus erant, Judas necessaria mittebat.

21. Enunciavit autem mysteria hostibus Rhodocus quidam de Judaico exercitu, qui requisitus comprehensus est, & conclusus.

22. Iterum rex sermonem habuit ad eos qui erant in Bethsuris: dextram dedit: accepit: abiit.

23. Commisit cum Juda: superatus est. Ut autem cognovit rebellasse Philippum Antiochiæ, qui relictus erat super negotia, mente confectus, Judæos deprecans, subditisque eis, jurat de omnibus quibus iustum visum est: & reconciliatus obtulit sacrificium, honoravit templum, & munera posuit:

24. Machabæum amplexatus est, & fecit eum à Ptolemaide usque ad Gerrenos ducem & principem.

25. Ut autem venit Ptolemaidam, graviter ferebant Ptolemenses amicitie conventionem, indignantes ne forte scædus irrumperent.

23. Mais il combattit auparavant // contre Judas, & il fut vaincu. Or ayant reçu la nouvelle, que Philippe, qui avoit été établi // pour le gouvernement de toutes les affaires, s'étoit révolté à Antioche, il en fut tout confecté; & n'usant plus que de supplications & de soumissions à l'égard des Juifs, il jura de garder avec eux toutes les conditions qui parurent justes. Et après cette réconciliation, il offrit un sacrifice, honora le temple, & y fit des dons.

24. Il embrassa Machabée, & le déclara chef & prince de tout le pais, depuis Ptolémaïde jusqu'aux Gerréniens.

25. Lors qu'Antiochus fut entré dans Ptolémaïde, ceux de cette ville fort mécontents des conditions de l'alliance qu'il avoit faite avec les Juifs, en témoignèrent leur indignation, dans la crainte qu'ils avoient que

Ÿ. 23. *Expl.* Voyez dans les explications la raison qui fait ajouter ce mot d'*auparavant*, sans lequel le premier livre ne s'accorderoit point avec celui-

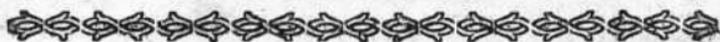
cy.

Ibid. *Expl.* par Antiochus Epiphanes pète de celui-cy. 1. *Mach.* 6. 14.

ce ne fût un sujet de rompre l'accord qu'ils avoient eux-mêmes fait *avec le Roy.*

26. Mais Lyfias étant monté sur le Tribunal, exposa les raisons de cette alliance, & appaisa le peuple: & il retourna après à Antioche. Ce fut ainsi que le Roy entra en Judée, & s'en retourna ensuite.

26. Tunc ascendit Lyfias tribunal, & exposuit rationem, & populum sedavit, regressusque est Antiochiam: & hoc modo regis profectio & reditus processit.



### SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶ 1. 2. *J*Udas apprit qu'Antiochus Eupator marchoit avec de grandes troupes contre la Judée; accompagné de Lyfias Régent & premier Ministre du Royaume, & qu'il avoit avec luy cent dix mille hommes de pied, &c.

Qui croiroit que Lyfias qui, comme premier Ministre du Royaume d'Antiochus, engagea sans doute ce Prince tout-de-nouveau dans cette guerre, est le même que celui qui avoit compris auparavant par sa propre expérience, que les Hébreux étoient invincibles tant qu'ils s'appuyoient sur le secours du Dieu tout-puissant? Mais l'orgueil de ces infidèles tenoit quelque chose de celui de l'Ange superbe qui les dominoit; & qui ayant éprouvé une infinité de fois qu'il ne peut rien contre Dieu, ni contre ceux qui sont soutenus par son puissant bras, ne laisse pas de s'élever contre luy sans cesse par une fureur

qu'on ne peut comprendre, & d'attaquer tous les jours les plus fidelles serviteurs, sans avoir aucun égard à tous les avantages qu'ils ont déjà remportez sur luy. Et c'est sans doute ce qui doit tenir les plus justes dans une continuelle vigilance & défiance du côté de cet ennemi toujours vigilant, toujours furieux, & toujours prêt à les attaquer par quelque endroit dont ils ne se défient pas.

Que si l'on est étonné de l'aveuglement de Lyfias, qui agit ainsi contre toutes ses lumières & contre ses sentimens, lors qu'il revient attaquer un peuple qu'il a déjà regardé comme invincible sous le bouclier de la protection du Tres-haut; l'on n'est pas moins édifié de la foy toujours égale & inébranlable de Machabée, qui envisage cette armée de cent dix mille hommes de pied; de cinq mille chevaux, ou, selon un autre endroit, de vingt mille; de vingt-deux éléphans, ou même de trente-deux; & enfin de trois cens chariots de guerre armez de faulx; comme ne pouvant avoir de force contre son peuple, qu'autant qu'il plairoit à Dieu de permettre qu'ils en eussent. C'est ce qu'on verra bien-tôt dans l'ordre qu'il donna au peuple d'invoquer l'assistance de ce même bras qui l'avoit toujours rendu victorieux de ses ennemis.

v. 4. *Le Roy des Rois suscita le cœur d'Antiochus contre ce méchant homme: & Lyfias luy ayant dit, que c'étoit luy qui étoit la cause de tous les maux, il commanda qu'on le prit & qu'on le fit mourir; selon la coûtume du même lieu, &c.*

C'est donc Dieu qui remuë le cœur des Princes comme il luy plaît, & qui leur fait exécuter

les ordres de sa justice, lors qu'ils pensent n'accomplir que leur volonté. C'est luy qui après avoir supporté long-tems avec une patience toute divine l'impiété & les sacrilèges de Ménélaüs, ce trafiqueur des choses saintes, qui avoit mis à l'enchère la souveraine Sacrificature, se sert enfin, pour le punir, de ceux qui étoient les plus grands ennemis de son peuple. Tous instrumens luy sont propres pour faire ce qu'il luy plaît, sçachant tirer des méchans mêmes tout le bien qu'il veut, sans qu'ils ayent de part au bien qu'il en tire, & sans qu'il participe luy-même en aucune sorte à leur volonté mauvaise. Il est vray qu'Antiochus punit ce perfide en apparence par un principe de justice, comme l'auteur & la cause de tous les maux : mais cette action d'une justice apparente ne tendoit qu'à satisfaire son ambition ; puis qu'il s'efforçoit dans ce tems même par la plus grande de toutes les injustices, de détruire le peuple de Dieu, à qui il avoit donné parole auparavant, de le laisser vivre en paix, & de ne le point troubler dans l'exercice de sa Religion.

2. Mach.  
xi. 25.

Le texte grec sert à éclaircir ce qui est dans la suite touchant la manière dont mourut Ménélaüs : car il porte, qu'Antiochus ordonna qu'on l'enlevât à Béroé, afin qu'on l'y fit mourir selon la coutume du lieu. Joseph dit aussi, que ce fut en cette ville qu'on l'exécuta, quoiqu'il ne s'accorde pas avec l'écriture touchant le genre de mort qu'il souffrit. Il fut donc jetté par l'ordre du Roy, ou pour parler comme le Texte sacré, par un jugement tres-juste de Dieu, d'une tour tres-haute dans des précipices ; luy qui par une

Joseph.  
Antiq.  
lib. 12.  
cap. 15.

entreprise sacrilège avoit voulu s'élever à force d'argent à la plus haute & à la plus sainte dignité qui fût alors : & cet impie qui avoit osé profaner l'Autel de Dieu, & se distinguer de tous les autres en usurpant une place si éclatante, se vit tout d'un-coup étouffé, confondu, & mis en oubli dans la cendre où il fut enseveli. Heureux ceux que la pensée de ce précipice & de cette cendre, qui servirent de tombeau à l'impie Ménélais, pourra retenir dans la considération de leur néant, & empêcher d'attenter à des dignitez où l'on ne peut s'élever contre l'ordre du Seigneur, sans être en danger d'une chute aussi mortelle & d'une fin aussi funeste que le fut celle de ce scélérat; quoique souvent elle ne paroisse pas telle aux yeux des hommes!

ψ. 10. 11. &c. *Judas . . . commanda au peuple d'invoquer le Seigneur jour & nuit, afin qu'il les assistât, comme il avoit toujours fait; dans la crainte qu'ils avoient de se voir privez de leur loy, de leur patrie, & de son saint temple, &c.*

Nous ne voyons point que Judas se soit jamais mis en peine d'amasser de plus grandes troupes; & la multitude de ses ennemis ne pouvoit produire d'autre effet sur luy, que de ranimer sa foy, & de le porter à redoubler ses prières, & à faire en même-tems prier & jeûner tout le peuple d'Israël: car il sçavoit que le jeûne, la prière, & l'humiliation du cœur & du corps étoient les armes les plus fortes d'un peuple consacré à Dieu. C'est pourquoy il est marqué qu'ils demeurèrent prosternez devant le Seigneur trois jours durant: & qu'après qu'ils eurent rendu cet hommage à Dieu, *Judas Machabée*

leur dit de se tenir prêts pour aller combattre ses ennemis, abandonnant, dit l'Écriture, au jugement du Seigneur l'événement de son entreprise; c'est-à-dire, se tenant en paix touchant le succès de ce combat; & se contentant d'être assuré qu'il combattoit pour la cause de Dieu même, en qui seul il mettoit toute sa confiance.

La pureté de l'intention par laquelle ils se conduisoient dans ces guerres saintes, est exprimée par l'Écriture, lors qu'elle témoigne, qu'ils invoquoient l'assistance du Seigneur, dans la crainte qu'ils avoient de se voir privés de leur loy, de leur patrie, & de son saint temple, & assujettis de nouveau aux Nations qui blasphémoient son saint Nom. On ne pouvoit desirer de plus saints motifs dans un peuple Juif, qui en cela surpassoit infiniment un grand nombre de Chrétiens, puisque dans la guerre comme dans la paix, l'accomplissement de la Loy évangélique, & la gloire du saint Nom de Dieu sont presque toujours les moindres motifs qui occupent leur esprit. Leur cœur, plus sensible sans comparaison à leurs intérêts temporels, envisage davantage la perte des biens de la terre, que celle des biens spirituels de l'Église, qui sont néanmoins les biens propres des enfans de Dieu; tous les autres ne leur étant qu'étrangers, & communs avec les enfans du siècle.

ŷ. 22. 23. Le Roy ayant fait parler encore à ceux qui étoient dans Béthsur, leur donna sa parole, reçut la capitulation . . . & s'en retourna: mais il combattit auparavant contre Judas, & il fut vaincu, &c.

La suite de ces deux événemens; de la capitulation

tulation de Béthfura, & de la victoire que Machabée remporta sur Antiochus, doit être éclaircie, en joignant à ce qui est dit ici, ce qui en est rapporté dans le premier livre. Il paroît donc que ce Prince fut vaincu par les troupes de Judas, avant qu'il prît Béthfura; & il semble même qu'il le fut deux fois différentes: La première, lorsque Judas *attaqua la nuit le quartier du Roy,* & qu'il *tua dans son camp quatre mille hommes:* & la seconde, pendant le jour, lorsque le soleil *faisant briller les boucliers d'or & d'airain des ennemis, dont l'éclat rejalloit sur les montagnes & les rendoit tout éclatantes de lumière;* il attaqua avec son armée celle de ce Prince, dont il y eut six cens hommes de tuez. Il n'est point marqué que Machabée perdit un seul homme, si ce n'est Eléazar qui se livra à la mort, comme on l'a fait voir ailleurs, pour sauver son peuple, en tuant le plus grand des éléphans du Roy, sur lequel il crut que le Roy même pouvoit être, & se trouvant écrasé par la chute de cette bête. Il est vray que la mort de cet éléphant & d'Eléazar est rapportée dans le chapitre que nous expliquons, au combat de nuit ou du point du jour: & c'est ce qui fait douter si ces deux combats ne sont point confondus ici en un seul: quoiqu'ils semblent assez distinguez, en ce que *quatre mille* hommes furent tuez dans le premier, & *six cens* seulement dans le second: que l'un fut donné apparemment, selon le dessein qu'en avoit pris Machabée, *avant que le Roy eût fait entrer ses troupes dans la Judée;* & l'autre, depuis que ce Prince eut commencé à assiéger

1. Mach.  
c. 6. 42.  
6c.

2. Mach.  
13. 15.

1. Mach.  
6. 39.  
6c.

2. Mach.  
13. 14.

Ibid. 13.

1. Mach.  
6. 31. 32.  
33. 6c.

2. Mach. Béthfura : enfin, que dans le premier Judas sem-  
 13. 15.  
 16. ble avoir pris avantage de la nuit pour attaquer  
 à l'impourvû le quartier du Roy, & pour rem-  
 plir tout son camp de trouble par le carnage  
 qu'il y fit de quatre mille hommes; & que dans  
 1. Mach. l'autre au-contrain, toute l'armée d'Antiochus  
 6. étoit rangée en bataille, & fut combattue, lors  
 Ibid. ut que le soleil étoit levé, par les troupes de Ma-  
 Jup. chabéc. C'est donc sans doute de cette dernière  
 2. Mach. bataille dont il est parlé ici, lors qu'il est dit,  
 13. 23. que le Roy *ayant combattu contre Judas, il fut  
 vaincu.* Et cette victoire de Judas précéda la  
 prise de Béthfura, selon qu'elle est rapportée  
 dans le premier livre : ce qui nous a obligé d'a-  
 1. Mach. jouter ici dans le texte, pour l'intelligence du  
 6. 41. 48.  
 49. 50. vray sens, le mot d'*auparavant*, qui en détermine  
 l'explication.

ψ. 23. Or *ayant reçu la nouvelle, que Philippe  
 qui avoit été établi pour le gouvernement de tou-  
 res les affaires, s'étoit révolté à Antioche, il en fut  
 tout consterné; & n'usant plus que de supplications  
 & de soumissions à l'égard des Juifs, il jura de  
 garder avec eux toutes les conditions qui parurent  
 justes, &c.*

1. Mach. Nous avons vu dans le premier livre, qu'An-  
 6. 15. 54.  
 55. tiochus assiégeoit alors la forteresse qui défen-  
 doit le temple de Jérusalem, & qu'il la pressoit  
 beaucoup : mais comme Dieu attend quelquefois  
 à secourir ses serviteurs dans le tems même qu'il  
 ne paroît plus rester aucune espérance humaine;  
 aussi lors que ceux de la garnison se trouvoient  
 réduits à un petit nombre par la famine qui  
 étoit tres-grande, il les assista en un moment

par la nouvelle des troubles qui s'excitèrent à Antioche, & qui obligèrent Antiochus d'y retourner. Ce Philippe qui se révolta alors, étoit Ibid. v. 14. 17. 56. Item 2. Mach. 9. 29. celui que le Roy Antiochus Epiphanes, père d'Antiochus Eupator, avoit établi avant sa mort pour prendre le gouvernement du Royaume; mais qui ayant sçu à son retour de Perse & de Médie, où Antiochus mourut, que Lysias s'étoit rendu maître de la personne du jeune Prince & de la Regence, se retira en Egypte par la crainte qu'il avoit du Roy, ou plutôt de Lysias son Gouverneur. La nouvelle de cette révolte de Philippe jeta la consternation dans l'esprit de Lysias & du jeune Antiochus: c'est pourquoy par un effet visible de la toute-puissance de Dieu, au-lieu d'ennemis & d'assiégés qu'ils étoient, ils devinrent *supplians*, & firent toutes sortes de *soumissions* pour conclure promptement une paix avec les Juifs. Et cette paix étant conclüe, le Roy offrit même un sacrifice dans le temple de Jérusalem, qu'il honora & enrichit de divers dons.

Cecy néanmoins ne paroît guères s'accorder 1. Mach. 6.62.63. avec ce qui est marqué dans le premier livre; que le Roy entra sur la montagne de Sion, & vit les fortifications du lieu: & qu'il rompit promptement le serment qu'il avoit fait, & donna ordre qu'on abatît la muraille qui l'environnoit. Cependant, comme il est dit positivement en cet endroit que nous expliquons, qu'Antiochus 2. Mach. 13. 23. 24. 25. 26. embrassa Judas Machabée, & l'établit Chef & Prince de tout le país, depuis Prolémaïde jusqu'aux Gerréniens, qui étoit une partie du royaume de

Syrie ; & que Lyfias même foûtint depuis devant ceux de Ptolémaïde ce choix que le Roy avoit fait de Machabée ; il faut fans doute que cette rupture du ferment d'Antiochus foit arrivée depuis fon départ de Jérufalem , & même de Ptolémaïde ; c'est-à-dire , apparemment , lors que s'en étant retourné à Antioche , il vainquit Philippe dans un combat : car étant alors délivré de la crainte de fon ennemi , il put bien fe repentir du ferment & de l'alliance qu'il avoit faite malgré luy avec les Juifs. C'étoient des Princes qui n'avoient point d'autre foy que celle de leur intérêt : leur haine contre le peuple de Dieu étoit toujours permanente au fond de leur cœur ; mais ils la diflimuloient quelquefois par la crainte qu'ils avoient de leur puiffance , fur-tout lors que la néceffité des affaires les appelloit autrement. Ainfi ils étoient parjures , lors même qu'ils obfervoient leur ferment en apparence , puis qu'ils étoient toujours dans la difpofition de le violer auffi-tôt qu'ils le pourroient : mais Dieu , tout plein de bonté pour fon peuple , faifoit fervir pour fon foulagement par fon adorable providence cette difpofition de leurs ennemis , toute criminelle qu'elle étoit , & luy procuroit ainfi quelque relâche de tems en tems.

ψ. 25. *Lors qu'Antiochus fut entré dans Ptolémaïde , ceux de cette ville fort mécontents des conditions de l'alliance qu'il avoit faite avec les Juifs , en témoignèrent leur indignation , &c.*

Les habitans de Ptolémaïde n'aimoient pas les Juifs : & cela fut caufe qu'ils conçurent une tres-grande indignation , de ce que le roy An-

Antiochus établissoit pour Gouverneur & pour Prince de leur païs, Judas Machabée le Chef & le Souverain Pontife des Juifs. Le sens paroît un peu plus clair dans le texte grec, que dans la Vulgate : car il porte seulement, que le Roy étant arrivé à Ptolémaïde, trouva que les habitans étoient tres-fâchez des conditions de cette alliance; & que la douleur qu'ils en avoient les porta à vouloir que ce Prince les retranchât & les rendît nulles. La Vulgate se peut expliquer de cette sorte : Que les habitans de Ptolémaïde étoient fort choquez de l'accord qu'Antiochus avoit fait avec les Juifs, craignant que ce ne leur fût une occasion à eux-mêmes de rompre dans la suite l'accord qu'ils avoient fait avec ce Prince; c'est-à-dire, qu'étant gouvernez par Machabée, & les Juifs venant à rompre cette paix, ils ne se trouvassent eux-mêmes enveloppez dans cette rupture.

Comme Joseph l'Historien témoigne que la race des Asmonéens, ainsi nommez à-cause de Mathathias petit-fils d'Asmonée, ne régna que cent vingt-six ans, c'est-à-dire jusqu'à la prise de Jérusalem par Hérode, & à la mort d'Antigonus le dernier de cette race; un sçavant homme a remarqué, que la principauté de ces Asmonéens peut bien avoir commencé par cette alliance de Judas avec Antiochus qui l'établit Prince de tout ce païs; parce que depuis cette alliance dont nous parlons jusques à la mort d'Antigonus, il s'est passé justement cent vingt-six ans.

*Joseph.*  
*Aniq.*  
*lib. 14.*  
*cap. 28.*  
*Item*  
*lib. 12.*  
*cap. 8.*





## C H A P I T R E X I V.

1. **M**Ais trois ans après // Judas & ceux qui étoient avec luy apprirent que Démétrius // fils de Séleucus étoit venu avec une puissante armée, & quantité de vaisseaux ; qu'ayant pris terre au port de Tripoli, il s'étoit saisi des postes les plus avantageux,

2. & rendu maître d'un grand païs, malgré Antiochus, & Lyfias Général de son armée //

3. Or un certain homme nommé Alcime, qui avoit été Grand-Prêtre //, & qui s'étoit volontairement souillé dans le tems du mélange des Juifs avec les payens, considérant qu'il n'y avoit

1. **S**ed post triennii tempus, cognovit Judas, & qui cum eo erant, Demetrium Seleuci, cum multitudine valida, & navibus, per portum Tripolis ascendisse ad loca opportuna,

2. & tenuisse regiones, adversus Antiochum, & ducem ejus Lyfiam.

3. Alcimus autem quidam, qui summus sacerdos fuerat, sed voluntariè coinquinatus est temporibus commiffionis, considerans nullo modo sibi esse salutem, ne-

ψ. 1. *Expl.* le commencement du règne d'Antiochus Eupator; ou la purification du temple.

Ibid. *Expl.* à qui le royaume, qu'Antiochus Epiphanes avoit usurpé, appartenoit, comme étant fils de Séleucus qui régnoit avant Antiochus.

ψ. 2. *Expl.* Le Grec porte, qu'il avoit même tué Antiochus & Lyfias; & en effet il les fit mourir, comme il paroît par le premier livre. c. 7. v. 3. 4.

ψ. 3. *Expl.* Antiochus Eupator, selon Joseph, luy avoit conféré cette dignité, après avoir fait mourir Ménélaüs.

que accessum ad altare,

plus aucune ressource pour luy, & que l'entrée de l'autel luy étoit fermée pour jamais //

4. venit ad regem Demetrium, centesimo quinquagesimo anno, offerens ei coronam auream, & palmam, super hæc & thallos, qui templi esse videbantur. Et ipsa quidem die filuit.

4. vint trouver le roy Démétrius en la cent cinquantième année : il luy presenta une couronne & une palme d'or, avec des rameaux qui sembloient être du temple ; & il ne luy dit rien pour ce jour-là.

5. Tempus autem opportunum demetria suæ nactus, convocatus à Demetrio ad consilium, & interrogatus quibus rebus & consiliis Judæi niterentur,

5. Mais ayant trouvé une occasion favorable pour exécuter son dessein plein de folie, lorsque Démétrius le fit venir au Conseil, & luy demanda sur quels fondemens & sur quels conseils les Juifs s'appuyoient principalement ;

6. respondit: Ipsi qui dicuntur Assidæi Judæorum, quibus præest Judas Machabæus, bella nutriunt, & seditiones movent, nec patiuntur regnum esse quietum,

6. il répondit : Ceux d'entre les Juifs qu'on nomme Assidéens, dont Judas Machabée est le chef, entretiennent la guerre, excitent des séditions, & ne peuvent souffrir que le royaume demeure en paix.

7. nam & ego defraudatus parentum gloriâ ( dico autem famulo sacerdotio)

7. Car j'ay moy-même été dépouillé de la gloire que j'ay reçüe de mes pères, c'est-

ψ. 3. Expl. tant que Judas Machabée jouïroit paisiblement de la principauté.

à-dire , du souverain sacer-  
doce; & c'est ce qui m'a obli-  
gé de venir icy;

8. Premièrement pour gar-  
der la fidélité que je dois au  
Roy en ce qui regarde ses in-  
térêts; & pour procurer aussi  
l'avantage de mes citoyens.  
Car toute nôtre nation est  
affligée de grands maux par  
la méchanceté de ces per-  
sonnes.

9. Ainsi je vous prie, ô  
Roy, que connoissant tous  
ces desordres, vous vouliez  
bien prendre soin de nôtre  
païs & de nôtre nation, se-  
lon vôtre bonté qui est con-  
nuë de tout le monde.

10. Car tant que Judas  
vivra, il est impossible qu'il  
y ait aucune paix dans l'E-  
tat.

11. Après qu'il eut parlé  
de la sorte, tous ses amis  
animèrent encore Démétrius  
contre Judas dont ils étoient  
les ennemis déclarez.

12. C'est pourquoy il or-  
donna aussi tôt à Nicanor,  
qui commandoit les élé-  
phans, d'aller en Judée, en  
qualité de Général;

huc veni :

8. primò quidem  
utilitatibus regis fi-  
dem servans, secun-  
dò autem etiam ci-  
vibus consulens: nam  
illorum pravitare  
universum genus  
nostrum non mini-  
mè vexatur.

9. Sed oro his  
singulis, ô rex, co-  
gnitis, & regioni, &  
generi, secundum  
humanitatem tuam  
pervulgatam omni-  
bus, prospice.

10. Nam, quam-  
diu superest Judas,  
impossibile est, pa-  
cem esse negotiis.

11. Talibus au-  
tem ab hoc dictis, &  
ceteri amici, hostili-  
ter se habentes ad-  
versus Judam in-  
flammaverunt De-  
metrium.

12. Qui statim  
Nicanorem præposi-  
tum elephantorum  
ducem misit in Ju-  
dæam: